Le Parti québécois publie un manifeste sur la question des assises économiques de la thèse indépendantiste

Par PAUL LONGPRE

MONTREAL (PC) — Le Conseil exécutif du Parti québécois a publié vendredi à Montréal un manifeste politique qui doit servir de document de base pouor la refonte du programme du parti lors du congrès de l'automne prochain.

Le document entend répondre aux nombreuses questions formulées jusqu'à maintenant sur les assises économiques de la thèse indépendantiste.

Il s'agit, de l'avis du président du parti, M. René Lévesque d'une orientation générale que l'exécutif entend défendre dans les congrès régionaux et les assises d'automne.

Cette orientation rejette à priori le "socialisme doctrinaire et l'hégémonie étouffante de l'Etat", de même que le capitalismes sous les diverses formes o ùil s'est imposé jusqu'à maintenant.

La publication de l'ouvrage qui a demandé plusieurs mois de travail d'équipe a été faite au cours d'une conférence de presse en fin d'après-midi, à la permanence du parti. MM. René Lévesque président, Jacques Parizeau président du consei lexécutif et Camille Laurin, leader parlementaire, ont présenté l'ouvrage comme un effort de renouvellement du programme politique péquiste, qui à leur avis, a été "pas mal négligé depuis les élections générales de 1969 où sept d'entre eux réunissaient à pénétrer à l'Assemblée nationale.

Economie

Près des deux tiers du manifeste porte donc sur l'économie du Québec dans la perspective d'une indépendance nationale. M. Lévesque a tenu à préciser que cette partie de l'ouvrage doit beaucoup à "l'apport déterminant de M. Parizeau", ex-conseiller des gouvernements québécols de la "révolution tranquille" avant de joindre les rangs du PQ.

"On s'attendait, et c'est normal, que le PQ précise ses points de vue sur la question économique. C'est ce que nous tentons de faire, en soumettant un document de travail et de discussion. Nous nous attendons évidemment à être critiqués", devait préciser le chef péquiste.

Les militants, dont les congrès de comtés commencent dès cette fin de semaine, seront appelés à approuver à ce chapitre un certain nombre d'objectifs généraux touchant entre autres "les règles du jeu" qui s'appliqueraient à toutes les entreprises étrangères dans l'éventualité de l'indépendance.

A ce sujet, M. Parizeau précise qu'il vaut mieux pour un parti "appelé maintenant à devenir un parti de gouvernement" que les milieux financiers, et particulièrement les milieux financiers internationaux, sachent à quoi s'en tenir de façon précise sur les politiques d'un éventuelle gouvernement péquiste.

Objectifs

Cette orientation repose sur trois principes fondamentaux :

—reprendre le contrôle des centres de décision;

—redonner au Québec le dynamisme qu'il lui faut;

—et en même temps commercer à modifier l'exercice du pouvoir.

Au plan des objectifs généraux; le PQ vise à ramener le chômage à un niveau "plus faible", augmenter le niveau de vie et se soucier de la dimension régionale de l'administration publique.

Le document passe en revue tous les secteurs essentiels de l'économie, l'entreprise, les institutions financières et les services public. Il esquisse également les objectifs sectoriels et régionaux d'un plan, les formes précises de participation du citoyen à la vie économique, de même que les rapports Québec-Canada.

L'ouvrage se veut d'abord politique, d'où son titre évocateur : "Prochaine étape... Quand nous serons vraiment chez nous".

"Pour réaliser les politiques économiques que nous proposons, nous avons l'argent et les hommes. Les ressources fiscales du gouvernement seraient aujourd'hui de $7.5 milliards et nous aurons de $600 à $700 millions de dollars par an de plus que ce que le régime fédéral nous donne. Quant à l'épargne, elle est disponible, les capitaux ne manquent pas, mais ce sont le contrôle et la canalisation de ces capitaux qui nous échappent, toutes choses que vise à corriger notre politique économique.

Finance

Le manifeste pose certaines conditions primordiales pour "éviter que le contrôle d'énormes masses d'épargnes soit concentré entre les mains d'un petit nombre de magnats".

— Le secteur public s'appuiera sur trois piliers : la Banque centrale, la Caisse de dépôts et de placements et la Société de réorganisation industrielles. Il prévoit également la création d'un crédit hôtelier, un crédit forestier, une banque spécialisée dans le financement des exportations et des importations.

— Le système bancaire ne permettra pas qu'un actionnaire détienne plus de 10 pour cent du capital-actions. Les nonrésidents ne pourront disposer ensemble de plus de 25 pour cent du capital-actions d'une banque à charte.

— Les opérations de fiducie seront confiées en majeure partie aux coopératives d'épargne et de crédit. Une législation empêchera les compagnies d'assurance-vie d'exporter l'épargne "qui nous appartient". Les compagnies de finance seront abolies et comme mesure transitoire l'Etat ouvrira des comptoirs de prêts sur gage à des taux d'intérêts "plus que modestes".

QUEBEC-CANADA

Au plan financier, le document précise que les rapports du Québec avec le Canada, une fois l'indépendance faite, passent par une union douanière".

Quant à une éventuelle union monétaire, le document qui ne fait qu'aborder succintentement cette question — un colloque péquiste doit en fin de semaine fouiller la question en profondeur, l'exécutif du PQ la considère tout autant souhaitable que "problématique".

Le projet d'union douanière reconnaitrait en substance que le Québec exduction aux autres provinces canadienporte une partie importante de sa prones, et ue celles-ci à leur tour trouvent au Québec un débouché essentiel.

"D'ailleurs, note-t-il, il s'agit bien moins des provinces canadiennes en général que de l'Ontario, avec lequel notre économie à ses rapports les plus étroits. Beaucoup d'usines québécoises vendent 30 pour 40 pour cent de leur production dans la province voisine et vsce versa. En poussant un peu, on pourrait même ramener les deux termes de cet axe aux seules villes de Montréal et Toronto, qui donnent parfois l'impression de vivre comme des banlieues économiques l'une de l'autre".

Le chef parlementaire péquiste, le Dr Camille Laurin, a précisé pour sa part que ce manifeste est dans la ligne politique du Parti, basé sur "un acte de foi dans les possibilités du Québec". ■

l'Action Québec

Québec

64e année, No 179

Samedi,

8 avril 1972

15 cents

DOCTEURS

Remy Beaulieu – J.-Ls LaBarre

OPTOMETRISTES

NOUVELLE ADRESSE :

376, du Roi, ch. 208. — Tél.: 524-2413

(En haut Régie des Alcools)



Le sirop d'érable coûtera cher !

Si l'on en croit les vieux qui connaissent les saisons, les érables ne couleront à pleine capacité cette année, et la récolte de la précieuse sève ne sera pas abondante. Résultat pour les amateurs de bonne tire et de sirop: ils devront payer le prix à la goutte d'eau d'érable. On voit ici un de nos beaux arbres qui aura de la difficulté à remplir les deux chaudières une fois par jour ! (Photo l'Action-Québec par Jacques Du Fresne). ■

Dans l'affaire du consulat cubain

M. Jérôme Choquette n'est pas d'accord avec M. Drury

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — M. Jérôme Choquette, ministre québécois de la Justice, ne voit aucune raison de blâmer le travail des policiers de la Communauté urbaine de Montréal lors de l'explosion survenue tôt le 4 avril dans les bureaux de la délégation commerciale de Cuba.

Un rapport préliminaire que lui a remis la veille, le conseil de sécurité publique de la CUM lui a fait dire vendredi, au cours d'une conférence de presse à Québec, que les policiers avaient fait leur devoir pendant ces événements causant une perte de vie.

Cependant, M. Charles Drury, ministre suppléant des Affaires extérieures du Canada, a officiellement reconnu mercredi, le statut d'immunité consulaire de la mission commerciale cubaine à Montréal. Il a aussi offert ses excuses au nom du gouvernement canadien à l'ambassadeur de Cuba au Canada, M. Jose Fernandez de Cossio, pour l'intervention de la police montréalaise qui constitue, selon lui, une "intrusion" dans l'édifice de la délégation commerciale de Cuba.

Confusion

Quant à lui, M. Choquette estime que le statut d'immunité conféré à la délégation commerciale de Cuba est "floue" et que le gouvernement fédéral aurait tout intérêt à clarifier cette question de statut tant pour les ambassades que pour les délégations.

D'autre part, le ministre québécois a observé que l'explosion s'est produite dans le puit de l'ascenseur qui desservait également un édifice voisin de la mission située sur la rue Crémazie.

M. Choquette s'est refusé de commenter la déclaration du porte-parole fédéral, mais ses propos tenus vendredi viennent démentir en somme ceux de M. Drury.

"Je suis satisfait du travail des policiers de la CUM dans ces circonstances, mais je ne nie pas qu'il y ait eu certains accrocs aux principes de la convention de Vienne", a notamment déclaré le titulaire de la Justice.

Cette convention stipule que les locaux occupés par une ambassade d'un pays sont la propriété exclusive de ce pays. C'est ce qu'on appelle l'immunité consulaire.

Rapport

M. Choquette doute néanmoins qu'une délégation commerciale puisse être couverte comme une ambassade ou un consulat par cette immunité diplomatique. Il attend d'ailleurs des précisions d'Ottawa à ce sujet dans les heures qui suivent.

Harcelé de questions par les journalistes qui ont observé, entre autre, que le rapport de police ne tient pas compte des déclarations qu'auraient pu faire les ressortissants cubains, accusés d'avoir entravé le travail des agents de la police, le ministre a sèchement répliqué qu'il possédait toutes les données nécessaires pour porter un jugement complet sur la conduite des policiers.

Il a ajouté qu'il n'a pas l'intention de faire interroger ces ressortissants cubains d'une manière ou d'une autre et que leur cause devant les tribunaux est présentement "pendante". ■

Dans les secteurs public et para-public

Une nouvelle grève qui ne serait pas de 24 heures se dessine pour mardi prochain

SHERBROOKE (PC) — La menace d'une nouvelle grève des 210,000 employés des secteurs publics et parapublic se dessine.

Cet arrêt de travail pourrait être déclenchée mardi prochain pour une durée indéterminée.

Les présidents des trois centrales syndicales du Front commun CSN-FTQ-CEQ, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, ont laissé entendre, vendredi, que les employés pourraient à nouveau débrayer la semaine prochaine à moins d'un revirement imprévisible. Les négociations avec le gouvernement ont été suspendues mercredi soir.

Un porte-parole a déclaré que la tournée que les chefs syndicaux ont effectué dans le Québec cette semaine avait pour but de connaitre l'opinion des membres sur l'opportunité des moyens d'action envisagés.

M. Pepin a indiqué aux membres que ces moyens d'action seront proposés bientôt. Jeudi, M. Laberge a dit que "l'époque des grévettes est terminee" tandis que M. Charbonneau a affirmé que la période de consultation n'est que le début de ce qui pourrait se produire dans quelques jours.

Directives

Tous les syndicats auront reçu des directives claires d'ici demain soir. Elles contiendront des suggestions sur les mesures que devront prendre les employés syndiqués d'une soixantaine d'hôpitaux et de l'Hydro-Québec contre lesquels le gouvernement a fait émettre des injonctions.

"Il n'y a aucun espoir à fonder, a déclaré M .Laberge, sur le gouvernement de lâches qui va vous matraquer. On peut s'attendre au pire : injonctions, commission parlementaire, loi spéciale. Il n'y a rien de pire qu'un être faible qui a peur".

La tournée d'information se poursuit aujourd'hui et demain.

Le Front commun réclame un salaire minimum de $100 par semaine, la reconnaissance du principe de la rémunération égale pour un travail égal et une augmentation annuelle de sept pour cent. ■

Boucher et Lafleur tirent 25 ans

MONTREAL (P.C.) — Pierre Boucher, 27 ans, et Michel Lafleur, 25 ans, ont été condamnés hier à 25 ans de prison chacun par le juge Claude Bisson, à Montréal.

Les deux hommes s'étaient reconnus coupables de vols à main armée et de plusieurs autres délits connexes.

Les mesures de sécurité prises aux alentours du tribunal étaient très strictes, hier matin, avant le prononcé des sentences. Pierre Boucher ayant été l'un des 23 prisonniers dont le Front de libération du Québec avait réclamé l'élargissement en octobre 1970, contre la vie sauve du diplomate britannique James Richard Cross.

Boucher et Lafleur s'étaient évadés de la prison Archambault, au nord de Montréal, en août dernier. Boucher purgeait alors une peine de 16 ans de prison et Lafleur une autre de 14 ans, pour vol à main armée.

Par ailleurs, Gérard Pelletier, qui avait également reconnu sa culpabilité avec Boucher et Lafleur, connaitra son sort le 24 avril. ■

LES PREVISIONS DE

La météo

Aujourd'hui: Généralement ensoleillé dans la matinée devenant venteux dans l'après-midi. Minimum et maximum: 10 et 30.

Demain : Plus froid, mais ensoleillé toute la journée. Minimum et maximum: 5 et 25.

Détails en page 29

Malgré l'opinion de la Chambre de Commerce du Québec

Le ministre Tessier rejette l'idée d'une seule ville dans la région

Par François LINTEAU

Si l'on se fie aux récentes déclarations du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, il semble que l'hypothèse d'une seule ville dans la région de Québec, prônée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Québec métropolitain, soit définitivement rejetée.

En effet, dévoilant le mandat précis confié à la firme Fortier, Hawey et Cie, le ministre a fait part que l'étude des unités de regroupement se limitera à 2 ou 4 unités sur la Rive-Nord et 2 ou 3 sur la Rive-Sud.

A la même occasion, M. Tessier a déclaré que ces unités de regroupement seront connues au début de juillet, plutôt qu'à l'automne comme il en avait été décid- auparavant.

Une seule ville

La campagne entreprise par la Chambre de Commerce n'aura donc pas de suite et ce, mlagré le récent sondage effectué à Ste-Foy, qui prouvait que la population de cette ville n'était pas opposée à une fusion à la ville de Québec.

L'hypothèse de la Chambre de Commerce partait du principe qu'il faut d'abord, pour des raisons d'économie, créer un noyau central fort qui pourrait ensuite s'agrandir par l'intégration des territoires contigus.

"C'est pourquoi nous croyons que la fusion la plus logique présentement dans la région de Québec et celle qui devrait être effectuée en premier lieu est celle de Québec-Sillery-Ste-Foy. Ce noyau central fort pourrait ensuite s'agrandir en absorbant sur une période de plusieurs années les villes avoisinantes dont le niveau d'urbanisation se rapprocherait le plus du noyau central".

Les responsables de la Chambre ont indiqué 10 ans comme échéance pour en arriver à une seule ville dans le Québec métropolitain.

Cet organisme considère que c'est la seule façon de procéder si l'on ne veut pas alourdir le fardeau fiscal des contribuables.

Ainsi, selon la Chambre de Commerce, "quand une ville assez importante annexe une petite municipalité, elle peut répartir le coût de ses services généraux sur quelques milliers de contribuables de plus, mais il faut donner aussi à ces nouveaux contribuables toute une gamme de service qu'ils ne pouvaient pas se payer avant, tel que protection efficace contre les incendies, services de police, service de loisirs. Qui paient pour cette augmentation de services dans la petite municipalité ? Surtout les contribuables de la ville qui a fait l'annexion."

La Chambre de Commerce conclut donc qu'en fusionnant rapidement les villes moins bien structurées aux 3 ou 4 villes les plus importantes, on augmenterait considérablement les coûts d'opération (et les impôts fonciers) pour au moins une dizaine d'année.

"Au contraire ,en créant un noyau central fort, on bénéficierait dès le début des économies d'échelle et progressimevent on pourrait annexer les municipalités moins bien structurées sans augmentation de coûts trop importante puisque ce serait échelonné sur une plus grande période et que le noyau central serait plus fort financièrement et avec une assiette fiscale beaucoup plus imporante."

Pour appuyer sa thèse, la Chambre de Commerce fait mention de l'étude de fusion Québec-Les Saules. "Cette dernière municipalité prévoyait en 1969 un budget équilibré, c'est-à-dire des revenus et des dépenses à peu près égales, en l'occurence $670,000. Or, d'après l'étude advenant fusion le 1er janvier 1970 (ce qui s'est effectivement produit), les revenus que Québec pourrait percevoir du quartier Les Saules diminueraient de $8,500 par rapport à 1969 tandis que les dépenses augmenteraient de $296,200, créant ainsi un déficit net de $304,700 à être absorbé par les contribuables de Québec en 1970." ■

Les E.-U. pourraient avoir recours aux armes nucléaires au Vietnam

WASHINGTON (Reuter) Le président Nixon est prêt à utiliser l'arsenal nucléaire des Etats-Unis si l'offensive nord-vietnamienne au sud finit par empêcher le retrait des dernières troupes américaines, affirme le chroniqueur Jack Anderson.

Anderson, qui s'est acquis récemment une certaine notoriété en publiant bon plans prévoyant l'utilisation éventuelnombre de secrets d'état, écrit que les plans prévoyant l'utilisation éventuelle de l'arsenal nucléaire au Vietnam sont fréquemment réexaminés et qu'ils pourraient être mis en application au cas où les troupes américaines se trouveraient acculées à un nouveau Dunkerque.

Mais le chroniqueur précise que ses sources, qu'il qualifie de "compétentes", ont bien insisté sur le fait que le président n'aurait recours à la force de frappe nucléaire que s'il n'existait aucun autre moyen de sauver les soldats américains. Les armes nucléaires utilisées et leur puissance dépendraient des objectifs visés.

Anderson poursuit en affirmant que ses sources l'ont prié de ne pas les nommer, mais il précise que l'ancien sergent d'aviation James Walkley lui a confié que des plans d'intervention nucléaire sont mis au point à la base de Hickman, à Hawaii.

Walkley, écrit-il, a abandonné ses fonctions ultra-secrètes à la base en 1970. Ecoeuré par ce que sa tâche pourrait un jour impliquer, il a alors adhéré à diverses organisations qui luttent contre le conflit vietnamien. Il a été traduit en court martiale et acquitté, ajoute Anderson. ■

Sommaire

Campus	22
Ciné - Québec	23-24
Classées	27-28
Comiques	26
D'un océan à l'autre	5
Décès	29
Finance et Economie	20-21
Horoscope	29
La Belle Province	4
La famille	10
Le monde	7
Lecture	25
Mots croisés	27
Opinions	6
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	13
Sports	16-17-18-19
T.V.	22
Voyages	14-15

Des patroneux du comté de Portneuf mettent encore du bois dans les roues du député Antoine Drolet?

Le député du comté de Portneuf à l'Assemblée nationale, M. Antoine Drolet, est d'opinion que le développement de la région qu'il représente est ralenti actuellement, par la politicaillerie. M. Drolet s'exprime:

J'ai souligné, dernièrement, dans ce journal, que je reviendrais sous peu vous démontrer le vrai visage des "patroneux" du comté, qui, par des moyens pas toujours honnêtes, mettent régulièrement du bois dans les roues du député actuel, élu démocratiquement par les citoyens de Portneuf.

D'abord, on crie qu'on ne s'entend pas dans le parti et que le comté, ainsi représenté par un créditiste, obtient peu, et bien, je l'ai expliqué dans mon article précédent que c'était vrai, qu'on avait traversé une période difficile, mais qui nous a permis de faire le nettoyage nécessaire. J'aurais pu parler des malheurs des libéraux, fédéraux qui ont perdu des hommes prestigieux comme Hellyer et Kierans et qui viennent de voir un autre de leur député passé aux conservateurs. J'aurais pu parler des libéraux provinciaux qui ont au moins trois ministres (L'Allier-Gournoyer - Castonguay) qui ne s'entendent pas très bien avec la balance du Cabinet et qui pourraient bien démissionner avant longtemps. Il y a également beaucoup de mécontentement chez les "back-benchers" libéraux qui ont leur voyage d'être écrasés par l'establishment du parti Desrochers - Lesage - Courcy etc...) et dernièrement, la démission de Gilles Houde, du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. J'aurais pu parler du départ de Marcel Masse de l'Unité-Québec et des tiraillements à l'intérieur de l'ancienne Union Nationale depuis l'avènement de Me Gabriel Loubier. J'aurais pu vous parler des trois factions existantes dans le Parti québécois, mais rien dans tout cela aurait solutionné les problèmes économiques - sociaux - culturels et industriels de Portneuf et c'est pourquoi, j'aime mieux regarder le présent et l'avenir avec optimisme et demander, encore une fois, la collaboration de tous, afin de faire de notre comté, l'endroit idéal au Québec.

Les budgets que nous avons obtenus depuis deux ans dans le comté sont facilement comparables avec ceux des dernières années, où il y avait des députés du côté du gouvernement. Il y a eu des réalisations et il y a eu des déceptions, comme par le passé, et, comme ce le sera dans l'avenir. Là, où je ne marche pas et où j'accuse certains politicailleurs et "patroneux" d'être "malhonnêtes", c'est lorsqu'on laisse voir au public que ce qu'obtient le comté, cela dépend des organisateurs rouges et que lorsqu'un projet traine ou meurt, et bien, ont dit: "cela dépend du député, parce qu'il est dans l'Opposition". J'ai quelques exemples à apporter aujourd'hui d'interventions de patroneux qui ont causé bien du trouble au député et où il y a eu du chantage de fait dans les endroits publics et même dans des maisons privées.

A Rivière à Pierre, l'automne dernier, il a fallu une réunion spéciale du conseil et des démarches répétées du maire et du député, afin de faire paver l'entrée du village, car certains fournisseurs de caisse électorale voulaient l'asphalte ailleurs.

A Deschambault, depuis deux ans, certains organisateurs rouges se promènent avec l'argent du gouvernement, ridiculisent créditistes, parce que ce n'est pas le député qui a le budget et qui place les travailleurs. J'appelle cela du chantage, des écoeurantéries et surtout, de l'argent du peuple mal placé dans les mains de telles personnes.

Il y a eu d'autres petits politiciens verreux qui ont fait des démarches pour bloquer le projet du Centre médical à St-Marc, et cela, par jalousie, car cette municipalité avait donné une bonne majorité au député actuel.

A St-Casimir, on a tout essayé pour impliquer le député dans l'affaire de la fusion, et cela, dans le seul but de faire fâcher les citoyens et de les mettre à dos avec leur représentant, et cela, c'est le ministre Maurice Tessier qui est à l'origine de ce petit jeu très bas à mes yeux.

A Donnacona, on a essayé de démontrer une intervention du député dans le placement du personnel du Pavillon Toupin et encore là, on est resté le bec à l'eau, faute de preuves, mais quand même, on a lancé cela dans le public dans le seul but de salir. Toutefois, on a omis de parler que certains organisateurs rouges et même un ancien candidat libéral défait ont deux personnes de la même famille qui travaillent à cet endroit.

A Cap Santé, un autre organisateur libéral qui a la "crête rouge comme un coq" s'en prend à la journée longue contre le représentant du comté, et, présentement, fait du chantage avec un $50,000.00 qu'il aurait obtenu, par l'entremise d'un futur candidat (qui heureusement ne sera jamais élu), demeurant à St-Basile, pour la réfection du rang St-François Est, alors, que depuis un an, je n'ai pas ménagé mes efforts avec le chef divisionnaire du comté pour la réparation de ce rang, qui aurait dû se faire, il y a des années.

Enfin, je cite le cas de la raffinerie d'huile à Neuville, la route à voies rapides (autoroute 40) et la raffinerie de betteraves à Grondine, où, encore là, en laisse voir aux citoyens que ces trois projets d'importance ne se font pas, du fait que Portneuf n'a pas élu un député du parti au pouvoir. Je trouve cela très dégueulasse, car, ces trois projets ont toujours été promis en temps d'élection par les rouges et les bleus, et ils auraient pu les mettre à exécution, mais non, on a préféré jouer à la "petite politique" avec cela, et, aujourd'hui, tenter de punir les gens de Portneuf, parce qu'ils ont voté créditiste, et bien, je le répète, encore une fois, "jamais un libéral ne sera élu dans Portneuf", tant qu'on continuera à tromper malhonnêtement les gens, comme le font certains organisateurs politiques.

J'aurais pu vous en dire encore, car, j'ai des cas à la dizaine, mais, je me dois d'arrêter, pour le moment, car, je crois, que vous en avez assez pour réfléchir et voir jusqu'à quel point, il est difficile de travailler sincèrement et honnêtement, ayant dans les jambes des gens qui pensent plus à "leurs poches" qu'au développement de leur comté".

Antoine Drolet, député.



■ Le député Antoine Drolet ■

Voleurs recherchés

Tous les corps policiers du Québec métropolitain sont à la recherche des deux cagoulards qui ont commis un vol à main armée vers 10 heures et 30, hier matin, à la Caisse populaire de Ste-Thérèse-de-Lisieux.

D'après les renseignements fournis à la police, les bandits auraient pris la fuite dans une automobile Chrysler de couleur bleue et de modèle 1965 ou 1966. Hier soir, cette voiture n'avait pas encore été retracée.

Dès que le vol a été signalé à la police, des barrages furent dressés en des points stratégiques, mais la voiture décrite par les témoins du hold-up n'a pas été vue dans les parages. On croit que les malfaiteurs l'ont camouflée quelque part et sont montés dans un autre véhicule pour échapper à la surveillance policière.

Le montant exact du vol n'a pas été divulgué par le gérant de la succursale bancaire. ■

Plus de poids lourds à compter de dimanche

Les permis de transport spéciaux accordés par le ministère des Transports du Québec aux propriétaires de véhicules lourds seront annulés sur les routes du Saguenay Lac St-Jean, de l'Abitibi et de la Gaspésie à partir de Sainte-Anne de la Pocatière, dès le dimanche 9 avril à minuit.

Ces routes constituent la zone 2 définie par le ministère pour l'imposition des restrictions pendant la période de dégel.

Un communiqué du ministère des Transports avise les propriétaires de véhicules lourds que les restrictions ainsi imposées pour protéger les routes de la province pendant la période de dégel seront levées à date encore indéfinie, qui sera annoncée par la voie des media d'information.

Pour le moment du moins

Pas de nouvel hôtel de ville à Lauzon

par Rénald Massicotte

LAUZON — Le projet de construction d'un nouvel hôtel de ville à Lauzon sera suspendu tant et aussi longtemps que le rapport de la firme Fortier et Hawey n'aura pas été déposé et étudié. On sait que la firme Fortier et Hawey s'est vue confier une étude sur les unités de regroupement possible sur la Rive-Sud de Québec.

C'est ce qu'a dévoilé, hier, le maire de Lauzon, M. Robert Guay, faisant part d'une rencontre tenue il y a quelques jours avec le ministre des Affaires municipales à Québec, M. Maurice Tessier.

Le maire de Lauzon a indiqué que le ministre Tessier ne peut donner l'autorisation de poursuivre le projet tant qu'on ne connaitra pas les résultats de l'étude.

M. Tessier n'a cependant pas écarté la possibilité de négocier la construction de l'édifice municipal dans le cadre de la formation d'une unité administrative.

Pour sa part, le maire Robert Guay n'a pas caché qu'il verrait d'un bon oeil une certaine décentralisation des services au sein d'une unité administrative donnée, sans toutefois tomber dans l'éparpillement des services.

"La ville de Lauzon, si elle pouvait concrétiser son projet, se sentirait beaucoup moins dépossédée au moment du regroupement, a-t-il dit".

Incertitude

Selon le maire Robert Guay, il est impossible pour l'instant d'envisager un projet d'envergure au sein d'une municipalité, parce que tout peut être chambardé dans cinq, six ou sept mois.

"Nous devons nous limiter à des projets bien prioritaires comme par exemple, à Lauzon, l'aménagement d'un nouveau système d'eau et d'égout".

"Il est bien difficile d'administrer une ville quand on ne connaît pas l'avenir, d'autant plus que nos projets doivent être approuvés par le ministère".

"Trop de questions sont en outre en suspend actuellement. Est-ce que les municipalités, par exemple, vont marcher dans le sens de l'étude qui sera complétée par la firme Fortier et Hawey? On l'ignore".

La situation, selon M. Guay, est semblable à celle qui prévalait peu avant le regroupement scolaire. Dans ce domaine, on a obligé certaines commissions à adhérer au regroupement.

Le maire de Lauzon s'est dit d'avis qu'il vaudrait mieux connaître la position du ministère en fonction du regroupement, de sorte qu'on pourra faire les conditions qui s'imposent... "on ne jouerait plus avec cela". ■

Dr Marcel TREMBLAY
OPTOMETRISTE
973 3e Avenue Québec 3 524-2869

Rive droite

Par Rénald Massicotte

Prolongement de service

BERNIERES — Le conseil municipal de Bernières se réunira mardi soir prochain pour discuter des possibilités de prolonger le service d'eau dans le secteur des Chutes. On tentera notamment d'établir le coût de tels travaux. Le projet pourrait être réalisé en prévision de la construction d'une trentaine de maisons dans le secteur des Chutes. Bien sûr, ces maisons ne seront pas construites simultanément, mais peut-être bien d'ici un an environ. La construction résidentielle va très bien cette année à Bernières. La municipalité a déjà émis 14 permis pour la construction de maisons depuis le mois de janvier, alors qu'aucun n'avait été émis l'an dernier à pareille date.

Encore la neige

SAINT-REDEMPTEUR — Il semble que l'épaisse couche de neige qui recouvre encore le sol retardera quelque peu le travail des spécialistes concernant l'aménagement d'un parc municipal à Saint-Rédempteur. Dès que la neige sera fondue, a indiqué hier le maire Benoit Olivier, les travaux préliminaire pourront être amorcés. ■

Lévis-Québec à pied sec

Le lien direct devrait débouché à l'Est — Le maire Bérubé

par Raymond AUBRY

Le maire de Giffard, M. Alexis Bérubé, a déclaré hier qu'il était faux de prétendre que le lien direct entre les deux rives devait débouché sur le centre ville de Québec mais qu'au contraire, il devrait être réalisé plus à l'est.

M. Bérubé qui parlait sur les ondes du poste CJRP a indiqué qu'il était même prêt à former un comité avec plusieurs autres maires qui sont du même avis afin de voir ce projet se réaliser.

Selon lui, c'est la région de l'est qu'il faut développer et ce secteur serait tout à fait approprié pour accueillir le lien direct.

Il s'est également dit d'avis que si le lien réunissait l'est à Beaumont en passant par l'Ile d'Orléans, ceci permettrait constituer un passage plus adéquat pour se rendre sur l'Ile car le ministère de la Voirie est obligé de faire réparations sur réparations afin que le pont puisse tenir.

Le maire de Giffard a enfin noté qu'il y avait plus de vingt ans que les autorités de l'est demande ce lien et que cette fois, ils étaient prêts à entreprendre une lutte à finir pour l'avoir. ■

Services d'eau et d'égout

Lévis est d'accord

LEVIS. — Aucune opposition n'a été marqué hier soir contre le projet de la ville de Lévis d'étendre ses services d'eau et d'égout dans le quartier St-Laurent. L'assemblée ..des électeurs aura ainsi donné raison aux dirigeants municipaux de Lévis qui envisagent le développement résidentiel de ce secteur. ■

Les décès du jour

Antil (Marie-Anna)
Salon : Gilbert & Turgeon Ltée

Aubé (M.-Rose)
Salon : Marcel Ruelland.

Beaupré (Daniel)
Salon : Marceau

Benoit (Antonio)
Salon : J. Bouchard.

Carrier (Emile)
Salon : Claudius Lavoie

Cloutier (Aline)
Salon : Lépine Ltée

Demers (François)
Salon : Cloutier Ltée.

Dickey (Florida)
Salon : Lépine Ltée.

Drolet (Ludger)
Salon : Lépine Ltée.

Dubord (Archélas)
Salon : Jacques & Frères.

Dumont (Joseph)
Salon : Gilbert & Turgeon Ltée.

Dugal (Jeanne)
Salon : Lépine

Faucher (Benoit)
Salon : L. Leclerc & Fils Ltée

Gagnon (Clarilda)
Salon : Falardeau Inc.,

Gagnon (Clorinde)
Salon : Emile Ruelland.

Gagnon (Marie-Andrée)
Salon : Cloutier Ltée

Gauthier (Henry)
Salon : J. Bouchard & Fils Ltée.

Germain (Louis-Antoine)
Salon : L. Leclerc & Fils Ltée.

Girard (Carmelle)
Salon : Sylvio Marceau Inc.

Gosselin (Maud)
Gilbert & Turgeon)

Glorius (Sr. Anna)

Mainguy (Corinne)
Salon : Cloutier Ltée.

Morin (Eugène)
Salon : Claudius Lavoie

Noël (Marcel)
Salon : Lépine Ltée.

Détails de nos décès en page 19

Mot caché

No 607 — 10 lettres cachées
— L'église
Solution du No 606 : Parachute

La procédure

■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

■ Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.

■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

■ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.

■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

■ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

A
accès
âme
amict
anneau
aube
autel
ave
B
banc
bénédiction
bénitier
bréviaire
burette
C
calice
camail
capuce
cendres
cérémonial
chaire
chanoine
chant
chantre
chape
chapelet
chapelle
charnier
choeur
ciboire
ciel
cierge
cilice
clocher
corde
cordon
crécelle
croix
crucifix
curé
D
diacre
Dieu
dimanche
E
eau*
église
évangile
F
fidèle
fleurs
froc
H
hostie
I
image
introît
J
jubé
L
lambion
linceuls
liturgie
lustre
M
médaille
messe
missel
mitre
N
nappe
nef
O
obole
oint*
orgue
ostensoir
P
pale
prêtre
prière
Q
quête
R
relique
rituel
robe
rochet
rosaire
S
sandale
service
soutane
T
tiare
tronc
tunique
V
vase
vêpres
vicaire
vie
vin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	R	E	I	R	P	S	E	R	V	I	C	E	D	R	O	C	L	Q	C
2	U	U	U	A	U	T	E	L	O	R	E	A	L	P	C	H	O	E	U	R
3	N	E	Q	E	A	U	I	R	C	E	B	P	A	A	A	H	C	S	E	O
4	I	A	I	I	R	O	G	S	H	H	O	U	E	P	M	H	A	S	T	I
5	V	M	L	D	N	U	R	E	E	C	R	C	E	L	A	P	E	I	E	X
6	D	E	E	E	E	U	U	C	T	O	A	E	O	P	I	L	I	M	R	I
7	I	R	R	P	S	E	T	C	I	L	I	C	E	R	L	G	C	O	S	E
8	M	I	P	E	I	I	I	A	I	C	F	L	L	I	D	U	N	N	N	J
9	A	A	V	T	I	B	L	C	E	I	E	N	A	T	U	O	S	A	A	U
10	N	S	S	A	O	N	E	G	D	T	O	D	P	S	I	L	N	T	V	B
11	C	O	T	I	S	G	R	E	E	I	E	S	L	R	A	O	S	E	R	E
12	H	R	R	C	A	E	L	A	T	M	E	U	T	I	E	N	R	E	I	E
13	E	E	E	M	I	E	R	C	H	T	E	R	N	E	X	T	N	T	V	V
14	V	T	I	C	U	M	I	D	F	C	N	O	I	I	N	I	R	E	N	S
15	I	T	T	T	E	D	A	E	N	R	M	A	F	A	O	S	P	E	A	I
16	C	E	I	R	E	L	I	I	R	E	O	I	H	N	I	R	O	N	V	U
17	A	R	N	N	O	R	L	A	R	T	C	C	A	C	E	V	D	I	E	T
18	I	U	E	F	E	N	A	E	C	U	I	H	I	S	I	A	E	A	R	N
19	R	B	B	E	R	U	C	I	R	R	C	M	E	F	L	E	U	R	S	I
20	E	L	L	E	P	A	H	C	T	N	E	S	S	E	M	E	L	O	B	O

IMPORTATION • CRÉATION
PERREAULT
PLAZA LAVAL 658-0081

tanguay AUTOMOBILES
89 ROUTE KENNEDY
TEL.: 837-9383
A MI-CHEMIN ENTRE L'AUTOROUTE 20 ET LE ROND-POINT DE LEVIS
Concessionnaire: CHRYSLER DODGE POLARA MONACO CHARGER CORONET CHALLENGER
VENEZ DONC LA CHERCHER!
La voiture usagée que vous attendiez vous attend chez Tanguay.
AUTOS USAGEES FIABLES
Conçue selon vos goûts et votre porte-monnaie. Venez donc la chercher!
Concessionnaire: DART SWINGER DEMON IMPERIAL COLT CAMIONS DODGE

Selon le comité des locataires du Versant-Nord

La SCHL "flirte" avec les intérêts de l'entreprise privée

Par François LINTEAU

"Il y a évidente collusion entre la Société centrale d'hypothèques et de logements (SCHL) et les intérêts de l'entreprise privée".

Telle est la conclusion à la quelle en est venu le Comité des locataires des Immeubles du Versant-Nord, suite à la récente décision de la SCHL "d'accepter en totalité et inconditionnellement la demande d'augmentation du propriétaire de ce complexe de logements subventionnés".

Pour le comité de locataires, "cette décision contrevient à la loi que la SCHL doit administrer et elle est injuste pour les locataires eux-mêmes".

Ainsi, selon les locataires, les Immeubles du Versant-Nord Inc. ont contourné la Loi nationale de l'habitation sur quatre points:

— demandes de hausses injustifiées qui placent "les loyers à prix modérés" au prix courant du marché;
— non approbation de ces hausses par la SCHL au moment où on a demandé de renouveler le bail en janvier et en février;
— les certificats de revenus ne sont pas exigés selon les dispositions de la loi;
— expulsions de locataires qui n'ont pas voulu accepter de renouveler leur bail dans cette situation illégale.

Hausse injustifiée

Selon la Loi nationale de l'habitation, les loyers doivent être de $20.00 en-dessous du prix du marché, à cause du taux préférentiel accordé pour le prêt à l'habitation.

"Or, précise-t-on, avec la présente hausse de prix, on a déjà montré que le coût des loyers aux Habitations du Versant-Nord sera au moins au même niveau que le prix du marché".

La SCHL aurait admis ce fait mais son interprétation de la loi, c'est-à-dire que les loyers devront être inférieurs de $20. au prix du marché au début seulement de la période de location, modifie du tout au tout la situation. "C'est donc dire qu'après quelques années (et dans le cas présent 3 ans) les loyers peuvent être semblables à ceux de d'autres complexes non subventionnés et ce, avec la bénédiction de la SCHL".

En outre, le Comité des locataires considèrent que "l'on a attiré dans ce complexe de logements subventionnés des locataires qui ont fait confiance à la bonne foi de la SCHL qui leur promettait des logements moins chers à cause de la publicité faite autour du projet".

Toutefois, la SCHL ne fait rien pour désapprouver des hausses de loyers qui font en sorte que les logements ne sont plus à prix modiques.

"Elle trompe ainsi les locataires pour sa collusion évidente avec les seuls intérêts du propriétaire", déclare le Comité.

Les locataires reprochent de plus à la SCHL de ne pas tenir compte de leur point de vue et de ne pas répondre aux objections soulevée et aux ambiguités qui marquent cette affaire.

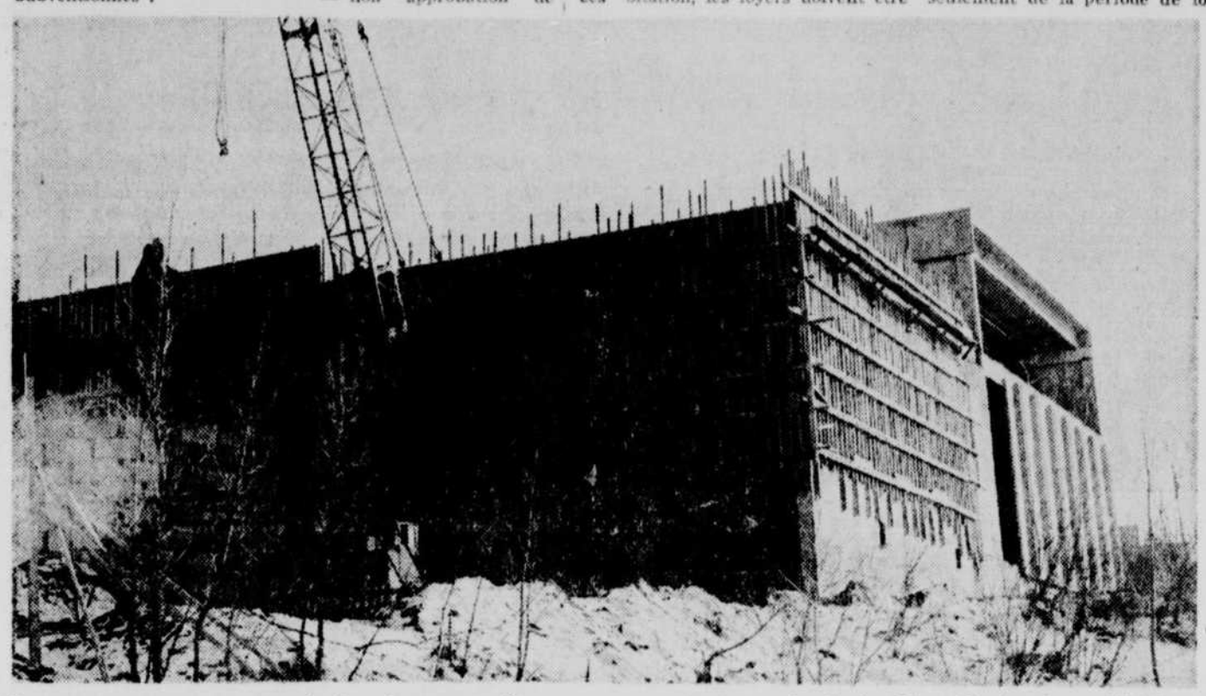
Revendications

On se rappelle à cet effet que les représentants des locataires ont rencontré mercredi le 29 mars, M. Fernand Chaloux, représentant de la SCHL au Québec, et ils ont examiné les bilans de l'entreprise propriétaire des logements. Ils ont fait valoir de nombreuses interrogations sur ces chiffres.

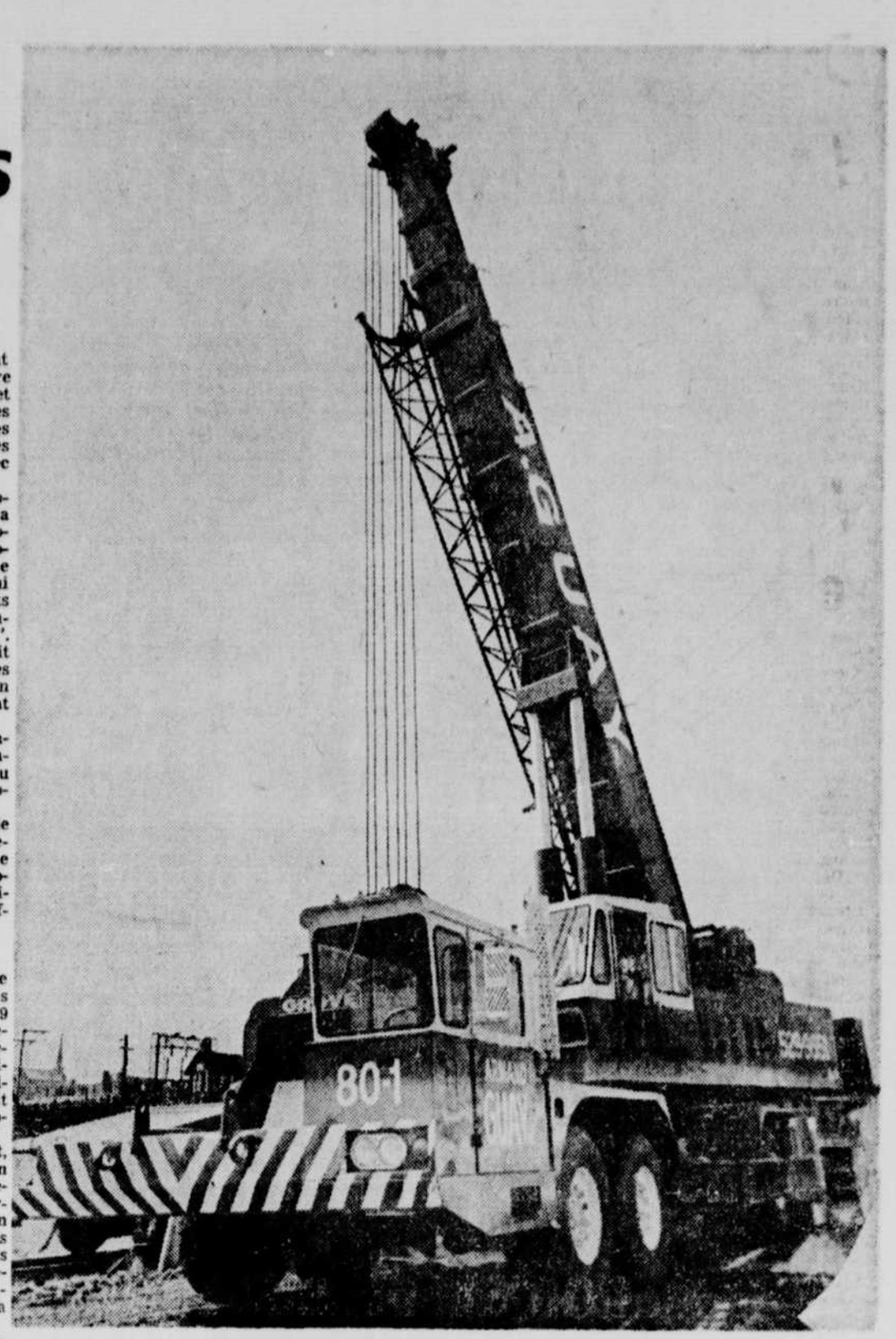
"Dès le lendemain, pourtant, la SCHL annonçait sa décision d'accepter entièrement les demandes du propriétaire concernant les augmentations. On n'a donc pas pu examiner les revendications des locataires concernant le bilan de l'entreprise qui a servi de base de jugement pour la décision de la SCHL".

Le Comité de locataires qualifie "l'attitude de la SCHL tout au long de cette affaire d'équivoque et de lâchement hypocrite".

"Nous poursuivrons notre lutte directement contre la SCHL, conclut le comité, et nous mettons en oeuvre bientôt des moyens d'action appropriés pour forcer la Société centrale d'hypothèque et de logement à respecter l'intérêt public". ■



Un vaste garage et un entrepôt de sel sont actuellement en construction près de la Côte Sherbrooke. L'édifice, construit par les Entreprises Bon-Conseil Ltée, est situé à l'arrière de l'institution des Pères Franciscains. (Photo l'Action-Québec, par Richard Cloutier). ■



La plus longue grue

La firme Armand Guay, de Québec, a fait l'acquisition dernièrement de la plus longue grue hydraulique manufacturée jusqu'à ce jour. C'est la première à être mise en opération, affirme-t-on, dans l'Est du Canada. Hier, notre photographe l'a croquée en plein travail sur un terrain de l'Hydro-Québec, situé sur la rue Prince-Edouard. Cette nouvelle grue a 150 pieds de mât et peut soulever des charges allant jusqu'à 80 tonnes. (Photo l'Action-Québec, par Jacques Du Fresne) ■

Selon les spécialistes des Richesses naturelles

Aucun signe de danger à St-Jean-Vianvey

QUEBEC — "Les spécialistes et observateurs du ministère des Richesses naturelles qui analysent de façon systématique les enregistrements provenant des nombreux instruments de précision mis en place, dans les environs immédiats du cratère, n'ont encore décelé aucun signe laissant présager un danger quelconque.

C'est ce qu'affirme le directeur général des eaux au ministère des Richesses naturelles, Monsieur André Boucher, à la suite d'une nouvelle parue jeudi dernier dans le Soleil du Saguenay Lac Saint - Jean, nouvelle faisant part des inquiétudes manifestées par certaines personnes demeurant à l'extérieur de la zone déjà évacuée.

Monsieur Boucher tient par ailleurs à mettre en garde la population contre ceux qui ameutent inutilement les gens des qu'ils prétendent avoir entendu le moindre bruit insolite. Il rappelle que les dispositions nécessaires ont été prises par le ministère des Richesses naturelles afin d'exercer une étroite surveillance en particulier durant la période des lieux en tout temps et riode de dégel. ■

L'autre dimension

Par CHARLES DeBLOIS

Le rendez-vous de Santiago

13 avril 1972: à Santiago du Chili, ouverture de la IIIe Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (**CNUCED**). 133 pays y seront représentés: les riches et les pauvres, les capitalistes et les socialistes, l'Ouest et l'Est, le Nord et le Sud, le Saint-Siège et, pour la première fois parmi eux, la Chine.

A travers les différents points à l'ordre du jour, c'est tout l'ensemble des relations entre pays développés et pays en voie de développement qui sera en cause. En perspective donc, un débat avec le risque habituel à ce genre de confrontation qui est de discuter de tout et de ne décider sur rien ou, tout au plus, de se contenter de quelques déclarations de principes. Il en fut ainsi à la Conférence précédente (New-Delhi: 1968). D'où la déception, l'amertume, et pour certains la colère, des pays du tiers-monde qui étaient venus là avec un dossier bien préparé et attendaient une vraie négociation.

D'où l'importance du rendez-vous de Santiago. Au-delà des questions économiques qui y seront débattues, et à travers précisément la manière dont progressera ou non le débat, sa singification est profondément politique, soulignent plusieurs commentateurs. Oui ou non le dialogue entre pays riches et pays pauvres est-il possible à l'intérieur d'une structure permanente de négociation, ou bien faut-il se laisser acculer à une situation de crise (exemple: le pétrole) pour qu'il s'engage ? Oui ou non les pays industrialisés — ceux de l'Ouest, mais autant ceux de l'Est — reconnaissent-ils les pays en voie de développement comme des interlocuteurs valables, comme des partenaires en vue d'organiser l'économie internationale, ou font-ils simplement semblant, le temps d'une conférence, pour n'en faire ensuite qu'à leur guise ? se demande fort judicieusement Philippe Farine, dans le dernier numéro de "Panorama aujourd'hui".

Beaucoup d'autres questions seront au coeur des débats: comment réagiront les pays développés lorsque les pays du tiers-monde leur demanderont quand et comment ils entendent honorer l'engagement pris à New Delhi et non tenu concernant le financement de l'aide (1% du produit national brut)? Y aura-t-il progrès dans ce secteur essentiel que représentent le soutien des cours des matières premières et l'organisation des marchés ? Quel accueil sera-t-il fait à la demande des pays en voie de développement de participer pleinement à toute discussions sur la réforme du système monétaire international ? Quelle attitude enfin devant l'affirmation par les pays du tiers-monde du "droit souverain" de tout pays à disposer librement de ses ressources naturelles ? Quelques points tests ... parmi d'autres !

Du 27 octobre au 5 novembre dernier, les représentants de 93 pays du tiers-monde ont soigneusement préparé à Lima le rendez-vous de Santiago. Ils étaient extrêmement divers, non seulement géopraphiquement, mais politiquement, idéologiquement, culturellement. Et cependant ils ont pu définir des objectifs communs. Ils viennent à Santiago, malgré la déception de New Delhi, pour engager une vraie négociation. "Il serait grave pour l'avenir de la paix qu'ils se heurtent une nouvelle fois à un mur", conclut Philippe Farine.

"Boycott 50"

"Boycoter, c'est refuser de participer à enrichir des compagnies multinationales (Labatt-Jonleb-Brascan) qui contribuent à l'exploitation des travailleurs directement ou par des pressions sur un gouvernement, mais avant tout c'est poser un geste, et c'est dans la gratuité de ce geste qu'on trouve l'étape al plus difficile à franchir: commencer le combat pour la solidarité internationale".

C'est en ces termes que **Lise Blouin**, une jeune travailleuse de Charlesbourg, décrit dans le dernier numéro de la revue diocésaine "Pastorale-Québec", une action menée par tout un groupe de jeunes travailleurs de Québec et des environs en collaboration avec la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC).

Il faut rappeler ici que ces jeunes ont été vivement interpellés, entre autres, par le témoignage de quelques torturés du Brésil. Lise reconnait que cette initiative a une approche un peu, beaucoup axée sur le côté sentiment de l'affaire — tortures, répression, etc... — mais on veut surtout par ce biais, écrit-elle, "amener les travailleurs à se poser des questions sur des situations vécues ici, chez nous, ou ailleurs au Brésil".

En bref...

... ● Le Secrétaire général de l'archevêché a fait part que l'abbé **Marc Leclerc**, jusqu'ici vicaire à la paroisse Sainte-Geneviève, de Ste-Foy, a été nommé curé à cete même paroisse. D'autre part, l'abbé **Lucien Noreau**, prêté jusqu'ici au diocèse d'Ottawa, a été prêté au diocèse de la Martinique.

● Le nombre des **diacres permanents** dans l'Eglise catholique s'élève actuellement à 432. On s'attend bientôt à ce qu'il atteigne le chiffre de 2,000. Rappelons que le diocèse de Québec doit ordonner ses premiers diacres permanents d'ici quelques semaines, ceci étant dans la ligne de la restauration du diaconat accomplie par Vatican II. ■

Trottier s'en prend à la Conférence des municipalités de la région

Le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Armand Trottier s'en est pris hier, à la Conférence des municipalités de la région, qu'il accuse d'illogisme. Ce dernier a en effet exprimé l'avis que le groupement, tout en poursuivant à peu près les mêmes buts que la CUQ, critique celle-ci. Les raisons qu'ils émettent pour la fondation de la Conférence, a-t-il poursuivi, concernent, dans la majorité des cas les pouvoirs que détient déjà la Communauté urbaine.

M. Trottier est d'avis que les membres de la Conférence discutent de pouvoirs déjà détenus par la CUQ, bien que les maires en fassent partie. S'il y a un manque de communications entre eux, a-t-il ajouté, et qu'ils ne sont pas contents du rôle de leurs maires à la Communauté urbaine, ils n'ont qu'à se faire élire aux prochaines élections municipales.

"On dit que la Communauté urbaine coûte cher, et les dépenses de la Conférence des municipalités doivent être réparties entre elles: c'est paradoxal".

Interrogé s'il comptait assister à une prochaine assemblée de la Conférence, M. Trottier a révélé: "Si c'est à titre de conseiller de la ville de Québec, je ne vois pas ce que j'irais y faire, puisque la Communauté urbaine existe déjà, et si c'est à titre de président de la CUQ, je ne vois pas non plus pourquoi je répondrais à l'invitation, sinon pour expliquer ce qu'on fait déjà la Communauté urbaine". ■

Les syndiqués du Pavillon St-Dominique ont repris le piquetage

Les 27 employés syndiqués du Pavillon St-Dominique, de Québec, ont repris leur piquetage devant cette institution à la suite d'une ordonnance émise en ce sens par le juge Jean-Jacques Bédard de la Cour supérieure, le même jour.

On se souvient qu'une injonction provisoire avait été émise le 28 mars dernier par le juge Georges Pelletier qui interdisait aux employés de dresser des lignes de piquetage et de flâner dans le voisinage du foyer des vieillards.

Il appert que les faits invoqués par le procureur de la Corporation des Dominicaines pour obtenir l'interdiction de tout piquetage se sont avérés hors de proportion avec la réalité.

Ainsi, poursuit le syndicat, "on prétendait qu'un paralytique de 83 ans aurait été empêché de prendre un taxi pour se rendre chez son médecin, alors que de nombreux témoins ont vu le vieillard se rendre lui-même jusqu'à la voie publique attendre le taxi qui était en retard".

Conciliation et grève

Le syndicat des employés du Pavillon St-Dominique (CSN), après avoir demandé la conciliation du ministère du Travail le 6 mars dernier, avait présenté le 13 mars des contre-propositions salariales dans le but d'éviter la grève. Or, précise-t-on, "la partie patronale n'a même pas daigné y répondre. C'est pourquoi, six jours plus tard, le syndicat déclenchait la grève".

La demande syndicale se basait sur la moyenne généralement observée dans les foyers subventionnés moins un différ pour la période du 1er janvier rentiel variant de $8.00 à $10.00 1971 jusqu'au 1er juillet 1972 pour les deux autres années. Le syndicat réclamait donc une augmentation moyenne de 8%. Les employés étaient de plus disposés à voir s'allonger leurs heures de travail de 38 3-4 heures à 40 heures.

Ainsi, pour les préposés à actuellement $60.00 par semaine, l'entretien ménager qui gagnent la proposition syndicale représentait un salaire de $90.00 par semaine pour 40 heures de travail alors que dans les foyers subventionnés par le ministère gorie d'employés gagne présendes Affaires sociales, cette catétement $92.00 pour 34 3-4 heures de travail.

Quant à la partie patronale ses offres se résument à une augmentation moyenne de $5.00 annuellement sans rétroactivité.

Méthodes duvaliéristes

Aux yeux du syndicat, "les méthodes employées par les Dominicaines pour faire fléchir les employés s'inspirent des méthodes de Papa Doc où le chantage, la pitié et les mises à pied se côtoient".

Les représentants syndicaux ajoutent que "en 1968, alors que les employés obtenaient une première accréditation syndicale, la corporation des Dominicaines parvenaient, après une négociation de dix mois, à obtenir la désaccrétitation du syndicat. Pour atteindre ce but, la corporation avait mis sur pied un certain nombre d'employés et avait invité la majorité des employés à démissionner du syndicat".

"Malgré ces entatives d'intimidation, le syndicat des employés du Pavillon Saint-Dominique s'est reconstitué et il obtenait une accréditation officielle le 1er janvier 1971. Le président, M. Télesphore Ferland, déclarait à ce sujet qu'ils étaient prêts à aller jusqu'au bout".

Il a de plus signalé que la corporation des Dominicaines visait avant tout les profits en louant des appartements au taux de $200.00 à $600.00 par mois.

Notons enfin, que les 27 employés ont obtenu l'appui moral du conseil central de Québec (CSN) puis a, lors de sa dernière réunion, lancé un appel aux syndicats de la région pour venir en aide aux grévistes. ■

Déménagez-vous ce printemps

Si ... nous faire parvenir le coupon ci-dessous

ANCIENNE ADRESSE :

M. .....

ADRESSE .....

(P. No : .....) .....

NOUVELLE ADRESSE :

ADRESSE .....

(P. No : .....) .....

pour le 1972

Veuillez adresser comme suit :

l'Action-Québec

Service du Tirage, C.P. 1727, QUEBEC 2. Qué.

UNE PHOTO
publiée dans l'Action-Québec
VOUS INTERESSE ?
Vous pouvez vous la procurer à coût modique, pourvu que cette photo porte l'identification "L'Action-Québec"
MIRE & PHOTO ENR.
Tél. : 523-4810
entre 8h.30 et 11h.00 a.m. et 2h.00 et 4h.00 p.m.



Commentaires et insolences de...

PIERRE VILLEMURE

Enfin, voici venir la fin de semaine. Elle a été fertile en émotions diverses pour votre non-humble serviteur. Elle l'a sans doute été également pour beaucoup de monde. A tout événement, je remercie la foule de lecteurs qui ont eu la gentillesse de m'écrire à l'occasion de Pâques, et de me témoigner de façon tangible, par lettre ou autrement, leur appréciation pour le modeste travail que j'exécute, depuis plusieurs mois, pour la plus grande gloire de l'ACTION-QUEBEC.

$ $ $

'Le monde est bien effrayant ! Madame Chose, ça peut bien aller mal dans le monde ! C'est sans doute la réflexion que se feront les âmes tendres en prenant connaissance d'un communiqué de l'Agence France Presse, qui rapporte qu'une vingtaine de jeunes homosexuels italien, belges et britanniques ont manifesté, mercredi, devant le casino de la station balnéaire de San Remo où s'ouvrait le premier congrès international de sexologie. (C'est bien terrible, Madame Unetelle, comme le monde s'en vient vicieux!) A l'entrée des congressiste, dont les travaux seront consacrés aux "déviations de la sexualité humaine", les manifestants ont scandé des slogans tels que : "non à la répression". Ils ont également distribué des tracts qualifiant la tenue du congrès de 'scandale médico-professionnel et politique sans précédent". (Madame Machin, la fin du monde s'en vient à grand pas: le monde commence à dire ce qu'il pense sans se gêner !)

$ $ $

La Côte d'Abraham est une des artères les plus vénérables de la Vieille Capitale. Les rares commerces qui y sont établis sont tous centenaires, et ils sont nichés dans d'anciennes maisons hantées par des fantômes bienveillants. Vous plairait-il de rencontrer l'un de ces fantômes, un esprit des plus sympathiques qui, loin de vous effrayer, vous fera apprécier l'hospitalité québécoise à son meilleur. Le fantôme en chef s'appelle SUZANNE TESSIER, qui se trouve à être propriétaire de cet établissement féérique. Vous ne pourrez pénétrer dans cette tabagie enchantée sans être pris sous le charme irrésistible de la maîtresse de céans.

$ $ $

WERNER F. RUSS est un authentique Prussien, de cette race de travailleurs tenaces qui se sont signalés par leur efficacité et leur esprit d'entreprise dans tous les domaines. Werner est aujourd'hui représentant de la maison (forcez-vous un peu les méninges pour comprendre l'allemand) BAYERISCHE MOTOREN WERKE; autrement dit, la Cie B.M.W., qui produit les meilleures voitures au monde. (C'est du moins ce que disent les Allemands. Et tous ceux qui s'y connaissent vraiment seront du même avis.)

$ $ $

La semaine dernière, chers lecteurs, je me suis tué à vous donner une page presque complète de cette chronique. Cette fin de semaine-ci, je n'ai ni la patience, ni le désir, ni surtout l'espace voulu pour en faire autant. Ayez donc la bonté de vous contenter de ceci pour le moment. Je vous reviendrai plus vigoureux, plus fringant, plus abondant la semaine prochaine. D'ici là, bonne fin de semaine à tous, et le Paradis à la fin de vos jours. Avant de vous quitter, cependant, permettez-moi de vous dire que j'ai écrit aujourd'hui même ma mille cinquantième lettre en réponse aux lecteurs depuis le début. J'ose espérer que vous saurez apprécier ma bonne volonté à répondre à vos multiples demandes, à vos suggestions et à vos messages d'appréciation. Aujourd'hui, j'ai acquis, d'une façon indéniable, la certitude que vous êtes tous avec moi. Bonne fin de semaine.



Il n'a pas l'air heureux... ■
(Photo l'Action-Québec, par Jacques Du Fresne) ■

D'après Yvon Charbonneau

La sécurité d'emploi et les demandes salariales constitue le "ciment" du Front commun

Plus de 800 militants du secteur public et parapublic de la région de Sherbrooke ont répondu hier à l'appel du Front commun et se sont rendus au Centre culturel de l'université de Sherbrooke pour entendre les présidents de la FTQ, de la CEQ et de la CSN.

Plus de 600 travailleurs à Trois-Rivières et environ 2,000 à Québec avaient assisté au rapport des 21 jours de négociation.

Le président de la CSN, qui a abordé la question des salaires, a dénoncé l'attitude du gouvernement, qui, alors qu'il négociait avec 5,000 médecins, il y a un an et demi, avait réussi à trouver vingt millions de dollars supplémentaires pour satisfaire leurs demandes. Cette fois-ci, a-t-il souligné, le gouvernement négocie avec 210,000 personnes et il n'a réussi à trouver que trois millions cinq cent mille dollars à ajouter à ses offres initiales.

M. Pepin a par ailleurs expliqué aux militants syndicaux présents le sens de la contre-proposition syndicale sur les salaires déposée au début de la semaine à la table de négociation.

Le président de la CEQ, pour sa part, a déclaré que la sécurité d'emploi et les demandes salariales constituaient le ciment du Front commun.

"Le gouvernement est sans doute à la veille de lancer aux yeux du public des affirmations à l'effet qu'il est prêt à faire des offres de recyclage et à donner des paies de séparation en cas de perte d'emploi. C'est camoufler le problème. Ce que nous voulons véritablement, a affirmé avec vigueur M. Charbonneau, c'est une véritable politique de priorité d'emploi qui puisse être appliquée dans les faits".

Quant à la tournée que les trois dirigeants syndicaux ont entreprise M. Charbonneau l'a qualifiée "d'exercice concret et quotidien de la démocratie syndicale".

C'est devant le refus du gouvernement de modifier de façon substantielle, ces propositions relatives au salaire et à la sécurité d'emploi que le Front commun a décidé de suspendre les négociations à la table centrale pour aller faire rapport aux membres dans les régions, a indiqué le président de la FTQ M. Louis Laberge. Ce dernier a décrit aux quelque 800 militants rassemblés à Sherbrooke, l'atmosphère qui a prévalu à la table centrale durant les 21 jours de négociation.

Aujourd'hui, les trois présidents se rendront à St-Jérôme, Hull et Rouyn. Dimanche, ils seront à Chicoutimi, Hauterive et Matane. ■



Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Un employeur de Ste-Foy recherche deux apprentis débosseleurs ayant suivi un cours. Expérience non nécessaire. Tél.: 694-4792.

Un employeur de Québec (haute-ville) recherche un technicien, homme ou femme, diplômé en radiologie, pour un travail à temps partiel, après-midi seulement, 5 jours par semaine à $100.00. La durée est de 4 mois commençant le 20 mai avec possibilité de permanence. Tél.: 694-3491.

Un jeune homme possédant de l'expérience en débosselage et intéressé à faire le polissage de l'acier inoxidable. Tél.: 694-3069.

Un apprenti en mécanique générale d'automobile. Doit avoir une connaissance de base en mecanique. Tél.: 694-3069.

CHEZ LES FEMMES

Des sténos-dactylos avec ou sans expérience pour emploi Immédiat. Tél.: 694-3499.

Une dame-barbier demandée pour un salon de Québec. Salaire selon le décret. Tél.: 694-3150.

Opératrices de poinçonneuses, de préférence avec expérience sur machine Selectric. Poste temporaire à Québec. Tél.: 694-3324.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration

dans le Québec métropolitain.

OFFRES D'EMPLOI

A l'occasion de l'ouverture d'un bureau à Québec le 1er mai, nous recherchons les services de personnes qualifiées à remplir les postes suivants :

COMPTABLES AGREES

ayant plus de cinq ans d'expérience en vérification publique avec ou sans clientèle.

COMPTABLES AGREES

ayant moins de cinq ans d'expérience en vérification publique.

ETUDIANTS STAGIAIRES

avec expérience dans un bureau de comptables agréés.

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 avril 1972 à :

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIES
Comptables Agréés,
45, Trans-Canada Ouest,
Lévis, Cté Lévis, Qué.



Les touristes ont déjà commencé à envahir les Plaines d'Abraham, célèbres par ... leur beauté naturelle et l'air frais qu'on peut y respirer. Ces derniers, tout comme les moineaux, sont habituellement un signe irréfutable que les chauds rayons de soleil ne tarderont pas à se montrer quotidiennement. (Photo l'Action-Québec, par Richard Cloutier). ■

Les malades dans nos hôpitaux

"Demain ou après-demain, s'il y a grève, pourrons-nous leur prodiguer les soins qu'ils attendent de nous ?"

— Juge Trahan

MONTREAL (PC) — Le juge Jacques Trahan, président du conseil d'administration de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, vient de faire parvenir un télégramme au ministre des Affaires sociales, sollicitant une rencontre immédiate. Le but de la rencontre est de discuter de la situation dans les hôpitaux du Québec.

A l'issue d'une réunion du conseil tenue à Montréal aujourd'hui, le juge Trahan a déclaré : "Nous sommes prêts à soigner les malades. Mais demain, ou après demain, s'il y a grève, pourrons-nous leur prodiguer les soins qu'ils attendent de nous ? Est-ce que les représentants du front commun syndical permettront l'accès libre à nos institutions ? Tout indique que non, car déjà il est acquis, après des jours et des jours de négociations au niveau des services essentiels de certains hôpitaux, que nos vis-à-vis syndicaux attachent plus ou moins d'importance au bien-être des malades".

Le front commun s'est aventuré sur le terrain politique. Or, la responsabilité des hôpitaux, c'est le malade et ce dernier doit cesser d'être l'enjeu des initiatives prises par le front, estime le président de l'AHPQ.

"La population a le droit de savoir que les hôpitaux poursuivent activement les négociations en vue du règlement du conflit et ne désirent actuellement qu'une chose : recevoir et soigner sans plus tarder les malades de toutes les régions et localités du Québec. Cependant, pour en arriver là, il faut restaurer la confiance, d'abord des malades, puis de leurs familles, et, enfin, de toute notre société. Il n'est pas juste, ni honnête, de porter préjudice à la santé publique. Il n'est pas juste, ni honnête non plus, que les contribuables, face au xinstitutions à moitié vides, aient à défrayer des salaires pour du travail inexistant ou accompli seulement en partie. C'est cette conviction profonde qui nous pousse à rencontrer le ministre pour lui faire part de tous les torts causés à une partie importante de notre population, les malades", de conclure M. Trahan. ■

COMMIS
PRIX de REVIENT

Homme ou femme avec expérience de travail de bureau. Scolarité de 12e année ou son équivalent. Poste permanent actuellement ouvert au candidat sérieux et stable. Pour entrevue, communiquez avec

M. Maurice Lemieux
529-5741
Québec

Le secrétaire-trésorier de la CSN et sa famille ont fait l'objet de menaces depuis le 29 février

MONTREAL (PC) — Le secrétaire - trésorier de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jacques Dion, affirme que lui-même et sa famille ont fait l'objet de menaces depuis le 29 février, alors que débutait une enquête sur les présumés détournements de fonds effectués par d'anciens camionneurs de G. Lapalme à même les fonds de la centrale.

M. Dion a fait cette remarque, à l'issue d'une séance de l'enquête qui a dégénéré en violentes discussions entre lui-même, l'avocat de la CSN, M. Bernard Lesage et un groupe d'anciens camionneurs de Lapalme.

Sans donner d'indication sur la source de ces menaces, M. Dion a déclaré qu'il avait acheté un chien pour protéger sa famille pendant ses absences.

L'enquête porte sur les accusations portées contre le syndicat des camionneurs de Lapalme qui se serait approprié une somme de plus de $50.000.

Environ 450 camionneurs à l'emploi de G. Lapalme ont perdu leur emploi, le 31 mars 1970, quand leur employeur n'a pas demandé à renouveler son contrat exclusif de distribution postale dans l'île de Montréal.

Le gouvernement fédéral s'est chargé de la distribution et a offert aux gars de Lapalme et les intégrer dans la fonction publique. Ces derniers ont refusé en apprenant qu'ils ne seraient plus affiliés à la CSN.

Sept anciens camionneurs, maintenant à l'emploi du fédéral, ont déclaré jeudi à l'enquête qu'ils avaient cessé de recueillir leur chèque hebdomadaire de $65 en quittant le syndicat, avant le 7 juillet 1971.

M. Lesage a produit des documents montrant que quelqu'un avait recueilli les chèques entre le 27 juillet et le 7 décembre 1971, en donnant la signature des bénéficiaires.

La CSN affirme également que les camionneurs auraient demandé et obtenu une somme de $425 par jour pour financer quatre voyages à Ottawa qui n'ont jamais été faits.

L'enquête reprend ses travaux mardi. ■

Procès de Jacques Rose

MONTREAL (PC) — Les spécimens de cheveux humains retrouvés dans la maison de St-Hubert, où Pierre Laporte avait été tenu captif et identifiés comme ceux de Jacques Rose auraient pu être ceux de n'importe qui, a déclaré vendredi un témoin au procès de Rose.

M. Pierre Boulanger, chimiste à la Sûreté du Québec, témoignait au procès pour enlèvement de Jacques Rose.

Répondant aux questions de l'avocat de la défense, Me Robert Lemieux, M. Boulanger a précisé qu'il était possible que deux personnes, un frère et une soeur par exemple, aient le même type de cheveux.

Des cheveux ont été retrouvés dans plusieurs pièces de la maison de St-Hubert ainsi qu'à l'intérieur d'une tuque de laine bleue trouvée dans la maison. ■

côté enseignes

un point c'est tout!

Côté Enseignes Limitée
1360, PROVINCIALE
QUÉBEC 8, (418) 683-4485
A travers la Belle Province

Persuadés qu'une élection générale aura lieu en juin les créditistes fédéraux s'organisent massivement

Par André Bellemare

Ottawa (P.C.) — Le Crédit social du Canada, convaincu que le premier ministre Trudeau déclenchera des élections générales pour la fin du mois de juin, redoublera d'ardeur dans les prochaines semaines pour mettre au point son organisation et choisir ses candidats.

Son chef, M. Réal Caouette, entreprendra également une tournée qui le conduira dans plusieurs provinces afin de galvaniser ses troupes en vue de cette bataille électorale imminente pour les dirigeants créditistes.

Tel est l'essentiel d'une rencontre du président national du parti, M. Gilbert Rondeau, député de Shefford aux Communes, avec la presse, hier à Ottawa.

Tout comme le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, M. Rondeau met fortement en doute la sincérité du chef du gouvernement qui a laissé entendre, la semaine dernière, qu'il ne songeait nullement à appeler les Canadiens aux urnes au mois de juin, pour l'instant.

M. Trudeau avait annoncé en même temps la tenue d'élections complémentaires, le 16 octobre, dans les comtés de York-ouest et Bonavista - Trinity - Conception, Terre-Neuve.

Jeudi, à Québec, M. Stanfield a déclaré qu'il fallait considérer cette déclaration du premier ministre "avec un grain de sel" et envisager plutôt un scrutin hâtif.

Programme créditiste

Le parti de M. Caouette doit rendre public, d'ici à quelques jours son programme électoral lors de la réunion du Conseil provincial, section Québec, les 22 et 23 avril.

L'exécutif national a donné l'ordre aux organisations locales de mettre en branle les préparatifs en vue de la campagne électorale qui devrait débuter au commencement du mois de mai, selon M. Rondeau.

Ce dernier a précisé que le parti aura choisi la plupart de ses candidats, d'ici la fin du mois, dans les provinces de l'Ouest, de Québec et des Maritimes.

Quant à l'Ontario, il y a "un petit problème" à régler et M. Rondeau prétend le résoudre bientôt en reconnaissant un seul exécutif représentant le Crédit social canadien.

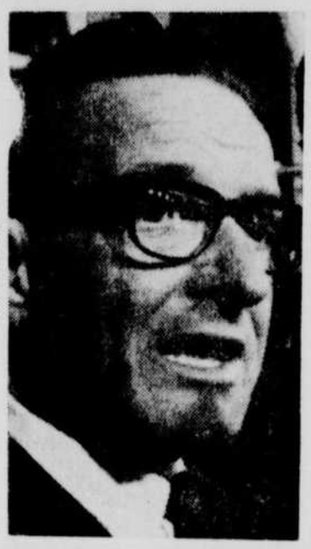
Depuis la fin de semaine dernière, deux factions se réclament du parti national, celle dirigée par le Dr James McGillivray, et l'autre formée d'un groupe de membres de la Edmund Burke Society, organisme d'extrême-droite.

M. Rondeau n'a voulu formuler aucun commentaire sur le litige, se contentant de signaler qu'il ne s'agit que "d'un problème mineur" devant être résolu après avoir rencontré les principaux intéressés.

Stratégie

Le président du parti a souligné, par ailleurs, que la stratégie électorale allait être modifiée au cours de la prochaine campagne et que le Crédit social misera particulièrement sur la télévision pour faire passer ses messages et rejoindre les électeurs.

M. Rondeau a précisé que le parti entend consacrer le minimum de $500,000 pour



les émissions de télévision.

A ce propos, il a ajouté qu'une série de causeries a été inaugurée, hier soir, sur les ondes du poste de télévision de Moncton, et de l'Ile-du-Prince-Edouard et d'une partie de la Nouvelle-Ecosse.

A compter de la semaine prochaine, une émission identique prendra l'antenne de CJON, à Saint-Jean, Terre-Neuve.

L'un des principaux chevaux de bataille créditistes portera sur "l'économie d'abord" et les candidats tâcheront de convaincre le plus de gens possible que le Crédit social possède la meilleure solution économique.

D'ici la fin du mois, M. Caouette participera à plusieurs conventions de comtés en Colombie-Britannique, du 26 au 28 avril, en Alberta, en Saskatchewan, du 29 avril au 1er mai, au Manitoba, le 25 avril, en Nouvelle-Ecosse, au Québec et en Ontario.

Organisation

Au sujet de l'organisation de la campagne électorale, M. Rondeau a dit qu'elle sera assurée par les exécutifs locaux de chacune des provinces et non soumise à l'autorité ou la coordination d'un organisateur national.

Il a ajouté que le parti croit à la décentralisation et qu'il laisse aux militants de chaque province le soin de faire fonctionner la machine.

Les dirigeants créditistes estiment toujours qu'ils feront élire au moins 35 députés seulement au Québec.

Ils ont l'intention de présenter quelque 200 candidats au niveau du pays.

En somme, le parti veut revenir à la formule de 1962 où, grâce en bonne partie à la télévision, il a réussi à remporter la victoire dans 26 comtés du Québec, a dit encore M. Rondeau. ■

Nouveau-Brunswick et Manitoba

Débats sur le favoritisme politique et l'autorité du président de l'assemblée

Par la PRESSE CANADIENNE

Cinq législateurs siégeaient hier et, pour deux d'entre elles, soit celles du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, les débats ont porté sur le favoritisme politique et l'autorité du président de l'assemblée.

A Fredericton, l'Opposition par la voix du député libéral de Westmoreland, M. W. W. Meldrum, a demandé une enquête publique sur l'octroi d'un contrat de la Régie provinciale des alcools à la compagnie McMinnimans's Transfer Ltd., d'Oromocto.

Les libéraux ont qualifié le contrat de favoritisme politique d'une valeur de $1 million et de vol des fonds publics pour le bénéfice du Parti conservateur et de ses amis.

Le critique financier libéral, M. H. H. Williamson, député de Bathurst, a souligné que les coûts exigés par McMinniman pour le transport des alcools étaient de 100 pour cent plus élevés que ceux soumis par une autre compagnie de transport.

Avortement et budget

A Winnipeg, des députés ont vainement tenté de mettre en doute l'autorité du président de la Chambre, M. Peter Fox, à deux reprises, et un ancien ministre, M. Joe Borowski, a finalement quitté la salle des délibérations en colère.

M. Borowski a de nouveau posé une série de questions sur l'avortement. L'ancien ministre de la Voirie avait déjà quitté le cabinet, l'automne dernier, parce que mécontent de la position du gouvernement sur l'avortement et la censure.

Cette fois, il a demandé au premier ministre, M. Ed Schreyer si son gouvernement néo-démocrate se proposait d'imposer l'option morale du gouvernement aux hôpitaux en obligeant même ceux qui n'étaient pas intéressés à tenir des cliniques d'avortements. Le président a jugé la question ambiguë et sa décision a été approuvé par un vote non-partisan de l'assemblée.

M. Borowski a quitté les lieux. Plus tard, des griefs du groupe conservateurs ont été accueillis par des vétos, et de nouveau le président a reçu l'appui de la majorité de l'assemblée.

De plus, le ministre des Finances, M. Paul Cherniack, a déposé le budget 1972-73, qui dévoile en particulier l'intention du gouvernement de transférer le financement de l'éducation à même le revenu provincial général au lieu de la limiter à des taxes foncières.

Ce changement sera possible avec un abattement de l'impôt en vigueur dès le printemps.

Le gouvernement a par ailleurs annoncé des taxes plus élgevées sur les alcools et les cigarettes ainsi qu'une nouvelle taxe sur la machinerie de production et les droits miniers. En tout et partout, il prévoit un léger déficit pour l'exercice financier.

Election et royalties

A Toronto, le premier ministre ontarien, M. William Davis a exprimé son mécontentement à l'égard des travaux d'un comité de la législature faisant enquête sur la commission des accidents de travail.

Le chef du Parti libéral, M. Robert Nixon, avait déclaré que les auditions étaient une dérision. M. Davis a répondu qu'il aurait une déclaration à faire à ce sujet, lundi.

L'Opposition a demandé une telle enquête à la suite de la découverte de supposés faux documents et fausses déclarations, dont a été informé le comité mercredi.

A Regina, un député néo-démocrate, M. Art Thibault représentant du comté de Melfort-Kinistino, a suggéré que le gouvernement provincial NPD établisse une date fixe pour la tenue d'une élection, tous les quatre ans, de manière à ce que chacun sache à quoi s'en tenir et se prépare en conséquence.

A Edmonton, le premier ministre conservateur Peter Lougheed a dit que son gouvernement allait esayer d'en arriver à une décision sur toute hausse des royalties sur les exploitations de pétrole et de gaz naturel, d'ici la fin de juillet, soit à la suite d'une série d'audiences publiques qui doivent débuter à la mi-mai.

L'accord actuel signé il y a 10 ans, et imposant des royalties pouvant atteindre jusqu'à 16 2-3 pour cent de la production du pétrole brut et du gaz naturel, devient caduc le 31 mars. ■

Le chèque de $10.00 de votre vieille tante vaut maintenant moins de $9.94

Par JAMES NELSON

OTTAWA (PC) — Avez-vous reçu un chèque de $10 de votre vieille tante riche à l'occasion de Noël ?

Si vous avez encore ce chèque il vaut maintenant moins de $9.94 par suite du taux d'inflation.

Les prix à la consommation ont monté de près de sept dixièmes d'un pour cent, rapportait vendredi Statistique Canada en présentant les indices de mars. Sur une base de prix établie à 100 en 1961, l'indice s'élevait à 137.4 le mois dernier, au regard de 173.3 en février et à 136.3 en décembre.

L'augmentation de l'indice des prix à la consommation a pu être maintenue le mois dernier à un dixième d'un pour cent à cause des baisses de prix de certains aliments, comme les oeufs et les légumes, mais les prix de l'essence et du carburant ont en revanche fait grimper l'indice dans d'autres secteurs.

L'indice mesures les fluctuations de prix observées à chaque mois dans plus de 300 sortes de biens et services qui constituent la majeure partie des budgets familiaux.

Si le rythme de hausse observé au cours du premier trimestre de 1972 devait se maintenir pendant le reste de l'année, 1972 serait une année d'inflation relativement modeste.

Facteurs saisonniers

Toutefois, les prix ne suivent pas un rythme stable à cause des facteurs saisonniers comme la baisse des coûts de l'alimentation à l'automne quand il y a abondance de produits agricoles frais, ou la hausse de prix qui accompagne les approches de Noël.

D'autres facteurs influencent également le tableau des prix. Statistique Canada notait vendredi que le prix des plaques d'immatriculation avait monté le mois dernier au Manitoba et en Alberta et que les prix de certains médicaments avaient baissé en Colombie-britannique à cause de l'abolition de la taxe provinciale.

Si le taux actuel de hausse des prix se maintenait pendant le reste de l'année, le taux d'inflation pour 1972 serait de 2.6 pour cent. Ce pourcentage se rapprocherait de l'objectif préconisé par de nombreux économistes : pas plus de deux pour cent d'inflation par année.

En réalité, les prix à la consommation étaient le mois dernier de 4.6 pour cent plus élevés qu'un an plus tôt. Ce taux marque déjà un ralentissement de la hausse des prix, qui s'établissait à cinq pour cent ou plus l'année dernière. ■

350 délégués attendus au 23e congrès de l'Association canadienne-française de l'Ontario

OTTAWA (PC — Les 350 délégués attendus au 23e congrès annuel de l'Association canadienne — française de l'Ontario, ouvert depuis hier soir à Ottawa auront à décider de la survie de leur mouvement dans sa structure présente.

Par ailleurs, les animateurs socio-culturels de l'organisme se livreront à une autocritique de leur programme susceptible d'intéresser les Franco-ontariens.

Ce sont là les principaux aspects qui retiendront l'attention, semble-t-il, des congressistes venus de tous les coins de l'Ontario français pour évaluer l'efficacité de leur travail et leur condition de minorité dans la plus importante province anglaise du pays.

En ce qui concerne la régie interne du mouvement, les délégués devront choisir un nouveau président parmi trois candidats et deux écoles de pensée.

L'une de celles-ci est dirigée par un représentant médical d'Ottawa, M. Marc Foysy-Desforges, qui se réclame de "la gauche populaire".

Il estime que l'ACFO n'est l'affaire que d'un petit groupe de l'élite coupé des réels besoins de la masse des Franco-ontariens.

M. Foysy-Desforges croit même que ce congrès pourrait être le dernier de l'ACFO dans sa forme actuelle.

Il prêche une redéfinition et une nouvelle structure des cades de l'association car, dit-il, on peut s'attendre qu'en peu de temps ,les francophones réagiront et décideront de liquider tout simplement l'ACFO pour s'organiser sur une base tout à fait différente, axée d'abord et avant tout sur les besoins régionaux.

Pour arriver à une meilleure démocratisation de l'organisation, M. Foysy-Desforges déclare qu'il faudrait dissoudre l'ACFO et mettre sur pied un organisme indépendant de toute autre association provinciale pour la poursuite du programme d'animation.

M. Foysy-Desforges fera la lute à MM. Lucien Bradet, 30 ans, adjoint spécial au ministre des Communications, M. Robert Stanbury, et Omer Deslauriers, principal de l'école secondaire Champlain d'Ottawa.

Plus de 140,000 étudiants ont obtenu un emploi l'été dernier

Ottawa (P.C.) — Quelque 142,195 étudiants ont obtenu un emploi, l'été dernier, grâce aux centres de main-d'oeuvre du Canada, et à ceux des campus universitaires.

Ce chiffre représente une augmentation de 38 pour cent par rapport à l'année 1970.

De ce nombre, 110,166 étudiants, ou 77 pour cent, ont été employés par l'industrie privée; les autres, soit 32,029 ont été embauchés par les agences et ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Quelque 58,560 étudiants ontariens ont obtenu un emploi par ces centres de main-d'oeuvre; 33,560 au Québec. 12,313 en Colombie-Britannique, 17,006 dans la région de l'Atlantique et 28,810 dans les Prairies ■

A travers le pays

La peine capitale

WINNIPEG (PC) — Elu par acclamation candidat à la prochaine élection fédérale, M. Joseph Guay, député libéral de Saint-Boniface, a déclaré mercredi qu'il ne désavouait qu'une seule politique du gouvernement d'Ottawa : l'abolition de la peine capitale.

"Le temps est venu pour les juges de décider que quelqu'un doit être pendu jusqu'à ce qu'il soit mort, mort, mort, et que ce soit fini", a ajouté le député devant l'Association libérale de Saint-Boniface.

Industrie des oeufs

TORONTO (PC) — Une commission d'enquête chargée d'étudier l'industrie des oeufs en Ontario a recommandé que la Commission ontarienne de commercialisation des producteurs d'oeufs et de poulets crée aussitôt que possible un programme de mise en marché sans consulter les producteurs.

Le ministre de l'Agriculture, M. William Stewart, a présenté vendredi à l'Assemblée législative le rapport de la commission présidée par le juge James R.W. Ross.

Le juge Ross recommande que les contingentements soient basés sur les récentes ventes d'oeufs et sur la capacité des installations telle qu'était au 19 septembre dernier.

"A Delicate Balance"

TORONTO (PC) — Le groupe Eastside Players, de Toronto, a remporté les honneurs du premier concours itinérant organisé au Festival d'art dramatique du Centre de l'Ontario, avec la présentation de la pièce d'Edward Albee "A Delicate Balance".

Des membres de la troupe ont également gagné des prix individuels pour la mise en scène, ainsi que l'interprétation féminine et masculine.

Le logement

OTTAWA (PC) — Si les mises en chantier des logements se maintenaient au même rythme que celui du mois de mars au Canada, cela donnerait 291,00 logements à la fin de l'année comparativement à 301,000 envisagés au mois de février.

En mars, 13,647 habitations ont été commencées,, soit 48 pour cent de plus que le même mois en 1971. Pour l'ensemble du premier trimestre de 1972, le nombre des mises en chantier représente un chiffre annuel hypothétique de 266,800 logements.

Subvention

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vient d'accorder une subvention de $30,340 à l'institut Albert-Prévost de Montréal.

Cette subvention doit permettre au Dr B.M. Murphy, directeur de la recherche à cette institution, de faire une étude sur les soins qu'exigent les malades qui présentent des symptômes de nature psychiatrique.

Trudeau à skis

ALTA LAKE, C.-B. (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau et sa femme Margaret ont passé presque toute la journée de jeudi les pentes du Mont Whistler, qui venait d'être recouvert d'une nouvelle couche de neige et offrait des conditions idéales pour la pratique du ski.

Les Trudeau devaient demeurer dans la région jusqu'à aujourd'ui.

la ville de québec

COURS POUR LES CONDUCTEURS DE CALECHES

La Ville de Québec, en collaboration avec la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, offre une série de cours en information historique et connaissances pratiques sur la ville de Québec à l'intention des conducteurs de calèches (cochers).

Ces cours donneront droit à un certificat de connaissances touristiques de la ville de Québec, qui sera nécessaire pour l'obtention d'un permis de conducteur de calèches (cochers). Ils seront donnés à compter de la semaine du 10 avril 1972, à l'école secondaire Joseph-François-Perrault ,140, Chemin Ste-Foy, les lundis et mercredis soir, a uchoix, de 19h. 15 à 21 h. 55.

Inscription : $6.00 par personne

CAMPUS NOTRE-DAME DE FOY

CAP-ROUGE

(Institution déclarée d'intérêt public)

- Enseignement pour garçons et filles
- Service de pension et de résidence

COURS OFFERTS EN 1972-73

- SECONDAIRE V (sciences-math. et sciences humaines)
- COLLEGIAL (Programme du CEGEP — cours général)

FORMATION DES MAITRES

Nouveau permis d'enseignement (après CEGEP II)

PERFECTIONNEMENT DES MAITRES (TEMPS COMPLET ET TEMPS PARTIEL)

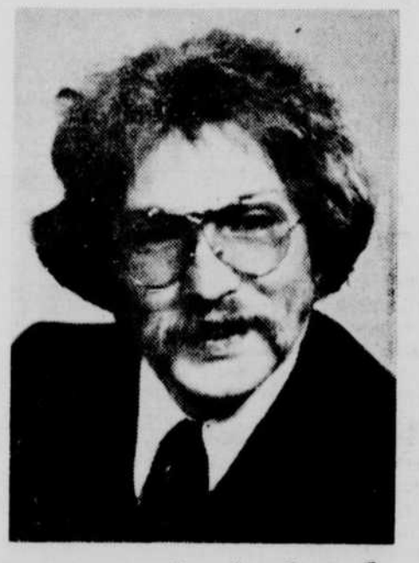
RENSEIGNEMENTS : Le Service de l'admission, Tél. : (418) 656-6713

EXAMENS D'ADMISSION : SEC. V et COLLEGIAL I

26 février — 25 mars et 29 avril 1972

POUR LES COURS D'ETE DE Niveau Collégial et Post Collégial : Pour Renseignements - Tél.: 656-6775

"À vot' bon coeur"



votre émission !

L'animateur numéro un de la radio québécoise

WINSTON MCQUADE

vous accueille

du lundi au vendredi

A VOT' BON COEUR

— Votre rendez-vous avec la fantaisie...

— Et la musique de VOTRE CHOIX !

— Information artistique, avis divers...

A vot' bon coeur... Un "3 à 5" différent

à chrc AM FM

80 A VOTRE RADIO



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

L'affrontement des chiffres

Le Front commun syndical représentant les salariés des secteurs publics et para-publics, s'est retiré de de la table des négociations mercredi soir parce que le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier refusait de se rendre à la table centrale des négociations et parce que, selon la partie syndicale, on ne constatait pas de la part de l'Etat-employeur une volonté claire de modifier substantiellement ses positions.

Certaines informations ont été certainement exagérées en faisant dire à MM. Pepin, Laberge et Charbonneau qu'ils auraient décidé mercredi soir d'entreprendre une vaste tournée d'information des unités syndicales à travers la province, par suite de l'attitude des négociateurs gouvernementaux. On savait depuis mercredi après-midi, pour l'avoir appris de la bouche même de porte-paroles syndicaux, que la tournée des chefs dans la province était déjà bel et bien organisée et devait commencer jeudi matin.

En tout cas, consolons-nous de savoir que les négociations ne sont pas complètement rompues; elles ne sont que suspendues et pourront reprendre dès qu'une partie voudra faire signe à l'autre.

Pour le moment, le grand sujet des négociations porte sur les salaires. A la base du raisonnement de la partie syndicale, on trouve une hypothèse très admissible, soit la nécessité d'assurer aux travailleurs à l'emploi du gouvernement un salaire décent qui leur permette de vivre sans devoir par ailleurs compter sur l'assistance-sociale.

Bien entendu, les 210,000 syndiqués compris dans le Front commun ne sont pas tous dans une situation de misère et les mieux payés sont moins touchés par le principe de base et devront compter sur des rajustements de salaire et des augmentations moins substantielles. Donc, à notre sens, la théorie défendue par la partie syndicale est très valable.

Mais c'est dans les chiffres sur lesquels on se base d'une part pour réclamer un salaire de base de $100. et une augmentation dépassant huit pour cent, et d'autre part, pour n'offrir que des augmentations de 4.8 pour cent. Pris séparément, les raisonnements que posent chaque partie pour en arriver à ses attitudes, semblent tout à fait logiques et inattaquables. On a ses experts, ses économistes, ses techniciens, ses recherchistes, ses appareils électroniques de chaque côté, mais comme les bases de calcul sont différentes, on arrive nécessairement à cet écart de plus de trois pour cent entre les deux positions.

Et en termes monétaires, trois pour cent représentent plusieurs dizaines de millions de dollars. Faudrait il repartir de nouvelles données? Evidemment, il y aurait eu avantage à s'entendre d'abord sur ce point.

Mardi dernier, la partie syndicale a réduit ses exigences monétaires de 8.1 à 7 pour cent d'augmentation et a proposé d'étendre sur trois ans l'ajustement requis pour que le salaire minimum hebdomadaire soit établi à $100. De son côté, le gouvernement acceptait de rémunérer les salaires les moins payés à des niveaux augmentés de 4.9 pour cent à 6.5 pour cent. La marge monétaire qui séparait les deux parties a donc été sensiblement rétrécie mais elle est encore de $150 millions de dollars. La partie syndicale estime que cet écart n'est pas aussi impressionnant qu'on peut le croire à première vue, puisqu'il se répartit sur trois ans, soit environ $50 millions par année. Si l'on tient compte de l'augmentation normale du rendement des impôts, sans qu'il y ait augmentation des taux, la différence peut facilement être absorbée par le gouvernement. La difficulté n'est pas tellement sur ce point bien que cet aspect soit prioritaire dans les discussions.

En effet, il semble que la partie gouvernementale craint surtout l'impact que produirait l'établissement du salaire minimum à $100. sur l'économie provinciale. Dans bien des secteurs de l'entreprise privée, on a déjà atteint ce minimum, mais dans beaucoup d'autres industries, moyennes et petites, les bases sont moins élevées et l'on supporterait difficilement dans bien des cas, une brusque augmentation qui ne manquerait pas de se produire si le gouvernement devrait le premier battre la marche dans ce domaine.

A notre avis, on n'est pas tellement loin de s'entendre et le règlement de ces importantes négociations dépend de la souplesse ou de l'opiniâtreté que manifesteront les parties dans les prochains jours. Il est souhaitable qu'on trouve les compromis nécessaires pour éviter une nouvelle grève. ■



LES CHEVALIERS DE LA TABLE QUI TOURNE EN ROND...

L'opinion du lecteur

La fête des Mères bientôt

L'approche de la fête des Mères provoque, je le sais, dans toutes les familles un grand remue-ménage fait de conciliabules mystérieux et de tendres complots. Les enfants et leur père font pendant quelques jours bande à part pour décider à voix basse quelles surprises ils vont réserver à celle qui est L'AME et l'infatigable MOTEUR de leur vie quotidienne. L'excitation du secret se mêle au grand bonheur de faire plaisir à qui l'on aime, et la maison est soudain tout ensoleillée. C'est une fête qui ne concerne qu'elle, ressère son intimité, la rend plus chaleureuse et plus douce. Les soucis et les difficultés de chaque jour s'y estompent. Une sorte de paix joyeuse y règne un instant sans partage. Du moins est-ce l'image qui s'impose naturellement à tous et à toutes quand revient, au milieu du printemps, cette fête qui parle si joliment à notre coeur.

Mais je ne peux, quant à moi, m'empêcher d'y associer d'autres images. Toutes les femmes qui ont perdu un de leurs enfants, toutes celles qui sont seules et que la vie a cruellement blessées, toutes celles qui sont passées à côté du bonheur, toutes celles à qui la maternité a été refusée, font un triste cortège aux mères heureuses et comblées, qui verront bientôt s'ajouter aux câlineries et aux menus cadeaux de leurs petits, l'affection solide des plus grands, la tendresse sérieuse de leur mari.

Bien sûr, il se faut pas assombrir cette journée consacrée à la joie du foyer. Un proverbe de ma province dit: "On ne met pas de chrysanthèmes devant la crèche de Noël".

Mais la fête des Mères ne serait-elle pas plus riche encore, plus émouvante et plus profonde si, ce jour-là, nous accordions une pensée à toutes les femmes dont cette fête serre un peu le coeur. Il faut y penser beaucoup à celles-là...

Mme Marguerite-M. PAQUET
Sillery, Québec — 6. ■

Opposition au transfert d'écoliers de 12 ans dans une polyvalente

Une requête signée par les parents de près de deux cents familles directement touchées, présentement ou dans l'avenir, par l'instruction de leurs jeunes et le transfert de ceux-ci dès l'âge de douze ans dans une polyvalente, déposée à la Commission scolaire de Saint-François, (de Montmagny, P.Q.) démontre leur opposition à l'application du règlement no 7 sous cette forme.

Le règlement no 7 confirme que le cours élémentaire doit se faire normalement en six ans de scolarité et dès la septième année de son cours, l'élève doit débuter au secondaire qui se donne ou se donnera dans les écoles polyvalentes.

Or les parents estiment que leurs jeunes garçons ou filles de douze ans sont trop jeunes physiquemest, émotionnellement et pédagogiquement pour être assimilés à la vie totalement différente d'une école polyvalente.

Qu'on le veuille ou non, même si on nous assure le contraire, les jeunes deviennent inévitablement des numéros devant le gigantisme de ces écoles et la vie irrégulière qui s'y mène.

L'élève qui est habitué à avoir sa classe, son pupitre, ses enseignants qu'il côtoie régulièrement et continuellement ainsi que son groupe d'amis, se retrouve dans une polyvalente, égaré et comme étranger dans les nombreux locaux qu'il doit fréquenter chaque jour avec de nombreux professeurs. Il n'est pas chez lui, il a l'impression de n'avoir plus rien à lui, sauf son casier. Ses compagnons dans bien des cas varient avec chaque matière.

Les problèmes du transport scolaire ne sont pas négligeables: distance plus ou moins grande, plus de vingt milles par jour; perte de temps dans les autobus quand il n'y a pas aussi perte de bien d'autres valeurs.

Devant ces faits la pétition demande que le premier cycle du cours secondaire soit dispensé dans chaque municipalité afin de permettre à ces jeunes de vieillir, de mûrir, d'être plus aptes et mieux disposés à s'adapter à cette école monstre, qu'est la polyvalente.

Ceci permettrait l'utilisation des locaux des écoles élémentaires qui deviennent disponibles par la diminution des naissances, et décongestionnerait d'autant les écoles secondaires qui voient leur inscription augmenter avec les années où le taux des naissances était plus élevé.

Le personnel enseignant actuel de l'élémentaire est qualifié, la majorité a quinze années de scolarité, avec la compétence et l'expérience, il peut donner l'enseignement du premier cycle du cours secondaire.

Les parents sont conscients que les quelques désavantages pédagogiques seraient largement compensés par une meilleure adaptation de l'élève à ses études, il serait moins désorienté en continuant son apprentissage de la vie dans son milieu.

Pour atteindre ce but, les parents d'une municipalité sont conscients qu'ils ne pourront le faire seuls, il leur faut l'appui massif de tous les parents concernés, de toutes le paroisses et de tous les milieux face aux technocrates du ministère de l'Education, aux administrateurs et responsables de notre Commission scolaire régionale Pascal-Taché ainsi que ceux de la nouvelle Commission scolaire Montmagny - Saint-Paul, personnes qui se veulent au service des élèves et des parents.

Formons ensemble un "FRONT COMMUN", et nous réussirons.

Le Comité des Parents de St-François (de la Rivière du Sud Cté de Montmagny, P.Q.)
30.03.72
cg/G.L.
sec.-trés. de la C.S., C.P. 68, St-François (Montmagny) P.Q. ■

Il faudra revenir aux "SNOW-MOBILES"

La tempête qui s'est abattue sur la région de Québec, les 22 et 23 mars dernier a causé bien des dégâts matériels, mais ce qui est plus grave, des pertes humaines, car elles sont irréparables.

Depuis trois hivers, les Québécois essuient deux ou trois bonnes tempêtes semblables à celles que nos populations ont connues au cours des décennies vingt, trente et quarante. (...)

La motoneige, cette invention moderne, est sûrement appréciable en pareille calamité, mais il y a un véhicule que non seulement on a remisé, mais dont on a cessé la production et c'est le "snow-mobile" ou pour employer un terme plus français l'auto-chenille.

Ce véhicule était vu fréquemment au cours des années '40 et '50. Comme on disait, il n'y avait pas de tempêtes de neige pour immobiliser de tels véhicules. Certains d'entre eux avaient une capacité de douze, dix-huit et vingt-quatre passagers. L'intérieur de ces autos-chenilles était toujours bien chauffé; on avait des banquettes confortables et si le besoin s'en faisait sentir, c'était le véhicule idéal pour transporter un grand malade ou une maman sur le point d'accoucher à l'hôpital.

Si chaque municipalité, si chaque département de la voirie et la voirie provinciale avaient encore de tels véhicules, il y aurait eu bien des chances que les personnes prisonnières dans le défilé d'autos qui a dû être immobilisé pendant une bonne dizaine d'heures sur la route transcanadienne à la hauteur de St-Michel et de St-Vallier, dans le comté de Bellechasse, n'auraient pas compté parmi elles un mort et des handicapés pour le reste de leur vie. L'opération sauvetage aurait été beaucoup plus rapide et surtout plus efficace.

Certains répliqueront peut-être à quoi servira de tels véhicules si on ne s'en sert qu'une ou deux fois par hiver. Ces autos-chenilles étaient construites pour plusieurs années et elles seraient en quelque sorte ce que sont nos pneus de rechange dans le coffre d'un véhicule ou encore d'un extincteur dans une maison ou un édifice public. On ne s'en sert pas tous les jours, mais on l'apprécie quand on en a besoin et que ces appareils ou accessoires sont disponibles.

Cette suggestion des "snow-mobiles" ou autos-chenilles est apportée tout simplement dans un but humanitaire, celui de contribuer à sauver des vies humaines. Nous ne sommes pas à l'abri d'autres tempêtes de neige, cette année en tout cas, sûrement dans l'avenir.

P. Fournier,
3, du Manoir,
Lévis, Québec. ■

S.V.P., objectivité et sérénité en tout

* Lettre à Mademoiselle
Rose-M. Hamelin
Mademoiselle,

Dans l'Action-Québec du 20 mars dernier, vous donniez, et vous y aviez droit, votre appréciation sur une pastorale qui, soit dit en passant, n'est pas nécessairement la pastorale que souhaiterait notre Eglise québécoise dans son ensemble.

Il me semble que votre témoignage eut paru plus sérieux si vous l'aviez donné avec sérénité sans blesser ceux qui ne pensent pas en tout comme vous-même. On devrait toujours se souvenir, mademoiselle, vous-même et celui que vous écoutez chaque matin, qu'une conviction n'a pas besoin d'agressivité émotionnelle pour se faire valoir, que même une charge émotive l'affaiblit de beaucoup. Une opinion valable s'exprime d'elle-même avec calme et sérénité sans la pointe (sans jeu de mot) agressive vis-à-vis de quelqu'un d'un avis différent du sien.

Si l'enseignement religieux de votre enfance vous a terrorisée comme vous le dites, et traumatisée semble-t-il, cela peut venir de facteurs de personnalité beaucoup plus que de l'enseignement religieux lui-même. Tout de même beaucoup de gens de votre génération ont reçu le même enseignement et s'en portent bien, assez bien même pour pouvoir s'adapter à notre temps sans gober pour cela tout ce qui se dit aujourd'hui. Quand on parle à la télévision ou qu'on écrit dans le journal, il n'est pas à propos de le faire à travers un problème psychique qui regarderait plutôt un spécialiste de la question.

Pour employer votre expression, mademoiselle, faudrait-il "élargir le champ de vision" jusqu'à modifier la doctrine du Christ ou de l'Eglise? Faudrait-il voir, selon votre expression toujours, "une brassée de bon trèfle frais" en tout ce qu'on nous propose aujourd'hui, souvent même jusqu'à nous l'imposer, selon la nouvelle liberté de l'heure présente? Mademoiselle Hamelin, le danger du "one-track minded" demeure d'un côté comme de l'autre, et ne serait-ce pas un indice d'immaturité que de le voir toujours chez les autres? Ne serait-ce pas en plus un peu étrange d'aller jusqu'à songer à prier pour ceux qu'on en croirait atteints? Donc, objectivité et sérénité en tout, s'il vous plaît. Veuillez le dire à celui que vous écoutez. Peut-être vous écoutera-t-il comme vous l'écoutez? Tout le monde ne s'en portera que mieux après une émission de beaucoup meilleure.

Maurice Fortier, ptre.
200, 55e rue O.
Charlesbourg. ■

L'habit fait le moine?

Le Nonce apostolique au Canada vient de communiquer à tous les évêques canadiens une lettre de Rome sur l'habit pour les clercs, les religieux et les religieuses. Le document rappelle en outre que le vêtement reste le signe de l'engagement et qu'il doit réfléter l'esprit de pauvreté, de simplicité et de modestie qui est propre à l'état religieux (et clérical).

Dans la chronique soit-disant religieuse de l'ACTION du 7 mars, on s'insurge contre "ces mises en garde" de Rome, allant jusqu'à parler de "document surprenant". Vous avez bien lu: "document surprenant", un document qui émane de Rome! L'Esprit Saint n'opère plus à Rome... seulement dans les petites chapelles! Quand on se mêle de faire la leçon au Pape et de caractériser ses interventions, on n'y va pas de main-morte. Le Pape n'aurait plus le droit de veiller sur la barque de Pierre! Plus de capitaine, plus d'officiers, seulement des matelots. Il n'est pas "surprenant" que cette barque aille à la dérive.

Ne serait-il pas plus sage et plus évangélique de communiquer aux baptisés l'enseignement que leur dispense le Vicaire du Christ dans ses audiences de chaque mercredi plutôt que nous faire venir d'Europe les maitres ès-bourrage, ou d'accorder sa bénédiction aux programmes télévisés et "sacrilègement" appelés programmes religieux de Radio-Canada, programmes qui sont de véritables chars d'assaut contre la forteresse de la foi. Si l'on met en veilleuse la parole du Pape, qui donc peut prétendre encore se faire entendre?

De multiples raisons de convenance, d'éducation des baptisés (et ils y ont droit), d'éthique professionnelle, pédagogiques, religieuses et pastorales même militent en faveur d'un habit caractéristique pour les personnes consacrées à Dieu. On peut ignorer tout celà, vu son jeune âge ou une éducation truquée et tronquée, mais ce n'est pas une raison pour passer à tabac les commissions romaines. La carence de principes de base et l'inflation des slogans qui caractérisent la génération montante des pseudo-intellectuels laissent présager une période de grande noirceur. Ça, c'est une "autre dimension" du problème religieux qui mérite, lui aussi, d'être souligné.

Si "l'habit ne fait pas le moine", son rejet en compromet sensiblement l'authenticité. Lorsqu'en 1904 la Chambre républicaine française voulut éloigner les religieux de l'enseignement, le politicien Ferdinand Buisson crut qu'il n'était pas nécessaire de se donner tant de mal; on n'avait qu'à laisser les Congrégations se laïciser elles-mêmes et le même but serait atteint: l'enseignement neutre. C'était beaucoup plus subtil. L'opération suit l'être.

"Je soutiens, disait Buisson, que l'habit fait le moine. L'habit est en effet... le signe, le symbole perpétuel de sa mise à part... Cet habit c'est une force; c'est la force et la mainmise d'un maître qui ne lâche jamais son esclave. Et notre rêve est précisément de lui arracher sa proie". En déposant l'uniforme, continue Buisson, le sujet "se reprend", il ne "reconnaît plus de supérieur", il "n'est plus l'homme de la Congrégation". Enfin il est libre et vite sécularisé. Au lieu de laïciser les Congrégations, "laissons l'homme se laïciser tout seul". C'est plus vite fait et mieux réussi. (Nouvelles de Chrétienté, déc. 71). La psychologie de Buisson était beaucoup plus profonde que celle de nos ignorantins dressés sur leurs ergots.

J.-Alphonse Beaulieu,
Rivière Trois-Pistoles, P.Q. ■

Avis

concernant les demandes de publication en page 6: Opinions.

Les lettres, articles ou autres écrits soumis par nos lecteurs et destinés à la publication doivent se conformer aux normes suivantes:

- **L'auteur** doit signer son texte, fournir ses nom et prénoms véritables, son adresse complète, si possible son numéro de téléphone. Pseudonyme ou simples initiales ne peuvent paraître dans le journal.
- **L'écrit** doit se rapporter à un **sujet d'actualité**, rejoindre l'**intérêt public** sans propagande ni publicité directes, garder suffisamment d'**objectivité** et de **réserve**. Eviter donc les positions peu ou mal fondées, références à la vie privée, termes injurieux, attaques personnelles, etc.
- **Présentation et limites:** écrire sur un seul côté de page et, si possible, au dactylo; — ne pas dépasser 300 mots. Les textes plus longs s'exposent à être rejetés ou réduits aux paragraphes d'importance majeure.
- **En tout temps** le journal se réserve le droit d'écarter tout écrit dont le fond ou la forme ne remplissent pas suffisamment les normes établies.

La rédaction

l'Action Québec

Tél: 522-4771 — 3, Place Jean Talon, C.P. 1727. Terminus postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, le journal l'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (PC), de l'Agence France Presse (AFP) du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonné au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Incorporée (CSN) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'imprimerie de Québec (CSN) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'imprimerie et de l'information CSN.

Tarifs des abonnements

Vente au numéro: $0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec:
par semaine $0.60 — par année $30.00 — pour six mois $16.00 — pour trois mois $9.00 — un mois $3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur:
par semaine $0.50 — par année $25.00 — pour six mois $13.00 — pour trois mois $7.75 — un mois $2.50

Par la poste, au Québec:
par année $20.00 — pour six mois $11.00 — pour trois mois $6.50 — un mois $3.00.

Dans les autres provinces:
par année $35.00 — pour six mois $19.00 — pour trois mois $10.00

Aux Etats-Unis:
par année $40.00 — pour six mois $22.00 — pour trois mois $12.00.

Pays étrangers:
par année $50.00 — pour six mois $26.50 — pour trois mois $14.00

Amorce d'un tournant important

Libération de 73 des 728 détenus et internés politiques en Irlande du Nord

Belfast (AFP) — En annonçant vendredi la libération de 73 des 728 détenus et internés politiques, M. William Whitelaw, le nouveau "proconsul" de la province a amorcé un tournant important en Irlande du Nord.

Ce premier pas vers l'abolition progressive de l'internement constitue une tentative d'apaisement. Car c'est sans conteste la réintroduction de l'internement administratif, en Ulster en août dernier, par l'administration de M. Brian Faulkner, qui avait précipité la violence.

Sur les 294 tués depuis le début des troubles en été 1969, 231 l'ont été après la mise en vigueur des mesures d'internement. Ces mesures avaient également apporté à l'IRA le soutien total de toute la communauté catholique d'Ulster. Enfin, l'opposition catholique au Stormont avait cessé de siéger et soutenait également, plus ou moins ouvertement, l'armée clandestine.

Réactions

Dans les milieux catholiques de l'Ulster, on s'interroge maintenant sur la portée réelle de ces mesures. Les premières réactions sont discordantes. Pour certains, c'est une goutte d'eau dans un océan, il en reste bien 90 pour cent; dix pour cent des détenus, ce n'est rien.

Pour d'autres, c'est un timide début. M. Gerry Fitt, par exemple, député travailliste, a déclaré : "C'est un premier pas dans la bonne direction. Mais il ne saurait y avoir de véritable réconciliation entre les deux communautés tant que tous les internés et tous les détenus n'auront pas regagné leur foyer".

Chez les extrémistes du mouvement protestant Vanguard, on se refusait à tout commentaire. "Nous n'avons rien à faire avec Whitelaw," affirmait-on. Mais on peut s'attendre que la libération d'un certain nombre d'internés sera plutôt mal accueillie par les protestants. Déjà, l'Association des jeunes unionistes, par la voix de son président, a crié à la trahison. Pour eux, M. Whitelaw a relâché dans les rues des tueurs.

Le Maidstone

Mais il est du moins une mesure annoncée par le secrétaire d'Etat qui satisfera les catholiques : la désaffection du bateau-prison Maidstone. La minorité avait toujours été fortement indignée par l'existence de cette prison où, affirmait-elle, les conditions de détention sont insupportables et cruelles.

Ancré dans le port de Belfast, le vieux navire de guerre apparaissait aux catholiques comme un monument de la répression. Les détenus à bord du navire poursuivaient depuis deux semaines une grève de la faim qui avait encore augmenté les ressentiments catholiques. D'ailleurs, M. Whitelaw a reconnu vendredi que la détention sur un bateau pèse certainement plus que dans un camp.

La première conclusion que l'on soit en mesure de tirer de la première conférence de presse du proconsul, une semaine après son entrée en fonction, est qu'il a entrouvert une porte pour encourager les catholiques à écarter la violence et à envisager l'ouverture d'un dialogue enfin constructif. ■

Un nouveau laser conçu pour la production et l'analyse de plasmas

Un nouveau laser, à même de produire des puissances se chiffrant à des billions de watts dans des pulsations d'un dix-millionième de seconde, vient d'être mis au point au Conseil national de recherches du Canada.

Ce laser ultra-puissant a été conçu par deux physiciens, le Dr A.J. Alcock et le Dr M.C. Richardson, aux laboratoires de la division de physique du CNRC à Ottawa. Les deux chercheurs font partie de la section de physique du laser et des plasmas.

Ils ont mis au point ce laser lors de recherches ayant pour but la production et l'analyse des plasmas au moyen de lasers à haute énergie. C'est un des lasers à gaz carbonique, du type TEA, qui fonctionnent à pression atmosphérique. Le premier laser de ce genre a été inventé par des chercheurs canadiens du Centre de recherches pour la défense, de Valcartier. Depuis l'annonce de leur découverte, il y a deux ans, des physiciens et ingénieurs de nombreux pays s'intéressent beaucoup à ce type de laser à gaz. Les lasers TEA (TEA signifie excitation transversale et à pression atmosphérique) se distinguent par leur économie, leur rendement et la sécurité relative de l'émission.

Encore un autre avantage du laser TEA, surtout dans le domaine de l'industrie où on l'emploie pour percer, souder, découper et façonner, est dû à sa puisance très élevée. Le laser mis au point au CNRC peut produire des puissances mesurées en billions de watts dans des pulsation qui ne durent que 50 billionièmes de seconde. On croit que c'est le premier laser capable de produire de telles puissances au cours d'une telle durée de pulsation.

Le nouveau laser représente avant tout un perfectionnement du laser TEA. Disposant de relativement peu d'argent, le Dr Richardson, aidé par Kurt Leopold et par Peter Burtyn, a réussi à construire ce laser en moins de quatre mois.

Le nouveau laser est monté à partir de modules, et, par conséquent, il se prête facilement à la commercialisation. Les modules, en forme de boites, sont tous identiques et chacun peut fonctionner indépendamment des autres.

La fabrication et la vente du nouveau laser seront bientôt entreprises par la Lumonics Resarch Ltée d'Ottawa sous licence accordée pour les brevets des premiers lasers TEA par la Société canadienne des brevets et d'exploitation Ltée, filiale du CNRC.

La Lumonics Ltée était la première société canadienne à se spécialiser exclusivement dans la conception et la fabrication de lasers. Une autre société, Gen-Tec Inc. (1969) de Québec est en train de mettre au point un autre modèle du laser TEA.

Les chercheurs du CNRC feront une conférence sur le nouveau laser lors du 7e congrès international de l'électronique quantique. Ce congrès se tiendra du 8 au 11 mai 1972, à Montréal. ■

Combats acharnés entre 3 divisions nord-vietnamiennes et l'infanterie sud-vietnamienne

SAIGON Reuter — Les forces communistes ont développé leur offensive sur quatre fronts aujourd'hui tandis que les chasseurs et bombardiers américains s'efforcent d'amortir les effets de cette nouvelle escalade de la guerre.

Une nouvelle bataille cruciale a commencé, sur les hauts plateaux, non loin du point de convergence des frontières du Laos, du Cambodge et du Sud-Vietnam. Des combats acharnés ont lieu entre trois divisions nord-vietnamiennes et l'infanterie sud-vietnamienne pour la possession de l'aérodrome de Dak To, déclare-t-on de source militaire à Saigon.

Autres fronts

Les Nord-Vietnamiens et leurs alliés du vietcong qui, de toute évidence, cherchent à infliger une défaite importante aux forces sud-vietnamiennes pendant que s'effectue le retrait des forces américaines du Sud-Vietnam, attaquent également sur trois autres fronts :

— Dans le delta du Mékong, la zone des rizières, au sud-ouest de Saigon, où les Vietcong pilonnent les Sud-Vietnamiens par des tirs de mortier et les harcèlent par des attaques terrestres.

— Au nord de la capitale où les troupes sud-vietnamiennes ont été contraintes aujourd'hui d'abandonner la ville de Loc Ninh, entourée de plantations d'hévéas, à 80 milles de Saigon.

— Dans l'extrême nord du Sud-Vietnam où les Nord-Vietnamiens sont parvenus à quatre milles de la ville de Quang Tri. Les forces sud-vietnamiennes, luttent également contre les Nord-Vietnamiens à moins de deux milles de la ville de Dong pa, le long du fleuve Cua Viet, au sud de la zone démilitarisée.

Contre-attaque aérienne

Les forces américaines, dont le programme de retrait du Vietnam se poursuit, ont déployé encore en plus grand nombre aujourd'hui leurs avions pour contre — attaquer les communistes dans plusieurs régions.

C'est par vagues que les bombardiers et les hélicoptères armés ont attaqué les forces communistes autour du Ooc Ninh. En même temps, des jets, partis de porte-avions et des bases en Thaïlande et au Sud-Vietnam, ont pilonné les concentrations de troupes au sud de la zone démitarisée, ainsi que des routes des parcs de camions, des postes de radar et de missiles à l'intérieur du Nord-Vietnam lui-même.

Le principal objectif des attaques aériennes est de couper les lignes de ravitaillement des assaillants nord-vietnamiens. Un porte-parole militaire américain a rapporté vendredi que les avions avaient détruit un nombre important de véhicules et quelques tanks. ■

Nouvelle flambée de violence à Belfast

Quatre morts

BELFAST Reuter — Quatre personnes ont trouvé la mort vendredi à Belfast dans une nouvelle flambée de violence, alors que le gouvernement britannique venait de commencer à libérer les prisonniers politiques au titre de mesure d'apaisement.

Un soldat britannique a été abattu par une balle tirée par un terroriste dans le quartier catholique de Ballymurphy à Belfast. C'est le 67ème militaire tué en Irlande du Nord depuis le début de l'année dernière.

Trois membres de l'Armée républicaine irlandaise IRA clandestine ont par ailleurs péri dans la périphérie de Belfast dans l'explosion d'une bombe qu'ils étaient, croit-on en train de manipuler.

Un porte-parole de l'armée britannique a indiqué que les corps des trois hommes avaient été déchiquetés dans une voiture où ils étaient en train d'amorcer une bombe. Le cadavre de l'un d'eux a été littéralement désintégré. Un pistolet chargé a été également découvert sur les lieux.

La bombe, qui contenait une charge d'au moins 45 livres d'explosifs, a démoli cinq garages voisins, endommagé une maison et projeté des débris de corps à une distance de 150 pieds. ■

La petite actualité

Armes nucléaires

WASHINGTON (AFP) — Le choniqueur américain Jack Anderson rapportait vendredi, que le président Richard Nixon serait prêt à utiliser les armes nucléaires au Vietnam pour éviter un nouveau Dunkerque au restant du corps expéditionnaire américain.

Dans sa chronique quotidienne, le "Washington Merry-Go-Round", qui est reprise par plus de 700 journaux, Anderson écrit que les plans de contingent américains au Vietnam ont été revisés et que les armes nucléaires pourraient être utilisées en dernier recours "si le président décide qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver nos soldats".

Bouches cousues

MOSCOU Reuter — Quinze détenus d'un camp de travail soviétique se sont cousu les lèvres le mois dernier, au sens propre du terme ,en signe de protestation contre les conditions qui y prévalent.

C'est le revue clandestine dactylographiée "Chronique des affaires courantes" qui fait état de cet acte insolite.

La revue, qui circule tous les deux mois sous le manteau dans la capitale soviétique ,ajoute que six des protestataires ont été aussitôt transférés dans un hôpital psychiatrique spécial de Léningrad, et que les autres ont été mis au secret.

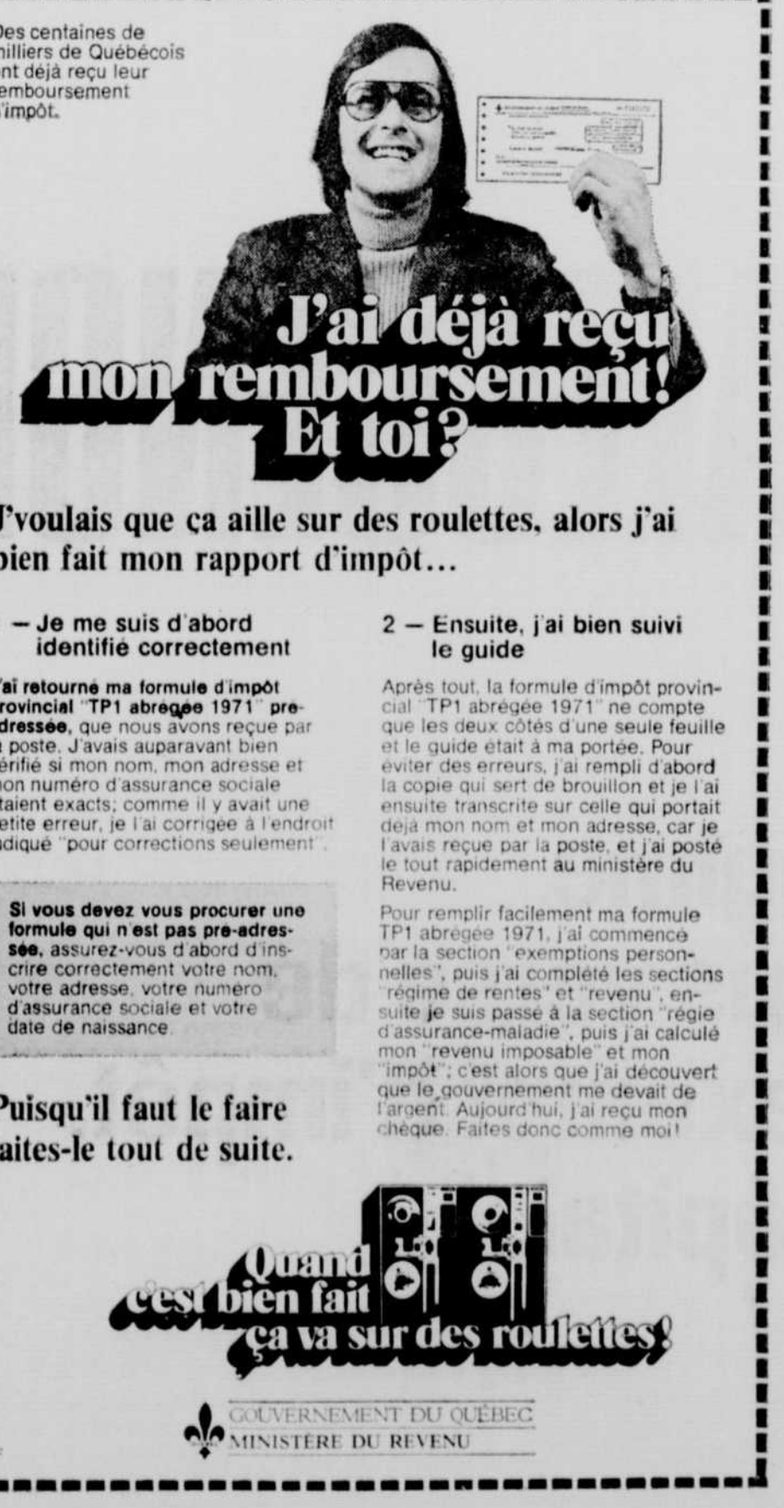
Accusé de meurtre

DJAKARTA Reuter — Un pilote indonésien, Indiarto Sugondo, avait abattu un étudiant de 21 ans, armé de deux grenades, qui avait détourné son avion. Il sera inculpé de meurtre et traduit en justice.

Un porte-parole de la police a déclaré que le pilote devait être jugé parce qu'il avait disposé de la vie de quelqu'un.

Seul le tribunal peut décider s'il est ou non coupable de meurtre.

L'étudiant avait contraint mercredi un Viscount de la compagnie indonésienne à atterrir à Jogjakarta dans le centre de Java. Trente six passagers et sept membres d'équipage étaient à bord. Le pirate a été abattu pa rla police alors qu'il négociait une demande de rançon.





CHAPITRE DE QUEBEC

CONRAD ALLARD 983, rue Principale, St-Marc-des-Carrières, Cté Portneuf / Tél.: Bur. 268-3277 - Rés. 268-3840
REMY BEDARD 510 est, St-François, Québec 2 / Tél.: Bur. 529-4141 - Rés. 628-0733
JACQUES BEGIN 535 ouest, 82e rue, Québec 7 / Tél.: Bur. 623-9063 - Rés. 623-9063
EUGENE BERGERON 2722, de l'Anse, Ste-Foy, Québec 10 / Tél.: Bur. 522-6855 - Rés. 651-7416
ROSAIRE BERTRAND 2835, chemin Gomin, Ste-Foy, Québec 10 / Tél.: Bur. 656-0814 - Rés. 656-0461
PIERRE BOISVERT 1122, chemin St-Louis, suite 106, Québec 6 / Tél.: Bur. 683-2356 - Rés. 839-4281
BENOIT BOUCHARD 850, Eymard, Québec 6 / Tél.: Bur. 653-4001 - Rés. 681-9888
JEAN BUSSIERES 1604, rue Mgr-Taché, Ste-Foy, Québec 10 / Tél.: Bur. 653-9258 - Rés. 653-9959
CHARLES-E. CASTONGUAY 137, rue Napoléon, Lévis / Tél.: Bur. 681-0663 - Rés. 837-9050
REGINALD CASTONGUAY 3457, Carré Rochon, Ste-Foy, Québec 10 / Tél.: Bur. 683-1771 - Rés. 651-5625
LOUIS-PHILIPPE FILION 30, boul. Leclerc, Baie St-Paul, Cté Charlevoix / Tél.: Bur. 435-2640 - Rés. 435-2640
JEAN-CLAUDE FORTIER 1947, Lemieux, Duberger, Québec 8 / Tél.: Bur. 681-7379 - Rés. 683-3395
GUY FORTIN 405, Place Galerneau, Charlesbourg, Québec 7 / Tél.: Bur. 661-8467 - Rés. 626-0754
J.-C. FOURNIER 275 est, 69e rue, Charlesbourg, Québec 7 / Tél.: Bur. 529-0649 - Rés. 623-3845
RICHARD FOURNIER 11, rue Lemieux, St-David, Cté Lévis / Tél.: Bur. 837-4766 - Rés. 837-3525
LAURIAN GAGNON 1140, Legardeur, Sillery, Québec 6 / Tél.: Bur. 522-6855 - Rés. 683-9403
ROCH GAGNON 626, 19e rue, Charny, Cté Lévis / Tél.: Bur. 653-2821 - Rés. 832-4890
YVES GAGNON 1145, des Erables, Québec 6 / Tél.: Bur. 529-4141 - Rés. 523-9968
FERNAND GINGRAS 13, rue St-Louis, Lévis / Tél.: Bur. 837-4766 - Rés. 837-3760
CLAUDE-S. GOURDEAU 350 est, boul. Charest, Québec 2 / Tél.: Bur. 525-6194 - Rés. 651-2529
PIERRE HAMEL 510 est, St-François, Québec 2 / Tél.: Bur. 529-4141 - Rés. 527-7464
ROSAIRE JOBIDON 2500, rue Triquet, Ste-Foy, Québec 10 / Tél.: Bur. 651-3313 - Rés. 653-9086
GERARD JOHNSON 133, du Collège, Beauport, Québec 5 / Tél.: Bur. 522-6407 - Rés. 663-9013
YVES JUGAN 800, Place d'Youville, Suite 1902, Québec 4 / Tél.: Bur. 529-4501 - Rés. 651-6644
CLAUDE LABBE 350 est, boul. Charest, Québec 2, P.Q. / Tél.: Bur. 522-4047 - Rés. 626-0050
J.-ALBERT LACASSE St-Gervais, Cté Bellechasse / Tél.: Bur. 887-3311 - Rés. 887-3311
JEAN LAMARCHE 350 est, boul. Charest, suite 608, Québec 2 / Tél.: Bur. 529-6217 - Rés. 527-6995
NORMAND LAVOIE 350 est, boul. Charest, suite 608, Québec 2 / Tél.: Bur. 529-6217 - Rés. 653-0768
CLAUDE-L. LEGARE 1369, chemin Ste-Foy, Québec 6 / Tél.: Bur. 683-2939 - Rés. 651-2644
MARC LEHOUX 350 est, boul. Charest, suite 308, Québec 2 / Tél.: Bur. 529-4135 - Rés. 651-3809
JULES MARCOUX 2, av. Chauveau, Québec 4 / Tél.: Bur. 522-8187 - Rés. 681-5504
GEORGE MARTIN 800, d'Youville, suite 1901, Québec 4 / Tél.: Bur. 525-4721 - Rés. 651-5616
JEAN-CHARLES MATTE 1324, Duquet, Sillery, Québec 6 / Tél.: Bur. 653-2821 - Rés. 681-3254
FRANCOIS MORIN 8350, Chambery, Charlesbourg, Québec 7 / Tél.: Bur. 529-2929 - Rés. 626-5785
JEAN-CLAUDE MORIN 3149, des Mésanges, Orsainville, Québec 7 / Tél.: Bur. 661-8467 - Rés. 626-1467
PAUL-E. MORIN 2835, chemin Gomin, Ste-Foy, Québec 10 / Tél.: Bur. 651-4510 - Rés. 681-4779
RENE PAQUET 2835, chemin Gomin, Ste-Foy, Québec 10 / Tél.: Bur. 651-4510 - Rés. 659-1826
ANTOINE PARENT 595 est, boul. Charest, suite 300, Québec 2 / Tél.: Bur. 529-8865 - Rés. 842-3146
GERMAIN PARENT 35, Place du Paysan, St-Romuald, Cté Lévis / Tél.: Bur. 837-4766 - Rés. 839-6427
DOMINIQUE PERREAULT 1610, Stanley, Ste-Foy, Québec 10 / Tél.: Bur. 653-2821 - Rés. 651-6683
RAYMOND PROVENCHER 2050 ouest, boul. St-Cyrille, Québec 10 / Tél.: Bur. 683-1531 - Rés. 681-0898
PAUL RENAUD 1135, chemin St-Louis, Québec 6 / Tél.: Bur. 681-0501 - Rés. 659-1730
SIMON ROBITAILLE 36, Montcalm, Lévis / Tél.: Bur. 837-4766 - Rés. 837-1624
J.-MARCEL ROY 53, Duchatel, Beauport, Québec 5 / Tél.: Bur. 529-6217 - Rés. 667-2448
JACQUES-A. THIVIERGE 1100, rue St-Jean, Québec 4 / Tél.: Bur. 522-6855 - Rés. 688-0077

BAS ST-LAURENT

BERTRAND BEAULIEU C.P. 726, New-Carlisle / Tél.: Bur. 752-3107 - Rés. 752-3107

SAGUENAY—LAC-ST-JEAN

GASTON D'AUTEUIL 166, St-Dominique, Jonquière, P.Q. / Tél.: Bur. 549-9773 - Rés. 542-5703
ROMEO FRADET 110 est, rue Racine, suite 128, Chicoutimi / Tél.: Bur. 543-8790 - Rés. 549-0736
RAYMOND-M. GRAVEL 31 ouest, rue Racine, Chicoutimi / Tél.: Bur. 549-9773 - Rés. 543-8358
JEAN-MARIE LAROUCHE 31 ouest, rue Racine, Chicoutimi / Tél.: Bur. 549-9773 - Rés. 542-4163

**Voici un message important.
Cette année, 3 familles
canadiennes sur 5 auront peut-être
un des leurs hospitalisé.**

En complément à l'excellent régime d'assurance-maladie du gouvernement, qui lui, prend à sa charge les frais d'hôpitaux, vous pouvez adhérer au régime post-hospitalisation de la CNA/assurance Un nouveau régime qui défraye les dépenses à votre sortie de l'hôpital, en convalescence.

PRESTATIONS/CONVALESCENCE

**Un nouveau régime
d'assurance, qui vous verse de
l'argent comptant, exempt d'impôt,
à votre sortie de l'hôpital.**

Toute votre famille est admissible aux Prestations/Convalescence, sans aucune limite d'âge, acceptation garantie durant ce lancement, quel que soit votre état de santé, passé ou présent.

- **Vous pouvez recevoir $20. par jour, exempt d'impôt, pour chaque jour de convalescence, sans être confiné à la maison.**
- **Vous pouvez être payé en plus de tout autre régime que vous pourriez avoir et vous pouvez recevoir vos prestations immédiatement.**
- **Vous pouvez recevoir de l'argent durant votre rétablissement pour payer: garde-malade, médicaments, aide-ménagère, gouvernante, voyages ou tout autre besoin.**
- **Vous pouvez être payé plusieurs fois, après chaque période d'hospitalisation, tant que la police est en vigueur.**

Choisissez parmi ces 4 modes du régime, celui qui s'adapte à vos besoins et payera, à vous ou votre famille, des Prestations/Convalescence au sortir de l'hôpital.

FAMILIAL

Recevez $20. par jour durant votre convalescence.

Recevez $15. par jour lorsque votre épouse est en convalescence, même pour une maternité.

Recevez $10. par jour lorsque vos enfants sont en convalescence.

ADULTE INDIVIDUEL

Recevez $20. par jour durant votre convalescence.

MARI-ÉPOUSE

Recevez $20. par jour durant votre convalescence.

Recevez $15. par jour lorsque votre épouse est en convalescence, même pour une maternité.

FAMILIAL SIMPLE

Recevez $20. par jour durant votre convalescence.

Recevez $10. par jour lorsque vos enfants sont en convalescence.

LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, REÇOIVENT 50% DE CES BÉNÉFICES.

Vous pouvez recevoir les montants ci-dessus, durant une invalidité totale ou partielle, pour une période allant jusqu'à 2 ans, d'après votre hospitalisation.

Comment fonctionne ce Régime.

Le Régime PRESTATIONS/CONVALESCENCE est une formule très simple. Lorsque vous adhérez au Régime et que vous avez été hospitalisé plus de 48 heures, vous recevez les montants ci-haut mentionnés, pour *chaque* jour de convalescence équivalant au nombre de jours consécutifs à l'hôpital. Sur réception de votre réclamation, nous commençons les paiements immédiatement. Nous continuons de vous payer pendant une période de convalescence allant jusqu'à 2 ans, si vous avez été hospitalisé pour cette période.

Voici, pour la première fois depuis des années, un régime qui apporte une protection vitale en fait d'assurance-maladie. Les bénéfices apportés vous sont expliqués en entier, ci-après. Lisez attentivement toutes les informations pour savoir comment fonctionne ce Régime, ce qu'il couvre et son coût.

Le coût de la santé est élevé; comment le combattre.

Un fait inquiétant. Cette année, TROIS familles canadiennes sur CINQ, verront peut-être un de leurs membres prendre le chemin de l'hôpital. Les Canadiens ont passé l'an dernier, 42,000,000 de jours à l'hôpital—Cette année ce chiffre sera plus élevé—Il se peut que vous, votre femme ou vos enfants soient hospitalisés...demain...la semaine prochaine...le mois prochain. La maladie ou l'accident ne prévient pas.

Heureusement au Canada, lorsque vous êtes hospitalisé, le gouvernement vous prend à sa charge—C'est un souci de moins—L'Assurance-Maladie couvre presque tous les frais. Mais, *en sortant de l'hôpital*, il vous faut entrer en convalescence et regagner vos forces, avant de pouvoir reprendre vos activités normales.

La plupart des gens doivent rester en convalescence pour une durée équivalente à leur hospitalisation. Cependant, cette période de repos forcé revient très chère, même si vous continuez à recevoir votre salaire. Si vous n'avez aucun revenu, votre situation financière peut en être sérieusement ébranlée. Qu'adviendra-t-il si votre état nécessite un climat plus chaud? Pouvez-vous vous permettre de tels frais? Si votre femme doit s'abstenir d'aller travailler, pour rester à la maison, ou a besoin d'aide? Si vous devez faire suivre des cours de rattrapage à vos enfants?

C'est autant de situations auxquelles chacun doit penser, avant qu'elles ne se présentent. Il y a mille et une raisons pour que vous ayez besoin d'un surplus d'argent dans ces moments-là.

C'est précisément pourquoi nous avons conçu ce Régime, pour vous protéger, nous l'appelons: PRESTATIONS/CONVALESCENCE. Il vous aidera à combattre le coût élevé de la santé.

Les PRESTATIONS/CONVALESCENCE sont exemptes d'impôt et vous sont payées directement, au sortir de l'hôpital.

Pour un célibataire de 18 ans et plus, ou un chef de famille de moins de 65 ans, le Régime PRESTATIONS/CONVALESCENCE paiera $20. par jour, chaque jour de convalescence, pour une durée égale à l'hospitalisation, jusqu'à un maximum de 2 ans.

L'argent sera à votre disposition, dès que vous sortirez de l'hôpital...Pour l'obtenir, vous n'aurez qu'à compléter une simple formule de réclamation et la soumettre pendant votre convalescence.

PRESTATIONS/CONVALESCENCE ET CONDITIONS DE SANTÉ PRÉ-EXISTANTES.*

*Les conditions de santé pré-existantes sont celles pour lesquelles vous recevez présentement un traitement ou avez eu des consultations médicales récentes.

Afin d'éviter toute confusion, veuillez lire attentivement ce qui suit:

a) Ce que veut dire "Conditions pré-existantes".
b) Quand sont-elles couvertes.
c) Comment vous affectent-elles.

1. (a) Les conditions pré-existantes signifient un état de santé (maladie ou blessure) pour lequel vous avez reçu des soins ou consulté un médecin *durant les 12 mois précédant l'entrée en vigueur de votre police. Dans ce cas-ci, le 18 avril 1971.*
2. (b) De telles conditions pré-existantes sont toutefois couvertes si vous n'avez pas reçu de soins, ni n'avez eu de consultations médicales pour votre état de santé, durant une période de 12 mois consécutifs finissant après le 18 avril 1972. Et, avec le Régime PRESTATIONS/CONVALESCENCE, dans tous les cas, après que votre police aura été en vigueur 24 mois, aucun état de santé ne sera considéré comme condition pré-existante. Quel que soit votre état de santé, vous serez couvert.
3. (c) Dès votre adhésion aux PRESTATIONS/CONVALESCENCE *vous êtes couvert* pour les maladies et les accidents nécessitant une convalescence après hospitalisation, *à l'exception des conditions pré-existantes qui peuvent ne pas être couvertes, tel que décrit plus haut.*

Ceci ne veut pas dire qu'une condition *pré-existante vous empêche d'adhérer au Régime PRESTATIONS/CONVALESCENCE* pour un certain temps. Tel qu'expliqué, même si une condition pré-existante peut ne pas être couverte immédiatement, *les autres maladies ou accidents que vous pourriez avoir, eux, sont couverts d'office.*

Les PRESTATIONS/CONVALESCENCE vous offrent des bénéfices spéciaux de maternité, jamais offerts auparavant.

Si vous avez le Régime Familial ou Mari-Épouse, vous recevrez $15. par jour, pour chaque jour de convalescence de votre épouse, immédiatement après une hospitalisation nécessitée par une grossesse, pour le moindre de la période égale au séjour à l'hôpital, ou jusqu'à 4 semaines, pour chaque maternité (Max. $420.). Ces bénéfices s'appliquent à toutes les grossesses ultérieures à la date d'entrée en vigueur de la police.

Aucune limite d'âge

Les PRESTATIONS/CONVALESCENCE sont spécialement indispensables aux personnes de plus de 65 ans, peu importe leur état de santé. Un célibataire ou un chef de famille recevra $10. par jour, chaque jour, $300. par mois, chaque mois, pendant une période allant jusqu'à 2 ans, si cette période correspond à son séjour à l'hôpital. L'épouse, elle, recevra $7.50 par jour, chaque jour, $225. par mois, chaque mois, pour une période allant jusqu'à 2 ans, d'après les exigibilités ci-dessus. Ces montants s'ajoutent à la pension de vieillesse.

Nul besoin d'être confiné à la maison pendant la convalescence pour toucher vos prestations.

Les PRESTATIONS/CONVALESCENCE sont uniques en leur genre, du fait qu'elles protègent des "Pertes de Temps". "Pertes de temps" signifie *toutes* périodes durant lesquelles une personne est invalide et dans l'impossibilité de poursuivre, en partie ou en entier, ses activités normales et régulières (de l'entretien ménager à l'assistance en classe).

Ceci veut dire, que vous pouvez recevoir vos prestations tout en vous rétablissant, en voyage ou dans un centre de villégiature. De plus, vous pouvez continuez à retirer vos prestations tout en planifiant votre retour au travail.

Peu importe si vous retirez d'autres bénéfices, vos prestations vous sont payées.

Les PRESTATIONS/CONVALESCENCE ne remplacent aucun autre bénéfice d'assurance. Elles vous procurent un *surplus d'urgent* qui s'ajoute aux protections que vous pourriez déjà avoir, et ce, pour une modique prime. C'est ce qui en fait sa valeur, pour vous et votre famille.

Les primes n'augmentent pas avec l'âge.

Une fois votre adhésion faite au Régime de PRESTATIONS/CONVALESCENCE, vos primes restent au même taux, indéfiniment.

Que la convalescence soit due à la maladie ou à un accident, vous êtes payé.

Cette police couvre les maladies aussi bien que les blessures causées par un accident.

Votre police ne peut être annulée à cause de vos réclamations.

Votre police ne peut pas être annulée ou vos primes augmentées à cause de vos réclamations, ou de toute autre raison. Excepté dans le cas où toutes les polices similaires, du Régime PRESTATIONS/CONVALESCENCE soient annulées ou modifiées dans votre province.

Aucun questionnaire médical, ni limite d'âge pour adhérer.

Tous les résidants au Canada, peuvent se prévaloir de la protection du Régime PRESTATIONS/CONVALESCENCE, sans aucune limite d'âge. Veuillez voir "PRESTATIONS/CONVALESCENCE ET CONDITIONS PRÉ-EXISTANTES", sur cette page.

Comment pouvons-nous vous offrir une telle protection à un taux si modique?

La loi des grands nombres est là. Plus de personnes adhéreront ensemble, grâce à cette publicité, plus l'économie sera grande, et notre coût d'opération réduit au minimum. En retour, vous bénéficierez de cette économie par un taux de prime peu élevé.

BÉNÉFICES DES PRESTATIONS/CONVALESCENCE

	Célibataire ou chef de famille	Épouse	Enfant
RÉGIME FAMILIAL			
Par jour	$ 20.00	$ 15.00	$ 10.00
Par semaine	$140.00	$105.00	$ 70.00
*Par mois	$600.00	$450.00	$300.00
RÉGIME MARI-ÉPOUSE			
Par jour	$ 20.00	$ 15.00	—
Par semaine	$140.00	$105.00	—
*Par mois	$600.00	$450.00	—
RÉGIME ADULTE INDIVIDUEL			
Par jour	$ 20.00	—	—
Par semaine	$140.00	—	—
*Par mois	$600.00	—	—
RÉGIME FAMILIAL SIMPLE			
Par jour	$ 20.00	—	$ 10.00
Par semaine	$140.00	—	$ 70.00
*Par mois	$600.00	—	$300.00

*(Basé sur un mois de 30 jours)

LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, REÇOIVENT 50% DE CES BÉNÉFICES.

Votre adhésion est garantie si vous agissez maintenant.

Cette offre expire le 17 avril 1972. Votre formule d'adhésion doit être postée avant cette date, le timbre de la poste faisant foi. Envoyez votre formule accompagnée de la première prime mensuelle. Sur réception, nous vous ferons parvenir votre police. Votre protection prendra effet le 18 avril à 0.01 heure.

SATISFACTION GARANTIE
REMBOURSEMENT GARANTI SI LA POLICE EST RETOURNÉE DANS LES 15 JOURS DE LA RÉCEPTION. AUCUN RISQUE À COURIR, VOTRE POLICE EST EN FORCE PENDANT QUE VOUS L'ÉTUDIEZ.

PRIMES MENSUELLES
Choisissez le mode de régime qui s'adapte à vos besoins.

L'ÂGE DU DÉTENTEUR DE LA POLICE DÉTERMINE LA PRIME

	18 à 44	45 à 54	55 à 64	65 et plus
Familial	$9.75	$12.75	$14.50	$15.00
Mari-Épouse	$8.00	$11.00	$13.00	$13.50
Adulte Individuel	$4.50	$ 7.00	$ 8.00	$ 8.25
Familial Simple	$6.25	$ 8.75	$ 9.50	$ 9.75

A notre grand regret, nous ne pouvons accorder qu'un seul Régime Familial par famille. Cependant, si vous le désirez, vous pouvez acheter 2 Régimes "Adulte individuel", (pour vous votre épouse) ou un Régime "Familial Simple", pour protéger votre épouse et vos enfants. Faites votre propre combinaison, mais rappelez-vous qu'une personne ne peut détenir deux polices. Si vous êtes âgé de 18 ans, vous pouvez acheter un régime pour vos parents.

Réponses à vos questions sur les PRESTATIONS/CONVALESCENCE

Q Que veut dire, exactement, convalescence?

R La CONVALESCENCE, c'est la période de temps qui suit immédiatement votre sortie de l'hôpital, après un minimum de 48 heures d'hospitalisation, durant laquelle vous vous rétablissez afin d'être en mesure de reprendre vos occupations régulières.

Q Dois-je rester à la maison durant la convalescence?

R Non, aux termes de cette police, il n'est pas nécessaire d'être retenu à la maison, durant la convalescence. Vous pouvez même voyager ou aller dans une maison de repos, et ce, tant que vous êtes en convalescence.

Q Pourrai-je inclure, dans la police, les nouveaux-nés?

R Oui, si vous êtes assuré au Régime Familial, les nouveaux-nés sont automatiquement couverts à partir de l'âge de 3 mois. Avec les autres modes du Régime, vous pouvez convertir votre police pour le Régime Familial et y inclure les nouveaux-nés après 3 mois. Vous n'aurez qu'à nous avertir et nous ajusterons vos primes en conséquence. Dès qu'ils atteignent 19 ans, les enfants inclus aux Régimes "Familial" ou Familial Simple" cessent d'être couverts. Toutefois, s'ils poursuivent leurs études à plein temps, ils restent couverts jusqu'à l'âge de 23 ans.

Q S'il advenait que j'entre à l'hôpital le jour de l'entrée en vigueur de ma police, suis-je couvert?

R Vous êtes couvert à partir de 0.01 heure le 18 avril 1972, en autant que votre demande soit postée avant 0.00 heure (minuit) le 17 avril 1972 et que votre maladie ne soit pas le résultat d'une condition pré-existante.

Q Que dois-je faire pour toucher mes prestations?

R C'est très simple, complétez la formule de réclamation que vous recevrez avec votre police, accompagnée des instructions. Une fois complétée, postez la formule à CNA/assurance.

Q Puis-je acheter cette protection pour mes parents, sans égard à leur âge?

R Oui, il vous suffit d'indiquer clairement, sur la demande d'adhésion, que la police soit établie à leurs noms et que les primes seront payées par vous.

Q Si, au reçu de ma police, je change d'avis, puis-je être remboursé?

R Absolument. Vous avez 15 jours, de la date où vous recevez votre police, pour la lire et l'examiner attentivement chez vous. Si vous le désirez, montrez-la et demandez conseil à votre agent d'assurances, votre médecin, votre avocat ou fondé de pouvoir. Si, pour une raison quelconque, vous changiez d'avis, retournez la police en dedans de 15 jours. Votre argent vous sera retourné immédiatement.

Q Comment puis-je utiliser mes prestations?

R Comme vous l'entendez. Il n'y a aucune condition. Vous pouvez vous en servir pour payer: des médicaments, une prothèse, une garde-malade, l'ambulance etc...Cet argent peut servir aussi pour: une gardienne, une aide-ménagère, un professeur privé, des dépenses de voyage, la note d'hôtel, les transports, etc...

En somme, vous utilisez cette argent, exempt d'impôt, pour toutes les dépenses qu'entraîne votre convalescence.

Q Ma police comporte-t-elle des exceptions?

R La police ne couvre pas les pertes de temps résultant: d'acte de guerre, d'émeute, de service dans les forces armées, de désordres mentaux ou nerveux, de malformation congénitale, tentative de suicide ou auto-mutilation. Elle ne couvre pas non plus, les convalescences résultant: d'un séjour en clinique, infirmerie, maison de repos ou établissements et institutions spécialisés dans le traitement des alcooliques et/ou adeptes de la drogue et ou malades mentaux.

PRESTATIONS/CONVALESCENCE
CNA/assurance
LA COMPAGNIE D'ASSURANCES CNA
5 Place Ville-Marie, Montréal 113, Qué. Tél. 866-4366

Continental Casualty Company, la Corporation Canadienne d'Assurances Santé et Accident et Transportation Insurance Company, trois sociétés qui ont fusionné pour former la Compagnie d'Assurances CNA, une compagnie d'avant-garde sur la scène de l'assurance, au Canada. Ce nouveau groupe, formé de spécialistes érudits, est une force très versatile. Plus de 2 millions de détenteurs de police dans toutes les classes de la société—du million d'écoliers au 68 des 100 plus importantes corporations canadiennes.

CNA, un renouveau dans l'industrie de l'assurance au Canada. Son esprit de recherche, de création et de développement constant apporte à tous les Canadiens de meilleures solutions qui rencontrent leurs besoins, à toutes les étapes de leur vie.

Les PRESTATIONS/CONVALESCENCE...un résultat.

CNA/assurance
RELÈVE LE DÉFI DE LA VIE.
Courtier Délégué: Jean Grégoire et Associés
Société à Responsabilité Limitée
Courtiers d'Assurances Agréés

La première tranche d'adhésion se termine le 17 avril 1972 à minuit. NE TARDEZ PAS!...Soyez protégé et protégez votre famille aujourd'hui même.

Votre police vous sera envoyée sur réception de votre formule d'adhésion.

FAITES-LE MAINTENANT! Postez cette formule d'adhésion à: LA COMPAGNIE D'ASSURANCES CNA 5 Place Ville-Marie, Montréal 113, Qué.

Indiquez un seul Régime et joignez votre chèque

1 ☐ Régime Familial
2 ☐ Régime Mari-Épouse
3 ☐ Régime Adulte Individuel
4 ☐ Régime Familial Simple

Il est entendu que ma police entre en vigueur le 18 avril 1972

Incluez votre chèque ou mandat à l'ordre de LA COMPAGNIE D'ASSURANCES CNA pour la prime du premier mois. (Voir le taux mensuel ci-dessus)

FORMULE D'ADHÉSION AU RÉGIME PRESTATIONS/CONVALESCENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES CNA — B1 21 90 2

S.V.P. ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

NOM DE L'ASSURÉ(E)
PRÉNOMS
POSTEZ A/S DE: (s'il y a lieu) ISSUE SECOND
ADRESSE
VILLE PROVINCE
DATE DE NAISSANCE DE L'ASSURÉ(E) JOUR MOIS ANNÉE
SEXE: MASC. ☐ FÉM. ☐
NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE
SIGNATURE OCCUPATION

UTILISEZ CETTE FORMULE D'ADHÉSION POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE.

UTILISEZ CETTE FORMULE D'ADHÉSION POUR VOS PARENTS OU DONNEZ-LA A UN AMI.

FAITES-LE MAINTENANT! Postez cette formule d'adhésion à: LA COMPAGNIE D'ASSURANCES CNA 5 Place Ville-Marie, Montréal 113, Qué.

Indiquez un seul Régime et joignez votre chèque

1 ☐ Régime Familial
2 ☐ Régime Mari-Épouse
3 ☐ Régime Adulte Individuel
4 ☐ Régime Familial Simple

Il est entendu que ma police entre en vigueur le 18 avril 1972

Incluez votre chèque ou mandat à l'ordre de LA COMPAGNIE D'ASSURANCES CNA pour la prime du premier mois. (Voir le taux mensuel ci-dessus)

FORMULE D'ADHÉSION AU RÉGIME PRESTATIONS/CONVALESCENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES CNA — B1 21 90 2

S.V.P. ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

NOM DE L'ASSURÉ(E)
PRÉNOMS
POSTEZ A/S DE: (s'il y a lieu) ISSUE SECOND
ADRESSE
VILLE PROVINCE
DATE DE NAISSANCE DE L'ASSURÉ(E) JOUR MOIS ANNÉE
SEXE: MASC. ☐ FÉM. ☐
NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE
SIGNATURE OCCUPATION

Tous droits réservés, originale et traduction

La politique en dentelle

par Jean-Charles Bonenfant

Le nouveau règlement de l'Assemblée nationale de Québec

A la fin de mars, avant de se séparer pour les vacances de Pâques, les députés de l'Assemblée nationale du Québec ont adopté à l'unanimité un nouveau règlement. Il sera d'abord provisoire, c'est-à-dire qu'on l'appliquera du 1er avril 1972 jusqu'à la prorogation de la session. Si on le juge efficace, on lui donnera au début de la prochaine session une valeur permanente.

L'Assemblée du Québec ne fait qu'imiter la Chambre des Communes du Canada qui s'est donné un nouveau Règlement, en octobre 1969, et l'Assemblée législative d'Ontario qui a fait de même en 1970. C'est l'aboutissement de près de dix ans de travaux qui se sont accélérés au cours de la dernière année sous la direction du président, Me Jean-Noël Lavoie. En effet, dès février 1964, un comité spécial de dix membres, sous la direction du président de l'Assemblée à l'époque, Me Richard Hyde, étudiait l'opportunité d'amender le règlement en vigueur depuis 1941 et qu'avait rédigé Me Louis-Philippe Geoffrion. Ce comité suggéra quelques réformes qui furent rapidement adoptées. En 1967, un nouveau comité, sous la direction du président Me Rémi Paul, entreprit une nouvelle étude qui, en 1968, aboutit à de nombreux amendements que l'Assemblée adopta d'année en année comme règlement partiel provisoire.

En 1970 et en 1971, un comité a rédigé un nouveau Règlement qui est court, clair et précis. Soulignons qu'il compte cent quatre-vingt-quatre articles alors que le précédent en avait huit cent douze. J'ai cru qu'il serait intéressant de l'analyser en quelques chroniques en suivant l'ordre de la rédaction et en signalant les éléments nouveaux.

Le Règlement est divisé en quinze chapitres le premier s'intitulant "Dispositions déclaratoires et interprétatives".

Interprétation

Dans le chapitre sur l'interprétation, l'article 3 déclare que la procédure de l'Assemblée nationale du Québec est réglée :

1° *par des lois;*
2° *par le règlement;*
3° *par des règlements adoptés pour la durée d'une seule session;*
4° *par des ordres spéciaux adoptés par l'Assemblée et dont l'effet est limité aux matières pour lesquelles ils sont votés;*
5° *par les précédents établis par suite de l'interprétation des lois et du règlement.*

On a fait disparaître une disposition du règlement précédent qui disait que la procédure de l'Assemblée était aussi prévue "En partie, par les formes reconnues à la Chambre des Communes du Canada le 1er janvier 1904, qui ne sont applicables que dans les cas non autrement prévus". Par ailleurs on a ajouté un article 4 qui dit que "Dans un cas non prévu par les règles de procédure ou dans un cas de divergence d'opinions sur l'interprétation d'une règle de procédure, le président décide en tenant compte des usages de l'Assemblée depuis son origine".

En résumé l'interprétation devient plus logique et moins formaliste.

Autrefois, la prorogation de la session faisait cesser toute activité des députés et tout ce qui était resté en plan à la fin de la session devait être recommencé à la session suivante. On pouvait déroger à ces règles en permettant aux commissions de siéger et en prévoyant spécifiquement la reprise du travail au stade où il était rendu. Le nouveau règlement institutionnalise ces procédés en disant, à l'article 5, que les commissions élues de l'Assemblée peuvent siéger en dehors des sessions et, à l'article 6, qu'"à moins que la clôture n'ait été provoquée par la dissolution de la Législature, un projet de loi inscrit au nom du gouvernement qui a déjà subi la première lecture peut être inscrit, sur une notion annoncée du leader parlementaire du gouvernement, au début de la session suivante, au stade où il se trouvait au moment de la prorogation".

Personnel de l'Assemblée

Les dix-huit articles du chapitre II sont consacrés au personnel de l'Assemblée nationale; le président les deux vice-présidents, le secrétaire et ses adjoints, le secrétaire des commissions et le sergent d'armes. Les articles ont été abrégés et clarifiés mais ils ne comportent aucun changement important.

Convocation de l'Assemblée

Deux articles forment ce chapitre dont l'article 20 qui précise et complète un amendement qui avait été adopté, il y a quelques années, pour permettre de rappeler rapidement les députés en cas d'urgence pendant les vacances. L'article 104a adopté le 20 juin 1968 disait :

"Si la Chambre a fixé la date de sa prochaine réunion à plus de quinze jours de la date de l'ajournement, l'Orateur, ou le greffier, doit à la demande du premier ministre, convoquer les députés pour la date déterminée par ce dernier et mentionnée dans l'avis de convocation pourvu qu'elle soit antérieure à la date déjà fixée, et la Chambre reprend alors ses travaux sans tenir compte de cette dernière date."

Le nouvel article est beaucoup plus clair et complet en disant:

"Lorsque l'Assemblée s'est ajournée, le président ou le secrétaire doit, à la demande du premier ministre, à la date que celui-ci indique, convoquer l'Assemblée par les moyens qu'il juge les plus efficaces, et l'Assemblée reprend ses travaux sans tenir compte de la date qui avait été antérieurement fixée."

Les articles des trois premiers chapitres ne comportent pas beaucoup de changements mais dès la prochaine chronique consacrée à l'ouverture d'une session et à la conduite des séances nous constaterons des transformations substantielles. ■



Le plus jeune détective privé de la République fédérale est . . . une femme, Eva Sippel, 24 ans. "Dans de nombreux cas, dit-elle, il est préférable que les filatures soient effectuées par une femme. Qui soupçonnerait une innocente mère de famille en train de se promener ? . . . "La jeune femme qui possède une formation professionnelle dans la branche du commerce s'est familiarisée avec les techniques du judo et porte constamment un pistolet à gaz. ■

Encouragement et réconfort pour qui a subi la mammectomie

Aujourd'hui, quand une jeune femme subit l'ablation d'un sein elle reçoit dans sa chambre d'hôpital la visite d'une bénévole. Elle ne peut faire autrement que de ce sentir encouragée et réconfortée alors qu'elle était sur le bord d'une dépression.

Déjà, une bonne quinzaine d'opérées du sein de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont reçu la visite réconfortante et salutaire d'une bénévole. L'hôpital Notre-Dame, Saint-Luc, Montreal General Hospital, le Reddy Memorial Hospital et le Royal Victoria ont accepté de collaborer avec la Société Canadienne du Cancer dont ce nouveau programme de réhabilitation n'est que l'une de ses nombreuses oeuvres humanitaires. Tous ces hôpitaux montréalais ont déjà à leur disposition le matériel fourni à cette fin par la Société Canadienne du Cancer. Une fois qu'il aura été implanté à Montréal, ce programme de réhabilitation des opérées du sein sera instauré à l'échelle de la province, grâce au comité de bien-être de la Société Canadienne du Cancer.

LES RESPONSABLES DU PROGRAMME

"Dans la plupart des cas, le simple fait de rencontrer dans l'intimité une femme en santé et pleine d'entrain qui a pourtant connu cette pénible expérience d'un mammectomie, suffit à écarter le danger d'une dépression qui guette toutes les opérées du sein", affirme Mme Jean-Jacques Laurence, coordonnatrice du programme de réhabilitation des opérées du sein pour la région de Montréal.

Mlle Victoria Poirier qui, tout comme Mme Laurence, a subi une mammectomie il y a quelques années, explique qu'une telle rencontre entre une opérée démoralisée et une ancienne opérée du sein complètement rétablie rassure la patiente.

Dès cette première rencontre, un dialogue s'engage entre l'opérée du sein et sa sympathique visiteuse et souvent, une solide amitié nait de cette première rencontre. Grâce à sa précieuse expérience, la bénévole est en mesure de répondre aux questions de l'opérée du sein, qu'il s'agisse du délicat problème des relations sexuelles ou de problèmes vestimentaires comme par exemple le port d'un maillot de bain. Cependant, lorsqu'une opérée du sein pose à la bénévole des questions d'ordre médical, elle la réfère tout simplement à son médecin traitant.

L'OPINION D'UN CHIRURGIEN

Le docteur Jacques Cantin, de la clinique des tumeurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, tout en notant que le rôle du chirurgien ne se limite pas à l'amputation du sein, reconnait que ce programme de réhabilitation répond à un véritable besoin.

Si, au début du programme certains chirurgiens hésitaient à autoriser une bénévole qu'ils ne connaissaient pas, à visiter une de leurs patientes, cette réticence initiale, d'ailleurs compréhensive, n'a pas tardé à disparaitre, le programme de réhabilitation ayant maintenant fait ses preuves. Aussi, les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont-ils endossé le programme sans aucune restriction après que le docteur Cantin leur eut fait part des résultats encourageants de l'expérience des premiers mois.

L'OPINION D'UNE INFIRMIERE

Si ce programme de réhabilitation a connu un succès presque immédiat à l'Hôtel-Dieu de Montréal, ce n'est pas sans raison.

Cette raison est confirmée par garde Fernande Goyette, i.a., responsable de la clinique des tumeurs dont le dévouement n'a d'égal que sa compétence. Fort de l'appui du directeur médical et des chirurgiens qui lui ont toujours témoigné leur pleine confiance, cette infirmière n'hésite pas, au besoin, à prendre des initiatives qui, il est vrai, se traduisent la plupart du temps par un surcroit de travail. Mais cela lui importe peu puisque pour elle, ce sont le bien-être des malades et les résultats qui comptent. Aussi, les bénévoles ont-elles trouvé en garde Goyette une conseillère et un guide indispensable.

Pour garde Goyette, la formule idéale serait que les bénévoles soient des infirmières mammectomisées. Elle est cependant la première à reconnaitre qu'en pratique, cet idéal est impossible à réaliser puisqu'il limiterait énormément le nombre de bénévoles, qui, d'ailleurs, ne sont pas suffisamment nombreuses.

Le programme de réhabilitation des opérées du sein, de l'avis des infirmières, vient combler un vide que ni les médecins, ni les gardes-malades elles-mêmes, malgré toute leur bonne volonté, ne pouvaient tout simplement pas combler. Tout comme ces sympathiques bénévoles, il faut vraiment avoir connu ce qu'est une mammectomie et ses perturbations émotives pour véritablement gagner la confiance des opérées, a expliqué l'une d'elles. ■

Les enfants de Belfast délaissent les jeux pour les bagarres

BELFAST Reuter — Elevés dans un climat de haine et de violence, les enfants de Belfast sont les plus pitoyables victimes des déchirements qui opposent catholiques et protestants d'Irlande du Nord.

Pour plusieurs d'entre eux, il n'y a plus de temps pour les jeux. Ils participent à de véritables bagarres de rues, lapidant les soldats britanniques, allumant des incendies, érigeant des barricades et lançant des bombes à clous.

Bien que faisant partie de la Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord avait son propre gouvernement depuis un demi-siècle. Maintenant, après trois ans de violences qui ont fait plus de 280 victimes, la Grande-Bretagne a suspendu le Parlement de Belfast et a imposé à Ulster le gouvernement de Londres.

Même les bébés ont servi d'armes contre l'armée britannique qui a été mandatée sur place en août 1969 pour rétablir l'ordre.

Un officier britannique a rappelé qu'un jour, sa brigade avait fait une descente dans un club social catholique, arrêtant deux suspects.

"Les femmes essayaient de nous empêcher d'emmener les suspects en plaçant leurs bébés dans la rue devant nos jeeps."

Enfants enrolés

Les services militaires d'intelligence croient que les enfants aident l'Armée républicaine irlandaise à trafiquer des armes et des munitions de la République d'Irlande à l'Ulster. L'armée affirme avoir des preuves que garçons et filles transportent des pièces de bombes qui sont assemblées par les terroristes avant d'exploser.

Récemment, un journal de Belfast publiait l'avis de décès d'un membre de l'IRA, abattu à 14 ans au cours d'un entraînement. Au début de l'année, les militaires avaient abattu un autre adolescent de 14 ans qui portait une bombe incendiaire.

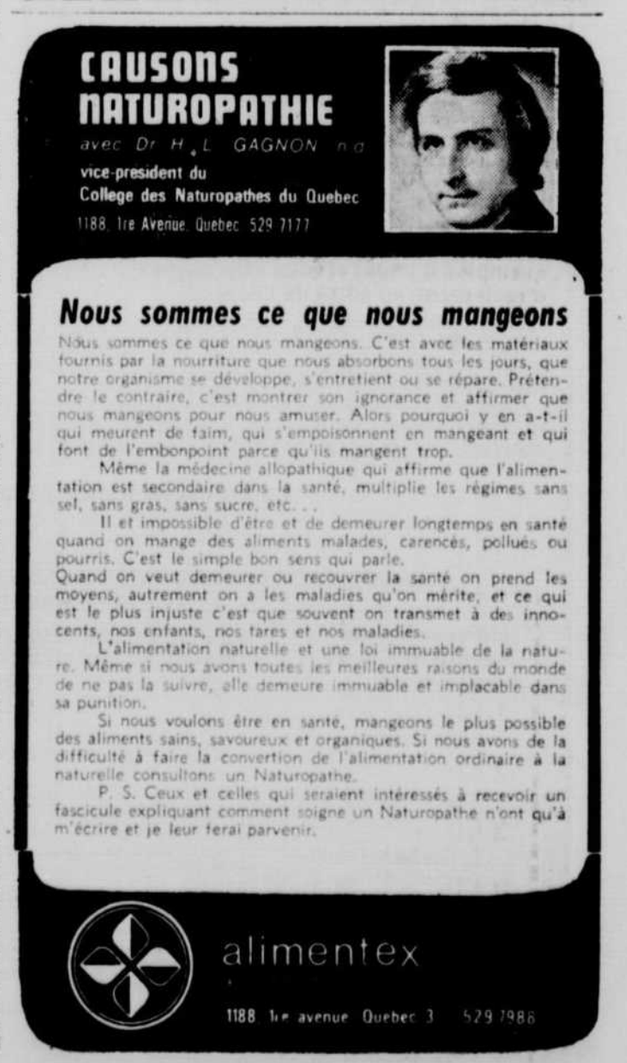
Dans certaines régions, il est presque impossible d'échapper à la guerre civile. Il y a quelques semaines, 500 écoliers de Londonderry ont dû demeurer allongés sur le plancher de la classe pendant deux heures alors que se poursuivait une fusillade entre militaire et membres de l'IRA.

Pourtant, selon le directeur adjoint des services éducatifs de Belfast, M. Wililam Peterson, la fréquentation des classes n'a que très légèrement baissé.

"Les enfants aiment l'école plus que jamais et un petit pourcentage seulement participe aux bagarres.

"Quand les enfants ne viennent pas à l'école, c'est souvent parce qu'il s'est produit des troubles la nuit d'avant près de leur résidence et qu'ils n'ont pas pu dormir." ■





confectionnez-les vous-même!

SUPER-PRATIQUE



9128 SIZES 8-18

Marian Martin

Voici trois pièces que vous aimerez porter à tour de rôle, tunique, pantalon et la robe d'allure sportive. En vous servant de polyester ou de coton "laver-porter" vous vous sentirez toujours fraiche en vacances comme en voyage. Remarquez l'encolure en diagonal.

Demandez le patron No : 9128 — Nouvelles dimensions pour jeunes filles : 8, 10, 12, 14, 16, 18. Vous aurez besoin de 3 1-4 verges de 45 pouces de largeur pour la tunique et le pantalon de grandeur 12 ans ayant 34 de buste.

JUPE ENVELOPPANTE



Soyez à la dernière mode en portant cette très belle jupe. Facile à coudre. Formidable pour vos réceptions, réunions. Ajoutez une frange à la jupe brodée que vous ferez longue ou courte.

Demandez le patron No 7141 : grandeurs 10-20 inclus. Deux motifs.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.
Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron
(Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

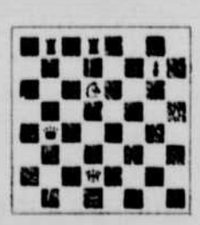
Ci-inclus $ ——— (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : ——— Tailles : ———
Patron no : ——— Tailles : ———
Nom : ———
Adresse : ———



Le changement de coiffure nous donne parfois l'impression de "changer de peau" . . . d'influencer notre humeur . . . Il est bon de temps en temps, pour nous . . . et les autres de présenter un nouveau visage. ■

Le grand roque





Nouvelles brèves

— Le tournoi des jeunes (championnat junior de la ville), les 15-16 et 22-23 avril, sans être un tournoi ouvert, accepterait tous les moins de 20 ans, de Québec ou d'ailleurs, qui garantiraient leur présence à Québec, les quatre jours du tournoi. Communiquer à ce sujet avec le directeur du tournoi, Jacques Demers, après 17h30 à (418) 653-5630.

— A partir du samedi 15 avril, le club Serge-Lacroix (à l'hôtel Victoria) sera fort achalandé durant les fins de semaine. Après le tournoi des jeunes, ce sera le 2e tournoi de l'Est, les 29 et 30, puis le tournoi des jeunes au jeu rapide (coupe Académie de Québec), le 6 ou le 7 mai.

— On vient d'annoncer que le Cegep Vanier a remporté le championnat par équipe pour la région de Montréal. Nous avons donc, au Collégial, trois champions régionaux: Montréal, Québec et Rimouski (champion en titre). Au Secondaire, Montréal et Québec ont déjà leurs champions. Il ne reste plus qu'à obtenir des dates pour les rencontres finales.

— Au championnat de la ville, le vétéran Dominique Rompré a remporté haut la main le titre de classe B, ne perdant qu'une partie (en dernière ronde) contre Paul Gauvreau. Dans la classe A, le tournoi se termine mercredi prochain, le 12.

— Belgrade aurait abandonné, à toute fin pratique son droit de présenter le championnat du monde, qui devait débuter le 22 juin. Mais la Fédération yougoslave considérerait une date ultérieure, si la FIDE, de même que Fischer et Spassky, lui présentaient des engagements fermes. ■

N.060472 PHN

Woolco

LUNDI JOUR 1.44

VOTRE VENTE 1.44 OUVERT DE 9 A.M. A 6 P.M.

LES ITEMS SONT SPECIALEMENT CHOISIS POUR LES BESOINS DE TOUS LES JOURS! QUANTITE LIMITEE.

PAPETERIE

FEUILLES DE CARTABLE.
Lignées étroites ou larges. Paquet de 250 feuilles.
Prix Woolco: 2 pqts pour 1.44

FEUILLES DE DACTYLO.
Paquet de 250 feuilles.
Prix Woolco: 2 pqts pour 1.44

ESSUIE-TOUT DE MARQUE "FACELLE".
Paquet de 2 rouleaux. Choix de couleurs. Prix Woolco: 3 pqts pour 1.44

CHIFFON "J" POUR MILLE ET UN USAGES.
Choix de couleurs.
Paquet de 12 serviettes: 3 pour 1.44
Paquet de 36 serviettes: 1.44

SACS A ORDURES POUR POUBELLES EXTERIEURES.
Paquet de 10, 26 x 36 avec attaches. Prix Woolco: 4 pqts pour 1.44

NAPKINS ORCHIDEE.
Paquet de 500. Choix de blanc, vert, or. Prix Woolco: 2 pqts pour 1.44

SACS A CUISSON (Magic Cooking).
Grandeur médium.
Prix Woolco: 2 btes pour 1.44

LIVRES DE POCHE POUR ADULTES OU ENFANTS.
Grand choix de titres.
Prix Woolco: 8 pour 1.44

LIVRES A COLORIER.
Sac Jumbo. Comprenant: 4 livres à colorier et 1 boite de 6 crayons à colorier. Prix Woolco: 3 pour 1.44

CRAYONS "PIONNER"
Qui n'ont pas besoin d'être aiguisés. Paquet de 6 crayons.
Prix Woolco: 3 pour 1.44

ARTICLES MENAGERS

"SPLATTER SCREEN"
pouvant servir comme passoire ou spatule. Prix Woolco: 1.44

SUPPORT POUR FER A REPASSER.
"Ironing Butler".
Prix Woolco: 1.44

"MIGHTY GRIP" OUVRE-POT.
Pouvant couvrir ½" x 4¼".
Prix Woolco: 1.44

SACS D'ENTREPOSAGE POUR VOS VETEMENTS.
Choix de couleurs.
Prix Woolco: 1.44

ENSEMBLE COMPRENANT: CHAUDIERE, MOPPE A PLANCHER ET TORDEUR.
Prix Woolco: 1.44

NETTOYEUR A TOUT USAGE "SPIC & SPAN".
Contenant de 4 livres et 6 onces.
Prix Woolco: 1.44

NETTOYEUR A VITRES "WINDEX".
Contenant 20 onces.
Prix Woolco: 4 pour 1.44

SAVON A VAISSELLE "PALMOLIVE".
Contenant 24 onces.
Prix Woolco: 3 pour 1.44

TASSES A CAFE.
Choix de couleurs.
Prix Woolco: 7 pour 1.44

SUPPORTS POUR JUPES OU PANTALONS.
Bois vernis.
Prix Woolco: 5 pour 1.44

SACS A ORDURES "GLAD" POUR POUBELLES INTERIEURES. Paquet de 10.
Prix Woolco: 4 pour 1.44

DESSUS DE PLANCHE A REPASSER.
Prix Woolco: 1.44

BALAI MAGNETIQUE AVEC PORTE-POUSSIERE.
Choix de couleurs.
Prix Woolco: 1.44

PLAQUE DE FOAM.
Grandeur: 20 x 45 x 2. Blanc seulement.
Prix Woolco: 1.44

SACS D'EPONGES.
Paquet de 12.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

CHOPE A BIERE.
Motif transparent.
Prix Woolco: 6 pour 1.44

CIRE A PLANCHER "AEROWAX".
Boite de 46 onces.
Prix Woolco: 1.44

COUPE SUR PIED ANJOU.
Choix de plusieurs grandeurs.
Prix Woolco: 1.44

TABLE A DESSERVIR.
Choix de motifs et de couleurs.
Prix Woolco: 1.44

EPINGLES A LINGE.
Sac de 120 épingles.
Prix Woolco: 2 sacs pour 1.44

ASSORTIMENT DE PLATS EN PLASTIQUE.
Choix de plusieurs modèles et couleurs. Prix Woolco: 4 pour .144

ENSEMBLE DE 4 VERRES.
Choix de couleurs et motifs.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

VETEMENTS POUR DAMES

SLIPERETTES POUR DAMES.
Couleurs assorties. Grandeurs: P.M.G. Prix Woolco: 2 pour 1.44

ECHARPES POUR DAMES.
En acrylique, idéal pour les soirées fraiches. Couleurs assorties. Prix Woolco: 1.44

BRASSIERES POUR DAMES.
Grandeurs: 32B à 36C. Couleurs: blanc, beige. Prix Woolco: 1.44

DEMI-JUPONS POUR DAMES.
Grandeurs: P.M.G. Couleurs: blanc, bleu, rose. Prix Woolco: 1.44

BIKINIS POUR DAMES EN NYLON.
Couleurs assorties.
Prix Woolco: 4 pour 1.44

FOULARDS DE NYLON POUR DAMES.
Couleurs pastel.
Prix Woolco: 6 pour 1.44

BAS BERMUDAS POUR DAMES.
Pointures: 9 à 11. Couleurs printanières. Prix Woolco: 2 pour 1.44

CRAVATES POUR DAMES.
Nouveautés printanières. Motifs imprimés. Prix Woolco: 1.44

ENSEMBLES BIKINI ET BRASSIERE POUR DAMES.
Grandeurs: P.M.G.
Prix Woolco: 1.44

SHORTS POUR DAMES EN NYLON EXTENSIBLE.
Grandeurs: P.M.G. Couleurs: marine, bleu. Prix Woolco: 1.44

VETEMENTS POUR ENFANTS

CULOTTES BIKINI POUR FILLETTES.
Grandeurs: 7 à 14. Couleurs pastel. Prix Woolco: 2 pour 1.44

BIKINIS POUR FILLETTES.
Grandeurs: 7 à 14.
Prix Woolco: 3 pour 1.44

ROBES DE NUIT POUR FILLETTES.
Grandeurs: 7 à 14 ans. Fabrication de coton. Prix Woolco: 1.44

GILETS POUR FILLETTES.
Grandeurs: 4 à 6X. Fabrication de nylon.
Prix Woolco: 1.44

PYJAMAS POUR FILLETTES.
Grandeurs: 4 à 6X ans.
Prix Woolco: 1.44

GILETS POUR FILLETTES.
Grandeurs: 7 à 14 ans. Fabrications assorties. Prix Woolco: 1.44

PYJAMAS DE RATINE POUR BEBES.
Grandeurs: 2 à 3X ans. Couleurs: bleu, rose, jaune. Prix Woolco: 1.44

ENSEMBLES SHORT ET GILET POUR BEBES.
Grandeurs: 2 à 3X ans. Couleurs assorties. Prix Woolco: 1.44

PANTALONS POUR BEBES.
Grandeurs: 2 à 3X ans. Fabrication de coton. Prix Woolco: 1.44

CULOTTES DE COTON POUR FILLETTES.
Grandeurs: 7 à 14 ans. Couleurs: blanc seulement. Paquet de 3.
Prix Woolco: 2 pqts pour 1.44

DEMI-JUPONS POUR FILLETTES.
Grandeurs: 7 à 14 ans. Couleur: blanc. Prix Woolco: 4 pour 1.44

BAS BERMUDAS POUR FILLETTES.
Couleurs printanières. Grandeurs: 4 à 6½ - 7 à 9½.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

PYJAMAS DE COTON POUR BEBES.
Grandeurs: 2 à 3X ans. Couleurs imprimées. Prix Woolco: 1.44

CULOTTES DE PLASTIQUE POUR BEBES.
Grandeurs: P.M.G.TG. Paquet de 3. Prix Woolco: 2 pqts pour 1.44

GILETS POUR BEBES.
Grandeurs: 2 à 3X ans. Couleurs: rose, bleu, blanc. Prix Woolco: 2 pour 1.44

SOUS-VETEMENTS POUR FILLETTES EN COTON.
Grandeurs: 4 à 6X ans. Couleur: blanc. Prix Woolco: 2 pour 1.44

T-SHIRTS POUR FILLETTES.
Grandeurs: 4 à 6X ans. Fabrication de nylon. Couleurs assorties.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARCONS

CHEMISES SPORT POUR GARCONS.
Manches courtes. Pressage permanent. Vaste choix de couleurs. Grandeurs: 8 à 16. Prix Woolco: 1.44

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARCONS

CHANDAILS EN RATINE POUR GARCONS.
Manches courtes. Couleurs unies ou avec bandes contrastantes. Grandeurs: P.M. G.T.G. Prix Woolco: 1.44

CHANDAILS EN RATINE POUR HOMMES.
Idéal pour le sport. Se lavent très bien à la machine. Couleurs: rouge, bleu, blanc, jaune, etc. Grandeurs: P.M.G.TG.
Prix Woolco: 1.44

CALECON "BOXER" POUR L'HOMME ACTIF.
Couleurs: blanc, bleu, orange, vert. Grandeurs: 30 à 40.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

CALECONS COURT POUR HOMMES.
Couleur: blanc. Grandeurs: P.M.G. Empaquetage de 3. Prix Woolco: 1.44

CALECONS COURTS POUR HOMMES.
De marque 'Grandtex', très confortables. Couleur blanc seulement. Grandeurs: P.M.G.
Prix Woolco: 5 pour 1.44

CALECONS COURTS POUR GARCONS.
De marque "Fruit of the Loom". 100% coton. Couleurs: bleu, jaune, vert. Grandeurs: P.M.G. Prix Woolco: 2 pour 1.44

CHEMISES SPORT POUR HOMMES.
Manches courtes. Idéal pour le sport. Pressage permanent. Grandeurs: P.M. G. Prix Woolco: 1.44

CHEMISES T POUR HOMMES.
De marque "Stanfield". Fabrication Fortrel et coton. Couleur: blanc. Grandeurs: P.M.G.TG. Prix Woolco: 1.44

BAS POUR HOMMES LAINE ET NYLON.
Couleurs: brun, vert, noir.
Prix Woolco: 2 pres pour 1.44

BAS POUR HOMMES EN NYLON.
Couleurs assorties.
Prix Woolco: 4 pour 1.44

RESTAURANT

DINER DE DINDE ROTIE
avec tarte aux pacanes. Choix de breuvage .15
Prix Woolco: 1.44

CHAUSSURES

SANDALES POUR HOMMES.
Couleur: brun foncé. Grandeurs: 7 à 12.
Prix Woolco: 1.44

MOCASSINS POUR DAMES.
Semelle caoutchouc mousse. Couleurs: beige, brun. Grandeurs variées.
Prix Woolco: 1.44

ESPADRILLES POUR FILLETTES.
Couleurs: bleu, blanc. Grandeurs: 11 à 3.
Prix Woolco: 1.44

ESPADRILLES POUR DAMES.
Couleurs: blanc, noir. Grandeurs: 5 à 10.
Prix Woolco: 1.44

SANDALES POUR ENFANTS.
Couleurs variées. Grandeurs: 11 à 3.
Prix Woolco: 1.44

BOTTES DE CAOUTCHOUC POUR ENFANTS.
Imperméable. Grandeurs: 7 à 10 et 11 à 3. Couleurs: noir, blanc. Prix Woolco: 1.44

SANTE ET BEAUTE

"ROUX" TEINTURES POUR CHEVEUX.
Dans un choix de couleurs assorties. Prix Woolco: 2 pour 1.44

"COLGATE" PATE DENTIFRICE
qui donne un aspect éclatant aux dents. Format familial.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

"FACELLE": PAPIERS-MOUCHOIRS
de couleurs assorties. Petite boite. Prix Woolco: 8 pour 1.44

"JERGENS": DOUX SAVON LOTION
qui adoucit la peau.
Prix Woolco: 18 pains pour 1.44

"CINDERELLA": FIXATIF POUR CHEVEUX
de tous genres. Format 13 onces.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

"WOOLCO": SHAMPOOING A LA MOELLE DE BOEUF
qui embellit le cheveu. Format: 16 onces.
Prix Woolco: 1.44

BONBONS

BONBONS ASSORTIS DE MARQUE "DARE".
Sacs de 2 livres.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

SACS DE CHIPS DE MARQUE POPULAIRE.
Poids net: 10 onces.
Prix Woolco: 3 sacs pour 1.44

BONBONS FAITES VOTRE MELANGE
De marque Cambridge. Importés d'Angleterre. Prix Woolco: 3 lb pour 1.44

BONBONS

ARACHIDES BLANCHES OU ROUGES
De marque "Beaver". Boite de fer blanc. Poids: 3½ livres. Prix Woolco: 1.44

CHOCOLAT "WHITE HEATHER".
Caramel et centre mou, enrobé d'un chocolat pur, sac de 2 livres. Prix Woolco: 1.44

BARRES DE CHOCOLAT DE MARQUE POPULAIRE.
Paquet de 10 x .10 ou 20 x .05.
Prix Woolco: 2 pqts pour 1.44

NOIX MELANGEES.
Boite de fer-blanc. Poids: 13 onces. Prix Woolco: 2 pour 1.44

CHOCOLAT AUX CERISES DE HAUTE QUALITE.
Prix Woolco: 2 btes pour 1.44

BISCUITS COLONIAL, MELANGE DE LUXE.
Poids: 2 livres.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

TARTES ASSORTIES DE MARQUE "MEILLEUR".
Choix de 7 saveurs.
Prix Woolco: 5 pour 1.44

PIZZA "COORSH".
Paquet jumelé.
Prix Woolco: 2 pqts pour 1.44

JOUETS

JOUET EDUCATIONNEL "SIFO".
Comprenant: marteau et clous en bois.
Valeur exceptionnelle: 1.44

ASSORTIMENT DE CAMIONS ET D'AUTOS "TONKA".
Prix Woolco: 1.44

AUTOS MINIATURES "MATCHBOX".
Choix de 50 modèles différents.
Prix Woolco: 3 pour 1.44

LINGE DE POUPEE "MADDIE MOD".
Pouvant faire sur toutes poupées de 11½ pouces.
Choix de 15 modèles.
Prix Woolco: 2 ens. pour 1.44

MOTOCYCLETTES "R.R.R. RUMBLERS".
Pour piste de marque "Mattel".
Prix Woolco: 2 pour 1.44

TAPIS ET DRAPERIES

TAPIS TRESSE. LAVABLE A LA MACHINE.
Grandeur: 21" x 34".
Prix Woolco: 1.44

VINYLE AVEC CRAMPONS.
Transparent. Largeur: 27".
Prix Woolco: la verge 1.44

RIDEAUX CAFE, BAMBOO.
Grandeur: 60" x 30". Couleurs assorties.
Prix Woolco: 1.44

DRAPERIES EN PLASTIQUE.
Grandeur: 72" x 84". Couleurs variées. Prix Woolco: 2 pour 1.44

OREILLER DE BAIN.
Couleurs: rose, bleu, mauve, vert, noir, jaune. Prix Woolco: 1.44

TOILE BLANCHE EN PLASTIQUE.
Grandeur: 36" x 70".
Prix Woolco: 1.44

LITERIE

LAINE PHENTEX (non enveloppée).
Balles 3.2 onces. Choix de couleurs. Prix Woolco: 4 pour 1.44

LINGES A VAISSELLE.
Grandeurs régulières. Choix de couleurs. Prix Woolco: 8 pour 1.44

COUVERTURES DE FLANELLETTE
Grise à rayures.
Prix Woolco: 1.44

LIGNE DE SERVIETTES
Choix de motifs et de couleurs.
DEBARBOUILLETTES 3 pour 1.44

SERVIETTES DE MAIN 3 pour 1.44

SERVIETTE DE BAIN 2 pour 1.44

OREILLER EN FOAM
Grandeurs régulières.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

HOUSSES POUR TAIES D'OREILLERS
En velours côtelé. Choix de couleurs. Prix Woolco: 2 pour 1.44

CENTRE DE LA COUTURE

PLASTIQUE POUR RECOUVRIR CHAISE ET COUSSIN.
Largeur 54 pouces.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

MATERIEL A DRAPERIES.
Largeur 36". Choix de couleurs.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

PEINTURE ET PAPIER PEINT

"MAC-TAC": VINYLE ADHESIF.
Plusieurs modèles attrayants incluant imitation de bois. Paquet de 3 verges x 18" pouces. Prix Woolco: le paquet 1.44

PEINTURE "TRELSPAR".
Dans les finis latex, semi-lustré et émail superlustré. Choix de 14 couleurs. Aussi émail à plancher gris. Teinture cèdre et séquoia. Peinture extérieure blanche.
Prix Woolco: la pinte 1.44

Tapisserie "FIESTA", enduite de vinyle, lavable.
Idéal pour cuisine, chambre, salon. Choix parmi nos nouveaux modèles 72.
Prix Woolco: le rouleau simple 1.44

HORTICULTURE

GRAINES DE SEMENCE.
Légumes, fleurs assorties.
Prix Woolco: 8 pour 1.44

GRAINES A GAZON "CANADA KENTUCKY".
Boite de 1½ livre et 1¼ livre.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

TERREAU STERILISE, TOP SOIL OU TERRE NOIRE
Pour fleurs ou jardin. Sac de 25 livres ou 5 gallons. Prix: 2 pour 1.44

OUTILS DE JARDIN
Choix de modèles.
Prix Woolco: 1.44

CLOTURE A JARDIN
Hauteur: 18", longueur: 10'. Vert seulement. Prix Woolco: 1.44

SPORT

MILLE ET UN APPATS.
Pour la pêche.
Prix Woolco: 3 pour .144

SOLIDE CONTENANT EN PLASTIQUE POUR L'EAU.
5 gallons.
Prix Woolco: 1.44

BEQUILLE POUR BICYCLETTE.
Grandeurs assorties.
Prix Woolco: 1.44

QUINCAILLERIE

ADAPTATEURS POUR LAMPES EN FORME DE BOULE.
Choix de couleurs.
Prix Woolco: 1.44

TABLE DE PATIO.
Choix de couleurs.
Prix Woolco: 1.44

LUMIERES "ECONO LITE".
Paquet de 4.
Prix Woolco: 3 pour 1.44

ASSORTIMENT D'OUTILS
Choix de plusieurs modèles.
Prix Woolco: 4 pour 1.44

BIJOUX

CEINTURES POUR DAMES ET FILLETTES.
Couleurs: or et blanc. Styles variés. Prix Woolco: 2 pour 1.44

BOUCLES D'OREILLES POUR DAMES ET FILLETTES.
Oreilles percées, seulement.
Prix Woolco: 1.44

ASSORTIMENT DE PORTE-CLES.
Couleurs et styles variés.
Prix Woolco: 3 pour 1.44

PENDENTIFS POUR ENFANTS.
Styles animaux et bourses.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

BOUCLES D'OREILLES, STYLE ESPAGNOL.
Percées ou non percées.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

TASSES ET SOUCOUPES.
Styles variés.
Prix Woolco: 1.44

BOUTEILLES DECORATIVES.
Couleurs: bleu, vert, or.
Prix Woolco: 2 pour 1.44

BIJOUX ASSORTIS.
Colliers, broches, boucles d'oreilles. Prix Woolco: 2 pour 1.44

DIVERS

45 TOURS DU PALMARES CANADIEN ET AMERICAIN
Prix Woolco: 2 pour 1.44

BATTERIES "C" POUR RADIOS.
Paquet de 2.
Prix Woolco: 3 pqts pour 1.44

MAGICUBES DE MARQUE "SYLVANIA"
3 cubes par paquet.
Prix Woolco: 1.44

ROULEAUX A CHEVEUX GEANTS.
Paquet de 4 rouleaux avec épingles à cheveux. Prix Woolco: 3 pqts pour 1.44

SAC "AIR CANADA" POUR TOUT USAGE.
Couleur bleu seulement.
Prix Woolco: 1.44

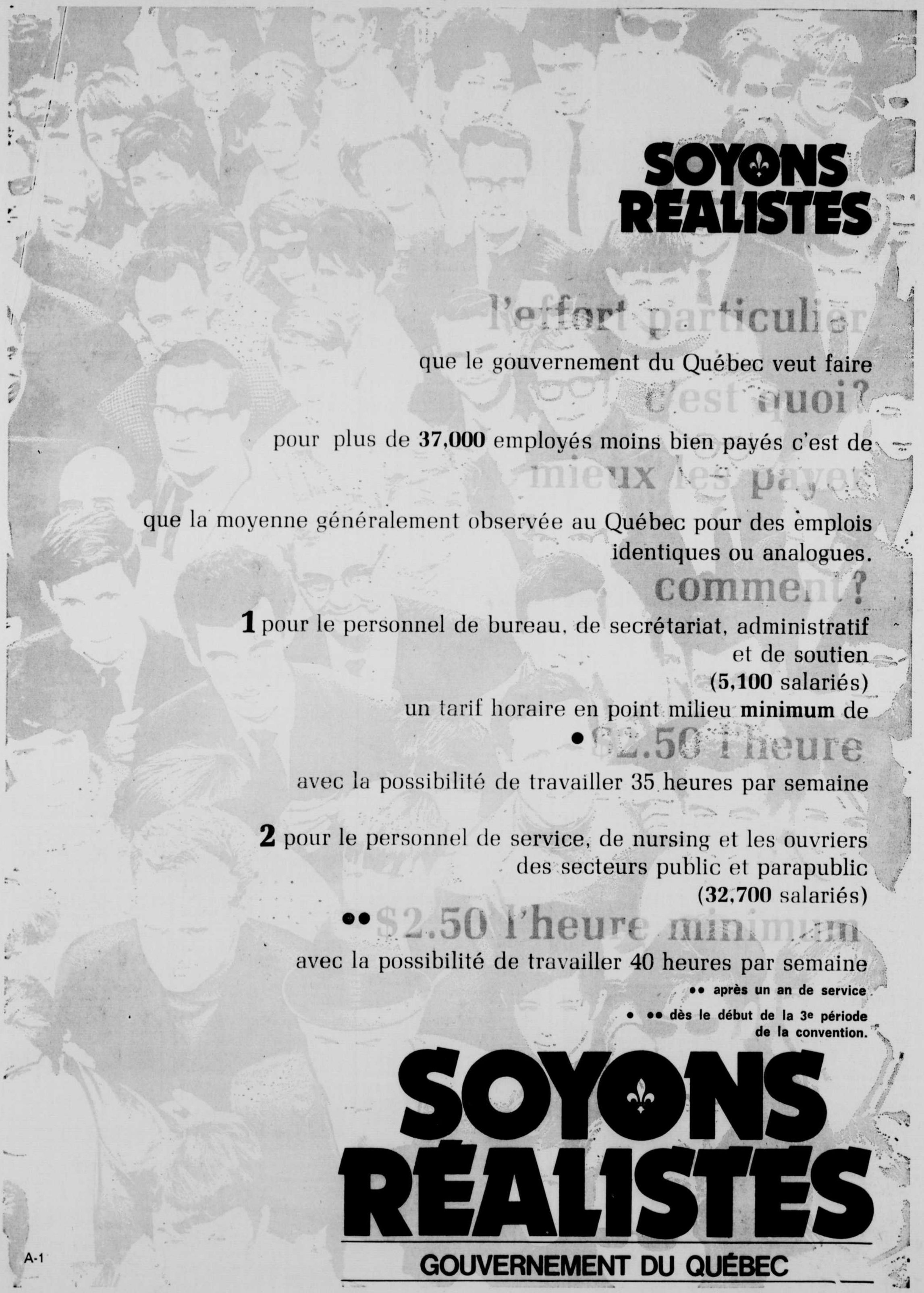
GIFFARD LEVIS

EAU DE JAVEL "MIX-O"
Contenant 128 onces.
Prix Woolco: 3 pour 1.44

PAPIER DE TOILETTE MARLBORO
Paquet de 8 rouleaux. Couleurs: blanc, rose, bleu, jaune.
Prix Woolco: 3 pqts pour 1.44

BAS-CULOTTES POUR DAMES
Une seule grandeur.
Couleurs assorties.
Prix Woolco: 5 pour 1.44

Pas de mise de côté des spéciaux de la vente 1.44



SOYONS RÉALISTES

l'effort particulier

que le gouvernement du Québec veut faire

c'est quoi?

pour plus de **37,000** employés moins bien payés c'est de

mieux les payer

que la moyenne généralement observée au Québec pour des emplois identiques ou analogues.

comment?

1 pour le personnel de bureau, de secrétariat, administratif et de soutien
(**5,100** salariés)
un tarif horaire en point milieu **minimum** de

• $2.50 l'heure

avec la possibilité de travailler 35 heures par semaine

2 pour le personnel de service, de nursing et les ouvriers des secteurs public et parapublic
(**32,700** salariés)

•• $2.50 l'heure minimum

avec la possibilité de travailler 40 heures par semaine

•• après un an de service

• •• dès le début de la 3e période de la convention.

SOYONS RÉALISTES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

A-1

Bye, Bye

(Reportage-photo
réalisé par Jacques
Du Fresne de l'Action-Québec)



"J'étais beau et blond dans Ixe-13 ... mais je suis encore mieux au naturel".

Signé ANDRE DUBOIS



"Moi, j'en ai assez de la politique ... pour rire. Y en a tellement d'autres ... qui en ont ! ! !"

Signé MARC LAURENDEAU



"Après le dernier show, je rentre chez les frères; je suis doué pour la diffusion de la bonne parole".

Signé SERGE GRENIER



"Actuellement, j'apprends le chinois ... Mao n'a qu'à bien se tenir ...

Signé MARCEL ST-GERMAIN

Les Cyniques: une carrière de 10 ans prend fin

Résumer en "deux feuillets" une carrière de dix ans, impossible ! Croire au départ définitif des Cyniques, impossible ! Imaginer l'humour québécois sans leur participation, impossible ! Et on dit que le mot impossible n'est pas français !



Un verre à la main, les CYNIQUES regardent vers quoi ? Vers l'avenir, voyons ... Mais non, ils regrettent déjà leur cher public québécois !

Quatre étudiants de Montréal se sont un jour mis dans la tête de faire rire le Québec avec des sujets jusqu'alors tabous : la politique, le sexe, certaines manies ou scrupules religieux, des écarts de langage répandus, etc. Je me rappelle : à leur premier spectacle au Palais Montcalm, des spectateurs sont sortis horrifiés. Depuis, on en a vu bien d'autres, dans tous les domaines. Aujourd'hui, les Cyniques occupent une place unique à laquelle personne ne pourra accéder.

Ils font rire en utilisant les mêmes thèmes, les mêmes tabous. Personne ne sort plus de la salle. Au contraire. Pour répondre à la demande du public, une soirée supplémentaire est ajoutée aux spectacles déjà prévus pour lesquels les billets sont déjà vendus. Cette soirée sera présentée lundi soir au Grand Théâtre et s'ajoute aux spectacles de samedi et dimanche, matinée et soirée.

Les Cyniques n'ont pas suivi la révolution tranquille du Québec, ils l'ont précédée ! Ils l'ont aidée en forçant le rire des gens ! Rire de soi, c'est se défouler, se décomplexer, se regarder en face, s'accepter, toucher une certaine vérité, souvent perdre ses phantasmes, voir et admettre les autres tels qu'ils sont aussi, etc. Rire, n'est-ce pas guérir ses névroses ?

Et maintenant, qu'allons-nous faire ?

Nous allons tenter de garder cette bonne habitude de rire, de vivre sans nous prendre au sérieux, avec humour !

La décision des Cyniques de quitter le "show business" semble irrévocable. Elle est difficile à admettre mais ces ex-étudiants ont tous les quatre des activités professionnelles ... sérieuses et je les comprends de vouloir sauter, en pleine gloire ! C'est dommage, pour nous. Nous nous étions tellement habitués à leurs visites régulières, à leurs disques ... souvent impassables à la radio, à leurs nombreux personnages, parodie, imitation, satire réunies !

Le 14 mai prochain à Drummondville sera leur dernier "show" public. D'ici là, ils seront en tournée ... non électorale !

Rentreront-ils dans l'oubli ? Impensable ! Ils laisseront des regrets et des souvenirs. Pour eux, sera terminée une époque de leur vie, leur "belle époque" sans doute ! Celle à laquelle on pense, plus tard, pour sourire à l'intérieur de soi, pour parfois reprendre courage au travail, pour continuer ...

Ces gars qui recevaient, au début de leur carrière, des lettres de menaces, à qui l'on reprochait tous les vices, que l'on qualifiait de pervertis et de ... cyniques, vont devenir des hommes sérieux ... dans ce Québec devenu adulte, enfin, on l'espère ! Des hommes à qui l'on va confier des tâches et des responsabilités importantes ! Mais qui, je le souhaite, vont garder en eux-mêmes cette faculté d'humour, qui est bien le meilleur aspect de la philosophie, puisqu'elle nous aide à mieux vivre et à mieux penser !

Les Cyniques remercient leurs "têtes de Turcs" et le public qui les a encouragés. Je peux bien, il me semble, remercier, en votre nom, les Cyniques avec qui on a bien souvent rigolé !

Mariages "yoga"

TORONTO (PC) — Six couples vêtues de tuniques blanches se sont mariés au cours d'une brève cérémonie yoga célébrée dans une église de Toronto.

Ce mariage collectif ne comportait pas d'échange d'anneaux, non plus que de cortège habituel, mais plutôt des carpettes pour la prière, des magnétophones, de nombreux membres de la congrégation et beaucoup d'enfants pour partager le gâteau de noces.

Au menu du jour

Spectacles

Grand Théâtre de Québec (salle Crémazie)
Le Trident présente
La mort d'un commis voyageur

Grand Théâtre de Québec (salle Louis-Fréchette)
Les Cyniques
(jusqu'au 10 avril)

Palais Montcalm
Le Théâtre Populaire du Québec
Les Beaux Dimanches, de Marcel Dubé

Théâtre le Tréteau 6125, 1ère avenue, Charlesbourg
Marlot dans les merveilles, de Pierre Morency
dimanche à 13h30 et 15h30

Montmartre Canadien
Conférence de l'abbé R. Durand
dimanche à 8 h. p.m.

Grand Théâtre
Le Cirque Badaboum
dimanche 13h30 et 15h30

Collège de Lévis
Les Messagers de la Chanson
samedi et dimanche 20h30

Grand Séminaire
Rétrospective Pierre Perrault
(jusqu'au 15 avril)

La Sorboise, rue Tournai
Le Théâtre des Gavroches
Ben-Ur, de Jean Barbeau
(jusqu'au 9 avril)

Expositions

Foyer du Palais Montcalm
Jeanne Morel
(jusqu'au 9 avril)

La Solidarité 925 chemin St-Louis
Paul Paré
(jusqu'au 9 avril)

Bibliothèque Sainte-Foy
Rita Scalabrini
(jusqu'au 10 avril)

Caisse St-Pascal de Maizerets 1650 de la Canardière
Studio des artistes canadiens
(jusqu'au 16 avril)

Ecole Notre-Dame St-Damien de Bellechasse
Exposition d'art
dimanche le 9 avril

les cyniques
MATINEE SUPP. LE 9 AVRIL, 14h30.
show d'adieu!
Location : $2.50 à $5.50
Samedi : $3.00 à $6.00
Aujourd'hui à 19h.00 et 22h.00. Demain, dimanche à 20h.30.
Un triomphe ! ... 2e représentation supplémentaire lundi, le 10 avril à 20h.30.
GRAND THÉATRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE TÉL. 643 8131

Charles Trenet
"Tant qu'il y aura des poètes..."
8-9-10 MAI
Location: $2.50 à $6.00
GRAND THÉATRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE TÉL. 643 8131

palais montcalm
DERNIERE HEURE
LE THEATRE POPULAIRE DU QUEBEC
présente
LES BEAUX DIMANCHES
de
Marcel Dubé
Mise en scène de
LOUIS-GEORGES CARRIER
avec Roger LeBel, Nicole Filion, Louise Portal, Brandfield Marcoux, Anne Pauzé, Serge Turgeon, Micheline Gerin, José Réttino, Robert Du Parc, Catherine Bégin et Patrick Peuvion.
PALAIS MONTCALM
SAMEDI 8 avril à 8h30 P.M.
Admission : $1.50, $2.50 et $3.50
Billets en vente immédiatement

A noter que
LE SPECTACLE
de
YVON DESCHAMPS
annoncé pour le 16 avril au CEGEP de Limoilou
AURA LIEU MERCREDI LE 12 AVRIL
à 8h30 p.m.
AU CENTRE MGR-MARCOUX
1885 de la Canardière
Il reste encore quelques bons billets à $3, en vente au Centre Mgr Marcoux.

LOSQ 69e GRANDE saison 1971-1972
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
directeur, Pierre Dervaux
GRAND CONCERT
MARDI le 11 avril, 20h.30
FRANCO MANNINO
chef d'orchestre
Au programme:
ROSSINI: Cenerentola
BEETHOVEN: Concerto no 3 en do mineur au piano: FRANCO MANNINO
DEBUSSY: Ibéria
VERDI: I Vespri Siciliani
PRIX AU GUICHET A PARTIR DE $3.50
SALLE LOUIS FRÉCHETTE
Grand Théâtre de Québec
RESERVATIONS: 643-8131

DE RETOUR POUR TOUS
Un jour seulement à chaque cinéma
Mar. 11 - Mer. 12 - Jeu. 13
ANDRE DE LA VARRE, présente
"LA SUISSE et LES ALPES"
avec PIERRE CHATEL
CAPITOL 972 ST-JEAN, 522-6300
CHAMPLAIN PLACE STE-FOY, 656-0592
LAIRET 1044 3e AVENUE, 523-1050

La plus sauvage poursuite de voitures qu'on ait vue au cinéma ! 6e sem. à Québec
POINT LIMITE ZERO
VANISHING POINT COULEUR
ET PUIS M..., JE T'AIME EN COULEURS
18 ANS
HORAIRE Rep. Compl. à 1.00, 4.25, 7.50 p.m.
CHAUVEAU 2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

Un film touchant qu'il faut voir ! — Dimanche Matin 5e sem.
CLAUDE LELOUCH
ça n'arrive qu'aux autres
CANADIEN 24 OF LA FONTAINE, 624-7880
HORAIRE: 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. p.m.
NADINE TRINTIGNANT

Philosophie Dans Le Boudoir
d'après le MARQUIS DE SADE
18 ANS Adultes
Cartes de l'Age d'Or acceptées
3e sem.
2e AU SECOURS ! Je suis encore VIERGE ... Couleurs
HORAIRE : Rep. compl. à 12.30 - 4.20 - 7.50 p.m.
Mail Maisonneuve 252 Est, St-Joseph 522-2828
le plaisir est une passion qui subordonne toutes les autres".
couleurs

2e SEMAINE RECORD !
à 1h., 3h. 5h., 7h. et 9h. p.m.
opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
EN COULEURS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
MOINS DE 12 ANS : $1.00
LES GALERIES CANARDIERE — 661-8575
CANARDIERE
STATIONNEMENT GRATUIT



Le Turbo du Canadien National rentrerait en service au début de 1973 entre Montréal et Toronto, annonce-t-on à la suite d'une nouvelle entente conclue entre le CN et le propriétaire du train, la société United Aircraft du Canada.

Le président du CN, M. N.J. MacMillan, et le président de la UAC, M. T.E. Stephenson, ont déclaré qu'en vertu de l'entente à laquelle en sont venues les deux compagnies après de longs mois d'entretiens, la société United Aircraft apportera au train un certain nombre de modifications. Il s'ensuivra une période d'essais sur voie au cours de laquelle les rames du Turbo franchiront quelque 15,000 milles.

Les trains seraient ensuite remis en service commercial pour une période de trois ans durant laquelle le Canadien National fera une étude de l'économique et de la performance du service Turbo.

Le programme de modifications comporte certains changements qui amélioreraient la fiabilité du train et permettraient au Canadien National d'offrir un bon service au public voyageur.

Selon l'entente conclue, le concept du train sera changé de façon à offrir trois rames de neuf voitures chacune plutôt que cinq rames de sept voitures comme ce fut le cas lors des deux premières périodes de service. Une des nouvelles rames pourra ainsi transporter quelque 400 voyageurs.

X X X

Maple Shipping Company Limited, filiale de CP Navigation, inaugure des bureaux à Montréal, à Vancouver et à Londres, en Angleterre.

La société s'occupe de nolisement et de commercialisation pour les exploitations de navigation en haute mer de CP Navigation; elle offre maintenant ses services de courtage à d'autres clients. La Maple Shipping sert également en qualité d'agence maritime dans les ports de la Colombie-Britannique.

M. D.K. Gardiner, directeur général de la Maple Shipping à Montréal, assume la direction de l'exploitation. M. Gardiner a occupé divers postes dans la commercialisation et la planification des services maritimes du Canadien Pacifique tant aux Bermudes qu'en Angleterre et au Canada.

X X X

Des dispositifs révolutionnaires de silencieux fonctionnent depuis plusieurs mois déjà aux installations de Swissair à Zurich et s'avèrent des plus efficaces dans la lutte contre le bruit.

L'installation se compose de quatre tunnels fixes reliés entre eux par une paroi, devant laquelle vient se placer l'avion. Les sorties des turbo-réactés sont accoudées aux entrées des quatre tubes, dont les parois latérales entourent les réacteurs, réduisant et canalisant le bruit de l'entrée d'air dans les réacteurs.

La vérification des réacteurs, indispensable à la sécurité, est généralement effectuée en plein air. Le moteur doit normalement tourner durant 20 minutes, passant du régime minimum à sa pleine capacité.

Le problème majeur de l'acoustique a été entièrement solutionné grâce à ce dispositif et à la plus grande joie des citoyens résidant à proximité de l'aéroport.

Un porte-parole de la compagnie a exprimé beaucoup d'optimisme à l'égard de ces installations innovatrices lesquelles deviendront à brève échéance une partie essentielle des équipements des lignes aériennes, à travers le monde.

Un manufacturier japonais projeterait de fabriquer et vendre sur le marché international, divers modèles de ces silencieux adaptables à tous les formats d'appareils turbo-réactés. D'un poids de 350 tonnes, le coût de ce type d'installations se chiffre à quelque $500,000.

X X X

Balmoral Mills est situé à environ six milles des plages bordant le détroit de Northumberland, dans le nord de la Nouvelle-Ecosse. Là se trouve un vieux moulin à farine tel qu'il existait voilà quelque 150 ans, à l'époque où la farine de blé constituait la principale source de nourriture des premiers pionniers. Convenablement restauré, le vieux moulin est administré comme un musée historique par la province de Nouvelle-Ecosse. On peut le visiter du 15 mai au 15 octobre et l'entrée en est gratuite.

La première chose qui frappe le visiteur, c'est la sérénité des lieux. Le moulin est bâti dans une gorge ombragée où courent les eaux vives du ruisseau Matheson. Les rayons du soleil jouent dans le feuillage des grands arbres, et le chant des oiseaux crée une atmosphère qui fait vite oublier les bruits et les tensions de la vie moderne.

L'eau du ruisseau, tombant d'une hauteur de 15 pieds, fait tourner l'énorme roue à augets qui entraine un générateur actionnant, à son tour, les meules de pierre pesant une tonne et demie. A l'intérieur du moulin, les mêmes meules qui broyaient le blé, l'orge et l'avoine pour un groupe de colons, en 1830, produisent aujourd'hui une belle farine pure de tout produit additionnel. Les visiteurs peuvent l'acheter et la transformer en friandises maison qui auraient fait les délices de grand-mère . . .

X X X

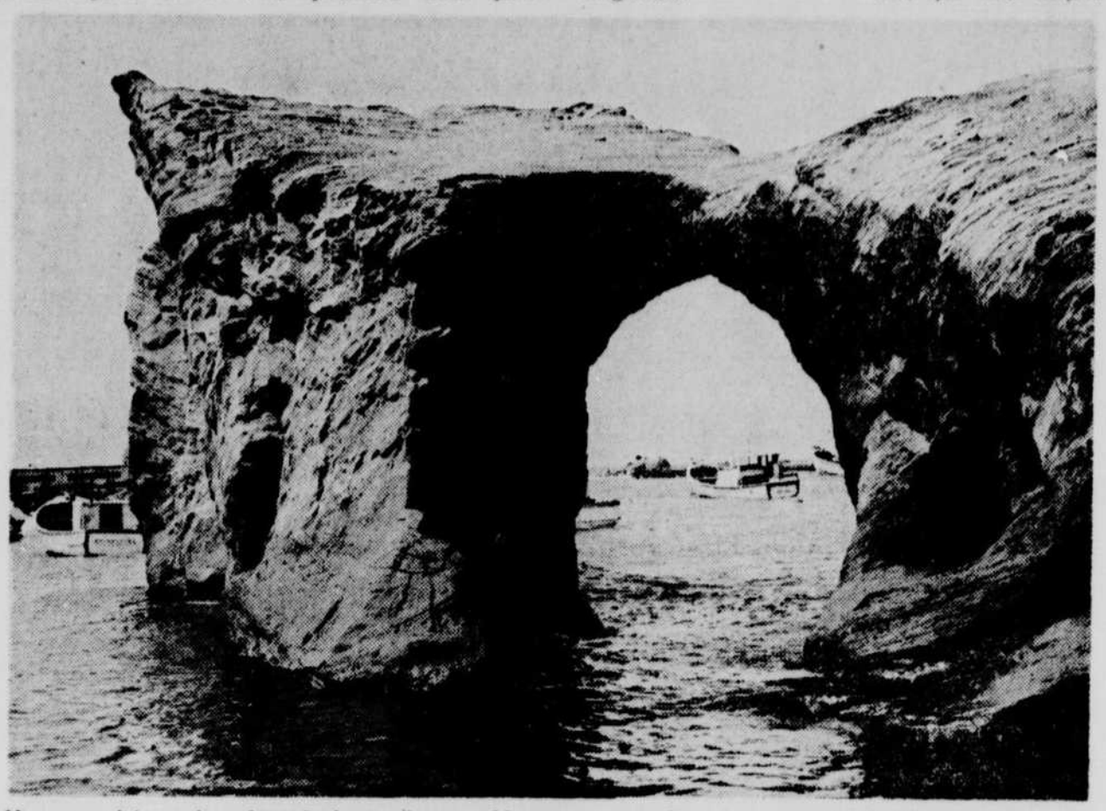
S'il est un village où la confusion devrait exister, c'est bien Rolleville, dans l'île bahamienne d'Exuma. Imagines un peu, 750 villageois sur un millier portent le même nom : celui de Rolles.

Les historiens attribuent ce fait cocasse à Lord Rolle, de Great Exuma, l'un des grands propriétaires terriens du dix-neuvième siècle qui, à ce moment, possédait bon nombre d'esclaves travaillant sur ses plantations. Le bon lord semblait apprécié de ses gens puisqu'au moment de l'émancipation votée par le parlement britannique, 376 de ses esclaves décidèrent d'adopter son nom après qu'il leur eut fait don de ses propriétés d'Exuma. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les deux tiers de la population de Rolleville se nomment Rolles.

Depuis longtemps, un vrai paradis vous attend aux Iles de la Madeleine, dans le golfe St-Laurent

Cherchez-vous un endroit où passer des vacances différentes et vraiment reposantes ? Un endroit où vous pouvez prendre des bains de soleil sur des plages à perte de vue sans être la cible de trop nombreux regards indiscrets, admirer de magnifiques couchers de soleil, pêcher en haute mer, jouer une partie de golf sur un terrain pas trop achalandé, ou simplement explorer tous les coins et recoins de quelques îles à la poursuite d'un passe-temps favori, comme la collection d'agates, l'observation des oiseaux ou la pêche aux moules ? Tout cela sans être talonné par les foules grouillantes que l'on trouve dans toutes les stations de villégiature.

Ce vrai paradis que vous recherchez, il vous attend depuis longtemps aux îles de la Madeleine situées à quelque 180 milles à l'est de la péninsule gaspésienne, dans le golfe Saint-Laurent. Ces îles, que vous croyiez éloignées peut-être, s'étalent en forme d'un gigantesque hameçon piqué en pleine mer. Leurs falaises de rocs écarlates, et leurs dunes de sable argent, offrent un contraste saisissant avec le bleu de la mer et du ciel.



Vous apprécierez le calme de leurs plages sablonneuses qui s'étendent jusqu'à l'horizon ou le relief des rochers aux formes les plus fantaisistes, comme celui-ci à l'Etant-des-Caps dans l'île de Cap-aux-Meules. Faciles d'accès, les îles de la Madeleine jouissent d'un climat sain. Baignées d'eaux tièdes, leurs plages sont parmi les plus belles d'Amérique.

(Photo : Direction générale du Tourisme du Québec) ■

Les Iles de la Madeleine sont un archipel de 12 îles dont sept sont habitées. Leur surface totale est d'environ 55,000 acres et leur population, de 13,000 âmes. La plupart des Madelinots sont d'origine acadienne, mais il en subsiste quelques essaims d'ascendance écossaise.

Les principales îles de ce groupe reliées par des ponts et des barres sablonneuses, ont toutes des noms typiques comme Havre-Aubert, Cap-aux- Meules, Etang-du-Nord, Havre - aux-Maisons, Grosse Ile, Grande-Entrée et l'Ile de l'Est. Deux autres sont situées à 20 milles au large : l'Ile Brion et le rocher aux Oiseaux; ce dernier est un magnifique sanctuaire d'oiseaux littéralement couvert de goélands et de fous de Bassan.

Jacques Cartier, découvreur du Canada, aborda aux îles en juin 1534. Il les explora pendant plusieurs jours et en fit au roi de France un récit enthousiaste. Plusieurs furent d'ailleurs baptisées par Cartier, entre autres l'île Brion, pour honorer Philippe Chabot, sieur de Brion, grand amiral de France .

L'archipel lui-même tient son nom de Madeleine Fontaine, épouse de François Doublet, premier seigneur à tenter de coloniser les îles. Samuel de Champlain, gouverneur de la Nouvelle-France, les avait appelées *îles Ramées* à cause de leurs nombreuses ramifications. Il baptisa aussi Havre-Aubert.

TRANSPORT

Les îles sont facilement accessibles en avion ou en bateau. Québecair vous conduit de Montréal ou de Québec jusqu'à Rimouski. Air Gaspé effectue trois vols par semaine de Rimouski et Gaspé jusqu'aux îles; Eastern Provincial Airways offre des envolées quotidiennes depuis Halifax en Nouvelle-Ecosse, Moncton au Nouveau-Brunswick, et Charlottetown dans l'île du Prince-Edouard *

L'automobiliste en vacances au Québec ou dans les provinces maritimes fera bien de se rendre à Pictou, Nouvelle-Ecosse, et de prendre le traversier qui se rend aux îles 5 fois par semaine en juillet et en août et 3 fois en mai, juin et septembre.

* Le traversier Maruc fait aussi une traversée quotidienne entre Cap-aux-Meules et le port Souris, sauf le dimanche.

Le logement dans les îles ne présente aucun problème. Il y a sept hôtels et motels comportant un total de 83 chambres; les salles à manger et restaurants servent d'excellents repas, y compris leur fameux homard frais.

CHOSES A VOIR ET A FAIRE

Les plages des Iles de la Madeleine sont classées parmi les plus belles en Amérique du Nord; les barres de sable et les chaussées permettent au réseau routier de relier les îles entre elles et ajoutent au pittoresque des randonnées. La route principale des îles relie Havre-Aubert à Grande-Entrée (56 milles) et sert d'épine dorsale au faisceau de routes secondaires. Si vous traversez aux îles sans voiture vous pourrez en louer une à Cap-aux-Meules.

L'industrie principale est évidemment la pêche au hareng, à la morue, au flétan, aux coquilles Saint-Jacques, au maquereau et au homard (ce dernier est réputé comme le meilleur au monde !). La plupart des pêcheurs sont groupés en coopératives qui possèdent tout un attirail de fumoirs à poisson, de conserveries et d'entrepôts frigorifiques où les fruits de mer sont apprêtés et empaquetés.

L'activité commerciale se concentre autour de Cap-aux-Meules. L'aéroport dans l'île du Havre-aux-Maisons est aussi fort achalandé. De nombreux pêcheurs offrent des excursions de pêche en haute mer. Les vacanciers aiment fouiller le rivage sablonneux à la recherche des abondantes palourdes que les Madelinots appellent "coques".

En explorant le littoral des îles, le visiteur découvre un monde de curiosité géologiques : ici des piliers gigantesques, là des crevasses profondes, ailleurs des corniches escarpées ou des rochers percés par l'action de la mer.

Mais l'impression la plus profonde que laissent les îles est la remarquable hospitalité de leur population — une brave lignée de pêcheurs et de fermiers — qui aime causer avec le visiteur des légendes et de l'histoire de cette région charmante et profondément différente du Québec.

Pou robtenir plus de renseignement sur les Iles de la Madeleine, prière d'écrire à la Direction générale du Tourisme, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 930 chemin Sainte-Foy, Québec 6, Québec, Canada. ■

Le "Varna" nous revient

Reprenant pour la troisième année consécutive ses croisières d'été dans le St-Laurent, le sympathique T.S.S. " VARNA " nous revient pour la St-Jean-Baptiste après avoir subi une cure de jeunesse de $1,000,000 dans un célèbre chantier naval d'Europe.

Le luxueux paquebot de 13,580 tonnes quittera Montréal le 23 juin pour une promenade de 7 jours au Saguenay, aux îles St-Pierre et Miquelon et Gaspé. Puis il reprendra ce trajet — faisant plus longuement escale à Bagotville — lors d'une croisière de 8 jours à compter du 30 juin. Cette même croisière sera répétée tous les samedis de l'été, du 8 juillet au 2 septembre.

March Shipping de Montréal, une importante compagnie montréalaise, administrera désormais les croisières du " VARNA ".

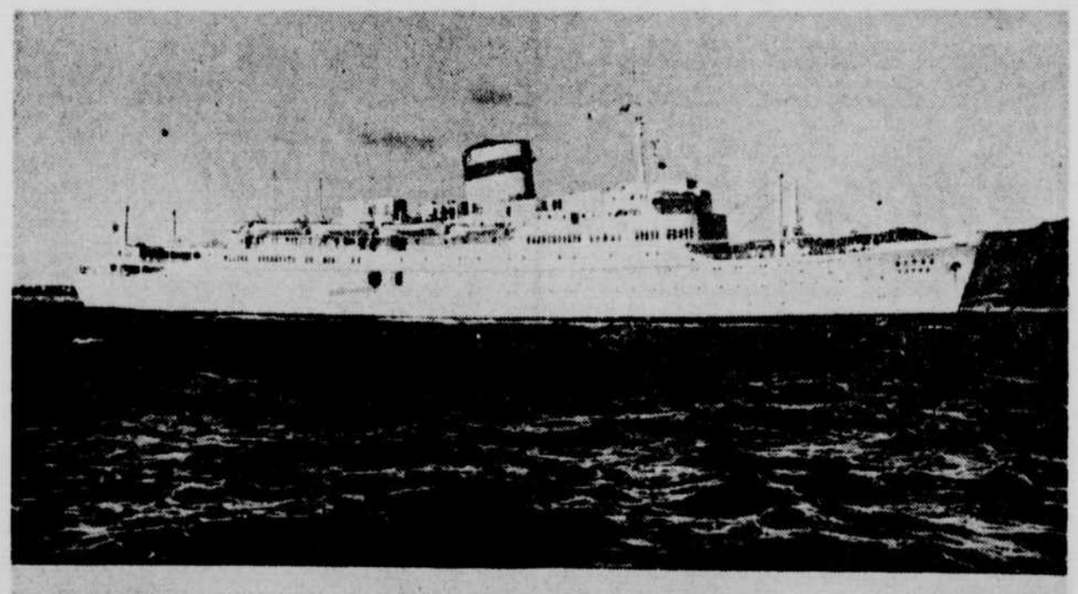
March Shipping sont les agents généraux en Amérique du Nord pour le navire russe " ALEXANDER PUSHKIN " dont la réputation est excellente. Ils veilleront à ce qu'à bord du " VARNA ", les passagers québecois en particulier, jouissent d'un parfait confort.

Puisque les repas — et il y en a 5 à bord, chaque jour — ont une grande importance en croisière, March Shipping a engagé un chef renommé au courant de nos goûts afin qu'une cuisine gastronomique internationale alterne avec les merveilleux plats bulgares. Ces mets bulgares ont fait les délices des passagers des autres années, et à ceux des croisières en mer Noire, par exemple; les vins bulgares, célèbres dans le monde entier ainsi que les autres boissons bien connues seront vendues au restaurant et dans les bars à des prix minimes.

Pour seconder l'équipage du bateau, March Shipping a retenu les services d'un directeur et d'un nombreux personnel québecois de croisière.

Jeux de pont, concours, excursions à terre, seront sous la responsabilité d'une équipe canadienne-française. Des musiciens et des artistes de chez nous seront également de la partie pour le plus grand plaisir des passagers.

Votre agent de voyages vous donnera joyeusement la brochure " Croisières Canadiennes " laquelle vous apportera précisions et renseignements au sujet du " VARNA ".





Voyages Jean Juan

1033, Rte de l'Eglise Ste-Foy — IATA — Tél. : 653-7264

Conseillers en voyages

20 ans d'expérience à votre service

GRAND TOUR DE FRANCE

BROUAGE, WATERLOO, ST-MALO, NORMANDIE, ARS, LOURDES, LES CHATEAUX...

OCCASION UNIQUE !

29 mai — 19 juin : $850. tout compris

TERRE-SAINTE

Byzance, Grèce, Rome, Paris...
22 mai — 12 juin : $998. tout compris

Capitales d'Europe, 11-25 mai : $685. (quelques places)

New York à Pâques : $59. Ouest canadien, juillet : $339. Californie, août : $548.
ATTENTION : Australie et Iles du Pacifique (Congrès eucharistique), févr. '73 : $1,285.

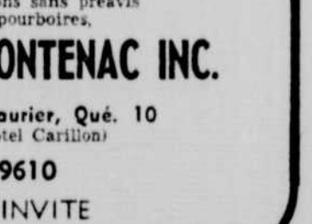
VOYAGES A.F. (Agences Francogaines)

500 8e Av. Québec Qué. Tel. 525-8581

Et tout autre voyage désiré
Demandes nos dépliants ! Spécialement notre dépliant des voyages en autocar au Canada et aux Etats-Unis.
Escompte spécial de 5%
SERVICE GRATUIT

Montréal	861-8634	Saguenay	542-6987
Riv.-du-Loup	862-7859	Lac-St-Jean	348-6392
Ottawa	728-1983	Moncton	382-9556

La Bulgarie est belle



Holland America Cruises

vous amène aux

ANTILLES

SS. ROTTERDAM — Départs de New York

Le 16 avril 1972 - 8 jours - 2 escales. A partir de ..... $295. *
Le 20 oct. 1972 - 7 jours - 2 escales. A partir de ..... $260. *
Le 13 mai 1972 - 9 jours - Festival de musique sur la mer. A partir de ..... $495. *
Le 24 avril au 13 décembre 1972 : 21 départs - Croisières de 9 jours. A partir de ..... $350. *

SS. STATENDAM — Départs de New York

13 mars - 25 mars - 6 avril et 17 avril 1972. Croisières de 11 jours - 7 escales. A partir ..... $440. *

SS. NIEUW AMSTERDAM — Départs de Port Everglades, Floride

31 janvier au 26 mars 1972. 12 départs. Croisières de 10 jours - 5 escales. A partir de ..... $265. *

* Prix sujets à modifications sans préavis incluant pourboires.

VOYAGES FRONTENAC INC.

2800, boul. Laurier, Qué. 10
(Edifice Motel Carillon)

651-9610

VOUS INVITE

Madras, quatrième ville en importance de l'Inde

MADRAS, Inde — Les paradoxes sont communs à Madras, aime-t-on dire. Ainsi, la tradition veut que l'apôtre Thomas s'y soit rendu en l'an 78 avant notre ère, devenant ainsi le premier missionnaire à fouler le sol du pays.

Saint-Thomas aurait été martyrisé quelques années plus tard au pied de la montagne qui porte maintenant son nom et qui, aujourd'hui, est devenue l'emplacement e l'aéroport moderne de Madras.

Cette ville, la quatrième en importance en Inde — après Delhi, Bombay et Calcutta — a conservé une bonne part de son cachet ancien, n'ayant pas été sujette au progrès au même titre que les autres. Elles possède, au fait, la plus ancienne colonie européenne du pays.

Les historiens affirment que cette colonie vit le jour il y a quelque 500 ans, grâce aux Portugais. Mais il va sans dire que l'apôtre Thomas avait laissé sa trace bien avant. C'est de lui que le quartier résidentiel San Thome tire son nom, et ainsi en est-il de la cathédrale du même nom érigée par les Portugais.

Ce sont néanmoins les Anglais qui établirent la première vraie colonie en 1639. Le rajah de Chandraqiri leur accorda la concession de la ville de Madras dans le but d'y aménager un poste de traite pour la Compagnie des Indes orientales. Ils construisirent Fort St-Georges qui fut terminé en 1653; les Britanniques devaient en garder possession jusqu'à l'indépendance de l'Inde.

Le secteur moderne de Madras fut graduellement aménagé autour de la forteresse encerclée d'une muraille de vingt pieds de hauteur. C'est un excellent endroit pour commencer la visite de la ville. De cet emplacement, on peut apercevoir la maison Clive ou Wellesley, ancienne résidence du duc de Wellington, de même que l'église St. Mary's, le plus ancien temple anglican du pays, consacrée en 1680.

George Town, qui est sur l'emplacement de la première Madras, est située derrière le fort. Le tourisme qui grimpera les 160 pieds de son phare en aura un excellent aperçu. Il y apercevra le China Bazaar Road, la Portuguese Church Street et l'American Street. Ces noms sont autant de rappels du fait que Madras fut durant quatre siècles un centre de commerce international. Du phare, on peut aussi observer le port, l'un des plus beaux de l'Inde; il est entièrement artificiel.

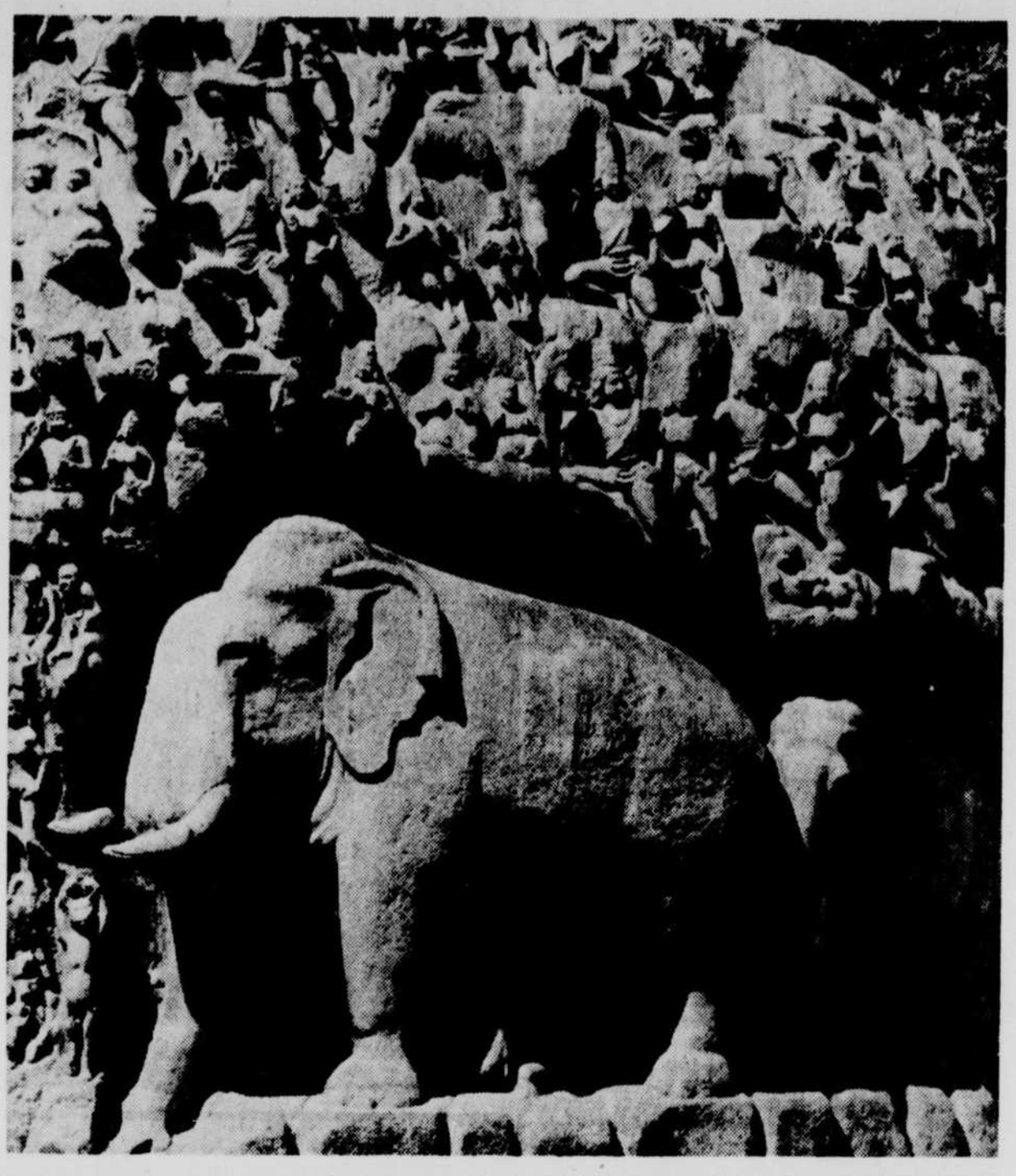
C'est néanmoins au sud du fort St-Georges que l'on trouve le secteur le plus spectaculaire de la ville, le long de South Beach Road. C'est là qu'est la seconde plus grande plage au monde. Elle se compare favorablement aux plus belles plages de la Riviéra.

De là, le touriste déambule vers le sud en direction de la cathédrale San Thome. Des contrastes saisissants l'attendent. Par exemple, il verra dans le vieux quartier indien de Mylapore l'emplacement où vécut Tiruvalluvar, le poète tamoul qui vécut en l'an deux avant notre ère. Il fut l'auteur du Kural, l'une des oeuvres les plus réputées écrites dans cette langue et que l'on cite encore aujourd'hui dans le sud de l'Inde.

Madras est aussi l'endroit qui vit naître la Bharata Natyam, la forme la plus pure de la danse indienne qui est en vogue depuis des siècles. Les instituts culturels, nommés sabhas, y abondent et le plus réputé est le Kalakshetra, un conservatoire de danses classiques et d'autres disciplines artistiques. On y offre des récitals en l'honneur de Krishna, l'un des personnages de la triade brahmantique, conservateur du monde, qui revêtait parfois des formes humaines.

Toute visite à Madras doit comprendre des excursions à Mahabalipuram et à Kanchipuram, deux monuments à la gloire des empereurs pallavas. Cette dynastie s'éteignit il y a 1,200 ans, mais en laissant des sculptures superbes taillées à même le roc solide dans cette ville aux sept pagodes. La plus connue de ces dernières est dédiée à cinq princes de l'époque et à Draupadi, leur compagne, Voilà aussi où l'on trouve le plus imposant bas-relief au monde. C'est un chef-d'oeuvre de sculpture en dépit de ses dimensions colossales.

Mentionnons aussi Kanchipuram, connue autrefois comme la ville aux mille temples. Il en reste encore 124. Située à environ 50 milles de Madras, cette ville est consacrée à Siva et à Vishnou; les pèlerins hindous en font encore un centre de dévotion qui fait partie des sept villes saintes du pays. De plus, Kanchipuram fut à son origine un centre de savoir et de culture tant pour les bouddhistes que pour les hindous.



Voici le plus imposant bas-relief au monde. Situé à Mahabalipuram, à 40 milles de Madras, dans le sud de l'Inde, c'est un chef-d'oeuvre de sculpture, aux dimensions colossales. En effet, l'éléphant que nous apercevons mesure presque 20 pieds de longueur. ■



Voile et mini-jupe se croisent dans ce coin du monde ... comme un symbole du présent qui rejoint le passé. ■

Mosaïque Européenne 1972
Belgique — Allemagne — Suisse — Liechtenstein
Autriche — Italie — San Marino — Monaco — France
Départs tous les jeudis : A partir du 27 avril jusqu'au 26 octobre 1972
22 jours $898
Avion — Hôtels première classe — Visites
Dépliants sur demande
SERVICE ET COURTOISIE
VOYAGES BEL-AIR Inc.
42, de la Fabrique, Québec 4
TEL.: 529-3747
IATA

Pèlerinage en Europe
AVEC LE SERVICE MARIAL
sous la direction de
M. l'abbé Maurice Fortier
FRANCE — ALLEMAGNE — SUISSE
AUTRICHE — ITALIE
Départ le 29 mai 1972 — Retour le 3 juillet 1972
36 JOURS Tout compris..... $935
VOYAGES BEL-AIR Inc.
42, de la Fabrique, Québec 4
TEL.: 529-3747
IATA
ABBE MAURICE FORTIER
TEL.: 628-2523
DEPLIANTS SUR DEMANDE

Les voyages d'agrément, pas un privilège des régions les plus prospères

Ottwa, Canada — Les vacanciers ont passé 88.5 millions de nuitées hors de chez eux en 1970, ce qui représente un accroissement de 40 p. 100 par rapport aux 63 millions de nuitées enregistrées en 1969, selon une nouvelle étude intitulée "Motivations des voyageurs et orientation des vacances, 1970", préparée pour l'Office de tourisme du gouvernement canadien par Traveldata Ltd., de Toronto.

La proportion de ces nuitées a été plus élevée au Canada (augmentation de 54 p. 100) qu'aux Etats-Unis ou dans d'autres pays (22 p. 100 seulement), le Québec et l'Ouest du Canada recueillant les meilleurs pourcentages.

De nouveaux indices très significatifs montrent que les voyages d'agrément ne sont plus un privilège des régions les plus prospères et qu'ils progressent rapidement dans les serteurs moins développées du Canada, comme dans les provinces de l'Atlantique, et dans le Québec, ainsi que parmi les ruraux qui ne sont pas agriculteurs.

On remarque également que les femmes voyagent plus que les hommes (57 p. 100 contre 52 p. 100), et que la classe d'âge des 18 à 29 ans a enregistré pour la première fois une proportion de voyageurs supérieure à celle des classes plus avancées.

Le pourcentage des déplacements aériens est resté stationnaire, soit 17 p. 100 comme en 1969, alors que l'automobile reste le principal moyen de transport d'agrément, avec 67 p. 100.

Les résidences d'amis ou de parents continuent d'être le principal moyen d'ébergement (47 p. 100), les motels ou les cabines de tourismes venant ensuite avec 21 p. 100, suivis des hôtels ou centres de villégiature avec 17 p. 100. Les fidèles de la caravane, du camion de campeurs et de la tente représentent 16 p. 100.

L'enquête est faite chaque année depuis 1966. L'Office de tourisme du gouvernement canadien et la plupart des provinces y participent.

L'étude de motivation faite en 1971 cherchait à déterminer les facteurs qui sous-tendent les caractéristiques des voyages-vacances au Canada.

Voici certaines conclusions au sujet des vacanciers canadiens :

— ils recherchent fiévreusement un changement de rythme, d'entourage, de milieu et d'activités et voudraient que les promoteurs du tourisme les renseignent sur le Canada des années 70 et leur donnent envie de le visiter;

— ils préfèrent les lieux de vacances auxquels ils peuvent s'identifier personnellement, à titre purement sentimental, qui leur permettent de "récupérer", d'aller déguster de bons plats avec les enfants, de visiter des théâtres et des galeries, de s'entretenir calmement avec des gens intéressants, et — une fois n'est pas coutume — de faire le tour des boites de nuit;

— un voyage aux Etats-Unis leur donne une occasion rêvée de jouer un personnage, de se "laisser aller" dans un milieu anonyme et de jouer leur chemise, à prix modéré, à Las Vegas;

— l'Europe offre aux Canadiens bon nombre des avantages d'ordre psychologique et sentimental qu'ils trouvent aux Etats-Unis, et peut également flatter leur fierté nationale, vu qu'un certain nombre d'Européens trouvent que les Canadiens ont des qualités supérieures à celles de leurs cousins américains.

Le rapport recommande que les écoles organisent des voyages dans l'Arctique à l'intention des jeunes Canadiens, des tournées de cyclistes dans les Prairies, des visites aux silos à grain et à certaines attractions techniques comme le Centre des sciences de l'Ontario.

Pour minimiser les différences régionales, le rapport propose des "cérémonies spéciales" aux frontières provinciales. Par exemple, les Canadiens qui passent pour la première fois à l'Ouest au Manitoba pourraient se soumettre à un quelconque rite d'initiation marquant la solennité de la circonstance.

D'autres opinions inédites ont été émises en matière de promotion touristique, qui consisteraient notamment à supprimer la voile de respectabilité de la Compagnie de la Baie d'Hudson, faire connaître certains des personnages qui ont construit les chemins de fer transcontinentaux et profiter des vastes possibilités de recettes touristiques que représentent nos ancêtres plus ou moins respectables.

CALIFORNIE
7 JOURS, 6 NUITS
Comprenant transport, hôtel et usage d'une voiture pour vous permettre de visiter la côte du Pacifique $328.35

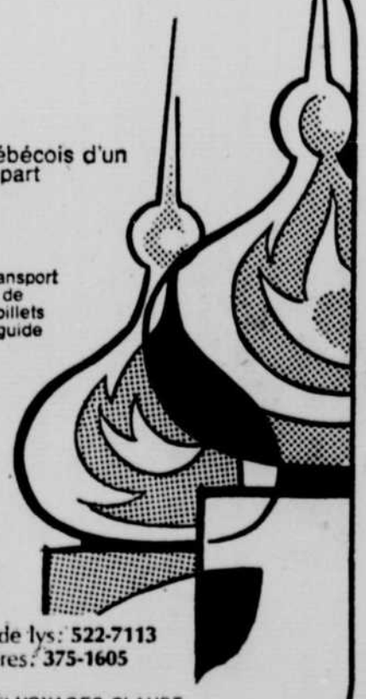
ITALIE, TUNISIE ET SUD DE LA SICILE
21 jours comprenant transport, hôtels, visites touristiques ainsi que les repas. Départs 18 mai et 14 septembre.
$1,089.00

L'ESPAGNE ET COSTA DEL SOL
2 jours à Madrid comprenant tour de ville et spectacles, 13 nuits aux luxueux appartements Playamar à Torremolinos. Départ en Boeing 747, le 25 mai.
$359.00 Avec guide de Québec

VISITEZ L'EUROPE
Belgique - Allemagne - Suisse - Liechtenstein - Autriche - Italie - San Marino - Mocano - France. Comprenant : transport, hôtel, visites touristiques et repas.
Départs tous les jeudis. A partir de $898.00

RÉSERVATIONS SANS FRAIS
québec-monde
225 EST, BOUL CHAREST - 529-2547
Filiale de Gare Centrale
quebec travel bureau
MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS

1 MAI EN RUSSIE
devant l'enthousiasme, au retour, des 106 québécois d'un voyage en russie, nous offrons un second départ le 25 avril, retour le 3 mai.
399.00 le 1er mai à moscou
tout inclus: hôtel 1ère classe, transport aérien moscou-leningrad à bord de l'ilyushin 62 d'aéroflot, tous les billets de spectacles, les visites, etc... guide français.
réservez à l'un ou l'autre des bureaux.
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
MICHELTOUR INC.
québec: 529-8981 sillery: 527-3454 place fleur de lys: 522-7113
chicoutimi: 549-8874 alma: 668-7951 trois-rivières: 375-1605
Profitez des avantages de la carte de crédit VOYAGES CLAUDE MICHEL.



MEMBRE DU GROUPE, NOTRE AGENCE DE VOYAGES EST AU SERVICE DU PUBLIC.
L'agence de voyages du Club Automobile Québec Ltée, vous invite: A PARTICIPER À L'UN DE SES NOMBREUX VOYAGES ORGANISÉS
• SOIT AU PRINTEMPS
• SOIT À L'ÉTÉ OU À L'AUTOMNE
• DESTINATIONS: EUROPE
PAYS DE L'EST
PAYS D'AFRIQUE
ET DU MOYEN-ORIENT
COMMUNIQUEZ DÈS MAINTENANT
AVEC NOS CONSEILLERS EN VOYAGES (418) 688-3430
AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC LTÉE
871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUÉBEC 6
CAA AAA

Me DRAPEAU COMPTE SUR DES REVENUS ORDINAIRES ET... EXTRAORDINAIRES

POUR FINANCER LES JEUX DE '76

Voici le texte intégral de l'allocution prononcée jeudi soir par Me Jean Drapeau quand furent dévoilés les plans du futur centre olympiques des Jeux de 1976 :

Tout au long des démarches qui ont conduit la ville de Montréal à recevoir la confiance du Comité International Olympique pour la tenue des Jeux Olympiques de 1976, depuis la fin de l'année 1963 jusqu'à mai 1970, je n'ai cessé de croire et je crois encore qu'une tendance dangereuse pour l'existence même des Jeux Olympiques dans l'avenir est celle qui ferait considérer la tenue des Jeux Olympiques comme une expédition d'abord et avant tout financière.

J'ai personnellement et en qualité de maire de Montréal contracté l'engagement de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que les Jeux Olympiques de Montréal ne constitueraient pas une surcharge financière, mais un exaltant défi de l'olympisme avant tout.

Cet engagement, je l'ai renouvelé de façon solennelle en mai 1970 au cours de la présentation de la candidature de Montréal et également au moment de l'acceptation de la décision du Comité International Olympique à Amsterdan et en remerciant le Comité et son président, M. Avery Brundage.

Je n'ai jamais cessé de tenir pour realiste cette façon de voir les Jeux Olympiques à Montréal.

Il faut avant tout accepter la tenue des Jeux Olympiques comme un grand honneur international dévolu à une ville et il faut accepter cet honneur dans l'esprit même qui a soufflé avec assez de force sur une institution éteinte depuis plus de deux mille ans pour la ressusciter en 1896. Cet esprit c'est celui de l'olympisme.

L'expérience acquise d'une olympiade à l'autre doit servir à la grande famille universelle et permettre le recours à des moyens qui s'ajoutent à ceux du passé pour assurer la suppression de la menace qui pèse sur les Jeux Olympiques : le poids de l'argent.

C'est en des termes non équivoques que le ministre de la Culture des Pays-Bas lançait un appel émouvant au monde olympique réuni à Amsterdam pour l'ouverture de la session annuelle du Comité International Olympique en mai 1970. Ce ministre avait fort justement jugé à propos d'inviter avec insistance le monde olympique à revenir à des proportions réalistes dans la préparation financière des Jeux Olympiques sous peine de voir les Jeux devenir la chose des seules puissances riches.

J'ajoute que si cet appel devait être ignoré, les Jeux Olympiques pourraient devenir une industrie vidée de la signification profondément humaniste, culturelle et généreuse de l'olympisme lui-même.

Mes collaborateurs et moi-même croyons fermement que Montréal est dans une situation privilégiée pour réussir à prouver que les Jeux Olympiques ne doivent pas constituer une surcharge financière au pays ni à la ville où ils tiennent.

Permettez-moi de renouveler certains principes de base que j'ai déjà formulés et qui doivent inspirer tous ceux qui veulent le succès des Jeux Olympiques de Montréal dans les limites permises par nos par nos moyens financiers.

Ces principes sont simples, mais rigoureux :

1—Le Comité organisateur des Jeux Olympiques ne construira pas. Il doit s'assurer que les installations nécessaires sont déjà prêtes ou le seront à temps et en conformité des exigences olympiques.
b) Le Comité organisateur des Jeux Olympiques se chargera des seules dépenses de préparation et d'organisation des Jeux eux-mêmes. Les **revenues ordinaires** à prévoir et qui viennent directement de la présentation des Jeux suffisent généralement à couvrir le coût des Jeux. Le budget du Comité organisateur des Jeux Olympiques doit s'établir en fonction de ces principes.
c) Le Comité organisateur des Jeux Olympiques utilisera d'abord les nombreuses installations sportives qui existent dans Montréal et sa région pour fins d'entraînement et de compétitions et seules les installations nécessaires et qui n'existent pas seront construites. Aucune ne doit avoir un caractère temporaire. Elles doivent toutes répondre à un besoin permanent.

2—Pour réaliser le programme des installations à prévoir, les investissements nécessaires d'ordre capital, seront traités :
a) en fonction des **revenus extraordinaires** qui sont faciles à provoquer et qui doivent rapporter suffisamment pour couvrir tous ces investissements, sans provoquer une imposition ou une augmentation de taxes par aucun gouvernement.
b) dans certains cas, sous forme **d'investissement public** à long terme, de la nature des investissements nécessaires à la réalisation de certains programmes de services publics,
c) dans d'autres cas, par l'application de **programmes conjoints** dont la réalisation est déjà prévue ou pourra le devenir dans les lois du parlement du Canada et de l'Assemblée nationale du Québec.

Je sais l'impatience manifestée en certains milieux à connaître des chiffres en rapport avec la réalisation financière des Jeux de 1976, plus particulièrement en ce qui a trait aux investissements.

Par ailleurs, je viens d'énoncer des principes de base rigoureux, notamment : celui de présenter des Jeux Olympiques en conformité de nos moyens conjugués, et celui des autorisations nécessaires à la provocation des revenus extraordinaires. Maintenant que l'inventaire physique des installations actuelles est terminé, que leur utilisation d'une façon définitive peut s'inscrire au programme des Jeux, et que l'enventaire physique des installations à construire est sur le point d'être terminé, il conviendra que les chiffres ne soient pas établis unilatéralement mais en toute connaissance de cause, à la suite de l'étude par les gouvernements intéressés d'une programmation des dépenses et investissements préparée avec soin.

Le plus important sous cet aspect financier des Jeux, c'est de savoir qu'il existe des moyens qui ont fait leur preuve ailleurs et qui peuvent être appliqués ici en vue de lever les revenus suffisants au financement des Jeux et des investissements nécessaires sans entraîner de taxation spéciale ou d'augmentation de la taxation à cause des Jeux et sans octrois gouvernementaux.

Je suis en mesure d'affirmer catégoriquement que le programme des installations à réaliser demeure en deça des limites imposées par les principes de financement déjà formulés.

On sait que le premier ministre du Canada et le premier ministre du Québec entretiennent des relations sur bien des sujets mais entre autres sur le sujet du financement des Jeux.

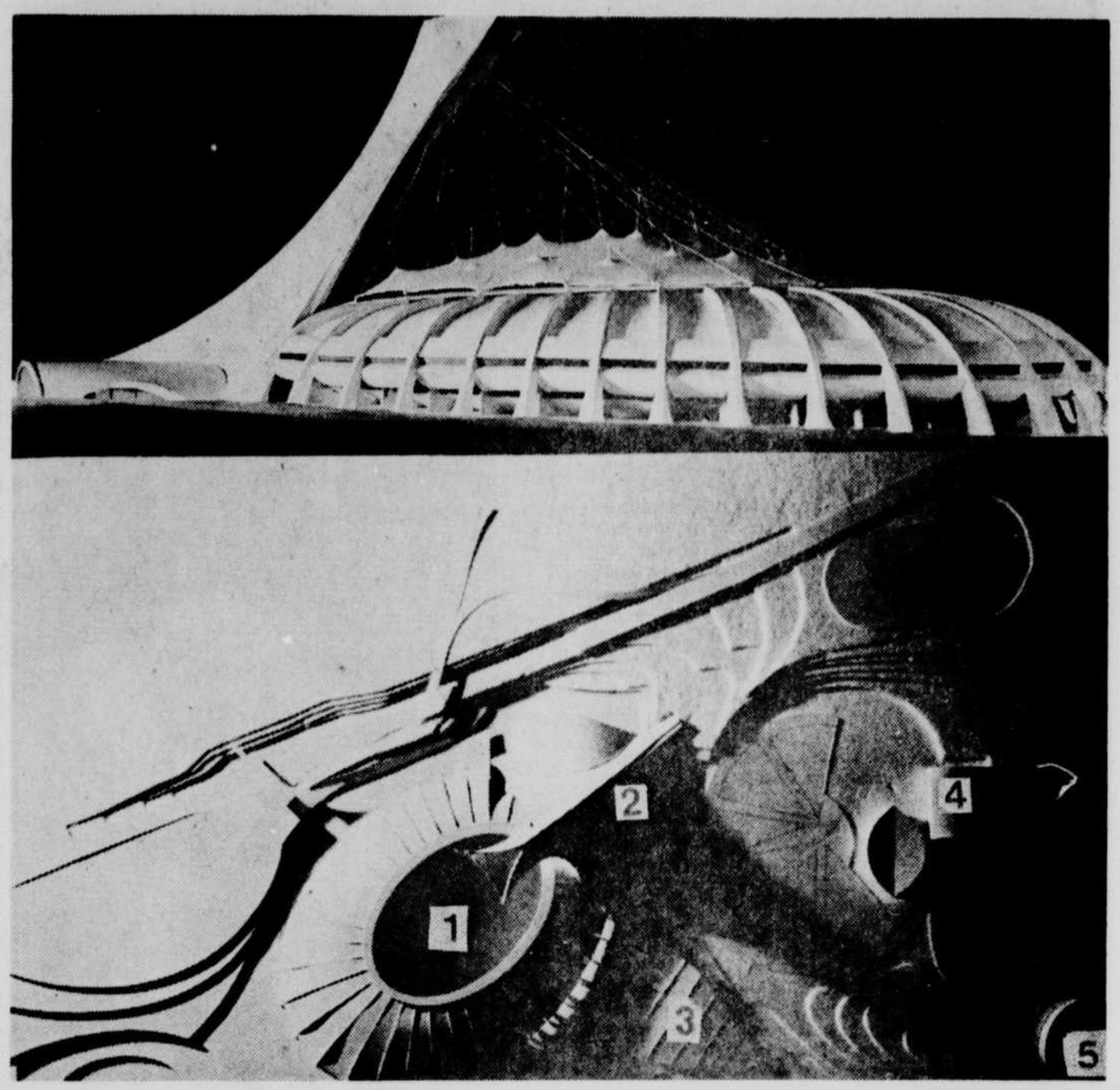
J'ai personnellement eu à quelques reprises l'occasion de tenir le premier ministre du Québec au courant des progrès de nos études.

Je dois ajouter que le premier ministre du gouvernement de l'Ontario m'a déjà écrit pour m'assurer que son gouvernement étudierait avec un très grand intérêt la collaboration qu'il pourrait apporter à la présentation des compétitions de la voile (yachting) dans sa province.

Pour toutes ces raisons, il me paraît de la plus élémentaire courtoisie que les chiffres ne soient arrêtés et rendus publics qu'après une rencontre des autorités gouvernementales et administratives.

J'ai tout lieu de croire que nous pourrons encontrer les autorités provinciales et fédérales dans un proche avenir.

J. Drapeau



LE CENTRE OLYMPIQUE DE 1976 — La structure du stade polyvalent de profil (en haut) et la "vue aérienne" de la maquette représentant le stade (1), la piscine (2), le vélodrome (3), le gymnase du Centre Sportif Maisonneuve et l'aréna Maurice Richard. ■

Le vélodrome en priorité

MONTREAL (PC) — Un vélodrome de 7,000 sièges, qu'un responsable du cyclisme européen a décrit comme le plus beau du monde, sera le premier local utilisable du village olympique de Montréal.

Selon le maire, le vélodrome sera prêt à temps pour les championnats mondiaux de cyclisme professionnel et amateur de 1974.

L'édifice, qui s'enfoncera dans le sol, sera relié au nouveau stade partiellement couvert à 50,000 places qui sera érigé pour les Olympiques 1976.

M. Felix Lévitan, l'un des dirigeants du cyclisme européen, a affirmé qu'aucun vélodrome européen ne ressemblait à celui de Montréal dont l'originalité sera remarquable.

Selon les plans, le vélodrome pourra servir de court de tennis, de patinoire et de piste après les Jeux.

A son ouverture, il n'aura pas encore de toit. Celui-ci sera ajouté après les Olympiques. En prévision des Jeux, une piste de 285 mètres sera construite. ■

AUGUSTA (PA) — Jack Nicklaus a conservé le premier rang en dépit d'une allée de sept coups, Sam Snead est descendu au niveau de la moyenne et Arnold Palmer a encore connu des difficultés sous le vent lors de la deuxième ronde du Tournoi des maîtres hier.

Nicklaus, en quête du grand chelem et d'une 4e victoire dans ce tournoi, a dû caler un difficile coup roulé sur le 18e vert pour reprendre une avance d'un coup sur Paul Harney à mi-chemin de la compétition.

Nicklaus, qui avait dû partager le 1er rang à la suite d'une série de sept coups sur le 15e allée, a terminé avec un 71 et un total de 139 cinq sous la normale, après 18 trous.

Harney qui ne doit sa présence ici qu'à une victoire-surprise à San Diego plus tôt cette année, a maîtrisé les vents difficiles avec un 69 pour un total de 140.

Le vétéran Snead, 59 ans, qui n'était qu'à un coup du meneur après la 1e ronde, n'a pu faire mieux qu'un 75 dans des conditions atmosphériques misérables, portant son total à 144.

Vous déménagez? Indiquez-nous votre nouvelle adresse dès que vous la connaissez!

Inscrivez-la sur la carte que nous vous envoyons avec votre compte

Ainsi, vous serez assuré d'un meilleur service!



100% SUPERIEUR

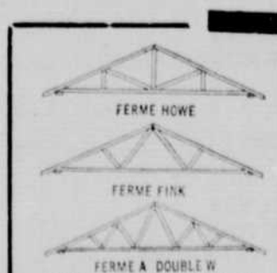
En effet, 6 ans de recherches scientifiques ont permis à MAICO de mettre au point un microphone révolutionnaire qui rend possible une amélioration de 100% de la compréhension dans la foule ou dans le bruit. Il faut entendre et comprendre avec cet appareil pour en apprécier la différence. Ne manquez pas de prendre connaissance des détails concernant cette découverte aussi importante que celle du transistor. Ecrivez ou téléphonez au :

SERVICE AUDITIF MAICO INC.
815, Côte d'Abraham, Québec 4.
Téléphone : 529-9325

Nom .....
Adresse .....
Ville .....

S.V.P. m'adresser une copie gratuite de votre brochure sur vos services techniques.

N.B. Réparations exécutées pendant que vous attendez.



CHARPENTES DE TOIT
Plus solide — Pose rapide — Economie de temps et d'argent.

BOIS ET SOUS-PRODUITS

SYSTEME GANG-NAIL

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
MATERIO INC.
355 rue Dupuy Tél. 6[illegible]
PRES DU NOUVEAU BOULEVARD [illegible]

INNOVATION
dans le domaine hôtelier:
du 10 avril au 10 juin,
le service personnalisé demi-saison
pour groupes seulement*

En demi-saison, la plupart des hôtelleries de villégiature se voient forcées de réduire leur personnel et, par conséquent, d'offrir à leur clientèle un service et un menu diminués.
Toutefois, au Manoir St-Castin, on ne fait pas ainsi les choses à moitié. **Notre service personnalisé demi-saison** nous permettra de mettre à votre disposition toutes nos ressources et notre savoir-faire.
En effet, pendant deux mois (10 avril au 10 juin), le Manoir recevra les **groupes seulement, et uniquement avec reservation.**
Vous êtes priés de choisir votre menu avec notre maître d'hôtel au moins 48 heures à l'avance. Seule cette formule nous permet de vous garantir pendant la demi-saison, un rôti à point, des entrées et des sauces fraichement préparées, en un mot... un repas de qualité au prix habituel et le "toujours impeccable service" du Manoir.
Au Manoir, pendant la demi-saison, pas de demi-mesure!... Un simple appel de votre part, 48 heures à l'avance et l'équipe complète est à votre disposition.
*
congrès, seminars, réunions d'affaires ou sociales, receptions d'anniversaires, mariages et tous repas gastronomiques de groupes.

MANOIR St-Castin
Lac Beauport
Québec
tél: (418) 849-4[illegible]



l'Action Québec

64e année, No 179
Samedi,
8 avril 1972

LES SPORTS

NOUS REVOILA AU PREMIER PLAN DU TENNIS MONDIAL

Grâce au tournoi international Rothmans

PAR JACQUES REVELIN

Que les Québecois soient à portée de vue d'un tournoi de tennis en plein mois d'avril n'est sûrement pas banal, surtout s'il s'agit d'une compétition internationale opposant les meilleurs joueurs au monde dont plusieurs se sont illustré à Wimbledon, Forest-Hills, Paris, Rome et tant d'autres grandes villes d'au moins quatre continents. Non, ce n'est certes pas banal et parions que Rod Laver, John Newcombe, Tom Okker et encore moins l'Egyptien Ismail El Shafei ne s'attendent pas à jouer au tennis à quelques centaines de pieds des bancs de neige bordant encore les rues de la cité universitaire de Sainte-Foy. Mais, en vérité, ce n'est plus aussi surprenant pour nous, depuis qu'il est possible de jouer au tennis sous les pires froids de l'hiver dans notre bonne vieille ville où des farouches et audacieux fervents de ce sport ont gonflé et... regonflé une immense bulle d'air dans laquelle ils peuvent manier la raquette à leur guise et en tenue légère, comme au coeur de l'été.

GRAND DEFI

Tenir une telle confrontation alors que le hockey (sur glace) s'accapare encore les grosses manchettes est un défi que l'on veut, que l'on peut, qu'il faut relever. Sur le plan sportif, aucun problème, puisque les matches seront disputés à l'intérieur, sur un tapis d'une nouvelle texture assurant affirme-t-on, de remarquables conditions de jeu, contrairement au tartan qui, ce fut évident l'an jassé, écourte trop les échanges en les accélérant par l'excessif rebond des balles. Bien entendu, les spectateurs aussi seront dans les meilleures dispositions souhaitables pour jouir d'un pareil spectacle puisqu'une seule rencontre se déroulera sous leur yeux, un court unique étant maintenu au milieu des estrades. A ces améliorations s'en ajoute une autre: Cette fois les matches ne seront pas filmés pour une télédiffusion ultérieure, ce qui éliminera les interruptions des duels pour réajustements techniques et garantira davantage l'exclusivité du spectacle.

Toutefois, il faut bien l'admettre, ce n'est guère le temps propice pour attirer l'attention du grand public vers un sport estival, bien que de nombreux Québecois seraient de nouveau captés par le baseball s'il n'était pas paralysé (lui aussi) par une grève générale. Il faudra donc accorder le plus de publicité possible à ce tournoi international Rothmans, ce qui ne sera pas trop difficile car la compétition promet d'être ardente, palpitante, donc intéressante à voir, à décrire et à commenter.

PREMIERS MATCHES

Le tirage au sort des rencontres de 1/16e de finale ayant été effectué au début de la semaine, on sait déjà qui jouera contre qui lors de la première série éliminatoire (voir l'Action du mercredi 5 avril). Il restait à connaître quels seraient les premiers joueurs à entrer en action et ils ont été désignés hier soir. Le premier duel opposera l'Australien John Alexander à l'Américain Ron Holmberg, deux joueurs qui avaient fléchi dès le premier tour, l'an passé. On procèdera ensuite à l'ouverture du tournoi en présence du ministre des Finances, Raymond Garneau, et trois autres rencontres se succèderont, tour à tour entre Tom Leonard et Owen Davidson, Tony Roche et Graham Stilwell, Fairlie et Terry Addison. Quatre Australiens, deux Américains, un Britannique et un Néo-Zélandais seront donc les premiers à entrer en scène. Six d'entre-eux reviennent à Québec. Les deux nouveaux visages seront ceux de Tony Roche et Terry Addison. Le premier a une réputation bien établie et ce sera d'ailleurs lui que l'on viendra surtout voir demain après-midi. Son match contre l'Anglais Graham Stilwell débutera vers 16h.30. Eliminé des simples et des doubles en 1971 dès les premières séries, Stilwell n'a pas laissé suffisamment d'empreintes pour qu'on s'en souvienne, mais rappelons qu'il ne s'était pas incliné sans lutter devant Rosewall en fléchissant par 6-4 et 7-5.

DEUX DE MOINS

Tout en confirmant hier soir le retour d'Arthur Ashe, on a annoncé deux absences. Blessés dans un accident de la route récemment, l'Australien Philip Dent et l'Américain Frank Froehling ne sont pas en mesure de poursuivre la tournée pour quelque temps. Ils seront donc trente et, de ce fait, Roger Taylor et Charles Pasarell sont qualifiés pour les 1/8e de finale. Ces retraits ne sont pas trop dommageables puisqu'ils écartent du tournoi deux joueurs de second plan. Ils nécessiteront un regroupement pour les doubles, Pasarell devant sans doute s'unir à Alexander.

Cinq des trente et un joueurs ayant pris part à la précédente compétition du PEPS ne reviennent pas. Ce sont : Andres Gimeno, Torben Ulrich, Frew MacMillan et Philip Dent. Par contre, les nouveaux sont: Terry Addison, John Newcombe, Tony Roche et Jeff Boroviak, des remplaçants de tout premier ordre.

Lundi, le premier des huit simples au programme de cette seconde journée débutera dès 12h.30. Les organisateurs annoncent par ailleurs le tirage au sort de deux prix de présence à la fin de la semaine. Les heureux gagnants pourront s'offrir aux frais du CP Air un voyage de sept jours à Accapulco, où, en plus d'admirer de polies baigneuses, on peut voir aussi occasionnellement de l'excellent tennis... ■

Les trente joueurs du tournoi '72

AUSTRALIE

Rod Laver
Bill Bowrey
Owen Davidson
Terry Addison (x)
Fred Stolle
John Newcombe (x)
Bob Carmichael
Roy Emerson
John Alexander
Allan Stone
Ray Ruffels
Tony Roche (x)
Ken Rosewall

ETATS-UNIS

Tom Leonard
Charles Pasarell
Bob Lutz
Jeff Borowiak (x)
Ron Holmberg
Arthur Ashe
Marty Riesen
Roy Barth

AFRIQUE D USUD

Cliff Drysdale
Bob Maud

GRANDE-BRETAGNE

Roger Taylor
Marc Cox
Graham Stilwell

HOLLANDE

Tom Okker

NOUVELLE-ZELANDE

Brian Fairlie

EGYPTE

Ismail El Shafei

YOUGOSLAVIE

Nicola Pilic

(x) première fois à Québec ■



ARTHUR REVIENT, C'EST SUR ! — Oui, même s'il avait déclaré sous l'effet d'un profond dépit ne pas vouloir revenir jouer sur le sol canadien qui lui portait malheur, Arthur Ashe sera de retour parmi nous, avec le vif désir de conjurer le mauvais sort. Battu en deuxième ronde l'an passé, dans le premier tournoi Rothmans, il ne fut pas plus brillant par la suite dans les deux ou trois compétitions disputée par la troupe de Lamar Hunt au pays, ce qui ne l'empêche toutefois pas d'être le cinquième des douze meilleurs joueurs. Son premier rival au PEPS sera l'Egyptien Ismail El Shafei qu'il affrontera lundi. ■

NOTAIRES
Raymond Deraspe
Germain Paiement
Huguette Viger
264 de la Couronne — 529-5701
Stationnement voisin de l'édifice

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 380 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

AU COEUR DE QUÉBEC
HÔTEL PAUL
BAILLARGEON
INC.
638 Ouest, rue St-Vallier
Diners d'hommes d'affaires à compter de :
$2.00
Salles pour réceptions de tous genres.
STATIONNEMENT GRATUIT

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES
1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686



Direct au but!

par Jacques REVELIN

Me DRAPEAU A LONGUEMENT PARLE POUR NE PAS EN DIRE BEAUCOUP

Au terme de la journée de jeudi qu'il voulait mémorable, pour ne pas dire historique, le maire Jean Drapeau, passé maitre (aussi) dans l'art de la mise en scène, donna une conférence de presse qui s'acheva après minuit. En plus des nombreux journalistes étrangers qu'on avait fait venir de très loin pour assurer une longue portée aux révélations, il y avait plus d'une centaine de représentants de l'information québécoise qui allaient pouvoir questionner le maire de Montréal ou se contenter d'écouter ses réponses. Très calme, en dépit d'une mini-manifestation dirigée contre lui et sa "scandaleuse aventure olympique", le citoyen No 1 de la métropole canadienne était prêt à faire face à la fusillade journalistique, sans craindre de franchir les limite de ce qu'il jugerait bon de dire.

Cette conférence de presse fut décevante dans l'ensemble car Me Drapeau se borna effectivement à répéter ce qu'on venait d'annoncer précédemment, dans un autre endroit, lors de la projection du film qui, comme par hasard, allait être retransmis par les deux grands réseaux de T.V. deux heures après la "grande première". Certaines précisions ne manquant toutefois pas d'intérêt, voici la reproduction des notes que nous avons prises lors de ce face à face entre Me Drapeau et la presse québécoise, canadienne et internationale, cette dernière ayant obtenu le privilège de l'interroger d'abord:

QUESTION : Tout au long de la présentation du film, aucune précision n'a été fournie à propos du village olympique. Est-ce un oubli ? Si oui, pouvez-vous nous renseigner à son sujet ?

REPONSE : Certains détails sont indiqués dans le dossier de presse qu'on vous a remis. Mais je peux vous dire qu'il ne faudra pas le considérer comme un village. A la faveur d'un programme de construction d'habitations dirigé par son service d'urbanisme, la ville crée 2,500 logements annuellement. C'est ainsi que nous pourrons loger tous les athlètes en 1976 à proximité du site olympique. Les logements utilisés seront ensuite à la disposition de la communauté montréalaise.

QUESTION : Pourquoi avez-vous décidé de faire ces révélations avant la tenue des Jeux de Munich, brisant ainsi une tradition selon laquelle on retient toute promotion pour des Jeux qui suivront ceux n'ayant pas encore lieu ?

REPONSE : Aucune ville ne pourrait être prête à présenter des Jeux sans entamer très tôt les aménagements nécessaires. Voilà pourquoi le C.I.O. sélectionne le site des J. O. six ans à l'avance. N'étions-nous pas au courant des installations de Munich avant les J. O. de Mexico ? Nous n'essayons pas de faire de la propagande pour les Jeux eux-même et M. Avery Brundage ne s'est pas objecté à la tenue de cette conférence de presse à laquelle il aurait assisté sans son obligation de se trouver aujourd'hui à Chicago.

QUESTION : On a surtout parlé dans le film de l'athlétisme, du cyclisme et de la natation. Pour les autres sports, où les compétitions auront lieu !

REPONSE : Dans des bâtiments ou installations déjà existantes mais ils n'ont pas encore été tous déterminés. Si des transformations s'avèrent nécessaire, la ville en prendra soin. Je sais que les sports équestres et le tir exigeront un certain écartement du site principal.

QUESTION : Serait-il possible d'obtenir plus de détails sur le mât du stade, cette immense ombrelle qui le recouvrira et des autres fonctions de son manche ?

REPONSE : Le mât aura 500 pieds de haut et contiendra à différents niveaux des espaces pouvant constituer des salles de sports sur toute sa longueur. A son sommet, on prévoit un dispositif panoramique et un féniculaire pouvant transporter 500 personnes à l'heure assurera la montée et la descente des usagers des salles et les visiteurs. La base du mât servira par ailleurs de couverture à la piscine.

QUESTION : La présence d'un aussi fort contingent de la presse sportive étrangère n'est-elle pas un moyen d'accentuer vos pressions sur le gouvernement fédéral qui ne semble pas soutenir financièrement l'effort de Montréal ?

REPONSE: Non ! La présence des journalistes étrangers vise à la mise en évidence de l'importance de l'événement olympique aux yeux des Québécois qui doivent vaincre leur tract. Si, par surcrois, ça impressionne favorablement les gouvernements supérieurs, je m'en réjouirais.

QUESTION : Tout à l'heure, une petite protestation d'ordre social est survenue sur le trottoir. Pourquoi ?

REPONSE: Je n'ai pas compris ce qu'ils disaient. Ce n'est pas parce qu'une vingtaine de personnes brandissent des pancartes que l'on a la preuve que l'argent investi dans les Olympiques pourraient mieux répondre aux besoins des protestataires. A Munich on a dépensé beaucoup d'argent et c'est déjà assuré qu'il y aura de très avantageuses retombées économiques.

QUESTION: Est-ce vraiment trop tôt pour projeter les dépenses ?

REPONSE : Nous devons attendre les entretiens prévus avec les autorités gouvernementales. Le coût sera aussi faible que possible. Si des reproches sont justifiés ils devront alors être partagés.

QUESTION: Les compétitions seront-elles très dispersées ?

REPONSE: Seulement le tir, les sports équestres et le yachting seront en dehors de Montréal.

QUESTION: Comptez-vous rassembler autant de sports qu'à Munich (21) ?

REPONSE: Le programme n'ayant pas encore été déterminé, je peux tout simplement vous assurer qu'il n'y en aura pas plus de 21 et pas moins que 15.

QUESTION: Puisque vous ne voulez pas taxer davantage les contribuables, comment ferez-vous pour financer les Jeux ?

REPONSE : En recourant avec succès à des sources extraordinaires qui réclament des permissions des gouvernement supérieurs (loteries). Il n'y aura ni versements forcés, ni octrois.

QUESTION : Certains sports seront-ils localisés sur le site de l'Expo. Oui, probablement la lutte et la gymnastique, quelques épreuves de sport hippique et le canotage.

QUESTION: Avez-vous discuté avec des experts du baseball pour la configuration du stade ?

REPONSE: Oui, des experts, mais pas avec les dirigeants des Expos que nous comptons rencontrer et jour qui les plans sont disponibles afin d'engager des discussions et d'obtenir leur avis.

QUESTION : Comptez-vous inviter la Chine en 1976 ?

REPONSE: Tous les territoires du monde sont invités aux J.O. eJ n'ai aucune objection à l'adhésion de la Chine au C.I.O. et j'en serais même très heureux. Nous voulons accueillir les Chinois aux Jeux comme à l'Expo.

QUESTION: Quand les soumissions pour les travaux et combien d'emplois susciteront-ils ?

REPONSE: Le cheminement critique est prêt. Soumissions au plus tard dans un an. Il faut que tout soit fini durant l'été de 1975. Le nombre d'emplois ne s'évalue pas facilement.

QUESTION : Pourquoi semblez-vous favoriser le choix de Kingston pour la tenue des régates olympiques ?

EPONSE : Parce que les cours d'eau aux environs de Montréal ne sont pas propices. Le choix reste à faire. Nous avons reçu des candidatures de Toronto, Alma, Port-Alfred et Kingston. Elles seront étudiées et la meilleure sera retenue.

QUESTION : Quel sera le coût du stade ?

REPONSE : Je ne crois pas que l'architecte soit en mesure de la préciser actuellement. On connait le montant mais pas l'estimation. :

Ce furent les principales questions dont les réponses sont forcément abrégée, Me Drapeau n'ayant pas ménagé les mots pour se contenir dans une franche prudence. ■

En souplesse

● Scotty Bowman n'aurait pas l'intention d'effectuer des changements MAJEURS sur son alignement pour les 3e et 4e rencontres entre les Canadiens et les Rangers. Non mais c'est-y possible ?...

● Pour la première fois de son existence, parait-il, le Comité olympique canadien tiendra l'une de ses plus importantes assemblées annuelle dans la bonne vieille cité de Champlain, dans le courant du mois. Les dirigeants du C.I. canadien en profiteraient pour fournir des précisions sur l'effectif de la mission qui représentera notre pays aux Jeux d'été de Munich...

● Des confrères "internationaux" invités comme nous à Montréal au milieu de la semaine pour le maire Drapeau ont été très étonnés de l'importance des événements sportifs qui se succèdent à Québec, quand ils ont su notamment que les meilleurs patineurs au monde étaient de passage récemment, suivis une semaine après par les as du saut en ski et les super-vedettes du tennis.

Ca ne coûtera peut-être pas si cher qu'on croit

MONTREAL (PC) — Le président de l'Association olympique canadienne, M. Harold Wright, a qualifié de "emballant, vraiment emballant", le projet de stade, dévoilé jeudi, par la ville de Montréal, en vue des Jeux Olympiques d'été 1976.

M. Wright était présent à la conférence de presse, donnée par le maire Jean Drapeau et au cours de laquelle il a dévoilé la maquette du stade ultra-moderne. Il a étudié le projet sous deux angles, soit comme directeur de l'Association olympique et également comme ingénieur, ayant son propre bureau à Vancouver.

"Vraimant emballant", a-t-il déclaré aux journalistes. "Ce qui m'a étonné, c'est qu'on a déjà entrepris le forage pour le début des travaux de fondation.

"Avec une structure de cette dimension, vous devez être sûr de ce qui la supporte, et le fait qu'on a déjà songé à ce problème, démontre que Montréal est extrêmement avancé dans son programme".

Bien que la conférence du maire Drapeau ait surtout porté sur les édifices qui seront construits et leur environnement, ainsi que sur les aspects financiers du projet, M. Wright a abordé un autre aspect.

Aspect culturel

"Je n'ai pas entendu mention de l'aspect culturel des Olympiques, un aspect pourtant important. Et personne n'a parlé des revenus. Tous veulent discuter des coûts, critiquer, mais personne ne songe à considérer et à prévoir le tout comme une source possible de revenus et, en réalité, de beaucoup de revenus".

Après avoir vu les photos, les plans et les maquettes des constructions prévues pour ces Olympiques, M. Wright a conclu:

"Il s'agit définitivement d'une nouveauté faisant fi de la tradition et des vieux syles.

"On a une impression de totale liberté et cette tour demeurera un concept d'évolution réelle.

"Et, avec les techniques à notre disposition dans l'usage des formes précontraintes, je gagerais qu'il y a plus de chance que le coût soit bas, au point d'en surprendre quelques-uns".

Expos-Alouettes

Entre-temps, les Expos de Montréal, de la Ligue nationale de baseball, et les Alouettes de Montréal, de la Ligue canadienne de football, qui verseront la grosse partie des loyers du stade après les Jeux, étaient encore incertains de la situation, vendredi.

Même si les dirigeants des deux clubs avaient discuté du stade avec la cité, ils sont demeurés surpris, jeudi soir, lors de leur première vision du plan proposé.

John McHale, président des Expos, veut connaitre les spécifications exactes du stade, avant de se prononcer.

Quant à Red O'Quinn, directeur-gérant des Alouettes, qui a admis que le nombre de 50,000 sièges au football était excellent, il veut étudier les plans de plus près, afin de se rendre compte de l'emplacement exact de ces sièges.

Le stade olympique de Montréal doublera presque la capacité du plus grand stade actuel au Canada, celui de Hamilton qui compte 35,000 sièges. ■

Bob Foster a très vite reconquis sa couronne

MIAMI BEACH (PA) — Bob Foster a enseveli le Vénézuélien Vicente Rondon sous une pluie de coups hier soir et a enregistré un K.O. au 2e round en remportant la version indiscutée du championnat mondial des boxeurs mi-lourds.

Foster, un policier de 33 ans de New Mexico, a d'abord envoyé son rival au tapis avec un solide crochet de la gauche plus tôt dans le round, puis l'a endormi définitivement à 5 secondes de la fin de la reprise avec deux autres crochets.

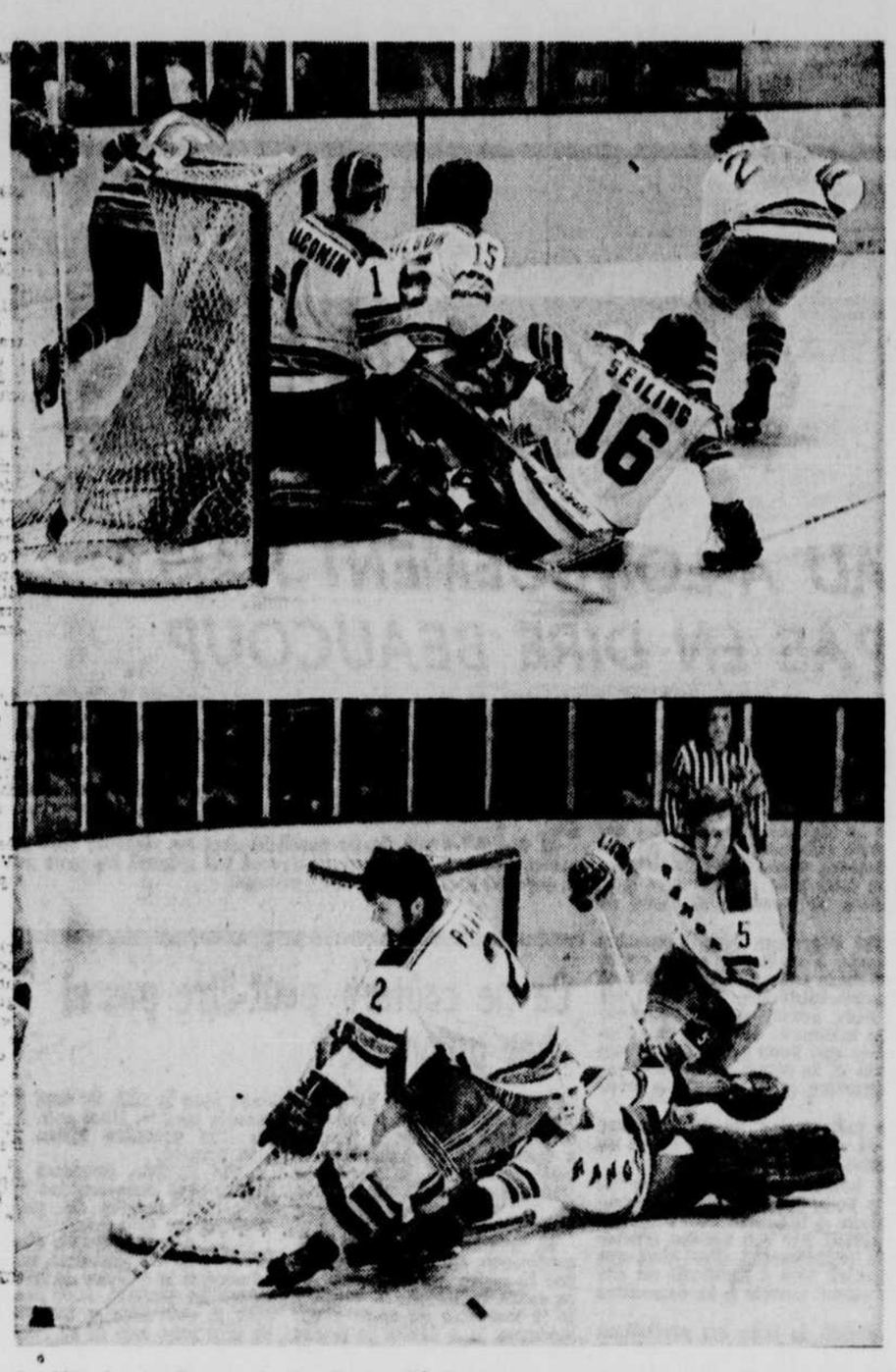
Le vaiqueur en était à son 26e triomphe en 27 matches. L'Association mondiale de la boxe l'avait déchu de son titre il y a 15 mois en raison de "défenses non convenables".

Rondon avait remporté le titre vacant, qu'il avait défedu avec succès à quatre reprises, afin d'affronter Foster, puissat boxeur de 6'3" qui n'a jamais été vaincu par un mi-lourd.


ROULETTES DE TOUTES SORTES
GENERAL BEARING SERVICE LTEE
165, Prince-Edouard,
Tél. : 529-9088

CHARLES RHÉAUME
LUNETTES - VERRES DE CONTACT
OPTICIEN D'ORDONNANCES
1680, 1ère Avenue
(Face à l'hôpital St-François d'Assise)
524-9214

LUCKY GARDEN
RESTAURANT INC.
1177 RUE DE L'ÉGLISE,
VILLE DE STE-FOY
LIVRAISON A DOMICILE
Tél.:659-1010



La défensive des Rangers de New York a été d'un grand secours pour le gardien de buts Ed Giacomin au cours des deux premières parties des séries quarts-de-finale de la Coupe Stanley. La brigade défensive newyorkaise n'a accordé que quatre buts aux Canadiens alors que ces derniers en concédaient huit aux hommes d'Emil Francis. Sur la vignette du haut on aperçoit Jim Neilson (15) et Rod Seiling (16) qui reçoivent de l'aide de Ted Irvine (27) alors que sur la vignette du bas, c'est le duo Brad Park (2) et Dale Rolfe (5) qui apporte son concours au gardien Giacomin. (Téléphotos, U.P.I.) ■

Les Canadiens vont-ils retarder ou mieux encore éviter une catastrophe ?

Par la PESSE CANADIENNE

Les Canadiens de Montréal, qui accusent un retard de 2-0 dans leur série quart de finale, 4 de 7, avec les Rangers de New York, tenteront de renverser la vapeur ce soir afin de revenir dans la course en vue de la défense de la coupe Stanley.

Les Rangers ont triomphé 3-2 et 5-2 mercredi et jeudi soirs à New York et c'était la première fois depuis 1950, alors que les New Yorkais avaient éliminé les Montréalais 4-1 en demi finale, que les Canadiens concédaient plus d'une victoire à leurs rivaux actuels dans les séries éliminatoires.

Le 4e match de la série aura lieu dimanche soir au Forum.

Seulement sept joueurs des Canadiens ont participé à l'exercice ce matin avant que le club se retire dans les Laurentides. Il s'agissait des gardiens substituts Denis Dejordy et Phil Myre, les défenseurs Terry Harper, Bob Murdock, Dale Hoganson et Pierre Bouchard, ainsi que Réjean Houle.

Bowman

Le pilote Scotty Bowman, victime d'une attaque de grippe, n'a pas critiqué outre mesure la tenue de ses hommes dans la série jusqu'à maintenant, admettant toutefois que, après deux bonnes périodes à chaque occasion, le club s'était effondré dans les derniers engagements.

Bowman n'a pas l'intention d'effectuer des changements majeurs en fin de semaine.

Selon lui, même si Vic Hadfield, compteur de 50 buts des Rangers, a causé beaucoup de difficultés aux Canadiens, Bill Fairbairn a cousé davantage de dommages.

Entre-temps, Rod Gilbert, des Rangers, opinait que "les Canadiens se ressaisiraient au Forum alors qu'ils retrouveront la formule offensive continuelle qui leur est familière.

"Au cours des deux derniers matches les Canadiens ont joué beaucoup plus à la défensive et c'est probablement ce qui a fait la différence, a dit Gilbert.

"J'ai aussi remarqué qu'ils avaient ralenti après leur deuxième but jeudi soir."

Rangers

En raison de leur avance de deux victoires dans la série actuelle, les Rangers étaient confiants hier en montant dans l'avion qui les emmenait à Montréal pour poursuivre les hostilités en fin de semaine.

En effet, ils ont déjà prouvé, avec leur deux premiers triomphes, que:

— Ils pouvaient l'emporter en dépit de l'absence du centre-étoile Jean Ratelle.

— Ils alignent un formidable personnel de quatre défenseurs qui a brillé à New York avec l'aide déterminée des ailiers.

Les duos défensifs Brad Park-Dale Rolfe et Rod Seiling-Jim Nielson ont nettement surclassé leurs rivaux des Canadiens, en plus de contribuer un but par Rolfe et trois aides. Le jeune Ab DeMarco n'a pas été utilisé.

Doute

Les fervents amateurs newyorkais doutaient ouvertement que leurs héros puissent maîtriser les Canadiens en l'absence de Ratelle, d'autant plus que la seule défaite de leurs favoris cette saison était survenue en l'absence du centre-étoile.

Maintenant, les amateurs sont en pleine euphorie d'autant plus qu'ils seront présents pour appuyer leur héros si une 7e partie est nécesaire à New York.

Ratelle, qui a été victime d'une fracture à la cheville droite le 1er mars, recommencera à patiner le 14 avril et devrait revenir au jeu le 21, soit bien après la conclusion de la série actuele.

Série pleine de risques pour les Remparts

La première joute de la semi-finale opposant les Rangers de Drummondville aux Remparts de Québec aura lieu dimanche après-midi à compter de 14h.15 au Centre Civique de Drummondville. Depuis la formation des Remparts, ces deux équipes se rencontrent pour la deuxième fois dans les séries. La première année, les troupiers de Maurice Filion avaient éliminé le Drummondville en 6 rencontres (4-2). Cette année, les Rangers, qui ont terminé au deuxième rang du circuit Bob Lebel, ont bien l'intention de prendre leur revanche mais du côté des Québecois, ces derniers n'ont pas l'intention de céder leur place pour représenter le Québec dans les séries de la coupe Memorial. Si les Remparts remportent les séries, ils en seront à leur troisième représentation au niveau national. Cette saison, les deux équipes se sont affrontées à 8 reprises. Les Rangers ont triomphé en 5 occasions, annulé 1 fois et cédé 2 victoires aux Québecois. Par contre, même si le dossier de l'année n'est pas trop reluisant, les Rangers affrontaient les Remparts dans des périodes où l'équipe québecoise ne présentait pas un alignement complet et les séries d'après saison ont toujours été considérées comme une nouvelle période et les hommes de Maurice Filion ne prendront pas note du passé.

Une équipe expérimentée

Les Rangers de Drummondville, qui sont dirigés par Gordie Haworth, participent pour la sixième année consécutive aux séries de la Ligue de Hockey Junior "A" Majeure du Québec. Ils ont dans leur alignement 11 joueurs de dernière saison. Il s'agit du gardien de buts Pierre Hamel, des défenseurs Guy Provost et Jean Hamel, des centres Denis Meloche, Michel Plante et Serge Roch, des ailiers droits Jean Touchette et Yvan Rolando et des ailiers gauches Pierre Henry, Jeffrey Richard etLuc Potvin. Le capitaine de cette formation Pierre Henry, qui porte le numéro 4, en est à sa cinquième participation dans les séries. Il sera sans aucun doute le joueur à surveiller. Dans les filets, on mentionne que Pierre Hamel, obtenu au cours de la saison, du National de Laval, est au sommet de sa forme et la direction des Rangers le considère comme un des facteurs qui pourrait reléguer les Remparts dans les oubliettes.

Les Remparts confiants

Les représentants de la Capitale provinciale qui ont connu depuis 3 saisons toutes sortes de difficultés, ne se laissent pas impressionner par la fiche qu'ont obtenue les Rangers contre eux cette année, pas plus par leur nombre de joueurs qui sont à leur dernière saison chez les juniors et qui doivent normalement avoir atteint leur apogée chez les juniors. On se souvient que dès la première saison, les Remparts avaient éliminé cette équipe qui était favorisée de beaucoup par les experts pour triompher des Québecois. Si les Rangers prétendent avoir dans leurs filets un gardien de buts de première classe, les Québecois, pour leur part, possèdent un véritable Rempart en Jean-Jacques Lecavalier. Les champions juniors canadiens n'ont pas un nombre aussi considérable de joueurs de dernière année, mais ceux qu'ils possèdent sont de première qualité. Il faut seulement mentionner le nom des deux Québecois Jacques Richard et Réjean Giroux qui ont acquis en trois saisons un bagage d'expérience des plus appréciables. A la défensive, le capitaine Pierre Roy, qui a connu une série exceptionnelle contre les Castors, pourrait bien mettre quelques Rangers à leur place au cours des prochaines joutes. Au point de vue robustesse, les Remparts ne donnent pas leur place. Les hommes de Maurice Filion ont une idée en tête, soit de représenter le Québec dans les séries de la coupe Memorial pour une troisième année consécutive.

Des séries qui seront longues et exténuantes

Si on considère que la série mettant aux prises les Bruins de Shawinigan aux Royals de Conrwall sera longue et exténuante, il faut penser la même chose en ce qui concerne la série Rangers - Remparts. Les deux formations possèdent des critères identiques, mais les représentants de Québec ont un facteur important en leur faveur en présentant une offensive supérieure aux Rangers et ceci devrait faire la différence.

Notes ... Notes ...

● Ceux qui désirent faire des réservations pour l'excursion à Drummondville pour la première joute des séries peuvent communiquer avec Jacques Poirier au numéro de téléphone 663-6291 ...

● Dans les quatre victoires de l'équipe québecoise contre les Castors de Sherbrooke, quatre joueurs ont enregistré les buts victorieux. Il s'agit de Richard Nantais, Jacques Locas Jacques Richard et Charles Constantin ...

● C'est Jacques Locas qui est le meilleur pointeur du club dans les séries avec 6 buts et 11 assistances pour un total de 17 points. Il est suivi de Jacques Richard avec 15 points et Réjean Giroux avec 13 ...

● Réjean Giroux est le meilleur franc-tireur avec 7 buts et dans le domaine des assistances, ce sont Jacques Richard et Jacques Locas qui dominent avec 11 ...

● Le joueur le plus puni est André Deschamps avec 33 minutes ... ■

L'enthousiasme des Maple Leafs est gonflé à bloc



Jim Harrison, héros des Maple Leafs de Toronto avec son but en surtemps jeudi soir, lequel a permis aux Leafs d'égaler les chances à 1-1 dans leur série quart de finale, 4 de 7, avec les Bruins de Boston, croit que les Bostonnais peuvent être vaincus.

Selon Harrison, cette victoire donnera aux Leafs "un grand élan psychologique", en plus de leur donner l'avantage de la patinoire avec trois des cinq prochains matches à disputer au Gardens de Toronto.

L'ancien Bruins, obtenu en retour de Wayne Carleton, prétend que la majorité des clubs "commencent un match avec les Bruins avec un esprit de défaitisme".

Les Leafs sont revenus à Toronto immédiatement après le match de jeudi tandis que les Bruins sont arrivés hier en avion.

Pour sa part, le vétéran pilote des Leafs, King Clancy, s'inquiétait surtout de l'état de santé de certains de ses protégés.

"Nous alignons une couple de joueurs réellement blessés. Je ne puis les nommer, mais vous pouvez accepter ma parole à ce sujet".

Le jeune défenseur Brian Glennie, un des plus réguliers dans la série qui se poursuit en fin de semaine, est certes l'un des deux joueurs auquel Clancy a fait allusion, mais les deux hommes ne veulent rien préciser.

Plusieurs Bruins ont patiné légèrement à leur arrivée hier après-midi.

Le pilote Tom Johnson a déclaré que tous ses hommes blessés semblent recouvrer à l'exception de Derek Sanderson, qui demeurait un débutant douteux à la suite de son attaque de coliques.

Sanderson, qui résidait à l'hôpital entre les matches à Boston, continue de suivre des traitements dans un hôpital de Toronto. ■

Chicago-Pittsburgh

De retour à la maison hier, les Pingouins de Pittsburgh semblaient optimistes au sujet de leurs chances contre les Black Hawks de Chicago dans leur série quart de finale de la coupe Stanley.

Les Hawks détiennent une avance de 2-0 après les deux premiers matches à Chicago.

"Je crois que nous avons disputé une couple de bons matches, a déclaré Bob Leiter qui a compté deux buts pour les Pingouins dans ces deux matches. Ils ne nous ont pas intimidés et nos gars ne sont pas découragés, car ils savent qu'ils peuvent battre les Hawks".

"La patinoire locale et la foule vont aider, a déclaré le pilote Red Kelly, des Pingouins. Nous nous sommes approchés à un seul but jeudi soir et nous aurions pu sortir vainqueurs. Ils ne nous ont pas chassés de la patinoire".

Shack-Magnuson

Une des plus intéressantes confrontations à l'Arena Civic de Pittsburgh sera la poursuite de la dispute amorcée entre Eddie Shack, et Keith Magnuson, du Chicago.

Shack a écopé d'une punition majeure dans le 1er match quand il a ouvert ue blessure au front de Maguson nécessitant 12 points de suture.

Dans le 2e match, Magnuson a passé huit minutes au cachot à la suite d'altercations avec Shack.

Magnuson a même voulu se battre aux poings à un moment donné, mais Shack s'est éloigné.

"Magnuson a été stupide d'enlever ses gants alors que j'avais encore mon hockey dans les mains. A-t-il jamais gagné ou annulé une bataille?"

Il n'en reste pas moins que les Black Hawks demeurent favoris pour éliminer les Pinqouins, surtout avec une avance de 2-0. ■

HIER

Ligue NATIONALE
Aucune joute
Ligue AMERICAINE
Quarts-de-finale 4 de 7
Springfield 0 Nouvelle-Ecosse 6
(Nouvelle-Ecosse mène 2-0)
Cleveland 0 Baltimore 6
(Série égale 1-1)
Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Aucune joute

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Quarts-de-finale 4 de 7
New York à Montréal
(New York mène 2-0)
Boston à Toronto
(Série égale 1-1)
Chicago à Pittsburgh
(Chicago mène 2-0)
Minnesota à St-Louis
(Minnesota mène 2-0)
Ligue AMERICAINE
Quart-de-finale 4 de 7
Ligue AMERICAINE
Quarts-de-finale 4 de 7
Providence à Boston
(Boston mène 1-0)
Nouvelle-Ecosse à Springfield
(Nouvelle-Ecosse mène 2-0)
Baltimore à Cleveland
(Série égale 1-1)
Cincinnati à Hershey
(Cincinnati mène 1-0)
Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Aucune joute

DIMANCHE

Ligue NATIONALE
Quarts-de-finale 4 de 7
New York à Montréal
(Quatrième partie)
Boston à Toronto
(Quatrième partie)
Minnesota à St-Louis
(Quatrième partie)
Chicago à Pittsburgh
(Quatrième partie)
Ligue AMERICAINE
Quarts-de-finale 4 de 7
Boston à Providence
(Troisième partie)
Nouvelle-Ecosse à Springfield
(Quatrième partie)
Hershey à Buffalo
(Troisième partie)
Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Quart-de-finale 5 pts
Québec à Drummondville (2h.15)
(Première partie)
Shawinigan à Cornwall (2h.15)
(Première partie)

CLASSEMENTS LNH

Série A					
Boston	1	1	8	4	2
Toronto	1	1	4	8	2
Série B					
New York	2	0	8	4	4
Montréal	0	2	4	8	0
Série C					
Chicago	2	0	6	3	4
Pittsburgh	0	2	3	6	0
Série D					
Minnesota	2	0	9	5	4
St-Louis	0	2	5	9	0

Pas de hors-jeux des techniciens

TORONTO (PC) — Les stations de télévisions affiliées au réseau anglais de Radio-Canada que n'alimente pas CTV, pourront téléviser le reste des joutes des séries éliminatoires, 4 de 7, de la Coupe Stanley, ont annoncé vendredi des porte-parole des deux réseaux.

Les deux premières joutes de la série entre les Maple Leafs de Toronto et les Bruins de Boston, et le Canadien de Montréal et les Rangers de New York n'ont été télédiffusées que sur le réseau CTV de la télévision privée et au réseau français de Radio-Canada.

NABET, le syndicat des techniciens de Radio-Canada, qui a entrepris des grèves tournantes depuis janvier dernier, a déclaré qu'aucun lock-out n'étant survenu aux stations de langue française de Radio-Canada, la télédiffusion des joutes se poursuivra au réseau français de la société d'Etat. ■

De but en blanc



PAR REAL LABBE

LE GRAND LUPIEN

"On veut Lupien, on veut Lupien". "Vas-y Lu-Lu, écrase-le". Voilà des mots que les amateurs québécois ont lancé à plusieurs reprises au cours de la dernière saison et à chaque présence sur la glace, il réussit à électriser tout le monde. C'est un joueur qui ne passe pas inaperçu, la première des choses, et il semble bien que les Québécois l'aient adopté. Quand Maurice Filion lui faisait réchauffer le banc, les amateurs réclamaient à grands cris leur joueur de défense préféré. Puis il a été cédé au Couillard de Ste-Foy afin qu'il joue plus souvent et quand il a été rappelé pour de bon par les Remparts, les spectateurs ont vivement applaudi.

C'est vrai qu'il n'est pas le joueur le plus scientifique sur la glace, il a commis sa bonne part d'erreurs, mais comme dirait l'autre : "Maudit qu'il est achalant". Il ne fait pas bon de l'avoir dans les jambes, c'est le cas de le dire. J'ai eu une couple d'expériences avec ce joueur et quand il vous tombe dessus, ce n'est pas un cadeau. Une fois, après une partie du Couillard, je déambulais tout bonnement le long de la patinoire quand j'ai senti deux énormes mains s'abattre sur mes épaules. J'ai failli passer à travers le plancher de ciment. C'était le grand qui venait de donner une "claque" amicale. Un peu plus tard, lors du voyage des Remparts en Abitibi, Gilles était assis derrière moi dans l'avion. Ce qu'il peut être achalant avec ces longues jambes. Il ne sait jamais où les placer.

Mais là où il est le plus achalant, c'est sur la glace. Si vous avez l'occasion de rencontrer un de ses adversaires et de lui parler du grand défenseur, il vous le dira sans détour. Plusieurs joueurs des Bruins de Shawinigan on fait la remarque suivante : "Quand il frappe, il nous fait vraiment mal". On peut dire que Gilles Lupien a été une des surprises chez les Remparts dans la série contre les Castors de Sherbrooke. Il ne recule devant personne et de par sa grandeur, quand il frappe un adversaire, on peut être sûr que l'autre attrape un coup de coude ou un coup de poing. Il a la tête juste à la hauteur des bras du grand Gilles. C'est une des raisons qui le fait craindre de ses opposants.

En plus, il ne joue pas si mal que ça au hockey. Moi je trouve qu'il a joué une très bonne série contre Sherbrooke, en particulier à la 3e rencontre quand Maurice Filion a été obligé d'utiliser seulement trois défenseurs à la suite de l'expulsion de Pierre Roy. Gilles Lupien a bien tiré son épingle du jeu. Il ne faut pas oublier qu'il n'a que 17 ans et dans deux ans, il sera certainement l'un des plus solides défenseurs de la ligue et définitivement il sera le plus craint.

TOUJOURS CETTE GREVE

Dire que les Expos de Montréal devaient disputer leur première joute de la saison hier après-midi, et c'était une belle journée pour un match de baseball. Mais il y a la grève et déjà plusieurs joutes ont été remises. Les propriétaires perdent beaucoup d'argent et il en est de même pour les joueurs eux-mêmes. Il est bien certain que c'est le baseball en général qui sortira perdant dans toutes ces histoires et à la longue ce sont les joueurs qui s'en ressentiront. Tout d'abord les réseaux de télévision ont perdu eux aussi beaucoup d'argent parce que les joutes d'ouverture n'ont pu être présentées comme cela était prévu. A l'avenir ils demanderont certainement des garanties et Dieu sait si les contrats de TV aident les proprios à boucler le budget et à offrir des salaires fabuleux aux athlètes.

Le point en litige est la contribution des équipes majeures au fonds de pension des joueurs. Ces derniers ont le meilleur régime de retraite qu'on puisse rêver et ils en demandent encore plus. C'est normal d'en demander plus mais il ne faut tout de même pas "charrier".

Ce qui est malheureux dans cette histoire, c'est la position du commissaire Bowie Kuhn. Tous les propriétaires de clubs majeurs se sont prononcés contre un tel état de choses, mais pas celui qui régit le baseball. Pourtant il est le seul qui pourrait faire accélérer les négociations. Pas un mot encore du bureau du commissaire. Si le conflit n'est pas réglé après la fin de semaine, je suis sûr que Bowie Kuhn se décidera à agir.

EN RACCOURCI ...

Les Expos de Montréal ont publié une étude sur les sources de revenus apportées par le camp d'entrainement à West Palm Beach. Cette étude a été faite par le Dr William A. Schaffer de l'Institut de technologie de la Georgie ... Ma prédiction pour les séries demi-finales de la ligue Junior majeur du Québec. Les Remparts devraient l'emporter en six parties contre les Rangers de Drummondville et les Bruins de Shawinigan devraient être capables de disposer des Royals de Cornwall. En finale, je pense bien que les hommes de Maurice Filion sortiront victorieux ...

Balor Moore a décidé de se rapporter à l'orgaisation des Carnavals de Québec pour l'été prochain. Les Expos veulent doter la capitale provinciale d'un club vraiment représentatif ... "Si j'avais André Savard et Guy Chouinard, a dit Maurice Fillion, vous pouvez être sûr que j'irais chercher la coupe Memorial une autre année, sans difficulté. Ce sera sûrement plus pénible cette année" ...

Les Carnavals de Québec ont été touchés par la vague d'échanges qui a déferlé sur les Expos de Montréal, Afin de faire de la place aux joueurs acquis, l'équipe montréalaise a dû céder quelques joueurs aux Whips de Peninsula qui à leur tour se sont retrouvés avec un surplus. Le promoteur Balor Moore a accepté l'idée de passer la saison avec l'équipe québécoise et c'est une nouvelle qui devrait réjouir les amateurs locaux. Cet artilleurs sera d'une aide à l'équipe dirigée par Karl Kuehl.

Hier après-midi, les Carnavals ont remporté une victoire décisive de 10-0 contre les Orioles d'Ashville, le club ferme AA des Orioles de Baltimore. Ils ont réussi 12 coups sûrs et le leader a été le receveur Barry Foote avec deux doubles et un coup de circuit. De plus les hommes de Kuehl on fait preuve de beaucoup de rapidité en réussissant sept vols de buts. Le voltigeur Tony Scott a été le plus dangereux avec trois buts volés. Le gain est allé au lanceur Joe Gilbert qui pourrait bien aussi se retrouver dans l'uniforme des Carnavals. ■

LA FAMILLE TETEBECHE — **Par Chic Young**



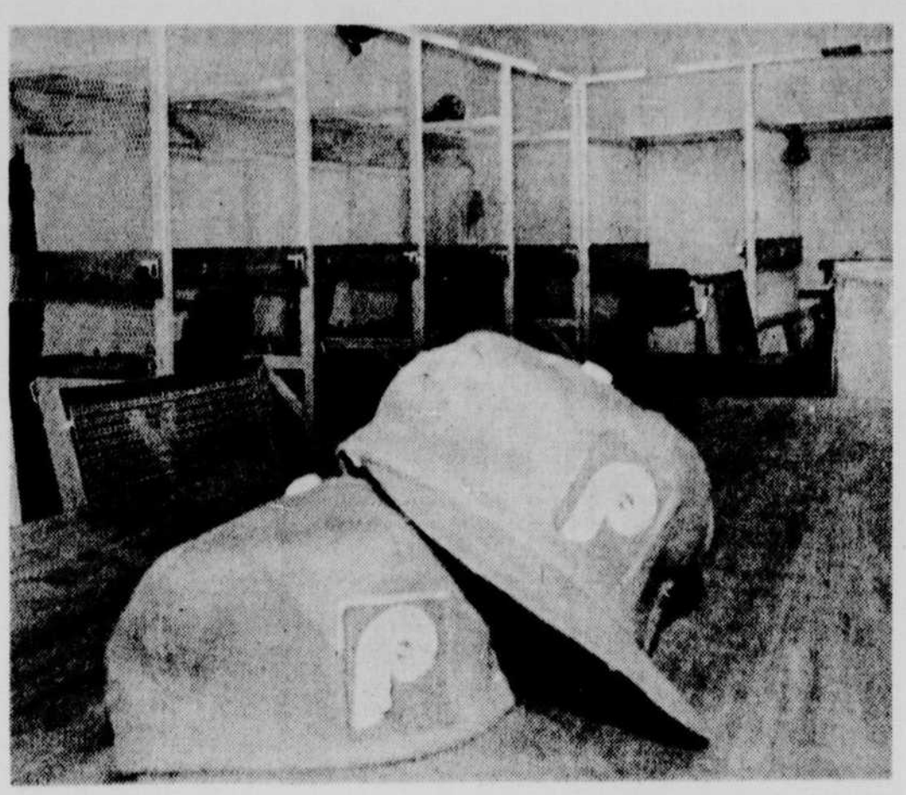
PHILOMENE — **Par Ernie Bushmiller**



Le "time out" du baseball majeur se prolonge

Une solution temporaire est proposée par les joueurs

Par la PRESSE CANADIENNE



Les joueurs de baseball en grève ont suggéré hier de commencer à jouer selon une nouvelle proposition présentée aux proprios de club dans les pourparlers entre les deux négociateurs en chef sur la dispute au sujet des bénéfices du régime de retraite.

Selon la proposition présentée par Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs des lignes majeures, à John Gaherin, représentant des proprios, les joueurs commenceraient la saison pendant que les négociations se poursuivraient.

Mais la proposition prévoit un temps limite de deux à trois semaines pour la poursuite des négociations, après quoi l'arbitrage obligatoire.

Les proprios ont toujours refusé de soumettre la dispute à l'arbitrage obligatoire.

Dick Moss, conseiller de l'Association des joueurs, a révélé que Gaherin présentait la proposition aux proprios.

Le propriétaire Walter O'Malley, des Dodgers de Los Angeles, a laissé entendre que les proprios accepteraient peut-être la proposition, mais n'a pas voulu faire de commentaires sur la clause d'arbitrage obligatoire.

Moss ne pouvait prévoir la longueur de la période de temps nécessaire pour le retour au jeu au cas où les proprios accepteraient la proposition.

Proprios

Entre - temps, John Allyn, proprio des White Sox de Chicago, s'est rebellé contre les ordres du président de la Ligue américaine, Joe Cronin qui veut que les clubs majeurs refusent à leurs joueurs l'utilisation des locaux' des équipes majeures afin de s'entrainer.

"S'ils veulent mettre ce règlement en vigueur, ils ont besoin de trouver un bon moyen parce qu'ils vont avoir tout un dur combat sur les bras."

De son côté, Frank Cashen, vice-président des Orioles de Baltimore, a dit que, si la grève se prolongeait encore pendant une autre semaine, le calendrier des matches devra être réduit.

éaction

A Chicago, le propriétaire des Cubs de Chicago, Phil Wrigley, s'est opposé carrément à la proposition des joueurs.

"Cette affaire doit être réglée définitivement, sans porte de sortie.

"Quant à moi, je voterai non à la proposition de jouer pendant que les négociations se poursuivent, Quant à soumettre la dispute à l'arbitrage, j'ignore qui pourrait être l'arbitre connaissant assez le baseball pour prendre une telle décision."

Wrigley a ajouté qu'une trêve temporaire pourrait créer une anarchie encore pire, "car tous les employés des stades pourraient encore se retrouver sans travail après avoir commencé leur boulot.

"Je crois que les joueurs commencent à réaliser que l'amateur moyen est de plus en plus écoeuré par la grève. Les joueurs et les proprios perdent de l'argent, mais, ce qui est très important pour les joueurs, c'est de perdre le support du public", a conclu Wrigley. ■

COQUETEL SPORTIF

SIGON (Reuter — Dans la rencontre qui l'oppose au Japon dans la zone asiatique de la coupe Davis, le Sud-Vietnam menait vendredi par deux victoires à zéro.

Von Van Bay a battu Yochiro Sakai, 11-13, 6-4, 6-3, 6-3 et Von Van Thanh a trfiomphé de Jun Kamiwazumi, 8-6, 6-3, 6-2.

Le Sud-Vietnam a besoin maintenant d'une seule victoire dans le double de samedi et les deux autres simples de dimanche pour l'emporter.

— — —

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le Chili mène par 2 victoires à 0 à l'issue de la première journée de la rencontre qui l'oppose à la Colombie pour la deuxième tour zone sud américaine de la coupe Davis.

Le chilien Jaime Pinto a remporté le premier simple en battant le Colombien Ivan Molina 6-4, 6-3, 6-3.

Le deuxième simple a été enlevé par Patricio Cornejo Chili, qui a battu Jairo Velasco Col., 6-3, 6-4, 9-7.

— — —

JOHANNESBURG (Reuter) — En finale, double-Dames, des championnats de tennis d'Afrique du Sud, Evonne Goolagong et Helen Gourlay, Australie ont battu Winnie Shaw et Joyce Williams, G.-B., 6-1, 6-4.

— — —

JOHANNESBERG (Reuter) — L'Américain Cliff Richey, qui a remporté vendredi la finale du simple des championnats d'Afrique du Sud de tennis, a annoncé qu'il ne participerait pas, la semaine prochaine, aux championnats internationaux de Madrid.

Richey a indiqué qu'il avait au cours de son match contre Manuel Orantes, beaucoup souffert d'ampoules aux deux pieds et qu'il n'était absolument pas en état de jouer lundi prochain à Madrid.

— — —

PRAGUE (Reuter) — La Tchécoslovaquie a battu, vendredi, la Suisse, dans le premier match du groupe A des championnats du monde de hockey sur glace amateur, par 19 à 1.

— — —

PRAGUE (AFP) — Le second match de la première journée du championnat du monde de hockey sur glace groupe A a été remporté par l'Union soviétique qui a battu l'Allemagne de l'Ouest par 11-0.

— — —

STOCKHOLM (euter) — Le boxeur suédois Bo Hoegberg, ancien champion d'Europe des moyens, a été condamné vendredi à 20 mois de prison pour vol. Hoegberg, 33 ans a été condamné pour avoir subtilisé des bijoux à une femme richissime qui l'avait engagé comme garde du Corps, brutalisé son exfemme la chanteuse Anita Lindbolm et volé des effets personnels dans l'appartement parisien de celle-ci.

— — —

LONDRES (AFP) — La princesse Anne participera au concours hippique de badminton, malgré la blessure de son cheval Doublet.

En effet, le comité organisateur, dont le duc de Beaufort est le président, a invité la princesse à y prendre part, mais hors-concours.

La princesse, qui n'avait pas engagé d'autres chevaux, montera Columbus, un de ses jeunes chevaux prometteurs.

Même si la princesse royale devait se qualifier pour un des prix de badminton, elle ne pourrait le toucher, étant donné que son engagement est à titre d'invitation seulement.

Le Badminton Three-Day Event se déroulera du 13 au 16 avril, dans la propriété du duc de Beaufort.

— — —

HALIFAX (PC) — Les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse ont écrasé les Kings de Springfield 6-0, hier soir, en prenant une avance de 2-0, dans leur série quart-de-finale, 4 de 7, de la coupe Calder, dans la LAH.

Michel Plasse avait aussi blanchi les Kings 4-0, lors du 1er match, mercredi soir.

Chuck Lefley, Tony Featherstone, Joe Hardy, Yvon Lambert, Murray Wilson et Bob Murray se sont partagé les buts des vainqueurs, qui ont effectué 41 lancers sur Bill Smith, en comparaison de 20 par les visiteurs.

EDMONTON (P.C.) — Selon Steve Arnold, directeur du personnel de l'Association mondiale de hockey, les joueurs de la LNH exigent une augmentation de salaire de 50 pour cent des clubs du nouveau circuit sur celui qu'ils reçoivent actuellement.

—oOo—

CALGARY (P.C.) — La partie d'étoiles de la Ligue canadienne de football sera télédiffusée aux E.-U. par 85 à 100 stations de TV. Le réseau CTV canadien transmettra aussi le match à partir de 8 h. 30 p.m., le 28 juin, en provenance du stade McMahon, terrain des détenteurs de la coupe Grey, les Stampeders de Calgary. Les étoiles affronteront alors les Stampeders. Elles seront choisies par les instructeurs du circuit et on connaitra leur identité en mai.

—oOo—

AUGUSTA (AFP) — Le joueur de golf américain Gary Brewer, vainqueur du Tournoi des Maîtres en 1967, victime d'une hémorragie interne mercredi à Augusta, en Georgie, et qui avait été immédiatement transporté à l'hôpital, a subi une transfusion de sang jeudi. Son état a été déclaré "stationnaire".

Brewer, 40 ans, qui n'a guère gagné de grands tournois depuis sa victoire dans les maîtres, a toutefois remporté deux épreuves de moindre importance depuis le début de cette saison, ce qui lui avait permis de se qualifier pour le Tournoi des Maîtres. C'est peu après l'entrainement de mercredi, à la veille du début du tournoi, que Brewer a subi une hémorragie interne.

—oOo—

NEW YORK (AFP) — L'ancien champion du monde des poids lourds Mohamed Ali (Cassius Clay), récent vainqueur aux points de Mac Foster, à Tokyo, arrivera lundi prochain à New York où il signera son contrat pour le combat qui l'opposera au Canadien George Chuvalo, le 1er mai, à Vancouver. Cette rencontre est prévue en 12 rounds.

—oOo—

JOHANNESBOURG (Reuter) — L'Australienne Evonne Goolagong, championne de Wimbledon et la Britannique Virginia Wade se sont qualifiées jeudi pour la finale du simple — Dames des championnats omnium de tennis d'Afrique du Sud qui les opposera dimanche.

Virginia Wade, deuxième tête de série, a facilement disposé de la Française Gail Chanfreau, mais Evonne Goolagong a d'batailler ferme pour l'emporter face à la Sud-Africaine Pat Pretorius qu'elle a éliminée en 6-1, 7-6.

Staub a plusieurs liens à dénouer

Montréal (P.C.) — Rusty Staub et son conseiller d'affaires Gerry Patterson se rendront en avion à New York ce soir afin de rencontrer les dirigeants des Mets de New York.

Staub a été échangé aux Mets par les Expos de Montréal jeudi en retour de Tim Foli, Ken Singleton et Mike Jorgensen.

Staub a donné une conférence de presse hier afin de remercier les journalistes de Montréal de leur courtoisie à son endroit au cours de ses trois saisons à Montréal.

Mais, avec son départ de Montréal, il reste quelques questions sans réponse.

Le voltigeur à la chevelure rousse était président du club des Jeunes Expos commandité par la Banque de Montréal, club qui comptait plus de 100,000 membres au Canada. Il était également engagé dans la publicité d'une compagnie de breuvage gazeux à Montréal.

Patterson a déclaré qu'il était encore trop tôt pour parler de décisions sur ces deux sujets même si les discussions préliminaires sont déjà entamées.

Un porte-parole de la Banque de Montréal a dit que le club des Jeunes Expos continuerait d'exister, mais qu'on discuterait davantage à ce sujet, notamment en ce qui a trait au successeur de Staub à la présidence. ■

Les Expos échangent aussi leur gaucher Dan McGuinn

Montréal (P.C.) — Les Expos de Montréal ont acquis, hier, les services de l'intérieur Hector Torres, 26 ans, et du premier-but-voltigeur Hal Breeden, 27 ans, des Cubs de Chicago en retour des services du lanceur gaucher Dan McGinn.

Le directeur général Jim Fanning a déclaré que Torres se présentera au club des ligues majeures tandis que Breeden a été cédé aux Whips de Peninsula, de catégorie AAA.

Il s'agit de la seconde transaction effectuée par les Expos en autant de jours. La veille, les Expos avaient obtenu les services de l'arrêt-court Tim Foli, 21 ans, du premier-but-voltigeur Mike Jorgensen, 23 ans, et du voltigeur et frappeur ambidextre Ken Singleton, 24 ans, des Mets de New York en retour du voltigeur Rusty Staub.

Torres a frappé pour .224 en 31 parties avec les Cubs la saison dernière. Sa moyenne au bâton à vie est de .219. Il frappe de la droite et est natif de Monterrey, Mexique.

Breeden a joué avec les Cubs et leur équipe AAA, Tacoma, de la Ligue du Pacifique, la saison dernière.

McGinn, 28 ans, fut un des joueurs repêchés par les Expos lors de la séance spéciale tenue le 14 octobre 1968. Il a évolué avec les Expos en 1969 et 1970, et a partagé son temps entre Winnipeg AAA et les Expos la saison dernière.

Par ailleurs, les Expos ont cédé le contrat de quatre joueurs à des équipes des filiales hier, pour réduire la formation du club à la limite de 25 obligatoire pour la date d'ouverture.

Les Expos ont cédé le voltigeur Stan Swanson et les intérieurs Gary Sutherland et Rich Hacker aux Whips de Peninsula AAA, de la Ligue Internationale, et le lanceur Balor Moore aux Carnavals de Québec AA, de la Ligue Eastern.

Enfin, les Expos ont contremandé leur partie prévue pour dimanche après-midi, contre les Cubs de Chicago au parc Jarry à cause de la grève persistante des joueurs.

John McHale, président des Expos, a déclaré que la partie de mardi, 18 avril, contre les Mets de New York, devient maintenant la partie officielle d'ouverture pour la saison 1972.

Clay et Quarry seront face à face le 12 juin

LAS VEGAS, Nevada (AFP) — Les poids lourds américains Mohamed Ali Cassius Clay et Jerry Quarry, classé respectivement numéro un et deux mondialement dans leur catégorie, derrière le champion Joe Frazier, s'affronteront en match-revanche le 12 juin à Las Vegas, dans le Nevada.

Les contrats qui ont été signés vendredi stipulent que Ali se verra garantir une bourse minimum de $500,000 tandis que Quarry recevra $175,000. Les deux hommes s'étaient rencontrés une première fois le 26 octobre 1970, à Atlanta, en Georgie, et Ali avait gagné par arrêt de l'arbitre au troisième round.

Ali qui a triomphé de son compatriote Mac Foster aux poingts en 15 rounds, le 1er avril dernier, à Tokyo, doit par ailleurs, signé, à New York, son contrat pour le combat qui l'opposera, en 12 rounds, à Vancouver, au Canadien George Chuvalo.

D'autre part, dans la même journée de vendredi, Don Frazer, organisateur des matches de boxe du Los Angeles Forum, a révélé que Quarry et George Foreman, classé quatrième et invaincu en 35 combats, ont donné leur accord de principe pour se rencontrer au début du mois de juillet à Los ngeles. ■



Toronto (P.C.) — Les 28 pongistes chinois présentement en visite au Canada ont quitté Toronto hier pour se rendre à Vancouver.

Jeudi, une foule de 5,000 personnes avait assisté aux six matches entre les joueurs canadiens et chinois disputés dans la capitale ontarienne. L'assistance serait la plus considérable jamais réunie pour un match de ping-pong. Les Canadiens ont gagné trois parties, les Chinois un nombre égal. ■

Sur les pistes de Québec et Blue Bonnets

Les inscrits à Québec

DIMANCHE

COURSE NO 1
Trot — Bourse $600.00
1—Tiffany Miss (B Breton) 8-1
2—Lady Flemington (Cournoyer) 8-2
3—Clever Who (M Poulin) 5-1
4—Nossdell Herman (J M Savard) 3-1
5—Dostie Mir (C Desjardins) 9-2
6—Donmar Fox (G Robichaud) 4-1
7—Arrest (J Cyrenne) 6-1
8—Bill Scotch (E Bédard) 10-1

COURSE NO 2
Amble — Bourse $500.00
1—Ensign Wyn (G Bolly) 7-2
2—Dusty Rebel (G Lachance) 3-1
3—Honeyville Miss (pas nommé) 6-1
4—Fiyal (M Côté) 8-1
5—Tyro Mountains Stud (M Cournoyer) 4-1
6—General K (P E Cournoyer) 7-1
7—Jos Brooke (S Pleau) 5-1
8—Leo Wil (pas nommé) 10-1
Elig. : Cesar Clap et Elk Slator

COURSE NO 3
Amble — Bourse $600.00
1—Harry Boy (J C Corbin) 10-1
2—Louise Frost (J Cyrenne) 8-1
3—LovelyLuann (M Cournoyer) 6-1
4—Demon Frisco (G Lachance) 5-2
5—Bouyant Fleurie (Y Bolly) 3-1
6—Baby Hark (J C Guenette) 4-1

COURSE NO 4
Amble — Bourse $500.00
2—Long Q (Y Pelchat) 7-1
3—My Tippies Girl (B Gervais) 4-1
4—Brian Cash (J C Corbin) 10-1
5—Chuckie Dares (G Lachance) 5-1
6—Sugar Lind (M Poulin) 6-1
7—Florian (R Cossette) 8-1
8—Duke Melburn (J Cyrenne) 3-2

COURSE NO 5
Amble — Bourse $1,000.00
1—Rebel Brother (R Cossette) 5-2
2—Gerry Larry (Y Roger) 10-1
3—Louis Bunter (J Martineau) 5-1
4—Mike Dudley (N Tremblay) 6-1
5—Too Young Man (B Gervais) 3-1
6—Sale's Pitch (C St-Jacques) 4-1
7—Hanton Jake (G Mathieu) 8-1
COURSE NO 6
Trot — Bourse $650.00
1—Lightning Jim (J C Guenette) 7-1
2—Again Once (G Kerouack) 5-2
3—Mr Coal Dust (A Marcotte) 8-1
4—C P O (Y Catellier) 7-2
5—June's Comet (J C Corbin) 4-1
6—Galaproxy (V Rheaume) 10-1
7—Ponpon Fleurie (Y Pelchat) 6-1
8—Ticklish Affair (S Pleau) 5-1

COURSE NO 7
Amble — Bourse $600.00
1—Trotwood Teddy (C St-Jacques) 3-1
2—Leta (M Côté) 6-1
3—Peggy Gold (L Duquette) 5-1
4—John Winchell (Y Poirier) 4-1
5—J D King (Y Catellier) 4-1
6—Gay Sid (J M Savard) 5-2
7—Adios Byrd (R Beaudoin) 8-1

COURSE NO 8
Amble — Bourse $500.00
1—Chancy Byrd (R Guérard) 3-1
2—W D Brooks (G Julien) 8-1
3—Judge Scott (G Bolly) 4-1
4—Battle D Adios (J C Corbin) 10-1
5—Zoom Direct (B Gervais) 5-1
6—Admiring Mir (R Laroche) 5-2
7—Lusty Lawrence (P Lachance) 7-1
8—Bettys Flash (G Labonté) 6-1

COURSE NO 9
Amble — Bourse $750.00
1—Mr Big Time (R Beaudoin) 4-1
2—In Touch (M Poulin) 8-1
3—Beautiful Kathy (Y Fontaine) 10-1
4—Rebel Chief (J C Corbin) 5-1
5—Teeny Bits (P Noel) 6-1
6—Gamu (P Lachance) 3-1
7—Copper Column (N Tremblay) 5-2
8—Armbro Larry (Y Catellier) 7-1
Elig. : Ace Dean (C Desjardins)

COURSE NO 10
Amble — Bourse $600.00
1—Blonde Bombshell (J Guenette) 3-1
2—Mark Bill (B Gervais) 7-1
3—Byrd Adios (J Cyrenne) 4-1
4—Twilight Song (G Robichaud) 6-1
5—Regal Don (Y Catellier) 2-1
6—Nechako Clarke (G Labonté) 5-1
7—Meadow Secret (Y Bolly) 10-1
8—Ballastar (L Duquette) 8-1

Résultats à Blue Bonnets

VENDREDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $2,100.
No 4 Demon Lobell (C Pelletier) 16.80 7.30 4.20 — No 8 Sharp Bren (G Beauchemin) 9.90 5.90 — No 7 Nardins Hoofer (S Grisé) 3.20.
Ont aussi couru : Lela Sharpshooter Confused Mir, Two Mountains Fury, Phyllis Frost, Template.
TEMPS : .31.4, 1.05.1, 1.36.4, 2.10.

COURSE NO 2
Amble — Bourse $1,400.
No 6 Leroy Hanover (N Tremblay) 10.70 5.50 3.30 — No 2 Two Mountains Step (G Lachance) 7.50 4.50 — No 1 Fran Brown (S Grisé) 2.70.
Ont aussi couru : Frosty Guy, Mr MacDee, Dudleys Wick, Victoria C, Side Effects, Wisenheimer.
TEMPS : .32.1, 1.03.3, 1.36.1, 2.08.2.
PARI-DOUBLE — 4-6 — $103.80.

COURSE NO 3
Amble — Bourse $2,000.
No 3 Loyal Friend (J Foley) 27.90 12.00 7.20 — No 7 Adios Dillard (P Robillard) 11.30 7.20 — No 1 Amortizors Tim (W Bourgon) 5.80.
Ont aussi couru : Turn Signal, Adios M Angus, Piggy Bank, Belle Wilson.
TEMPS : .31, 1.02.1, 1.33.2, 2.05.3.

COURSE NO 4
Trot — Bourse $1,400.
No 2 Peony Hanover (M Ricard) 16.90 7.50 — No 5 Jounce (A Hanna) 4.30.
Ont aussi couru : Liberator Hanover, Tag Joy, Soudage Rodney, Ears Counsel, Auswyn Brock, Pedrito, Newport Gem.
TEMPS : .32.2, 1.05.3, 1.38.2, 2.10.4.
QUINELLA — 2-5 — $44.20.
No 7 Liberator Hanover fini 3e, placé 9e.

COURSE NO 5
Amble — Bourse $1,800.
No 4 Luck Buck (A St-Amour) 3.30 2.70 2.60 — No 5 Lord Capricorn (A Deguise) 5.30 3.20 — No 2 Robert Charles (Gil Filion) 3.40.
Ont aussi couru : Meadow H Dale, Richelieu Fleurie, Iron Fleurie, Total Yankee.
TEMPS : .32.1, 1.04, 1.35.3, 2.07.1.

COURSE NO 6
Amble — Bourse $1,500.
No 4 Kaya Knight (A Lavallée) 17.40 9.70 — No 9 Vip N (Y Garnache) 7.60.
Ont aussi couru : Lew James, Twin City Adios, Green River Ally, Tulip Mir, Magnolia, Well Done, Margie Victoria.
TEMPS : .32, 1.03.4, 1.36.1, 2.08.2.
QUINELLA — 4-9 — $53.60.

COURSE NO 7
Amble — Bourse $2,400.
No 2 Jet Mar Mir (N Bardier) 7.70 4.00 3.60 — No 4 Riki Noc (P Lacharité) 5.50 3.90 — No 6 Bethel Champ (P Robillard) 5.40.
Ont aussi couru : First Exit, Ricky Steps, Ohio Kay, Special Mixture, Chico Herbert.
TEMPS : 31.4, 1.04, 1.35.1, 2.06.1.

COURSE NO 8
Amble — Bourse $1,600.
No 5 Duffys Bet (A Bédard) 19.40 10.50 — No 3 Nickleby (G Gendron) 4.10.
Ont aussi couru : Diane Mir, Peter Jaco, Cheval Chanceux, J D Royal, Wonder Boy, Mr Hoff.
TEMPS : .31, 1.04.4, 1.37.3, 2.09.2.
QUINELLA — 2-6 — $39.60.

COURSE NO 9
Amble — Bourse $2,200.
No 2 Barefoot Boy (B Côté) 10.20 3.90 2.90 — No 6 Bachelor Gay (Don McTavish) 3.10 2.40 — No 3 Tupelo Lou (Y Garnache) 3.30.
Ont aussi couru : Mohawk Adios, Dell Mir, Senator Roan, Pec, Abbe Lark.
TEMPS : .31.4, 1.03.1, 1.35.4, 2.06.4.

COURSE NO 10
Amble — Bourse $2,200.
No 1 Geoffrey Mir (B Côté) 9.70 5.50 — No 5 Bounfrise (J Cyrenne) 4.90.
Ont aussi couru : Dolly Chief, Patrie Vic, Molly Ross, Quick Brew, Cyclone Queen, Rain King.
Retiré : No 6 Hela Legrand.
TEMPS : .32.4, 1.06, 1.37.4, 2.09.2.
EXACTA — 1-5 — $56.40.
ASSISTANCE : 9,697.
PARI-MUTUEL : $68,810.

Inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $2,200.
5—Frug (J Hébert) 5-2
2—Dandy Lobell (G Gendron) 3-1
3—Lovliest Mir (S Blais) 4-1
6—Charcoal Lady (J G Cloutier) 9-2
5—Frug (J Hébert) 5-2
4—Keystone Spy (A Bédard) 5-1
7—Ralphus Mir
1—Frosty Victory (D Normandin) 8-1
8—Matthew Hanover (Robillard) 8-1

COURSE NO 2
Amble — Bourse $1,300.
5—Morant (A Deguise) 5-2
6—J M Ian (D Normandin) 3-1
3—Green River Ruthie (Samson) 4-1
4—Lou Adios (S Boucher) 9-2
9—Flame Bill (S Grisé) 5-1
8—Staretta Strides (J P Charron) 6-1
1—Baylor Hanover (J G Bergeron) 8-1
2—Foo Fa 6-1
7—J M Captain 12-1
Elig. : Aris Call (S Normandin)
Thunderman N (T Miller)

COURSE NO 3
Amble — Bourse $2,800.
2—Mischievous Mood (G Filion) 5-2
1—Speedy Ed 8-1
3—Clermont Drummond (A Veilleux) 4-1
6—Racso (M Brosseau) 9-2
3—Lady Farr 3-1
4—C A Dundee 6-1

COURSE NO 4
Trot — Bourse $1,400.
3—Danoutchka (M Brosseau) 5-2
5—Lady Farr 5-1
4—C ADundee 6-1

COURSE NO 4
Trot — Bourse $1,400.
3—Danoutchka (M Brosseau) 5-2
6—Swamp Root (S Boucher) 3-1
6—Deans Pride (T Miller) 4-1
8—Dee Mite (G Gendron) 5-2
5—Armbro Jazz (S Grisé) 5-1
2—Gerard Mir (J Hébert) 6-1
1—Tidy Rose (J G Cloutier) 8-1
7—Cocker Dean 3-1
4—J T W (P S Guay) 12-1

COURSE NO 5
Amble — Bourse $2,000.
7—Bruce Pick (L St-Jacques) 5-2
2—Robert All Bris (G Gendron) 3-1
3—Top Deck Lobell (P Robillard) 4-1
4—Byrd Time (Y Desjardins) 8-1
5—Ace Boon (G Filion) 5-1
6—Mark Herbert (M Lefebvre) 6-1
1—Bobbalou (R Samson) 5-1

COURSE NO 6
Amble — Bourse $1,300.
4—Victory Knox 5-2
8—Armbro Julep 3-1
2—Scampi O Mouette (G Filion) 4-1
6—Ray's Valley Song 9-2
9—Dreamful Mir (P Lacharité) 3-1
1—B B Sharp 6-1
7—Dori Dey 8-1
8—Roger Lee (P Ouellet) 8-1
3—Baroness Angus (Y Poirier) 12-1

COURSE NO 7
Amble — Bourse $2,000.
4—Steady Satan 5-2
3—Speedy Satan 3-1
4—Stomp (A Deguise) 4-1
5—Keystone Witch (S Grisé) 9-2
1—Knight Air Harry (M Dostie) 5-1
6—Disband (G Filion) 6-1

COURSE NO 8
Amble — Bourse $2,600.
7—Shepherds Delight (J Hébert) 3-2
5—Normand Drummond (Gendron) 3-1
2—Guy Master 9-2
1—Darn Right (S Grisé) 5-1
4—Darryl M B 5-1
6—Petit Mac (J Brosseau) 6-1
8—Rusty Moko 8-1
3—Modocklin 8-1

COURSE NO 9
Trot — Bourse $5,000.
6—Speed To Burn (B Côté) 5-2
5—Caboosa Saunders (G Groulx) 3-1
3—Mr Spring Brook (M Ricard) 4-1
4—Gia Mir (M Dostie) 9-2
2—Dave G. (J Hébert) 5-1
1—Quick (J P Gauthier) 6-1

COURSE NO 10
Amble — Bourse $1,500.
4—Special Pride (M Dostie) 5-2
9—Muncy Again (A Hanna) 3-1
2—Password Lobell (A Deguise) 4-1
6—Monsieur Re Mo 6-2
5—Due Drummond (R Samson) 5-1
1—Two Mountains Pass (R Grandmaison) 6-1
3—Mountain Apache (M Pelletier) 8-1
8—Allwood Rhoda (M Lefebvre) 8-1
7—Knight In Arms (J Hébert) 10-1

DIMANCHE

COURSE NO 1
Trot — Bourse $2,200.
4—Old Soldier (R Samson) 6-2
3—Debenture (Y Pelchat) 3-1
1—Flicka Express (P Ouellet) 4-1
2—Mr Parish (S Brisson) 9-2
7—Bernies Boy 5-1
5—Tina Silk (J Hébert) 6-1
6—Aqua Duke (L St-Jacques) 8-1
8—Kinell Lodge (W Bourgon) 8-1

COURSE NO 2
Amble — Bourse $1,400.
2—Bonny Imp (G Filion) 6-2
6—Attorney N. (A Latvallée) 9-1
3—Royal Gene Scott 7-2
9—Cecile Mir 4-1
7—Cookie (M Lefebvre) 9-2
4—Handy Lad (A Bédard) 5-1
1—Ola Arden (G Lachance) 6-1
5—Marlen Splangler (S Grisé) 8-1
8—One More Chance (J Charron) 8-1

COURSE NO 3
Amble — Bourse $4,000.
6—Bob Hilton (N Tremblay) 5-2
7—The Goat (J Hébert) 3-1
3—Harolds Son 4-1
4—Black Swan N. (G Filion) 9-2
2—Prosper Dares (D MacTavish) 5-1
1—Bret Flicka (N Jones) 6-1
3—Cottage (C Pelletier) 8-1
5—Fitzgerald (S Grisé) 8-1

COURSE NO 4
Trot — Bourse $3,800.
1—Boss Allen (C Pelletier) 6-2
7—Fair Play N (G Filion) 3-1
8—Cookie Mir (M Dostie) 4-1
5—Telstar Hanover (Beauchemin) 9-2
4—Frosty Nip (J Hébert) 5-1
2—Serkil R. (Y Desjardins) 6-1
3—Jill Fedor (G Lachance) 8-1
6—Third Edition (D MacTavish) 8-1

COURSE NO 5
Amble — Bourse $3,800.
1—Moidau (G Bouvrette) 5-2
4—Parnell Hanover (G Gendron) 3-1
3—Pacefast Pick (Y Garnache) 4-1
7—Grandpa Joe (G Filion) 9-2
2—Wingy Mir (M Dostie) 5-1
6—H M Pace (I Aubin) 8-1
5—Swing Easy (B Côté) 8-1

COURSE NO 6
Amble — Bourse $1,600.
6—Direct M Adolos (Y Desjardins) 5-2
4—Wil Diamond (J P Gauthier) 3-1
5—Vicara (N Jones) 4-1
1—Green River Dahn (Samson) 9-2
3—Becket 3-1
9—Carrols' Pride (S Grisé) 6-1
7—Darn Good Night (J Foley) 8-1
2—Chancy Joey 8-1
8—Trudy's Cole (D Normandin) 10-1

COURSE NO 7
Amble — Bourse $3,800.
1—Easy Jim (B Bolly) 5-2
2—Great Dreamer (M Brosseau) 3-1
8—Cardinal Angus (G Filion) 4-1
6—Shadydale Air Scot 5-1
3—Tiger Paws (S Grisé) 6-1
4—John Craig (D Normandin) 6-1
5—Pearl Mir (B Côté) 8-1
7—Gerry Mir (M Dostie) 8-1

COURSE NO 8
Amble — Bourse $3,800.
3—Tiogas Monarch (G Filion) 5-2
4—Happy Century (B Côté) 3-1
8—Eden Flicka (S Grisé) 4-1
2—Search Me (D MacTavish) 9-2
6—Char Boy (G Lachance) 5-1
5—Sarges Shoe (C Pelletier) 6-1
7—Lullig 8-1
1—Effrat Lobell (J Hébert) 8-1

COURSE NO 9
Amble — Bourse $5,500.
7—Yankee Rocket (M Dostie) 6-5
6—Rite Retort (B Côté) 3-1
2—Tarport Boy Adios (Robilland) 3-1
1—Golden Kenny (G Bouvrette) 4-1
4—Born Free A. (Y Garnache) 5-1
3—Boot Hill (D MacTavish) 6-1
5—Bravo Angus (G Gendron) 8-1

COURSE NO 10
Amble — Bourse $1,700.
1—Master Cleso 6-5
5—Mr Wako (G Gendron) 3-1
7—Our Castle 4-1
8—Little Fold (L St-Jacques) 9-2
6—Secant (Y Garnache) 5-1
4—Gaily Mir 8-1
2—Hal Dev (B Côté) 8-1
3—Nite Song 8-1
8—Sid Bun (D Normandin) 10-1

MARCOTTE SERA PLUS LÉGER MAIS SA FORCE DE FRAPPE PEUT "PESER LOURD", LUNDI

L'écart n'est pas considérable, mais chaque livre vaudra son pesant d'or dans le match qui opposera Fernand Marcotte Jr à Juan Ramos au Pavillon de la Jeunesse, lundi soir prochain.

C'est dans cette finale de 10 rondes que Juan Ramos tentera de prouver à Marcotte qu'il fait partie d'une classe à part alors que le jeune espoir de Québcee rêve de franchir la rampe des mi-moyens.

Marcotte prévoit peser environ 148 livres à l'heure du combat lundi alors que Ramos se présentera à son poids normal de 153 livres. C'est à ce poids cependant que Juan Ramso, de New York, est à son meilleur et, son gérant Lee Black vient de rappeler qu'il a rarement vu son protégé en aussi bonne condition.

"Je ne sais trop pour quelle raison, mais Ramos envisage cette bataille comme si c'était un match pour le titre mondial et pourtant Marcotte n'a encore rien prouvé sur la scène mondiale", de dire Lee Black.

On a pu sentir dans les commentaires de Ramos dernièrement qu'il accordait une certaine importance au match avec Marcotte sans pour autant prétendre que le jeune pugiliste de Québec pourrait lui faire la vie dure entre les câbles.

Dans l'autre camp, Marcotte est conscient des cinq livres qu'il devra concéder à un fonceur de la trempe de Juan Ramos. "Reynald Cantin en est un qui aime à foncer avec sa tête dans le but de tenir sonr ival en désiquilibre et Cantin est loin d'être aussi lourd que Ramos. C'est ce style que je devrai déjouer pour l'emporter et j'ai mis au point une stratégie qui devrait réussir", de comenter Marcotte Jr.

De toute façon, on ne croit pas que Marcotte n'ait rencontré une adversaire aussi coriace que Juan Ramos depuis ses débuts professionnels. Il s'est bien défendu devant Donato Paduano et il a triomphé de Don Ros, de Toronto, mais ces deux hommes n'ont pas l'expérience et la résistance de Ramos. Contre Joey Durelle, Ramos a prouvé qu'il savait encaisser sans se faire mal et qu'il sait également donner une réplique imprévisible particulièrement dans les corps-à-corps.

La confiance règne toujours dans le camp de Marcotte et on est débordant d'optimisme, mais on ne laisse rien à la légère. Si Marcotte parvient à neutraliser le style de Ramos et à décrocher la victoire, on pourra sûrement le considérer au nombre des bons espoirs sur la scène mondiale de sa catégorie. Sans avoir le meilleur bilan au monde, Juan Ramos a déjà acquis la réputation d'être l'homme à franchir pour toucher à la voie du succès.

Hafey est confiant

En lisant le dernier article du magazine "Ring" au sujet de Tomy Grant, son opposant de l'autre finale de 10 rondes au programme de lundi soir prochain, Art Hafey, de Pictou n'a même fronce les souscils.

"Il ne connait pas encore Art Hafey. Je vais le lui apprendre", a été sa seule réaction.

Les amateurs qui connaissent les talents pugilistiques de Art Hafey le voit déjà vainqueur dans ce match, mais Tommy Grant arrivera dans nos murs avec une réputation qui en a fait réfléchir plusieurs jusqu'à maintenant. Il a une impressionnante fiche de 10 victoires en 11 batailles dont 7 K.O.

Comme on a toutes les raisons de croire qu'il n'y aura pas de hockey au Colisée, lundi soir prochain, les amateurs s'enlèvent les billets très rapidement et on attend une excellente foule pour cette soirée qui fera voir 32 rondes de boxe. Les billets sont en vente au guichet du Colisée. ■

Même les toreros veulent faire la grève

MADRID (Reuter) — Les plus célèbres toreros espagnols ont menacé de quitter l'arène le 1er mai si le gouvernement ne leur accorde pas une imposition plus juste.

Les toreros estiment qu'ils ont des frais énormes, qu'ils doivent payer à leurs assistants la moitié de leurs cachets, qu'ils ont des notes élevées pour leurs voyages, leurs hôtels, leur publicité et que les abattements qu'on leur accorde ne sont pos suffisants.

On dit aussi qu'ils paient de larges sommes aux critiques pour des articles favorables.

A l'issue d'une réunion à Madrid mercredi, l'Association des Toreros a voté à l'unanimité de ne pas descendre dans les arènes à partir du 1er mai si leurs exigences ne sont pas acceptées.

"Sans une taxation juste, a dit Paco Camino, président de l'Association, nous ne gagnons pas assez pour que cela vaille la peine de se produire."

Luis Miguel Dominguin, revenu à la corrida l'an dernier, après dix ans d'interruption, a déclaré pour sa part qu'une commission gouvernementale devrait être formée pour aider les jeunes toreros et le sport tauromachique en général.

"Après tout, a-t-il déclaré, le spectacle attire des millions de touristes dans le pays chaque année." ■

Toronto

TORONTO (PC) — Les valeurs or sont demeurées généralement inchangées mais les cours se sont hissés dans les autres compartiments vendredi, à la Bourse de Toronto pour la troisième séance consécutive et les transactions ont été actives.

L'indice des valeurs industrielles s'est hissé de 1.35 à 201.45, des métaux non ferreux de .62 à 96.46 et des pétroles de l'Ouest de .26 à 226.91. Les valeurs or ont fléchi de .01 à 175.32.

Comportement des valeurs

	Ven.	Jeu.
Gains	297	288
Pertes	212	199
Inchangées	258	284
Total	767	771

Au total, 3.30 millions d'actions ont changé de mains, soit le niveau le plus élevé depuis un mois, par rapport à 2.67 millions jeudi.

Les transactions ont été actives pendant presque toute la séance, et les cours ont affiché des hausses modérées malgré la tendance à la baisse à New York.

Metropolitan Stores s'est hissé de 1 7-8 à $20, Robinson Little de 1 1-2 à $63 1-2, Placer de 1 1-4 à $38 1-4, Asamera de 2 à $21 3-4, Inglis de 7-8 à $15 7-8 et Chrysler de 1 3-8 à $55 3-4.

Chez les communications, Southam Press s'est hissé de 1 à $24, Thomson Newspapers de 3-4 à $34 et Maclean-Hunter A de 1-2 à $12 1-2.

Laidlaw Motorways a gagné 1 1-8 à $23 3-8, Patino 1 à $28, Canadian Superior Oil 7-8 à $43 7-8, Ranger 1-2 à $19 3-4, Hudson Bay Mining 7-8 à $26 et Inco 5-8 à $34 3-8.

Falconbridge a fléchi de 1 1-4 à $98 1-4, Bell 1-8 à $45 1-8, Imperial Oil 1-8 à $32 5-8, IAC 1-4 à $19 1-4, Shell Canada 1-4 à $41 3-4 et Canada Southern Pete 25 cents à $7.20.

Canadian Breweries a perdu 1-8 à $7 7-8, Canadian Industrial Gas 1-8 à $9, Great Lakes Power 1-8 à $19 7-8, Hamilton Group 1-8 à $11 1-4 et Husky Oil 1-8 à $18. ■

Par la PRESSE CANADIENNE

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Nenx In	45295	6¼	5¾	6¼+	⅛
Red Sh	36950	10¼	10	10¼+	⅜
Indl Cn	2450	10½	10½	10½+	⅜
Int Nckl	33119	34⅜	33¾	34⅜+	⅜
Imp Oil	32739	33	32¾	32¾—	⅛

MINES

Ace Ga	375900	46	41	45½+	7½
Jonsmt	121500	17	14	15 —	1½
Capin M	90835	6½	5	6½+	2
Cdn Nst	83500	9	7½	8	
zenmc M	56150	19	17	19	+ 1

PETROLES

Asamr	34955	22	19¾	21¾+	2
Loch Ex	25000	166	156	159 —	5
Spanr M	19100	95	92	93	+ 2
Northd	15100	127	124	125 —	8
Cavt Ga	14600	14	9	14	+ 4½

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	9100	8⅝	8½	8½
Abitibi 7½p	205	50	49½	49½
Acklands	750	9⅝	9½	9⅝
Ackind 2p	100	14⅛	14⅛	14⅛
Acres Ltd	2562	14⅛	14	14
Acres A pr	117	45	45	45
Acres wt	1602	400	385	400
A.G.F.M.	305	7	7	7
Agra Ind	8000	12⅛	11⅞	12
Abed M	800	460	460	460
Alta Gas A	2598	53½	53¼	53½
Alta Gas p	300	75	75	75
Alcan	7343	21⅜	20¾	21⅜
Alcan pr	650	26⅞	26⅝	26⅝
Algo Cent	2975	10¼	10	10¼
Algoma St	3194	14¼	14⅛	14¼
Allarco Dv	5425	7¼	6⅝	6⅞
Alliance B	2650	465	460	465
Almin 2p	z40	36¾	36¾	36¾
Anglo-Cn	600	475	475	475
Anglo-C pr	200	15	14¾	14¾
Ang CT 290	175	40½	40	40½
Ang CT 315	115	43½	43½	43½
Aquitaine	491	24	24	24
Args 250 p	100	33¼	33	33¼
Argus B pr	75	36	36	36
Arg C p	10900	10⅞	10¾	10¾
Asgestos	2926	29	28½	29
Atco Ind	500	11¼	11¼	11¼
Atl Sugar	1390	7	7	7
Atl Sug A	265	16½	16½	16½
Atl Sug w	300	160	160	160
Auto El	1150	8¾	8⅜	8⅝
Auto Hard	800	8¾	8½	8¾

B

Bk Mtl	16921	21⅜	20¼	21¼
Bank N S	6722	36½	36	36½
B Cdn Nat	200	16	16	16
Barbr-Ell	z25	16	16	16
Bartaco	100	5	5	5
Baton B	500	18¾	18¾	18¾
Bay Mills	300	400	400	400
Beavr Eng	375	8⅛	8	8
Belding L	200	12⅛	12	12⅛
Beldng w	400	325	325	325
Bell Can	23735	45⅜	45	45⅛
Bell A pr	z65	52	51	52
Bell B pr	3425	54	54	54
Bell Knit	100	175	175	175
Biltmore	z50	13	13	13
Black ?	1025	7⅛	6⅞	6⅞
Block Bros	4115	340	330	335
Bombrdier	450	8	7⅞	8
Bovis Cor	4006	210	210	210
Bow valy	4588	31½	31	31½
Bowater	200	410	410	410
BP Can	4435	16½	16¼	16¼
Bramalea	5505	458	450	455
Bramal w	1700	290	285	290
Brascan	4081	21⅝	21⅜	21½
Bright	z25	20	20	20
Brinco	5613	5⅞	5¾	5¾
BC Pack B	40	26	26	26
BC Sugar	650	20¼	20	20¼
BC Sugar p	z15	15¾	15¾	15¾
BC Phone	725	65½	65¼	65½
Bruck A	z25	16¼	16¼	16¼
Budd Auto	6285	12	11	11¾
Budd A w	2345	670	635	670
Burns Fds	662	13¾	13¾	13¾
Burrard	300	9⅞	9½	9⅞
Bushnell	100	8	8	8

C

Cad Dev	1900	9¼	9	9⅛
Cad Dev b p	z20	20⅝	20¾	20⅞
CAE Ind	1340	7	6⅞	7
Calgary P	3279	25½	25¾	25½
Calvt D	22000	175	135	160
Cambridg	5400	14½	14½	14½
Campeau	2485	460	435	460
CD Sugar	50	31	31	31
Can Cem L	1656	53	52	52⅜
C Cem L p	179	19¾	19¾	19¾
Can Malt	290	29	28⅞	28⅞
C Packrs	1300	17⅞	17¾	17¾
Can Perm	1785	18¼	18	18
CSL pr	180	5¼	5¼	5¼
Cdn Brew	4378	8	7⅞	7⅞
C Brew Bp	175	37⅜	37¾	37¾
C Cablesy	6400	18	17½	17¾
C Cable w	510	405	400	405
Cdn Can A	1900	7¼	7¼	7¼
CC Man A	100	18	18	18
C Curtis	600	91	90	91
Cdn Equty	250	13	13	13
C Found pr	200	8½	8½	8½
CGE pr	400	28¼	28¼	28¼
CG Invest	201	75	75	75
C Goldie	400	5⅝	5½	5⅝
C Hydro	6025	11	10¾	10¾
C Imp Bank	8435	28¾	28¼	28½
CGOL	15625	9	8⅞	9
C Ind Gas p	150	21	21	21
CIL	360	16¾	16	16¼
C Intrurb p	100	8¾	8¾	8¾
C Manoir	1600	415	410	410
C Marconi	200	330	330	330
C Occental	2164	9⅝	9⅜	9⅝
CP Inve pr	1930	26¾	26¾	26½
CP Ince w	3865	355	350	350
CP Ltd	13815	15¼	15	15⅛
CPL A p	1900	11¼	11¼	11¼
CPL UK p	200	7⅜	7⅜	7⅜
Cdn Salt	700	16½	16½	16½
Cdn Tire A	4064	39¾	38¾	39¼
C Utilties	225	44½	43½	44½
C Util 5 pr	100	70¾	70¾	70¾
C Util $1.25	700	24¾	24¾	24¾
CWN Gas	z50	24¾	24¾	24¾
CWN G 4 pr	z60	12½	12½	12½
Canron	500	21	20⅞	20⅞
Capit Div	2000	70	66	70
Cara	700	5	495	5
Carrier jd	1500	7½	7½	7½
Cassidy L	z90	470	440	470
CC Yachts	3000	455	450	450
CDRH Lt	9730	13⅜	12¾	13
Celanese	1690	5½	5⅜	5½
Celan 175 p	110	21¾	21¾	21¾
Chat-Gai	400	20½	20½	20½
Chrysler	4697	35¾	34½	35¾
CHUM B	100	9½	9½	9½
Columbia	410	250	235	250
Columbi p	585	6	5⅞	6
Cominco	1930	28	27⅝	28
C Holiday I	200	13	13	13
Compro	300	395	395	395
Computel	1100	5¼	5	5
Comtech	600	280	280	280
Con Bath	592	9	9	9
Con Bath p	1260	14⅜	14⅛	14⅛
Con Bldg	4800	240	235	240
Con Textle	750	5⅜	5⅜	5⅜
Con Distrb	2195	33	32½	33
Cons Gas	9916	19	18¾	19
Cooper C	300	15¾	15¼	15¼
Corby vt	200	24¾	24¾	24¾
Cornat Ind	3500	220	215	220
Costain R	500	10	10	10
Crain R L	805	13½	13¼	13¼
Crwn Life	110	43	43	43
Crush Intl	9820	18⅝	18⅛	18½
Cygnus A	3100	6	5¾	6
Cygnus B	350	6	5⅞	6

D

Dawson D	100	7⅜	7⅛	7⅛
Debhld B p	100	80	80	80
D Seag	14530	32	31⅜	32
Doman I	100	13⅜	13⅜	13⅜
Dome Pete	1935	38	37¼	37⅜
D Bridge	915	28	27½	27½
D Citrus	200	9⅜	9¼	9⅜
Dofasco	5365	29	28⅝	28⅞
Dom Glass	1343	14	13⅞	14
D Glass pr	300	15½	15½	15½
Dom Lime	200	9	9	9
D Scotish p	z10	30¾	30¾	30¾
Dom Store	3285	16¼	16⅛	16¼
Domtar	1352	12⅞	12⅝	12⅝
Domtar pr	125	14⅞	14⅞	14⅝
D Textie	2055	25	25	25
Douglas L	900	300	295	295
Dover Ind	z75	18¼	18	18¼
DRG Ltd	700	17⅞	17⅞	17⅞
DuPont	500	253¼	251¼	253¼
Dustbane	804	7¼	7	7⅛
Dylex Div	1121	13	12⅝	13
Dylex D A	2913	13¼	13	13⅛

E

Estn Can S	300	15½	15½	15½
Eddy Mtch	z50	13	13	13
E-L Fin	125	8⅝	8⅜	8⅝
E-L Fin w	300	350	340	350
Electro K	z50	460	460	460
Electro Ltd	1605	59½	59½	59½
Erie D	500	8	8	8
Erie D A	300	8	8	8
Exquisite	100	5½	5½	5½

F

Falcon	1608	99	98¼	98¼
Fed Diver	4300	125	125	125
Fed Grain	3600	8½	8¼	8½
Fields S	13950	16½	15¾	16½
Finning T	1000	15	15	15
Fleet Mfg	1800	120	120	120
Flettw'd	z40	11⅜	11⅜	11⅜
Ford USA	z20	73	73	73
Ford Cnda	155	91⅝	91¼	91⅝
F Seasons	2910	9½	9	9⅛
F Season w	400	550	545	550
FPE Pion	1530	19	19	19
Fraser	295	14½	14½	14½

G

Galt Ml Irn	1100	7	7	7
Gaz Metr	341	6½	6⅜	6⅜
Gaz M 63 w	700	155	145	145
Gaz M 66w	100	250	250	250
Gdn Mang	200	7⅛	7⅛	7⅛
Gen Baker	z25	380	380	380
Gen Distrb	1700	24½	24	24
GMC	377	83½	83¼	83½
Genstar L	2678	15⅞	15½	15¾
Gnstar L w	z40	565	565	565
Gerin Ist p	150	9¼	9¼	9¼
Gesco Dis	100	5¾	5¾	5¾
Glendale	1800	7⅛	7⅛	7⅛
Glengair	200	180	180	180
Gold Crest	300	6¼	6⅛	6¼
G Mckay A	425	7½	7½	7½
Graft G	100	26	25⅝	26
GL Paper	200	17¼	17¼	17¼
GL Power	450	20	19¾	19⅞
GN Capital	3250	9⅞	9⅝	9⅞
Gt W Life	100	60½	60½	60½
Gt West S	3150	7½	7½	7½
Greyhnd C	500	225	225	225
Greyhnd	505	18⅝	18¼	18¼
Grissol F	240	10¼	10¼	10¼
GSW Cl A	1200	12¼	12	12¼
GSW Cl B	2013	12¼	12	12¼
Guar Trst	335	14	13¾	14
Gulf Can	7546	28⅞	28⅝	28¾

H

Halifax D	850	205	200	200
H Group	2200	11¾	11	11¼
Ham Tr	350	13¼	13¼	13¼
Hardee	500	135	135	135
Hard Carp	300	21	20½	21
Hard Crp A	1125	19½	19⅜	19½
Harlequin	450	7	7	7
Harris j s	800	335	335	335
Harveys F	8600	125	120	120
Hawker S	1162	315	310	315
Hawker pr	z10	62½	62½	62½
Hays Dna	7143	19	18¾	19
Hedway C	300	435	430	430
Home A	2900	33	32¾	32¾
Home B	126	32½	32½	32½
Horne Pit	300	325	325	325
H Bramor	600	5½	5¼	5¼
Hoden DH	300	390	390	390
H Bay Co	3545	18⅝	18⅜	18⅝
HB Oil Gas	5905	43¾	43	43
HB Oil G pr	95	52½	52½	52½
H D C L pr	200	15¼	15	15¼
Huron Eri	775	29	28¾	29
Husky	14555	18¼	17¾	18
Husky A pr	56	42	42	42
Husky B pr	100	42½	42½	42½
Husky D w	1000	615	600	600
Husky E w	180	615	615	615

I

IAC	22560	19½	19¼	19¼
Imasco	638	21⅞	21¾	21¾
Imasco A p	z50	440	440	440
Imp Gen	3000	5¼	485	5¼
Imp Gen w	7400	130	120	130
Imp O	32759	33	32⅜	32⅜
Indal	34050	10½	10½	10½
Indal C r	88225	37	30	35
Indusmin	z10	11	11	11
Inglis	1170	15⅞	15	15⅞
Inland Gas	1340	16	15¾	15⅞
Inter-City	300	8⅞	8¾	8⅞
Inter C A w	300	460	460	460
Inter C B w	550	415	415	415
Intrmetco	300	255	255	255
IBM	173	390	386½	388
IMC	185	20½	20¼	20½
I Nickel	33119	34⅜	33¾	34¾
Int Util	1465	51¼	50⅝	50⅝
Interpool	725	29⅜	28½	28½
Int Div	6700	5½	5⅜	5⅜
Intpr Pipe	4365	31⅜	31¼	31⅜
Int ipe w	250	14½	14¼	14½
Ip SP	13925	9½	9¼	9½
Intpr Stl pr	3725	28⅜	28	28¼
Inv Grp A	2675	9¾	9½	9½
Inv Grp 5 p	200	22½	22½	22½
Irwin Toy	500	20⅜	20	20⅜
ITL Ind	1600	410	400	400
ITL Ind pd	100	11½	11½	11½
Ivaco Ind	175	16⅜	16⅜	16⅜
IWC Ind	3500	285	270	280

K

Kaiser Re	3600	395	390	395
Kaps Tran	2725	9⅜	9¼	9¼
Keeprite P	1650	12⅝	12½	12½
Kelly D A	100	6	6	6
Kenting	2000	9¾	9⅝	9⅝
Koffler	5545	17	16½	16½
Koffler A p	600	9½	9¼	9½
Koffler w	5010	725	700	700

L

Labatt	2245	23¼	22⅝	23¼
Labatt pr	350	24	24	24
Laidlaw M	4580	23⅜	22⅜	23⅜
Lailaw A p	100	23	23	23
L Ont Cem	1450	395	385	395
Laura Sec	200	11¾	11¾	11¾
Lau Fin	2984	13¾	13⅜	13¾
Leigh Inst	3960	7	6⅝	6⅝
Leons Frn	200	9¼	9¼	9¼
Levy	z12	16½	16½	16½
Levy A pr	100	6¾	6¾	6¾
Life Inves	z25	7¾	7¾	7¾
Life Inv w	575	135	135	135
Lincoln Tr	200	13⅜	13⅜	13⅜
Livingsto	100	9	9	9
Lon Co A	4700	6¾	6½	6½
Lob Co B	3500	6⅝	6⅝	6⅝
Lob Co pr	z10	31⅞	31⅝	31⅝
Lob Inc	500	6⅞	6⅞	6⅞
Loeb M	395	395	390	390
Logistec C	625	12	12	12

M

Maclarn A	100	17⅜	17⅜	17⅜
Maclarn B	100	18⅜	18⅜	18⅜
Mclan H A	2600	12½	12	12½
MH Cable	1655	13½	12¾	13½
MB Ltd	6580	25	24½	25
Magnason	145	9¾	9¾	9¾
Magnetcs	1000	105	105	105
Major H D	100	215	215	215
M Lt Gard	z20	30	30	30
M Lf Mills	620	14⅝	14½	14½
Maritime	200	22½	22½	22½
Mrkbro	10700	7¾	7¾	7¾
Markbro w	5400	150	145	150
Mass-Fer	8641	13¼	13	13⅛
McLaghln	250	17	17	17
McLagn w	200	920	920	920
MEPC	400	8¾	8¼	8½
MEPC w	4600	305	295	295
Melchers	100	9⅜	9⅜	9⅜
Met Stores	5250	20	18¼	20
Met Trust	z25	20	20	20
Mex LP	140	8⅜	8⅜	8⅜
Microsyst	193	7¾	7¾	7¾
Micrsys w	1580	275	275	275
Milt Brick	1950	5	480	485
Mindustrl	500	9	9	9
MLW Wor	z25	14⅛	14⅛	14⅛
Molson A	7007	22⅞	22⅝	22⅝
Molson B	z40	22⅛	22⅛	22⅛
Mnt Trst	225	19½	19½	19½
Moore	10265	42¾	42⅜	42¾
Morse A	200	14	14	14
Morse B pr	110	35	35	35
MTS Inter	3500	205	195	205
Murphy	350	14½	14¼	14¼

N

Nabrs Dlg	650	13	12¾	12¾
Na Chrs I	850	10½	10⅜	10⅜
Nat Drug	1850	8	8	8
Nat Groc p	z5	24¼	24¼	24¼
N Nuring H	570	220	220	220
Nat Trust	400	33½	33½	33½
Neonex	45295	6¼	5¾	6¼
N Provid D	4000	53	48	53
Nfld LP	300	12½	12⅜	12½
Noranda	9787	38⅝	38¼	38⅝
Nor Ctl G	9015	14	13¾	13⅞
Nor Ctl B p	2075	28½	27¾	28¼
Nor Ctl w	375	610	610	610
NS Savngs	400	18	17½	17½
NSI Mark	1400	7⅜	7⅜	7½
Nu West D	742	9	9	9

O

Ocdentl Pt	1000	11⅝	11½	11½
Oceanus I	z100	225	220	225
Oil Patch	2200	300	290	295
Okanagan	1755	9⅜	9	9⅜
Ontario Tr	200	8⅛	8⅛	8⅛
Orndo	24400	7½	7	7¼
OSF Ind	438	5⅞	5⅝	5⅞
Oshawa A	5712	13⅜	13	13
Oshawa w	1806	165	155	160
Overlnd 2 p	150	380	380	380

P

Pac Pete	5327	33⅜	33¼	33¼
Pan Can 1	100	235	235	235
Paragon	100	5	5	5
Peel Elder	2680	22	21¾	21½
Pembin A	6800	6⅞	6¾	6¾
Pembin B	300	7	7	7
Pemb C p	z15	47½	47½	47½
Pemb D p	185	25	25	25
Penningtn	300	13¾	13¾	13¾
PC jwl A	1742	15⅝	15½	15⅛
P Dept S	2240	20	19	20
Petrofina	296	24¼	24¼	24¼
Phillips Cb	150	11	11	11
Photo Eng	100	24	24	24
Pitts Eng	1300	17½	17½	17½
Pow Corp	4635	9⅞	9⅝	9¾
Pow Crp pr	100	31½	31½	31½
Pow C 5 pr	2115	11	11	11
Pre Cable	1545	18¼	18	18¼
Price Com	5140	8	7⅞	8
Provigo	500	8	8	8
Prov B Can	275	18⅛	18⅛	18⅛

Q

Quinte C	1200	250	250	250
Quinte A	3900	250	235	235

R

Rank Org	301	26⅝	26⅝	26⅝
Rapid Grp	210	8	8	8
Readers D	1450	14	14	14
Realty C A	2400	6¼	6⅛	6¼
Realty C w	300	310	305	310
Red S	36950	10¼	10	10¼
Reichhold	1900	12⅜	12	12
Reich wt	1400	520	510	510
Reitman	z55	23	23	23
Reitman A	1036	22¾	22⅝	22¾
Rileys D	120	250	250	250
Ripley Int	100	395	395	395
R Little	2180	63¾	57⅞	63½
Rolland	700	385	310	350
Rothmn	1500	19½	19½	19½
Rothmn w	1520	565	560	560
Rothmn 2p	1700	21¼	21	21
Royal Bnk	4310	33	32½	33
Royal Trst	340	40¾	39¾	39¾
Russel A	1848	13⅜	13	13⅛
Russl H p	1475	27½	27¼	27½

S

StL Cem A	525	40	40	40
StL Corp p	30	62⅜	62⅜	62⅜
St Maurice	9400	110	105	110
Sayvette	6100	5⅜	5⅛	5⅛
Schneid b p	z100	9¼	9	9
Scintrex	600	280	270	270
Scot York	600	15½	15⅜	15½
Scot Lasal	450	9¼	9¼	9¼
Scotts	315	17⅛	17	17
Seaway pr	500	6⅝	6⅝	6⅝
Seco Cem	700	10¼	10⅛	10¼
Secur Cap	1255	5½	5¼	5⅜
Shaw Pipe	8875	12	11¾	11¾
Shell Inv p	832	41¾	41½	41½
Shell Inv w	2414	22	21½	21¾
Shell C	18939	41⅞	41½	41¾
Shore To S	100	370	370	370
Shully's	200	6	6	6
Sifton Pro	730	5¼	5	5
Silverwd A	6959	16¼	16	16¼
Simps	30815	25¼	24⅜	25
Simpson S	132	35	35	35
Sklar M	9096	465	455	465
Sklar W	1380	310	300	310
Skyline H	425	12⅜	12¼	12⅜
Slater Stl	300	11	11	11
Slat Steel	200	15	14	15
Slater B pr	250	14½	14½	14½
Slat W Can	2728	18	17⅞	17⅞
Soby Stor	100	6⅝	6⅝	6⅝
Southam	4700	24	23½	24
St Paving	300	14	14	14
Steel Can	5698	31⅞	31½	31⅞
Steinbg A	849	26½	26¼	26¼
Steintron A	849	26½	26¼	26¼
Steintron	1050	460	450	450
Stuart Hs	200	360	360	360

T

Tamblyn	25	27	27	27
Teledyne	600	485	485	485
Texaco	7205	44½	44⅛	44½
Texas Gu S	8405	19¼	18½	19⅛
Thd CG Inv	179	13	13	13
Thom Nes	2125	34	33½	34
T.M.P. Inv	100	300	300	300
Tone Craft	z25	16½	16½	16½
Toromont	2000	190	180	185
Tor Dm Bk	2635	32⅝	32½	32½
Tor Star B	100	48	48	48
Traders A	1105	16¼	16	16¼
Trader A p	z115	19½	19¼	19½
Trader B p	100	27¾	27¾	27¾
Trader 85 w	2650	300	285	285
Trader 66 w	340	550	550	550
Trader 69 w	200	600	600	600
Transair	1000	340	335	335
Trnsair w	1100	130	125	125
Tr C Pl	25191	42¼	41¾	43
Tr Can Pl p	110	40¾	40¾	40¾
Tr Can A pr	9655	78	77¼	78
Tr Can P w	850	13⅝	13½	13⅝
Transglob	2000	130	130	130
Trans Mt	975	23¼	22⅞	23
Trimac	1425	9⅝	9¼	9½
Trizec Crp	560	20	19½	20
Trizec w	300	62	62	62
Tru-Wall	100	365	365	365

U

Uap Inc	100	18¾	18¾	18¾
UNAS Inv	100	21	21	21
Un Carbid

Canadienne

INDUSTRIES

Aquabl	1300	305	300	305
Beig Stand	1401	17½	17⅛	17⅛
Bemcam	8501	9	8⅞	9
C Secur A	600	135	130	130
Cap Dyn w	1400	6	6	6
Com Hold	3260	170	165	170
Comodor	1170	11	10⅞	11
Crawfd Al	2200	340	325	325
Deltan	400	6¾	6¾	6¾
Grnach	2300	356	340	350
Int Atlas	100	35	35	35
Lemtex	1000	45	45	45
MR Rice	200	9	9	9
Paco Cp	266	265	265	265
Proflex	2300	260	250	260
Reprox	100	125	125	125
SXL Div	1001	10¼	10¼	10¼
SMA Inc	200	115	115	115
Sogena	400	18½	18	18½
Steeltree	100	160	160	160
T Lonlvs	500	485	485	485
Unican Sec	1160	415	410	415
Val Mr A	100	225	225	225
Whiterk Ind	3950	490	485	485

MINES et PETROLES

Abitib Asb	400	270	260	260
Abit Cop	500	20	20	20
Acroll Ltd	4320	53	51	52
AIS	3975	635	635	635
Ajax Min	1000	20½	20½	20½
All Rox	10500	93	90	93
Am Eagle	12711	124	115	115
Amos	43500	22	18½	20
Anthnian	22000	2½	2½	2½
Anso	23500	8	7	8
Atl Tung	2000	12	12	12
Avilia	36500	80	76	80
Baker Tic	300	39	39	39
Bateman	2000	5	5	5
Beauce Pl	1000	1½	1½	1½
Beltere	2000	16	16	16
Bison Pet	1000	750	750	750
Bluewtr	1500	85	85	85
Burnt Hill	500	16½	16½	16½
Cadillac Ex	1960	200	200	200
Candex	4500	19	19	19
C Ll Pete	5000	62	62	62
Canadone	9500	18	15	17
Canuc M	11500	42	40	42
Capri	9000	35	30½	31½
Caprive In	2000	13	13	13
Cartier	1000	12	12	12
Cedarv	1000	20	20	20
Chib Cop	1500	24½	24½	24½
Con Quest	500	30	30	30
Con Dev	2000	84	82	82
C Dolsan	2000	13	13	13
CoNor Ex	1000	26	26	26
Cop Man	1500	11	11	11
Dasson	1000	15	15	15
Dauphin	4000	9	8½	8½
Devils Fl	6000	5	4	4
Dunsgmi	1000	20	20	20
Dumont	9500	41	38	40
Dynco	4267	31	21	31
Eagle Min	1900	350	345	345
Expo Iron	2000	47	47	47
Expo Ung	500	19	19	19
Fairway	1000	180	180	180
Faul Min	43205	153	146	150
Fannex	600	41	41	41
First Dren	17500	13	13	13
Flint Rk	1700	215	205	215
Gaspe Q	2500	48	47	48
Gblte M	800	715	715	715
Goldex	3300	233	230	230
Gold Hk	21000	22	20	22
G E Res	17500	16	15	15
GL Nickl	2725	180	155	160
Gr Coast	5700	700	660	695
Hanson	1500	19	19	19
Int Norval	26500	14	13	13½
Israel Cot	3400	22½	22	22½
Kal Res	500	76	76	76
Keltic	1000	4½	4½	4½
Kingswd	1000	18½	18½	18½
Ladubor	5500	76	75	75
Lederle	26000	45	44	45
Lithium	2000	13½	13½	13½
Louanna	2000	5	5	5
Lynx C Ex	1800	150	140	141
MacLan	3500	95	93	95
Mrshl Bn	8000	35	32	35
Menorah	6000	10	9	9
Mid Ind	3000	38	37	37
Mija Mines	3000	13½	13	13
Mistango	1000	13	13	13
Mt Eagle	24700	87	80	85
Mt Laur U	33500	100	95	100
Mt Jamie	5000	14	13	13
M Pleas	300	33	32	33
Muscoch	1000	16	16	16
Nw Form	5333	3½	3½	3½
Nw Hosco	1500	65	65	65
N Insco	2000	35	35	35
NW Unisp	500	28	26	28
NA Ash	1000	2	2	2
NA Rare	1000	18½	18½	18½
NW Canal	6000	4	4	4
NQN Min	7000	28	27	28
Panaca	7000	25	32	24
Pat Silv	1300	7	7	7
Phoenix	250	940	940	940
Probe Mn	32500	40	37½	40
Puma P	3000	100	95	100
Puma w	2100	50	45	50
Que Expl	2000	20	20	20
Que Cobit	1000	65	62	62
Queenstn	600	19	19	19
Roy Agas	3000	30	30	30
St L Col	400	150	145	145
St Lucie	5000	23	22½	23
Scandia	17600	26	25	25
Scimnx	9000	48	48	48
Sherrit	200	15⅞	15⅞	15⅞
Sil Shield	350	205	205	305
Sil Stack	11000	22	18	22
Silv Sum	1500	3½	3½	3½
Slocan	7025	135	132	135
S Dufault	2500	4	4	4
Stand Gld	2500	11	10	11
Tache	10000	4	4	4
Tallsm	1000	13½	13½	13½
Timrod	1000	20	20	20
Toronado	10000	16	15½	16
Transtere	5000	26	26	26
W Q Mn	2000	11	11	11
West Tin	5000	2	2	2
Wlim Crk	127500	43½	41	44
zinat	12750	11	10	11

TOTAL des VENTES: Industrielles, 437,793; mines et pétroles, 934,467.

COMPTABLES R.I.A. CONFERENCIER



Monsieur Armand Trottier, président du Comité exécutif de la Communauté Urbaine de Québec, sera le conférencier invité au dîner-causerie de la Société des comptables en Administration Industrielle de Québec, lundi le 10 avril prochain à l'Association des Employés Civils (Quebec Winter Club) 650 avenue Laurier, Québec, à 17 h. 45. Le sujet de sa conférence sera : "Le développement économique du Québec métropolitain.

Fonds mutuels

	Offre	Dem.
Acro Fd	1.44	1.58
A.G.F. Special	3.64	—
All Cdn Com	9.01	9.85
All Cdn Div	10.05	10.98
All Cdn Ven	4.19	4.58
American Growth	7.24	7.59
Andrea Equity	4.90	5.36
Associate Investors	5.85	5.94
Beacon Growth	7.25	7.63
Canada Growth	6.15	6.76
Canagex	10.75	11.62
Cdn Gas Energy	14.47	15.90
Cdn Invest Fd	5.03	5.52
Cdn Scudder Fd	20.76	20.76
Cdn Sec Growth	5.29	5.81
Cdn S A Gold Fd	5.79	6.33
Cdn Trusteed	5.00	5.49
CSM Japan Fd	9.94	10.92
Capital Growth	10.12	10.37
x-Chase Fd	12.88	14.08
Collective Mutual	6.98	7.67
Commonwealth Intl	14.49	15.92
Commonwealth Intl Lev	3.91	4.30
Commonwealth Venutre	7.46	8.20
x-Competitive Capital	7.63	8.38
Corporate Investors	6.16	6.73
Corporate Inv St Fd	5.33	5.83
Dominion Compound	5.98	6.50
x-Dreyfus Inc.	13.68	14.97
x-Dreyfus Intl	13.79	15.11
Eaton Viking	5.66	6.15
Exec Fd Cda	6.28	6.88
Exec Inv Intl	3.47	—
x-Fidelity Trend	28.80	31.45
Fonds Collectif A	6.88	7.52
Fonds Collectif B	5.88	6.06
Fonds Collectif C	9.85	10.77
Fonds P.E.P.	4.13	4.49
Fraser Growth	3.46	3.80
Gis Compound	11.23	12.25
Gis Income	4.04	4.44
Growth Equity	7.43	8.16
Guardian Growth	9.94	—
Industrial Growth	6.66	7.32
Keystone Cda	9.09	9.97
x-Keystone Cust S-1	22.59	24.76
x-Keystone Cust S-4	6.98	7.65
x-Keystone Cust K-2	7.49	8.21
x-Keystone Polaris	6.09	6.58
x-Lexington Research	17.40	19.02
x-Manhattan	6.11	6.68
Maritime Equity	3.26	3.55
Marlborough	5.49	6.00
Mutual Accumulating	5.85	6.43
Mutual Bond	10.83	11.91
Mutual Growth	6.10	6.71
Mutual Income	5.24	5.76
N.W. Equity	7.67	8.43
NW Financial	5.08	5.58
NW Growth	6.41	7.04
x-One William Street	16.09	—
x-Oppenheimer Fd	9.88	10.80
Pension Mutual	8.34	9.36
Pension Mutual	8.34	9.36
x-Performance Plus	1.47	—
Pfl and N Fd	16.22	16.54
Planned Resources	4.69	5.15
Principal Growth	5.00	5.49
Prudential Growth	6.22	6.80
x-Putnam Growth	12.86	14.05
Regent Growth	10.07	11.07
Regent Ventur e	4.81	5.29
Royfund	6.44	6.70
Sav Inv Pret et Rev	6.97	7.66
Sav Inv am Pret	10.22	11.23
Scudder NA Fd	10.64	10.64
Spec	11.61	12.69
Spec	11.61	12.69
Taurus	3.37	3.70
x-Tech	8.32	9.12
Templeton Growth	7.05	7.66
Timed Investment	8.48	—
United Accumulative	5.58	6.13
United Horizon	3.67	4.03
United American	2.97	2.93
United Venture	4.71	5.18
Universal Savings Equity	8.12	8.92
Xanadu	3.82	4.19
York Fd of Cda	5.12	5.57

x — Fonds américains

FONDS AMERICAINS

Mass Inv Growth	14.90	16.28
Wellington Fund	12.20	13.44

COURS DE JEUDI

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.26	2.47
Beaubran	46.60	50.60
Champion Mutual	8.44	9.22
Fonds Desjardins A	4.37	—
Fonds Desjardins B	4.42	—
Growth Oil and Gas	30.56	—
Investors Growth	12.25	13.43
Investors Intl Mutual	8.26	9.06
Investors Japanese	6.30	6.89
Investors Mutual	5.83	6.38
Investors Retirement	5.16	5.58
Provident Mutual	7.42	8.11
Prov Stock Fd	6.40	7.00
Radisson	2.34	—

Cours de la monnaie

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien fléchissait de 5-32, à midi vendredi, et cotait $1.00 19-64 en devises américaines.

La livre sterling était en hausse de 1-32 et cotait $2.60 29-32. ■

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était à la hausse de 1-8 hier et valait $0.99 11-16 en valeurs canadiennes.

La livre sterling était à la hausse de 5-16 et valait $2.60 3-16. ■

Marché des céréales

CHICAGO (PA) — Les prix du blé à terme ont avancé de 3 cents le boisseau, vendredi au marché des céréales de Chicago.

La farine de soya a clôturé à 35 cents la tonne, en hausse, tandis que les prix de l'huile de soya étaient irréguliers.

A la fermeture, le blé, le maïs et l'avoine étaient en hausse.

Le soya était irrégulier. ■

Indices Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Vol.
Indx.	939.29	955.91	950.26	952.60	+3.16	1,351,500
Trans	274.50	276.60	272.80	275.71	+1.28	394,300
Utils	111.80	112.86	111.20	112.19	+0.15	262,800
Stcks	332.33	334.79	429.70	333.54	+1.30	2,308,500

Américaine

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Asamera O	2362	22	19½	22
Brascan 1	72	21⅝	21⅜	21⅜
CampCh	49	6 1-16	5 13-16	
CdnMarcon	26	3½	3½	3⅝
CnCdnF 11	1¼	1 1-16	1 1-16	1-16
Creole 2.60a	33	23⅝	23	23⅝
CwnCP 1.18f	12	25½	24½	25½
DCA Dev	1720	6	4⅞	6
Dom Pet	137	38¼	37¼	37¼
Domtar .60	4	12⅝	12⅝	12⅝
FiltDyn .07g	2	28⅛	28¼	28¼
GiantYl .40	18	8⅝	8 11-16	8 13-16
ImpOil .60a		462	33⅛	32⅝	32⅞
Lake Shore		9	2⅝	2½	2⅝
NCdn Oils		224	6½	5 13-16	6½
PeelEl		25	22½	21½	21½
PrattLamb 1		11	18⅞	18⅝	18⅝
ScurryRain		35	16⅝	15⅝	16⅜
SternoA		27	37½	37⅛	37⅜
Syntex .40		461	119½	113¼	117⅜
TransL .35		16	10¾	10½	10¾
UnAvb .07	50	4 11-16	4 7-16	4 7-16
					1-16
UtahI .50		3	13⅜	12¼	13⅜
Wilfarg		26	1⅜	1¼	1¼

TOTAL des VENTES : 7,150,000. ■

Le marché des obligations

Obligations du Canada et garanties		Alberta 7⅞, 15 Oct. 1991	96.25 97.25
4½, 1 Sept. 1983	79⅞ 79⅞	Man Hydro 7⅛ 3 Avril 92	96.00 97.00
Obligations provinciales et garanties		**Convertibles**	
Alberta 8¾, 15 Avril 1990	105.50 107.50	Trns C Pipe 5 1 Dec. 89	105.00 107.00

Valeurs industrielles hors-liste

	Offre	Dem.
AGT Data	1.25	1.50
Abbey Lite	5.00	5.50
Astral	1.80	2.00
Autocrown	.75	1.25
Autotelic	.50	.60
x-CPI Common	12.00	13.25
Caledon Mtn	4.50	5.00
x-Cdn Gas B wts	3.00	3.50
Cap Div A wts	.15	.20
City Savings	11.25	11.75
College Plumbing	2.50	4.00
Cont. Research	4.00	4.50
Corporate Preps	4.00	4.50
Cowl	3.25	3.75
x-Creative Patents	4.00	4.50
Daniel Div.	.45	.60
Dataline	2.75	3.25
Datapro	1.25	1.75
District Trust	14.00	16.00
Diversified Credit	.50	—
Electronic Assoc.	2.25	2.50
Extendicare	10.50	11.00
Extendicare wts	4.75	5.50
Fathom	.40	.50
Fidelity Mortgage	16.00	18.00
Flemdon	1.20	1.50
Foremost	.50	.60
G-B Automated	4.40	4.70
Goderich Elevator	14.00	—
Hawker Ind.	3.00	—
Highland Queen	1.00	2.00
Ind. Growth Mgt	4.50	5.00
In-Place	—	1.00
Int. Bond A	1.05	1.15
Int. Bond wts	.10	.20
Int. Systcoms	.60	.65
Jenkins	14.00	—
Jespersen Kay	1.35	1.65
Jolly Jumper	1.35	1.50
x-Kingo	2.75	3.25
x-Landlaw wts	10.00	—
Leigh pfd	32.00	—
Leisure World	2.00	2.50
Linland	1.00	1.50
London Life	26.00	32.00
Maclean Cable pfd	19.50	20.00
Meditrac	1.45	1.55
Multiple Access	4.05	4.15
P.E.P.	.20	.40
Polcon	3.00	3.25
Polymump	1.80	2.10
Readyfoods	2.00	2.50
x-Revenue	1.25	1.35
Royal Oak A	12.00	—
Sabelli Units	.30	.60
Spar Aero	2.50	2.60
Sterisystems A	21.00	22.00
Sterisystems com.	20.50	21.50
Systems Air	.18	.25
x-Systems Dim.	12.75	14.25
Taromont pfd	6.50	—
Taromont wts	.35	.45
United Ins. Life	4.75	5.25
Vencap	2.30	2.40
Water Board	2.25	—
x-Warrington Units	4.50	5.00
Webtwood	.75	1.25
Wellington Bank	.75	—

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures ce matin.

Fruits

Pommes: MacIntosh et Cortland, $1.50 à $1.75 le boisseau; Wolf River, $1.50 le boisseau; MacIntosh, grosses, $2.25 à $2.50 le boisseau.

Légumes

Betteraves: $1.25 les 25 lbs; $1.75 à $2.50 les 50 lbs.

Carottes: ordinaires, $3.25 à $3.50 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs; $2.00 à $2.75 les 50 lbs; $1.35 à $1.45 les 25 lbs; entrepôts, Jacketed, $4.50 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 de 5 lbs; verts, rouges et Savoie $3.00 à $3.25 les 50 lbs.

Oignons: jaunes gros $2.50 le 50 lbs; moyens, $1.50 à $1.75 le 50 lbs; $1.00 les 25 lbs, .35 le 10 lbs; $2.25 à $2.50 le 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs; rouges, $2.00 les 50 lbs, .40 le 10 lbs.

Panais: $2.00 le 20 lbs; $3.00 les 50 lbs; $2.75 à $3.00 pour 12 cellos de 2 lbs.

Poireaux: $2.00 à $2.25 la doz.

Pommes de terre: $1.10 à $1.15 les 50 lbs; .60 à .65 les 25 lbs; .29 à .30 les 10 lbs.

Rutabaga: $2.25 à $2.50 les 50 lbs.

Sirop d'érable: $8.00 à $8.50 le gal. ■



Un foyer chaud et accueillant au coeur de Montréal... à l'heure du lunch, du cocktail, du dîner, des réunions d'affaires.

LE "MYKONOS"

La plus fine cuisine de la métropole

- Déjeuners d'affaires à compter de $1.95
- Dîners gastronomiques, repas complet à partir de $4.25
- Danse

Le Pub Irlandais
ERIC'S

SALONS DE RECEPTIONS

- Banquets
- Congrès
- Réunions

CHAMBRES INVITANTES

- Climatisation
- Télévision
- A compter de $11.00

Facilités de stationnement
Réservez en appelant 866-6492

HOTEL DE
La Salle
1240, rue Drummond, Montréal 866-6492

AVIS EST DONNE par les présentes que STANLEY ROSS McBAIN, résidant à 3053 rue Tracadie, Cité de Ste-Foy, Province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour demander un décret changeant son nom en celui de Stanley Ross Pare.

Québec, le 6 avril 1972.

Le procureur du requérant,
Stuart Wright, Notaire.

J.-G. Delagrave — Olivier Samson

Barry & McManamy
Courtiers en valeurs
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 RUE ST-PIERRE, QUEBEC — TEL.: 692-1262

CP 9
LA CORPORATION DE PRÊTS DE QUÉBEC
132, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC 2
C.P. 68, STA. B.
(418) 692-1380
Valeurs de placement

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 4429
HYDRO-QUEBEC
Demanderesse
vs
JEAN-O. ST-LAURENT,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice par encan public à 10 heures de l'avant-midi, ce 19ème jour d'avril 1972, au no 7 rue Montreuil, app. 3, Villeneuve.

Les dits biens meubles et effets consistant en : téléviseur, stéréo-cassette, set de salon, fauteuils, tables, aquarium, lampes, cendrier, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 5 avril 1972.
GREGOIRE ROYER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF ABITIBI
No. 4429
IN THE PROVINCIAL COURT
HYDRO-QUEBEC,
Plaintiff
vs
JEAN-O. ST-LAURENT,
Defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 19th day of april 1972, at 7, Montreuil st., apt 3, Villeneuve.

The said moveables and chattels consisting in : TV, Cassette stereo, Chesterfield, armchair, tables, aquarium, lamps, ash tray, etc.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 8th, 1972.
GREGOIRE ROYER, B.S.C.

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 85-978
DANS LA COUR PROVINCIALE
TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC.,
demanderesse
vs
FERNAND VALLERAND,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 21e jour d'avril 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 955, 71e Rue Est, Charlesbourg.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur de marque R.C.A. Victor 23 pouces, 1 set de salon 2 morceaux, 1 table.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 8 avril 1972
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA.
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 85-978
IN THE PROVINCIAL COURT
TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC.,
plaintiff
vs
FERNAND VALLERAND,
defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on April 21st, 1972 at 955, 71 East Street, Charlesbourg.

The said goods and chattels consist of : 1 R.C.A. Victor television 23 inches, 1 living room 2 pieces, 1 table.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 8th, 1972
EMILIEN MILLER, B.S.C.

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 83-930
DANS LA COUR PROVINCIALE
LAURENTIDES AUTOMOBILES INC.,
demanderesse
vs
DELIVRO INC.,
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour d'avril 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à rue Escarbot, Centre Industriel, St-Malo.

1 camion International 1966, 1 camion Econoline Ford 1966.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 8 avril 1972
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA.
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No 83-930
IN THE PROVINCIAL COURT
LAURENTIDES AUTOMOBILES INC.,
plaintiff
vs
DELIVRO INC.,
defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on April 20th, 1972 at Escarbot Street, Centre Industriel, St-Malo.

The said goods and chattels consist of : 1 International truck 1966, 1 Econoline Ford 1966 truck.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 8th, 1972
EMILIEN MILLER, B.S.C.

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 84-241
DANS LA COUR PROVINCIALE
PAUL DORION, 2104, Chapdelaine Ste-Foy, Québec,
Demandeur
vs
HERMAN MILOT, anciennement résidant et domicilié à 91, des Lilas est, maintenant de domicile inconnu dans le district et la province de Québec,
Défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au (x) défendeur (s) de comparaître personnellement ou par le ministère de son (leur) procureur, au Greffe de la Cour Provinciale du district de QUEBEC, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans : "L'Action-Québec", en français et en anglais.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.
BUREAU DU GREFFIER.
Québec, le 5 avril 1972.
Vraie copie.
P. E. MONTREUIL, G.C.P.Q.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 84-241
IN THE PROVINCIAL COURT
PAUL DORION, 2104 Chapdelaine Ste-Foy, Quebec,
Plaintiff
vs
HERMAN MILOT, formely residing and domiciled at 91, Des Lilas east, now unknow home in Quebec District, and Province of Quebec,
Defendant

ORDINANCE

The defendant is hereby ordered to appear either personally or through attorney, before the Clerk of the Provincial Court of the district of Quebec within one month from the first publication of this notice in "Action-Québec".

Take Note that a copy of the brief has been deposited with tihe Court on your behalf.
OFFICE OF CLERK.
True Copy,
Quebec, April 5th 1972.
P. E. MONTREUIL, G.C.P.Q.

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 84-460
DANS LA COUR PROVINCIALE
SHELL CANADA LTD.,
demanderesse
vs
LEVIS WOODOOR INC.,
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 18e jour d'avril 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 37, Route Kennedy, Lévis.

Lesdits biens consistent en : 1 bureau, 1 chaise, 3 fauteuils, 1 bibliothèque, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 8 avril 1972
LOUIS COULOMBE, H.C.S.

CANADA.
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 84-460
IN THE PROVINCIAL COURT
SHELL CANADA LTD.,
plaintiff
vs
LEVIS WOODOOR INC.,
defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on April 18th, 1972 at 37 Kennedy Road, Levis.

The said goods and chattels consist of : 1 desk, 1 chair, 2 chesterfields, 1 book case, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 8th, 1972
LOUIS COULOMBE, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 84-241
DANS LA COUR PROVINCIALE
PAUL DORION, 2104, Chapdelaine Ste-Foy, Québec,
Demandeur
vs
HERMAN MILOT, anciennement résidant et domicilié à 91, des Lilas est, maintenant de domicile inconnu dans le district et la province de Québec,
Défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au (x) défendeur (s) de comparaître personnellement ou par le ministère de son (leur) procureur, au Greffe de la Cour Provinciale du district de QUEBEC, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans : "L'Action-Québec", en français et en anglais.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.
BUREAU DU GREFFIER.
Québec, le 5 avril 1972.
Vraie copie.
P. E. MONTREUIL, G.C.P.Q.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 84-241
IN THE PROVINCIAL COURT
PAUL DORION, 2104 Chapdelaine Ste-Foy, Quebec,
Plaintiff
vs
HERMAN MILOT, formely residing and domiciled at 91, Des Lilas east, now unknow home in Quebec District, and Province of Quebec,
Defendant

ORDINANCE

The defendant is hereby ordered to appear either personally or through attorney, before the Clerk of the Provincial Court of the district of Quebec within one month from the first publication of this notice in "Action-Québec".

Take Note that a copy of the brief has been deposited with tihe Court on your behalf.
OFFICE OF CLERK.
True Copy,
Quebec, April 5th 1972.
P. E. MONTREUIL, G.C.P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 83-726
DANS LA COUR PROVINCIALE
SOCIETE D'ANESTHESIE ETCHEMIN,
Demanderesse
vs
JEAN-MARIE COUTURE,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice par encan public à 10 heures de l'avant-midi, ce 18ème jour d'avril 1972, au no 42 de la Visitation, Lévis.

Les dits biens meubles et effets consistant en : téléviseur, sécheuse, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 5 avril 1972.
GREGOIRE ROYER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 83-726
IN THE PROVINCIAL COURT
SOCIETE D'ANESTHESIE ETCHEMIN
Plaintiff
vs
JEAN-MARIE COUTURE,
Defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 18th day of april 1972, at 42, de la Visitation, Lévis.

The said moveables and chattels consisting in TV, dryer, etc.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 8th 1972.
GREGOIRE ROYER, B.S.C.

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 83-880
DANS LA COUR PROVINCIALE
LAURENTIDES AUTOMOBILES INC.,
demanderesse
vs
DELIVRO INC.,
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour d'avril 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à rue Escarbot, Centre Industriel, St-Malo.

1 camion International 1966, 1 camion Econoline Ford 1966.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 8 avril 1972
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA.
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No 83-930
IN THE PROVINCIAL COURT
**LAURENTIDES AUTO

Les méthodes d'allocation de budget ne sont pas équitables

par Guy GIROUX

"Les analyses du Conseil des universités l'ont conduit à constater que les méthodes actuelles d'allocation de budget aux universités ne répondent qu'avec retard à l'évolution des activités de celles-ci.

Ces méthodes, d'ailleurs, permettent difficilement de faire face aux situations imprévues, et elles n'assurent pas toute l'équité désirée dans la répartition des subventions entre les universités."

Tel est l'avis qui était envoyé récemment au ministre de l'Education, M. François Cloutier, alors que le Conseil faisait état de commentaires relatifs à la faiblesse des méthodes d'allocation utilisées, en rapport avec les budgets de fonctionnement des universités, pour 1972-73.

L'avis en question est contenu dans le volumineux document, qui a été rendu public cette semaine, et qui contient un ensemble de recommandations dont le ministre a pris note, avant d'annoncer les subventions devant être accordées aux universités, pour leur prochaine année administrative.

Par ailleurs, le Conseil met en doute l'opportunité d'appliquer des règles ayant trait aux méthodes d'allocation, règles qui n'auraient pas — dans les mécanismes d'application — fait l'objet de consultation auprès des universités, et dont celles-ci ne pouvaient tenir compte dans leur administration. "Tel est le cas des règles relatives aux dépenses excédentaires et au recomptage des étudiants", précise-t-on.

Aussi, d'une façon plus générale, le Conseil fait état de la complexité des méthodes d'allocation utilisées, en soulignant que l'aspect technique du dossier du ministère, à ce sujet, est difficile à comprendre.

"Il est étonnant qu'un document d'une telle nature et d'une telle importance ne puisse être compris facilement par tout professeur ou tout administrateur universitaire", signale le Conseil.

Enfin, ce dernier fait remarquer que l'approche historique utilisée pour déterminer les budgets de fonctionnement traine chaque année des ajustements qui en accroissent la complexité et qui, de ce fait, gagneraient à être incorporés à une nouvelle base, en attendant qu'une approche différente et plus rationnelle guide l'ensemble du processus d'allocation des subventions.

"Il serait aisé, semble-t-il, de calculer cette nouvelle base au cours des prochains mois, après consultation des universités, pour utilisation lors de l'étude des subventions de fonctionnement pour 1972-73", souligne finalement le Conseil. ■

Pas de débrayage au Cegep de Rimouski

RIMOUSKI (P.C.) — Les étudiants du CEGEP de Rimouski ont rejeté, mercredi, le recours au débrayage comme moyen de pression sur les 2 parties en cause pour hâter le règlement du conflit opposant le gouvernement provincial aux employés des secteurs public et parapublic.

Sur 2,500 étudiants, 1,014 ont pris part au scrutin tenu mercredi; 704 se sont prononcés contre le débrayage et 305 en faveur, tandis que cinq bulletins ont été annulés.

Huit jours plus tôt, au cours d'une journée d'étude, un certain nombre d'étudiants avaient décidé d'avoir recours à des moyens de pression, dont le débrayage, pour hâter la solution au conflit actuel qui se déroule à leur détriment.

Cependant, il avait été décidé de faire entériner cette décision par un vote général des étudiants, et l'assemblée générale des étudiants a refusé son appui à cette décision de débrayer. ■

Lundi, les cours reprendront à Victoriaville

VICTORIAVILLE (P.C.) — Les cours reprendront dès lundi matin au pavillon central du CEGEP de Victoriaville.

Dès aujourd'hui cependant, les portes seront ouvertes afin que l'on puisse prendre connaissance et discuter des décisions de la Commission pédagogique.

Le Comité exécutif du CEGEP a pris cette décision à la suite d'un référendum auprès des étudiants qui, par une forte majorité, ont demandé la reprise des cours normaux.

Sur 595 bulletins, 440 ont voté pour le retour en classe, 140 s'y sont opposés et 15 bulletins ont été annulés. Enfin, 225 n'ont pas pris part au scrutin.

Votre journée télé

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

3 WCAX-TV Burlington · 4 CFCM-TV Québec · 5 CKMI-TV Québec
7 CHLT-TV Sherbrooke · 8 WMTW-TV Mt. Wash. · 10 CFTM-TV Montréal
11 CBVT-TV Québec · 12 CFCF-TV Montréal · 13 CKTM-TV Trois-Rivières

Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Aujourd'hui — SAMEDI

Après-midi

12.00 3—Dig *
4—De tout de tous *
7—Cirque à Tonton *
8—Johnny Ouest *
10—Bon weekend *
11—Les Corsaires *
12—Cool McCool *
13—Les petites annonces

12.26 3—In the News *

12.30 3—You Are There *
8—Lancelot Link *
11—Le monde en liberté *
12—Star Trek *
13—Le monde en liberté *

12.40 4—Mission impossible *

12.45 5—Test Pattern & Music

12.50 5—Prelude
Marc Legrand *

1.00 3—Children's Film Festival *
5—Children's Cinema
7—Skippy
8—American Bandstand *
11—Le golf et ses étoiles *
13—Le golf et ses étoiles

1.20 10—Mes amis les animaux *

1.30 4—Route des Rodéos
7—Agriculture de demain *
10—Voyages — Informations *
12—Saturday At the Movies

2.00 3—ABA Basketball Playoffs *
5—Expo Baseball *
7—Baseball *
8—White Water Special *
10—Jeunesse en forme *
11—Baseball *
13—Baseball *

2.30 4—Cinéma : —
Johnny Concho (5) — E.-U. 1956. Western de D. McGuire avec Frank Sinatra et Keenan Wynn. — Après l'assassinat de son frère, un jeune homme lâche et fanfaron bravera des bandits.
8—Sports Challenge *

3.00 8—Judd for the defense *
10—Sur le matelas *

3.30 12—Grand Prix : Wrestling *

3.55 4—Votre Foyer Madame *

4.00 3—Golf Classic *
4—La lutte Grand Prix *
8—Special
10—L'Eglise sur la glace *

4.30 7—Echos du sport
11—Echos du sport *
12—Wide World of Sports *
13—Echos du sport

5.00 3—Masters Golf Tourney *
4—Bonsoir copains *
5—Masters' Golf *
7—Madame et son fantôme *
8—Wide World of Sports *
10—C'est arrivé cette semaine *
11—Droit de regard
13—Skippy *

5.30 7—Unité-Québec
13—Télé collège

5.45 7—Crédit Social du Canada

Soirée

6.00 3—Channel 3 Newstime *
4—Mon ami Flicka *
5—From Tee to Green *
7—Caméra Moto *
10—Pop '72 *
11—Caméra-moto
12—Like Young *
13—Caméra-moto

6.30 3—Roger Mudd and News *
4—Samedi-Information *
5—Replay *
7—Soirée canadienne
8—Wally's Workshop *
11—Téléjournal *
13—La lutte Grand Prix *

6.45 11—Nouvelles du sport

6.51 11—Politique fédérale *

7.00 3—Hee Haw *
4—Jeunesse *
5—Lets call the whole thing orff *
8—Special
10—Jeunesse *
11—A communiquer
12—Rollin'on the River *

7.30 5—Don Messer *
7—Soirée du hockey *
11—La soirée du hockey *
13—La soirée du hockey *

8.00 3—All In The Family *
Le plus sauvage d'entre tous (4) — E.-U. 1963. Western de M. Ritt avec Paul Newman et Patricia Neal. — Le fils d'un rancher du Texas vit égoïstement à la recherche des plaisirs faciles.
5—Hockey Night in Canada *
7—A communiquer
8—Bewitched *
10—Les grands spectacles : —
Le prisonnier d'Alcatraz
11—A communiquer
12—Academy Performance *
13—A communiquer

8.30 3—Mary Tyler Moore *
8—Movie of the Weekend *

9.00 3—Dick Van Dyke Show *

9.30 3—Arnie *

10.00 3—Mission impossible *
4—Avec André Guy *
8—The Sixth Sense *
11—A communiquer
12—Love American Style *
13—Le monde autour de nous

10.30 4—Les nouvelles TVA *
5—Country time *
7—Téléjournal *
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal
13—Téléjournal *

10.46 7—Informa 7 — (nouvelles) *
11—Nouvelles du sport *
13—Nouvelles du sport

11.00 3—Channel 3 Night Beat *
4—Entrevue Paul Bégin Meubles
5—CBC-TV News *
7—Au masculin *
8—ABC Weekend News *
10—En pantoufles : —
Ça, c'est Paris *
11—Au masculin
12—The CTV National News *
13—Au masculin

11.15 4—Heure Exquise : —
La piste des éléphants (5) E.-U. 1953. Drame d'aventures de W. Dieterle avec Elizabeth Taylor et Dana Andrews. — Un planteur de thé de Ceylan épouse une jeune Anglaise qui a peine à s'adapter à sa nouvelle situation.
5—Provincial Affairs
8—Classic Theater *

11.18 12—Pulse *

11.21 5—After 11 : —
Dead Ringer

11.30 3—Late Show *
7—Cinéma 7 : —
La maison de l'amour perdue
11—Cinéma : —
Les dimanches de ville d'Avray (3) — Fr. 1961. Drame poétique de S. Bourguignon avec Hardy Kruger et Patricia Gozzi. — L'amitié naît entre un amnésique et une fillette.
13—Ciné-soir : —
Lolita

12.00 12—Saturday Night Feature Movie *

12.30 10—En pantoufles : —
Voir Venise et crever

12.59 4—Musique
Marc Legrand *

1.00 7—Cinéma 7 : —
Opération Secret
8—Local News Report *
11—Ciné-nuit : — *
Le grand Meaulnes (4A) — Fr. 1967. Drame romantique de J.-G. Albicocco avec Jean Blaise et Brigitte Fossey. — Un jeune homme recherche une jeune fille qu'il a rencontrée dans d'étranges circonstances.

1.06 5—Postlude
Marc Legrand *

1.09 4—Fin des émissions

1.16 5—Postlude
Marc Legrand *

1.30 3—Sign Off
13—Projection de nuit : **Lolita** (2e partie)

2.00 10—Le 10 vous informe
12—Sign Off

2.05 10—Fin des émissions

2.15 11—Fin des émissions

3.00 13—Bonsoir CKTM
* Programmes en couleurs

Demain — DIMANCHE

Matinée

7.00 12—Sign-On

7.15 8—Insight

7.30 12—Cross Roads *

7.45 8—Rev. Carl Stevens

8.00 12—Cathedral Of Tomorrow *

8.15 3—Catholic Mass *
8—Rex Humbord *

8.30 11—Mire et musique

8.55 11—Aujourd'hui à CBVT

9.00 3—Tom & Jerry *
4—Dessins animés *
11—Laurel et Hardy
12—Oral Roberts Presents *

9.15 8—Catholic Mass

9.30 3—Groovy Goolies *
7—Dessins animés
11—Prince Saphir *
12—It Is Written *
13—Bonjour CKTM

9.45 4—Mire et musique
7—J.-A. Desfossés
10—Mire et musique

9.50 4—Musique
Marc Legrand *

9.55 10—Horaire-bienvenue

10.00 3—Lamp Unto My Feet *
4—Dessins animés *
7—Le jour du Seigneur
8—Day Of Discovery *
10—Mon Martien favori
11—Le jour du Seigneur
12—The Hellenic Program
13—Le jour du Seigneur

10.30 3—Look Up & Live *
8—Baptist Church *
10—Le Virginien *
12—Teledomenica

10.40 4—Grande Caravane

10.45 5—Test Pattern & Music

10.50 5—Prelude
Marc Legrand *

11.00 3—Mormon Conference *
5—Rex Humbord *
7—Lutte Grand Prix
11—D'hier à demain *
13—Phare sur le monde

11.30 4—Emission J.-A. Desfossés *
8—Sunday Showtime
13—L'heure de la bonne nouvelle

11.45 4—Match *
13—J.-A. Desfossés

Après-midi

12.00 3—Current Events Quiz *
5—Sacred Heart Program
7—La semaine verte
8—TRS Tax Tips *
10—Bon dimanche
11—La semaine verte
13—La semaine verte

12.15 4—Le Ralliement Créditiste
5—The Living Word
7—Les 4 saisons
11—Les 4 saisons *
13—Les 4 saisons *

12.30 3—Face the Nation *
4—La lumière jaillira *
5—Crossroads *
7—Les travaux et les jours
11—Les travaux et les jours
12—Continental Miniature
13—Les travaux et les jours

12.45 4—L'heure de la bonne nouvelle

1.00 3—NHL Hockey — Stanley Cup Playoff *
4—Mag-Dimanche *
5—Analog
7—Format 30 Dimanche
8—Outdoors with Gaddis *
11—Format 30 Dimanche
12—Scouting Today *
13—Format Dimanche

1.15 4—Unité-Québec *

1.30 4—Mag-Dimanche *
5—Country Canada *
7—Invitation aux loisirs *
8—Issues and Answers *
10—Ciné-Dimanche : — **La récréation**
11—Invitation au loisir *
12—Mr. Chips *
13—Invitation au loisir *

2.00 4—Patrouille du Cosmos *
4—Patrouille du Cosmos *
5—Interview *
7—Univers des sports *
8—NBA Playoffs *
11—Univers des sports *
12—Strange Report *
13—Univers des sports *

2.30 5—Grand International Horse Race *

3.00 4—Le choc des idées *
5—Kaleidosport *
10—Le choc des idées *
12—Lloyd Bridges Water World *

3.30 7—L'heure des quilles *
11—L'heure des quilles *
12—Under Attack *
13—L'heure des quilles *

4.00 3—Masters Golf Tourney *
4—Carnet de voyages *
5—Master Golf *
10—Citoyens du monde *

4.25 4—Actualité *

4.30 4—Cinéma : —
Chéri fais-moi peur (5) Fr. 1958. Comédie de J. Pinoteau avec Darry Cowl et Sophie Daumier. — Dans un hôtel de sports d'hiver, un romancier est mêlé à des histoires d'espionnage.
7—Son et Images *
8—Sunday Showcase *
10—Télé-Quilles *
11—Son et Images *
12—Question Period *
13—Son et Images *

5.00 7—D-D
11—5-D
12—Untamed World *
13—5-D

5.30 3—You Can Quote Me *
5—Hymn Sing *
10—Coup de filet *
12—Travel '72 *

5.45 4—Mode en liberté *

Soirée

6.00 3—60 minutes *
4—Flipper *
5—Wonderful World of Disney *
7—Marcus Welby
10—Commandos du désert *
11—Le français d'aujourd'hui
12—Pulse *
13—Chapeau melon et bottes de cuir

6.30 4—Le Saint *
8—This Is Your Life *
10—Les joyeux naufragés *
11—Téléjournal *
12—Here's Lucy *

6.45 11—Nouvelles du sport *

7.00 3—Lassie *
5—The Rovers *
7—Quelle famille *
8—Lawrence Welk *
10—Flipper *
11—Quelle famille *
12—Room 222 *
13—Quelle famille *

7.30 3—CBS Sunday Night Movie *
4—Bonne soirée *
5—Jimmy Stewart *
7—Soirée du hockey *
10—Bonne soirée *
11—La soirée du hockey *
12—The Mod Squad *
13—La soirée du hockey *
13—Les beaux dimanches *

8.00 5—Flip Wilson *
8—The F.B.I. *

8.30 4—Le Justicier *
10—Le Justicier *
12—The Amazing World of Kreskin *

9.00 5—The Whiteoaks of Jalna *
8—Sunday Night Movie *
12—W-5 *

9.30 3—Cade's Country *
4—L'homme à la valise *
10—Québec sait chanter *

10.00 5—Weekend *
7—La flèche du temps *
10—Brigade criminelle *
11—La flèche du temps *
12—Mannix *
13—La flèche du temps *

10.30 3—CBS News *
4—Les nouvelles TVA *
7—Téléjournal
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal *
13—Téléjournal *

10.45 3—CBS Sunday Late Movie *
7—Sports dimanche *
11—Sports dimanche *
13—Sports dimanche *

11.00 4—Heure exquise : —
Le grand cirque (4A) — Fr. 1949. Drame de guerre de G. Peclet avec Pamela Skiff et Pierre Cressoy. — Aventures d'un groupe d'aviateurs français durant la dernière guerre.
5—CBC-TV News *
7—Politique Atout
8—ABC Weekend News *
10—Le Saint *
11—Politique Atout
12—The CTV National News *
13—Politique Atout

11.15 5—Nation's Business *
8—Movie 8 *

11.18 12—Pulse *

11.21 5—After 11 : —
Wild for Kicks

11.30 7—Cinéma : —
11—Cinéma : —
Federico Garcia Lorca. — Documentaire réalisé par Roberto Otero et Stefano de Stefani. Commentaire: André Camp. Regard sur la vie et l'oeuvre du poète et auteur dramatique espagnol (Italien). — ou :
La grande illusion
13—Cinéma

12.00 10—Le 10 vous informe
12—Sunday Night Feature Movie

12.05 10—Fin des émissions

12.15 3—Sign Off

12.47 4—Musique
Marc Legrand *

12.53 5—Postlude
Marc Legrand *

12.57 4—Fin des émissions

12.59 11—Fin des émissions

1.00 7—Avec Jean Julien
8—News Report *
13—Bonsoir CKTM

2.00 12—Sign Off

LUNDI

Matinée

6.30 3—Test Pattern

7.00 3—CBS Morning News
7—Musique F.M.
12—Sign On

7.15 4—Mire et musique

7.20 4—Musique
Marc Legrand *

7.30 4—Dessins animés *

7.35 3—Morning Report *
12—University Of The Air *

7.40 3—CBS Morning News *

7.45 8—Morning Report *

7.50 4—Nouvelles *

8.00 3—Capt. Kangaroo *
4—Les tannants de chez nous *
7—7 Aujourd'hui
8—Farm & Home
11—Mire et musique

8.05 12—Lucille Rivers *

8.15 12—Morning News

8.25 10—Horaire-bienvenue CFTM *

8.30 8—Reluctant Dragon *
10—Les p'tits bonshommes
11—Le point cardinal
12—Hercules

8.45 4—Bonne journée *
13—Bonjour CKTM

9.00 3—David Frost *
4—Au bout du fil *
7—Edith Serei
8—Cartoon Carousel *
10—Le 10 vous informe *
11—En mouvement
12—Magic Tom *
13—En mouvement

9.15 5—Test Pattern & Music
7—Les Oraliens
10—Les tanants de chez nous *
11—Les Oraliens *
13—Les Oraliens *

9.23 5—Opening *

9.30 5—Quebec Schools *
7—Télévision scolaire
8—Morning Movie
11—TV Scolaire
12—Yoga *
13—Télévision scolaire

9.45 4—Horizon santé *

10.00 3—Lucy Show *
4—Pour vous, Mesdames *
7—Le manège enchanté
10—Pour vous Mesdames *
11—Le manège enchanté *
12—A.M. Show *
13—Le manège enchanté *

10.15 7—Les Chiboukis *
11—Les Chiboukis
13—Les Chiboukis

10.30 3—My 3 Sons *
5—Friendly Giant *
7—Filmatin *
Traqués dans la ville
11—Petite abeille *
12—Green Acres *
13—La santé à l'horizon

10.45 5—Chez Helene
11—Poly
13—Poly

11.00 3—Family Affair *
4—Doigts de fée *
5—Sesame Street *
8—What Every Woman Wants to Know *
11—Reporters *
12—All About Faces *
13—Reporters de l'aventure *

11.30 3—Love Of Life *
4—Dessins animés *
8—Bewitched *
10—Super Heros
11—Yogi l'ours *
12—McGowan & Co. *
13—Dessins animés

11.45 4—Leçons de beauté *
13—Les petites annonces

Après-midi

12.00 3—Where The Heart is *
4—Actualité *
7—Mini-rama *
8—Password *
10—Le 10 vous informe *
11—Skippy *
12—The Flintstones *
13—Le 13 vous informe

12.10 13—Les petites annonces

12.15 4—De tout de tous *
10—Y'a du soleil *

12.24 3—CBS News *

12.30 3—Search for Tomorrow *
7—Informa 7 (nouvelles) *
8—Split Second *
11—Bou-Bou *
12—Matinee With Joe Van *
13—Bou-Bou *

12.45 7—C'est mon opinion

12.50 7—Informa 7 (sports) *

1.00 3—One O'Clock Weather *
4—Deux dans un : —
Panique dans la jungle (6A) — E.-U. 1951. Film d'aventures de L. Landers avec Johnny Weissmuller et Sheila Ryan. Dans la jungle, un aviateur se lance à la poursuite d'un criminel.
Ces sacrées vacances (4E) — Fr. 1955. Comédie de R. Vernay avec Sophie Desmarets et Pierre Destailles. — Les tribulations d'une famille en vacances. — Gags cocasses. Entrain.
7—Bienvenue chez nous
8—All My Children *

1.03 3—Across the Fence *

1.15 3—Lucille Rivers Show *
5—Test Pattern & Music
10—Ciné-lundi : —
Si le roi savait ça *

1.20 5—Prelude
Marc Legrand *

1.30 3—As the World Turns *
5—Galloping Gourmet *
8—Let's Make A Deal *
11—Cinéma : — *
La belle et l'empereur (5A) — All. 1959. Comédie d'A. von Ambesser avec Romy Schneider et Jean-Claude Pascal. — Une jeune corsetière s'éprend d'un comte qui se dit valet de chambre.
13—Rue Principale

2.00 3—Love Is a Many Splendored Thing *
5—Paul Bernard Psychiatrist *
7—Pour vous Mesdames
8—The Newlywed Game *
13—Pour vous Mesdames *

2.30 3—Guiding Light *
5—Today's Music
7—Doigts de fée *
8—The Dating Game *
12—What's the Good Word *
13—Personnalité féminine

3.00 3—Secret Storm *
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui *
8—General Hospital
10—Banco Banco *
11—Femme d'aujourd'hui *
12—Another World *
13—Femme d'aujourd'hui

3.30 3—Edge of Night *
5—Edge of Night *
8—One Life to Live *
10—Le roi de la jungle *
12—Anything You Can Do *

4.00 3—Amateur's Guide To Love *
4—Super Heros *
5—Family Court *
7—Bobino *
8—Love American Style *
10—Le cirque du capitaine *
11—Bobino *
12—The Dyke Van Dyke Show
13—Bobino *

4.30 3—Wild Wild West *
4—Les Sentinelles de l'air *
5—Drop-In
7—Maigrichon et gras double *
8—McHale's Navy
11—Maigrichon et gras double *
12—Lassie
13—Maigrichon et gras double *

5.00 4—Cinéma : —
Le cavalier au masque (5A) — E.-U. 1954. Film de cape et d'épée de B. Humberstone avec Tony Curtis et Colleen Miller. — En 1803, un gentilhomme masqué se fait le défenseur des Royalistes.
5—Peyton Place *
7—Patrouille du Cosmos *
8—Gilligan's Island
10—Patrouille du Cosmos *
11—Daktari *
12—Truth Or Consequences *
13—Ciné de 5 heures : —
Les sept voleurs

5.30 3—Hogan's Heroes *
5—Get Smart
8—Newscircle *
10—Studio 10 *
12—Beat The Clock *

Soirée

6.00 3—Channel 3 News Hour *
5—Nichols *
7—Madame est servie *
10—Madame est servie *
11—Le gourmet farfelu *
12—Pulse *

6.10 13—Billets populaires

6.15 13—Le 13 vous informe

6.25 4—Nouvelles sportives *

6.30 4—Panoramonde *
8—Hogan's Heroes *
11—Téléjournal
TCQ—Jasette

6.45 13—Cinéma de 5 heures : (suite)

6.50 11—Nouvelles du sport

6.53 7—Billets populaires

6.55 10—Billet Populaire *

7.00 3—CBC News *
4—Madame est servie *
5—Dateline
7—Avec André Guy *
8—Star Trek *
10—Le 10 vous informe
11—Format 30
12—The Doris Day Show *
TCQ—Griffes et poils

7.15 TCQ—Sciences naturelles

7.25 10—Les commentaires de . . . *

7.30 3—Untamed World *
5—Irish Rovers *
7—A la seconde
10—Les Berger *
11—Madame et son fantôme
12—Medical Centre
13—Les Berger *
TCQ—Cours d'espagnol

7.55 4—Les Billets Populaires *

8.00 3—Gunsmoke *
4—Les Berger *
5—Partridge Family *
8—Monday Night Special *
10—Claude Blanchard *
11—A la seconde *
13—A la seconde *
TCQ—Nous . . . Une force

8.30 4—Mannix *
5—Cannon *
7—Mont-Joye *
11—Mont-Joye *
12—James Garner as Nichols *
13—Mont-Joye *
TCQ—Polie . . . Politisée

9.00 3—Here's Lucy *
7—Paradis terrestre *
8—Monday Night Movie *
10—Mannix *
11—Le paradis terrestre *
13—Le paradis terrestre *

9.30 3—Doris Day *
4—Claude Blanchard *
5—Front Page Challenge *
7—Spécial Jennifer *
11—Marcus Welby, M.D. *
12—Pig'N Whistle *
13—Marcus Welby *

10.00 3—Sonny and Cher *
5—Academy Awards *
10—Découvertes '72 *
12—Ironside *

10.30 4—Les nouvelles TVA *
7—Téléjournal
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal
13—Téléjournal

10.52 7—Informa 7 (nouvelles) *
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport

11.00 3—Channel 3 Night Beat *
4—Heure Exquise : —
Le boulanger de Valorgue (5) — Fr. 1952. Comédie de H. Verneuil avec Fernandel et Jean Gaven. — Le boulanger d'un village refuse de cuire le pain pour ceux qui s'obstinent à croire que son fils a fait de sa promise une maman prématurée.
7—C'est mon opinion *
8—Newscircle *
10—La couleur du temps *
11—Ce soir, Jean-Pierre *
12—The CTV National News *
13—Le 13 vous informe

11.05 7—Informa 7 (sports) *

11.10 13—Personnalité féminine

11.15 7—Cinéma 7 : —
Robinson et le triporteur
10—En pantoufles : —
Lagardère et Notre-Dame

11.18 12—Pulse *

11.22 5—Viewpoint *

11.25 13—Ciné-soir : —
La jeune folle

11.30 3—CBS Late Movie
8—Dick Cavett Show *
11—Cinéma : —
Adorable Julia (4) — Aut. 1962. Comédie de moeurs de A. Weidenman avec Lilli Palmer et Charles Boyer. Une comédienne a une liaison avec le comptable de son mari.

12.00 5—CBC-TV News
12—Monday Night Feature Movie *

12.21 5—Postlude
Marc Legrand *

12.45 10—Le 10 vous informe

12.47 4—Musique
Marc Legrand *

12.50 10—Fin des émissions

12.57 4—Fin des émissions

1.00 7—Avec Jean Julien
11—Fin des émissions
13—Bonsoir CKTM

1.30 3—Sign Off

2.00 12—Sign Off



Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents.

"LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT"

Un film de François Truffaut et interprété par Jean-Pierre Léaud, Kika Markham et Stacey Tendeter. Anne une anglaise de 19 ans rencontre Claude un français du même âge, elle le fiance en pensé avec sa soeur Muriel 20 ans, et elle le lui amène. Ils deviennent amoureux l'un et l'autre. Muriel finit par se donner à Claude... qui n'ose presque pas. Ce film sera présenté au prochain programme du cinéma EMPIRE. ■

Le Voyou

Cinéma
LIDO

Franco-italien. 1970. 120 min. Eastmancolor. Drame policier écrit et réalisé par Claude Lelouch. Principaux interprètes : Jean - Louis Trintignant, Christine Lelouch, Charles Denner, Charles Gérard. Présenté samedi et dimanche à 1.15, 5.05, 9.15. Sur semaine à 7.30.

Simon Duroc dit le Suisse organise avec minutie l'enlèvement de l'enfant d'un employé de banque et réclame une rançon aux patrons du père de la victime. Soucieuse de son image publique, la banque paie la somme exigée et Simon rend l'enfant. Il est dénoncé cependant par un de ses complices. Cinq ans plus tard, il s'évade de prison pour retrouver l'argent de la rançon et se venger de celui qui l'a livré à la police.

C'est avec beaucoup de vivacité et de désinvolture que Lelouch raconte cette histoire policière animée par une espèce d'Arsène Lupin moderne. L'enlèvement et l'évasion qui ponctuent le film montrent beaucoup d'imagination dans la conception et d'habileté dans l'exécution. La construction même de l'histoire, où un retour en arrière intervient sans crier gare, témoigne de l'adresse à laquelle atteint ce réalisateur qui est en même temps scénariste, producteur et chef-opérateur. Jean-Louis Trintignant évolue là-dedans avec une aisance confondante. (3)

Dans la narration alerte des exploits d'un criminel, le réalisateur introduit des éléments de réflexion critique sur certains abus dans l'emploi des moyens de communication. La valeur de divertissement du film atténue les aspects odieux de la conduite de son héros.

Adios Sabata

Cinéma
LE BIJOU

Italien. 1970. 106 min. Technisc o p e. Technicolor. W e s t e r n réalisé par F r a n k K r a m e r (Gianfranco Parolini). Principaux interprètes: Yul Brynner, Dean Reed, Pedro Sanchez, Gerard Herter.

En 1867, alors que le Mexique est sous la domination de Maximilien, un chef révolutionnaire fait appel à l'aventurier Sabata pour voler un chargement d'or à des soldats autrichiens. L'opération réussit, mais le métal précieux s'avère avoir été subtilisé par le commandant des Autrichiens pour son compte personnel. Sabata et ses complices parviennent à vaincre les étrangers et à récupérer l'or qu'ils se disputent ensuite entre eux.

Le succès de Sabata a incité les distributeurs à rebaptiser de ce nom un autre héros du même réalisateur. Celui-ci fait encore une fois joyeusement fi de la vraisemblance au profit du spectacle et du mouvement. Les personnages sont fortement typés et l'action, rebondissante à souhait, bénéficie d'une approche où le panache et l'humour sont privilégiés. L'ensemble constitue un plaisant simulacre de western où Yul Brynner manifeste à nouveau son abattage. (4)

Dans ce western italien prestement enlevé, les héros oscillent entre la cupidité et le patriotisme. De nombreuses violences et tueries se situent dans un climat d'invraisemblance et d'humour. (a)

La fille de Ryan

Cinéma
ODEON
(Frontenac)

B r i tannique. 1970. 195 min. Super Panavision. Metrocolor Drame sentimental réalisé par David Lean. Principaux interprètes : S a r a h Miles, Robert Mitchum, Christopher Jones, Trevor Howard. Présenté à 12.50, 4.35, 8.20. (9e semaine)

En 1916, Rosy Ryan, fille de l'aubergiste d'un petit village irlandais, épouse l'instituteur Charles Shaughnessy, un veuf pour qui elle éprouve une grande admiration. La vie conjugale la déçoit cependant et, quelque temps après, elle devient la maîtresse de l'officier anglais commandant la garnison stationnée près du village. Lorsque des rebelles sont capturés sur une plage voisine, Rosy est accusée de délation par les villageois et punie en conséquence. Shaughnessy et Rosy quittent alors le village.

La fragile histoire sentimentale imaginée par Robert Bolt est presque écrasée par le cadre grandiose où Lean l'a située. Le film se déroule en une suite de merveilleuses images où sont évoqués avec pittoresque les paysages et les moeurs de l'Irlande. On aurait tort de se plaindre que la mariée est trop belle même si l'intérêt fléchit par moments au cours de ce long spectacle. Sarah Miles trouve dans le rôle de Rosy une consécration méritée qui la hisse au rang des grandes vedettes. (3)

Ce film de qualité montre les conséquences tragiques entrainées par une liaison adultère dans un milieu clos et traditionaliste. Quelques scènes osées prennent place dans l'ensemble.

$ (Dollars)

Cinéma
CARTIER

Américain 1971. 120 min. Technic o l o r. Drame policier écrit et réalisé par Richard Brooks. Principaux interprètes : Warren Beatty, Goldie Hawn, Scott B r a d y, A r t h u r Brauss. Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Sur semaine à 7.00, 9.00.

Joe Collins, à l'emploi d'une compagnie qui s'occupe d'établir des systèmes de sécurité dans les banques, a mis au point un plan ingénieux pour s'emparer des fonds confiés par divers escrocs à des coffrets de sûreté d'une banque de Hambourg. Avec l'aide d'une fille légère, Dawn Divine, il réalise son projet, assuré que ses victimes ne pourront pas se plaindre à la police. Deux des voleurs ainsi volés se connaissent cependant; il mettent leurs déductions en commun, décèlent en Joe l'auteur du cambriolage et se lancent à sa poursuite. Au risque de sa vie, Joe parvient à leur échapper.

Ce film constitue une sorte de divertissement pour Richard Brooks qui a l'habitude de s'attaquer à des sujets plus sérieux. Le réalisateur y fait montre d'un métier sûr tant dans la construction du scénario que dans la mise en images. Ses personnages sont bien campés et les complications de l'intrigue agencées avec habileté. Le film se termine par une poursuite haletante photographiée dans des paysages judicieusement choisis. Les interprètes jouent avec aisance et assurance. (4)

Ce récit ingénieux d'un vol de banque ne met guère en scène que des personnages malhonnêtes. Il comporte des violences sadiques et des détails scabreux.

Le temple du Soleil

Cinéma
CANADIEN

Belge. 1969. 80 min. Eastmancolor. Film d'aventures réalisé en dessins animés par Eddie Lateste, d'après les albums Les Sept Boules de cristal et Le Temple du soleil de Hergé. Présenté à 1.00, 3.00 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine)

Des explorateurs qui ont ramené du Pérou une momie inca sont victimes d'étranges maléfices. Le professeur Tournesol, à qui l'un d'eux s'est confié, est enlevé à son tour par des Indiens qui le transportent clandestinement en Amérique du Sud. Ses amis Tintin et le capitaine Haddock partent à sa recherche. Ils le retrouvent, après diverses aventures, dans un temple caché au fond des montagnes. Persuadés de leur bonne foi, les Incas les laissent repartir après leur avoir fait promettre de garder le secret.

Les animateurs se sont contentés de suivre fidèlement les aventures dessinées dans ses célèbres albums par Hergé, qui avait d'ailleurs droit de contrôle sur l'entreprise. Le mouvement est parfois un peu guindé et l'invention plutôt mince, mais l'on retrouve ici le charme de l'original de façon plus vive que dans les films avec acteurs réalisés précédemment. L'ensemble retient l'attention et a de quoi plaire aux jeunes de sept à soixante-dix-sept ans. De jolies chansons ajoutent ici et là une touche de poésie. (4)

Dans ce plaisant film d'animation, le pouvoir attribué à la sorcellerie se situe dans un monde de fantaisie. (e)

Les diamants sont éternels

Cinéma
ODEON
(Frontenac)

B r i tannique. 1971. 120 min. Panavision. Technicolor. Drame d'espionnage réalisé par Guy Hamilton, d'après le roman d'Ian Fleming. Principaux interprètes : Sean Connery, Jill Saint-John, Charles Gray. Présenté à 12.35, 3.15, 4.40, 8.15. (2e semaine)

Appelé à enquêter sur une affaire de contrebande de diamants, l'agent secret James Bond remonte la filière du gang ce qui le mène à Las Vegas. Il retrouve là son vieil ennemi Blofeld, l'empereur du crime, qu'il croyait bien pourtant avoir éliminé. Après avoir échappé aux sbires de Blofeld, Bond découvre que les diamants passés en contrebande doivent servir à la construction d'un immense appareil à rayons laser placé en orbite autour de la terre et destiné à assurer à Blofeld la domination du monde. Il déniche la tanière de Blofeld et parvient à empêcher la catastropre.

Le roman de Fleming a servi de point de départ à d'extravagantes variations où l'on retrouve les ingrédients habituels de la série, y compris l'acteur. Sean Connery qui reprend avec aisance le rôle de James Bond. La construction dramatique est plutôt lâche et permet l'inclusion d'époustouflants morceaux de bravoure réalisés avec une habilité technique surprenante. Tout cela se présente comme un somptueux divertissement où l'humour a une large part et où la vraisemblance n'a pas grand chose à voir. (4)

Ce film de série techniquement réussi présente dans un contexte fantaisiste les exploits d'un héros astucieux et courageux. Cela ne ve pas sans quelques libertés de conduite et une certaine recherche d'effets suggestifs.

CONSERVEZ CES PAGES TOUTE LA SEMAINE

CINÉ QUÉBEC

Ça n'arrive qu'aux autres

Cinéma
EMPIRE

Franco-italien. 1971. 90 min. Eastmancolor. Drame psychologique réalisé par Nadine Marquand Trintignant. Principaux interprètes: Catherine Deneuve, Marcello Mastroianni. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (5e semaine)

Marcello et Catherine forment un couple heureux et sont les parents d'une charmante fillette de dix-huit mois. Le malheur les frappe soudain par la mort inattendue de cette enfant chérie. Ils s'enferment dans leur douleur et refusent de sortir du nouvel appartement vaste et vide qu'ils viennent de louer. Marcello finit par réagir et entraine Catherine dans un voyage en auto. En assistant par hasard et une noce campagnarde, le couple semble reprendre contact avec la vie et acquérir une certaine sérénité.

L'auteur et son mari, l'acteur Jean-Louis Trintignant, ont connu une épreuve semblable à celle qui est racontée ici. De là viennent sans doute les accents bouleversants de vérité qu'elle a su faire rendre à son interprète principale. L'ensemble apparait d'ailleurs un peu comme une catharsis, comme un exorcisme de la douleur. Aussi, même si le film apparait inachevé et quelque peu confus, il n'en est pas moins prenant et d'autant plus qu'il est interprété avec sensibilité et justesse par d'excellents comédiens. (4)

Ce film bouleversant décrit le désarroi d'un couple qui fait face à la perte d'un enfant et le réconfort que trouvent les époux éprouvés dans leur entente conjugale. (a)

La Horse

Cinéma
PARIS

Franco-italien. 1969 80 min. Eastmancolor. Drame policier réalisé par Pierre Granier - Deferre, d'après le roman de Michel Lambese. Principaux interprètes: Jean Gabin, André Weber, Eléonore Hirt. Présenté à 1.00, 4.25, 7.50.

Le vieux Maroilleur, riche fermier de Normandie, découvre que son petit-fils est mêlé à un trafic de drogue. Il détruit l'héroïne cachée sur sa ferme et abat le truand venu la réclamer. Les comparses de ce dernier rappliquent bientôt, mettent le feu à une grange et tuent des bêtes du troupeau. Maroilleur et ses gendres affrontent victorieusement les bandits et s'efforcent de faire disparaître les traces de leur passage. La police intervient mais se heurte au mutisme obstiné de Maroilleur et de sa famille.

Jean Gabin trouve dans cette histoire dans le contexte paysan un rôle à sa mesure et il fait merveille en fermier taciturne et buté. Le metteur en scène a su créer avec habileté le climat voulu par une évocation sobre du milieu rural. L'intrigue est menée bon train et l'intérêt ne faiblit pas. L'acteur-vedette est entouré d'une bonne équipe d'interprétation. (4)

Dans ce drame policier habilement réalisé, un fermier autoritaire manifeste une conception toute personnelle de l'honneur et de la justice dans sa lutte contre des trafiquants de drogue. Le sujet entraine des scènes de dure violence.



Kika Markham, Jean-Pierre Léaud et Stacey Tendeter dans le film "Les deux anglaise et le continent. ■

Mourir d'aimer

Cinéma
PARIS

Franco-italien. 1970. 113 min. Eastmancolor. Drame psychologique réalisé par André Cayatte. Principaux interprètes: Annie Girardot, Bruno Pradal, François Simon. Présenté à 2.20, 5.45 9.25.

Professeur dans un lycée de Rouen, Danièle Guénot, divorcée et mère de deux enfants, s'éprend d'un de ses élèves, Gérard Leguen. Le père de celui-ci s'oppose violemment à cette idylle et, lorsque Gérard a quitté le foyer paternel pour s'installer chez Danièle, il va jusqu'à inscrire une action en justice pour détournement de mineur. La jeune femme est emprisonnée et subit un procès. Ces tracasseries judiciaires finissent par la briser et elle se suicide.

En dépit de l'habituelle dénégation de ressemblance avec des faits ou des personnes véritables, il est facile de reconnaitre dans le film les éléments de l'affaire Russier qui défraya la chronique en France au cours de l'année 1969. Cayatte s'en prend donc à ce qui lui semble être un abus judiciaire né de l'application de lois désuètes. Son récit manque parfois de nuances et a tendance à simplifier les faits, mais sa mise en scène efficace et l'interprétation des protagonistes donnent pourtant au film un intérêt qui transcende les particularités nationales. (4)

A travers l'illustration habile d'un fait divers, le film plaide contre l'appareil judiciaire dans des cas où seule la responsa- sur la liaison d'une divorcée avec un adolescent.

Tiens-toi bien après les oreilles

Cinéma
CANARDIERE

Canadien. 1971. 95 min. Eastmancolor. Comédie réalisée par Jean Bissonnette. Principaux interprètes: Dominique Michel, Yvon Deschamps, Dave Broadfoot. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine)

Engagée comme secrétaire dans une compagnie d'assurances, Suzanne David est insatisfaite de sa condition et tente d'organiser avec peu de succès la contestation parmi ses compagnes de travail. Le président de la compagnie découvre que l'un de ses employés falsifie les rapports médicaux de façon que l'on accepte comme clients des gens dont l'état de santé présente de grands risques. Apprenant la nouvelle, Suzanne s'emploie à protéger le saboteur inconnu contre la découverte éventuelle de son identité.

L'équipe Gilles Richer - Jean Bissonnette, responsable du succès de l'émission de télévision Moi et l'autre, tente maintenant l'épreuve du grand écran. Leur souffle s'avère un peu court pour un long métrage et le film se disperse en sketches de valeur inégale basés sur des situations comiques quelque peu simplettes. La mise en scène est plutôt facile et les gags vraiment réussis se font rares. Dominique Michel se dépense avec énergie sinon avec bonheur mais le talent particulier d'Yvon Deschamps est ici mal employé. (5)

Quelques éléments de satire de moeurs se font jour à travers les moments inégaux de cette comédie. Des légèretés de conduite se perdent dans un climat de loufoquerie. (a)



Sur cette photo nous y voyons de face Dominique Michel vedette du film "Tiens-toi après les oreilles à papa" ainsi que Louise Forestier. ■

Willard

Cinéma
CAPITOL

Américain. 1970. 95 min. De Luxe color. Drame d'horreur réalisé par Daniel Mann, d'après le roman Ratman's Notebooks de Stephen Gilbert. Principaux interprètes: Bruce Davison Ernest Borgnine, Sandra Locke, Elsa Lanchester. Présenté à 2.40, 6.00 9.30. (2e semaine)

Willard Stiles travaille comme comptable che Al Martin, industriel retors qui a volé son père et lui mène la vie dure. Dans ces temps libres, Willard se met à élever des rats avec lesquels il arrive à communiquer suffisamment pour les mener à sa guise. Poussé à bout par la mort de sa mère et la conduite odieuse de Martin à son égard, Willard lance ses rats à l'assaut de son patron. Horrifié par cette action, Willard décide de tuer ses rongeurs mais ceux-ci se retournent contre lui.

L'idée de départ ne manquait pas de possibilité, et même si le réalisateur n'a pas su les exploiter à fond, le film n'en conserve pas moins une certaine efficacité dans une horreur nuancée d'humour noir. Il reste que Mann ne semble pas tout à fait à l'aise dans ce genre nouveau pour lui; la mise en image s'en ressent et ne s'échappe pas du conventionnel. Bruce Davison se tire avec honneur du personnage central de Willard, mais les autres interprètes sont plutôt décevants, à part les rats naturellement qui paraissent habilement dressés. (5)

Dans ce film au sujet assez original, la vengeance cruelle d'un inadapté se présente dans un contexte fantaisiste. Le sujet donne lieu à des scènes dures.

L'assaut des jeunes loups

Cinéma
LIDO

Américain 1970. 109 min. De Luxe color. Drame de geurre réalisé par Phil Karlson. Principaux interprètes: Rock Hudson, Silva Koscina, Mark Colleano. Présenté samedi et dimanche à 3.25, 7.20. Sur semaine à 9.20.

Des commandos américains parachutés en Italie pour faire sauter un barrage sont abattus par les Allemands avertis de leur arrivée. Un groupe de jeunes garçons sauve et cache un officier blessé, le capitaine Turner. Ils exigent de lui qu'il les entraine au combat pour venger leurs parents massacrés par les S.S. Turner accepte afin de se servir d'eux dans l'accomplissement de sa mission. L'Américain et les enfants échappent aux recherches d'un officier allemand soupçonneux et parviennent à faire sauter le barrage, facilitant ainsi l'avance des troupes alliées.

Ces aventures guerrières rocambolesques taxent fortement la crédibilité du spectateur. Il y avait peut-être un parti intéressant à tirer de cette intrusion d'enfants dans des jeux belliqueux par trop réels. Mais le metteur en scène est resté à la surface des choses et s'est contenté de raconter une histoire sans lui donner de signification particulière. La réalisation technique est honnête mais l'interprétation s'avère plutôt artificielle. (5)

Dans cette aventure réalisée de façon conventionnelle des enfants sont entrainés à une violence guerrière alimentée par l'esprit de vengeance. Des éléments délicats font partie de l'ensemble.



Gilles Latulippe dans une scène du film de Jean Bissonnet "Tiens-toi après les oreilles à papa" à l'affiche du cinéma CANARDIERE. ■

AVIS AUX LECTEURS, CE DEPLIANT EST A CONSERVER PRECIEUSEMENT POUR DE BONNES INFORMATIONS SUR LES FILMS QUI PASSENT DANS NOS SALLES DE CINEMA.

CINÉ QUÉBEC

Obsessions

Cinéma
LAURIER

Hollandais. 1969. 90 minutes. Eastmancolor. Drame policier réalisé par Pim De La Parra. Principaux interprètes: Dieter Gessler, Alexandra Stewart, Tom Van Beek. Présenté samedi et dimanche à 3.00, 6.10, 9.30. Sur semaine à 3.00.

Nils Janssen, étudiant en médecine, observe par un trou dans le mur de sa chambre le comportement étrange d'un voisin. Sa maîtresse, Marina, qui est journaliste, cherche à retrouver un mannequin, Olga, apparemment impliquée dans le meurtre d'un soldat américain, Petrucci. Olga lui apprend que Petrucci n'est pas mort. Il se trouve d'ailleurs que le mystérieux voisin de Nils n'est autre que ce Petrucci, déserteur de l'armée, trafiquant de drogue et meurtrier. La curiosité de l'étudiant met ainsi sa vie en danger.

Il semble que le jeune réalisateur hollandais Pim De La Parra ait voulu réaliser là un pastiche des films américains de série B. A ce point de vue, son essai est assez réussi même si on y relève des obscurités et des gratuités. Le climat de mystère est soutenu et la situation de voyeur du héros n'est pas sans rappeler Rear Window de Hitchcock. L'interprétation s'avère convenable sans plus, les personnages n'étant guère explorés. (5)

Ce drame policier assez habilement conduit se déroule dans un climat trouble entretenu par des scènes érotiques souvent audacieuses.



"CA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES"
Dans ce drame bouleversant, ont décrit le désarroi d'un couple qui fait face à la perte d'un enfant. Sur la photo: Catherine Deneuve, le petit enfant et Marcello Mastroianni. Présenté à l'affiche du cinéma EMPIRE. ■

Pointe limite zéro

Cinéma
STE-FOY
(Alouette)

Américain 1971. 107 min. De Luxe color. Drame psychologique réalisé par Richard C. Sarafian. Principaux interprètes: Barry Newman, Cleavon Little. Présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.45, 6.15, 9.40. Sur semaine à 6.15, 9.40. (6e semaine)

Kowalski, ancien pilote de course et ex-policier, fait maintenant la livraison d'autos d'une ville à l'autre. Chargé de conduire une voiture de Denver au Colorado jusqu'à San Francisco, il décide de faire le voyage en moins d'une journée. Il part donc à une vitesse folle sur la route et la police le prend en chasse. Un bonimenteur de la radio, mis au courant de l'incident, prend parti pour Kowalski en qui il voit un symbole de liberté. Après avoir éludé pendant deux jours la police de trois Etats, Kowalski donne tête baissée dans un barrage et se tue.

Par les retours en arrière, par les rencontres qu'il fait faire au héros, on voit bien que le réalisateur veut donner à son film des dimensions symboliques, mais cet aspect reste plutôt confus. La réalisation technique des divers moments de poursuite constitue par contre un véritable tour de force. Malheureusement les éléments d'intrigue qui viennent s'y insérer apparaissent plus incongrus que significatifs. Le jeu de Barry Newman est plutôt monocorde. (5)

Ce film inégalement réussi se veut représentatif d'un certain malaise social. Des éléments d'exhibitionnisme prennent place de façon gratuite sans l'action.

Les lingots de sa gracieuse majestée

Cinéma
CAPITOL

Américain 1968. 105 min. Eastmancolor. Comédie policière réalisée par Alf Kjellin. Principaux interprètes: Fred Astaire, Richard Crenna, Anne Heywood, Roddy McDowall. Présenté à 12.50, 4.10, 7.40. (2e semaine)

Un haut fonctionnaire des services secrets britanniques, Pedley, est déçu de l'omission de son nom sur la liste annuelle des honneurs conférés par la reine. Il imagine d'organiser le vol d'une cargaison d'or protégée par ses services. Il recrute des complices à qui il confie les divers stages d'une opération compliquée. Le coup accompli, il a beau jeu ensuite de retrouver le magot dans ses fonctions officielles, consolidant ainsi sa réputation et se gagnant la décoration attendue.

Le scénario du film ne manque pas d'ingéniosité dans ses retournements, mais une mise en scène molle et terne fait perdre tout l'intérêt qu'il pouvait receler. Les intentions satiriques restent au niveau des intentions et l'ensemble manque de rythme et de mordant. Les interprètes, apparemment laissés à eux-mêmes, se tirent d'affaire avec un bonheur inégal. (6)

Ce film policier plutôt terne présente une entreprise criminelle sous la forme d'un jeu sans conséquences graves. Une scène sensuelle d'intimité amoureuse intervient de façon gratuite dans l'ensemble.

Et puis m... je t'aime

Cinéma
STE-FOY
(Alouette)

Américain 1970. 99 min. De Luxe color. Comédie écrite et réalisée par Steven Hillard Stern. Principaux interprètes: Peter Kastner, Louise Sorel, JoAnna Cameron, Joanna Barnes. Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 4.25, 7.50. Sur semaine à 7.50. (6e semaine)

Paul Bongard travaille dans une agence de publicité où il est chargé de réaliser des films-annonces pour la télévision. Il fait la connaissance d'une jeune fille délurée, Marylin, qui s'impose à lui. Paul est fiancé depuis six ans à une amie d'enfance, Ruth, et les avances de Marylin l'embarrassent autant qu'elles le flattent. Ayant changé d'emploi, il se trouve sous les ordres d'une directrice, Jane Ink, qui fait de lui son amant en même temps que son protégé. Paul découvre bientôt que Jane est la mère de Marylin. Déçu enfin de ce monde factice et corrompu où il s'est engagé, il s'efforce de retrouver Ruth qui a rompu avec lui.

Voilà un autre de ces films dans le vent où de jeunes réalisateurs, profitant d'une chance inespérée offerte par des producteurs en quête d'un nouveau public, tentent d'imposer leur talent par une recherche d'effets mirobolants et souvent gratuits. L'odyssée du héros, nouveau Candide perdu dans un monde corrompu, n'est pas très convaincants mais certaines satiriques amusent. Peter Kastner fait montre de souplesse et de naturel. (5)

Dans cette satire artificielle, un jeune homme renonce à une carrière prometteuse par souci d'intégrité personnelle. La description de moeurs libres donne lieu à des scènes déplacées.

Journal secret d'un mannequin

Cinéma
PIGALLE

Américain. 1967. 78 min. Mélodrame réalisé par John et Lem Amero. Principaux interprètes: Joanna Cunningham Rose Conti, Biff Field. Présenté à 2.30, 6.50.

Jeannie Reynolds, fille d'un cultivateur, est violée par un garçon de ferme. L'attitude de son entourage devant cet incident la pousse à partir vers la ville. Elle se trouve un emploi de secrétaire chez un imprésario et partage l'appartement d'une nouvelle amie. Son patron lui ayant fait des avances déplacées, elle le quitte pour travailler comme mannequin. Un jeune acteur qui la courtisait la déçoit amèrement au cours d'une party où il l'a entraînée. Ayant été attaquée de nouveau par un rôdeur, elle tente de se suicider mais un psychiatre lui redonne goût à la vie.

Les auteurs de ce scénario ne se sont pas forcé les méninges; il ne s'agissait pour eux que d'accumuler des situations-clichés susceptibles d'amener quelques débordements sexuels. Le jeu des comédiens est d'une emphase grotesque et l'interprète du rôle principal, une Miss Quelquechose, a une démarche guindée qui jure avec la situation du personnage. La mise en scène s'essaie à quelques effets voyants qui ne la sauvent pas de la médiocrité. (6)

Dans ce film médiocre, les expériences malheureuses d'une jeune fille en matière sexuelle servent de prétexte à l'exploitation d'un érotisme grossier.



Catherine Deneuve, frappée par la mort inattendue de son enfant chérie âgée de dix-huit mois. ■

Philosophie dans le boudoir

Cinéma
MIDI-MINUIT

Français. 1970. 108 min. Eastmancolor. Fantaisie érotique réalisée par Jacques Scandelari. Principaux interprètes: Souchka, Fred St-James, Lucas de Chabaneix. Présenté à 2.00, 5.50, 9.25. (3e semaine)

Un jeune homme se rend à un manoir où l'on doit célébrer les noces d'une amie d'enfance avec le maître du lieu. Celui-ci se plaît à étaler ses vices et invite ses invités à une débauche pernicieuse. Le jeune homme tente d'arracher son amie à ce milieu perverti, mais il échoue et le mariage a lieu au cours d'une cérémonie bizarre. Le seigneur est tué peu après par le jeune étranger qu'il veut entraîner au vice et sa veuve se montre bientôt aussi cruelle et pervertie que lui.

De l'oeuvre attribuée au marquis de Sade, le film n'a conservé que le titre et l'esprit pour couvrir des élucubrations érotiques. Tout cela relève d'une inspiration maladive dont les afféteries photographiques n'arrivent pas à camoufler la médiocrité. Certains passages font penser à du Fellini mal digéré et l'ensemble trahit la pauvreté des moyens dont disposait le réalisateur. L'interprétation est guindée et maladroite. (6)

Cette production sans valeur est une accumulation d'actes de débauche et de perversion sexuelle qui se présentent sous le signe de la libération des instincts. Elle comporte de nombreuses scènes d'un érotisme grossier.

CINÉ QUÉBEC

Au secours, je suis encore vierge

Cinéma MIDI-MINUIT

Allemand. 1969. 84 min. Eastmancolor. Comédie de moeurs réalisée par Wolfgang Becker, d'après un roman de Draginia Dorpat. Principaux interprètes : Suzanne von Sass, Joav Jasinski, Jochen Busse. Présenté à 12.30, 4.20, 7.50. (3e semaine)

Une étudiante en lettres, Thea, fait la rencontre de Knut, mi-étudiant, mi-gigolo, et s'éprend de lui. Celui-ci s'emploie à la séduire, mais lorsqu'il apprend qu'elle est encore vierge, il refuse d'aller plus loin. Dépitée, Thea s'efforce de perdre sa virginite, mais cela ne va pas sans difficultés. Un riche playboy s'avère le partenaire idéal pour cette opération, après quoi Thea retrouve Knut qui entre-temps s'est libéré de la femme qui l'entretenait.

L'auteur s'est efforcé de mettre un peu de légéreté dans cette histoire de coucheries à la ronde et de dépucelage faussement innocent. Mais le résultat donne l'impression d'une lourde tartine plus que d'un soufflé. L'artificiel des situations n'est pas aidé par le conventionnel de la mise en scène et les interprètes ne semblent pas plus convaincus que de raison. (6)

Cette comédie de moeurs fort artificielle se déroule dans un climat libertin et comporte de nombreuses scènes déplacées.

L'apparition

Cinéma STE-FOY (Champlain) LAIRET

Canadien. 1972. 120 min. Eastmancolor. Comédie réalisée par Roger Cardinal. Principaux interprètes : Pierre Labelle, René Angelli, Katherine Mousseau Claire Pimparé. Présenté samedi et dimanche à 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. Sur semaine à 7.00, 9.15. (3e semaine)

A la suite de l'annonce d'une apparition de la Vierge à une fillette dans un village, diverses personnes prennent pension à l'hôtellerie locale. Rosaire Latendresse, novice dans la communauté des Apôtres de l'Humanité souffrante, obtient de servir d'assistant à un reporter de la télévision, Jacques Cartier. Celui-ci, libertin et agnostique, lui mène la vie dure et lui fait connaitre des expériences qui bouleversent sa bonne conscience. Rosaire finit par succomber aux charmes d'une jeune hippie attirée sur les lieux tandis que Cartier, ému par le témoignage de la jeune visionnaire, se convertit à la vie religieuse.

L'intrigue, d'une insignifiance navrante, va à la dérive au long d'épisodes mal réunis dans une durée de projection insupportablement soufflée. Le réalisateur n'a manifestement aucune idée de ce qu'est la mécanique du gag et les rares bonnes idées sont étouffées par une mise en scène lourde et traînarde. La niaiserie le dispute à la vulgarité et les interprètes bêtifient à qui mieux mieux. (7)

Cette lourde comédie se moque sans grande méchanceté de certains excès de religiosité. De nombreux éléments vulgaires se mêlent à l'ensemble.

Le Kid de Chicago

Cinéma LAURIER

Américain. 1969. 85 min. Eastmancolor. Drame policier réalisé par Greg Coparito. Principaux interprètes : John Alderman, Maria Lease, James Meyers. Présenté samedi et dimanche à 1.30, 4.40, 7.55. Sur semaine à 6.30, 9.40.

A l'époque de la prohibition, Steve Desmond fabrique et distribue de l'alcool clandestin à Chicago. Il est en butte aux attaques d'un chef de gang qui veut s'assurer le monopole de la distribution dans une partie de la ville. Pour mieux venir à bout de son adversaire, il décide de séduire la fille de celui-ci, Nancy, et de l'enlever. Il réussit son affaire mais s'éprend de Nancy et l'histoire se termine par la mort des deux amants sous les balles du père courroucé.

Cette vague histoire de gangsters, mal fichue et mal racontée, n'est guère qu'un prétexte à l'accumulation de scènes d'un érotisme de bas étage. Le tout semble avoir été tourné dans des décors de fortune et les romédiens, si l'on peut les appeler ainsi, manquent totalement d'expression romme de talent. (7)

Ce film polidier minable qui se déroule dans un climat de brutalité et d'érotisme comporte de nombreuses scènes d'une indécence grossière.

Son lit... un champ de bataille

Cinéma PIGALLE

Français. 1969. 82 min. Agfacolor. Drame réalisé par Gérard Ammann. Principaux interprètes : Esther Browning Alberto Farnese. Présenté à 1.10, 5.35 10.00.

Fille de famille riche, Dagmar poursuit de vagues études en art dramatique tout en menant une vie libre dans un appartement de Nice. Elle s'est entichée d'un certain Bernard, bellâtre mêlé à des affaires louches. Lorsqu'elle apprend son arrestation à la suite d'un vol compliqué de rivalités entre bandes de malfaiteurs, elle se suicide.

S'ouvrant sur des scènes de contestation étudiante, le film leur tourne vite le dos pour s'engager dans la description faisandée d'une jeunesse dite dorée. L'ensemble distille un ennui tenace né d'une mise en scène sans style comme sans rythme et d'un déballage de conventions éculées au niveau du scénario. La construction dramatique est nulle et l'interprétation insignifante. (7)

Ce piètre film n'est guère peuplé que de personnages amoraux dont on détaille avec complaisance les agissements déshonnêtes. Des scènes déplacées viennent compléter l'ensemble.



"TIENS-TOI BIEN APRES LES OREILLES A PAPA"

Une comédie réalisé par Jean Bissonnet et interprété par Dominique Michel et Yvon Deschamps. Le film se disperse en sketches de valeur inégale basés sur des situations comiques quelque peu simplette. ■



"La fille de Ryan"

Rosy Ryan (Sarah Miles) est déçue par la vie conjugale et devient la maîtresse de l'officier anglais Christopher Jones, dans le film qui passe présentement à l'affiche du cinéma ODEON (Frontenac). ■

Service d'Optique Elite ltee



La semaine prochaine, le film "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" au cinéma CANARDIERE.

Quand l'heure de la vengeance sonnera

Cinéma PIGALLE

Ce film n'a pas encore été coté par l'Office des communications sociales. Il est présenté à tous les jours à 4.00, et 8.20.

Pour une information objective sur les films à l'affiche dans les cinémas locaux, LISEZ "Ciné Québec" dans votre journal "l'Action-Québec"

Visite à Québec de M. Aimé Césaire

Les 10, 11 et 12 avril, l'Université Laval aura le plaisir de recevoir M. Aimé Césaire.

Maire de Fort de France, député depuis 1944 et doyen de l'Assemblée nationale française, le "père de la négritude" est un des grands écrivains de notre époque.

On sait la place de tout premier ordre qu'Aimé Césaire occupe dans la littérature d'expression française. Après le **Cahier d'un retour au pays natal** en 1939, Aimé Césaire publiait deux autres recueils de poèmes **les Armes miraculeuses** en 1946 et **Soleil cou coupé** en 1948. **Le Discours sur le colonialisme** en 1950 attira l'attention sur lui comme essayiste, et sa réputation s'étendit comme dramaturge avec **Et les chiens se taisaient** en 1956, **le Roi Christophe** en 1964, **la Tempête** et **Une saison au Congo** en 1965...

Parallèlement à cette activité littéraire M. Aimé Césaire s'occupe activement de la municipalité de Fort de France et de sa circonscription électorale qui lui tient à coeur. C'est à cause de la préparation en Martinique du prochain référendum que le séjour initialement prévu de M. Césaire à Laval sera limité.

Né le 25 juin 1913 à la Martinique, Césaire fréquente le lycée Schoelcher à Fort de France, puis le lycée Louis le Grand à Paris et prépare une licence de lettres à l'Ecole Normale Supérieure.

Il reçoit alors des influences très diverses : celles de Freud et de Marx, il s'imprègne de la philosophie existentialiste et de la poésie de Rimbaud.

En 1934, il dirige avec l'aide de Damas et de Senghor, le journal "l'Etudiant noir" qui remplace "Légitime défense" et qui lance les thèmes du "Mouvement de la Négritude" ; revendications sociale et politique, défense de la race noire, exaltation de la civilisation africaine.

Il retourne à Fort de France pour enseigner au Lycée Schoelcher.

En 1944 le Parti communiste lui demande d'être son candidat aux élections et il est élu député de la Martinique. C'est aussi à cette époque que les éditions Bordas reprennent sa première oeuvre littéraire "Cahier d'un retour au pays natal", avec une préface d'André Breton; oeuvre écrite en 1939 et publiée dans "Volontés". Ce long poème est considéré comme l'hymne national des noirs du monde entier, car Césaire y assume "dans un élan d'amour et de révolte les Nègres des Antilles et ceux des Etats-Unis, ceux de l'Afrique et de l'Europe, ceux du passé et ceux du présent, les esclaves et les héros". (L. Kesteloot).

Les années 1946, 1948 et 1950 voient la publication de quatre autres oeuvres de Césaire "les Armes miraculeuses", "Soleil cou coupé", "Discours sur le colonialisme" et enfin "Et les chiens se taisaient" où l'on peut constater une fois de plus que Césaire mêle toujours son propre destin au destin de son peuple.

En 1956, il démissionne du Parti communiste et publie la "Lettre à Maurice Thorez".

On ne peut dire que l'année 1957 marque un changement dans sa pensée; même après ses déclarations au deuxième congrès international des écrivains et artistes nègres qui a été plus politique que littéraire, étant dominé par la pensée de Sékou-Touré.

Il a toujours souhaité et espère toujours une réconciliation, une fraternité : "il l'annonce et la prophétise comme une terre promise".

La pensée de Césaire s'est tournée vers l'Afrique, qui beaucoup plus qu'un thème nostalgique, oriente son champ de vision et constitue la source fondamentale de son inspiration. Il écrit "Ferrements" en 1960 et "la Tragédie du Roi Christophe" en 1962. Cette dernière pièce est jouée en 1964 à Berlin, Bruxelles et Paris, ainsi qu'au Festival de Dakar en 1966 et elle arrive jusqu'à nous au moment de l'exposition de Montréal.

Nous remarquons d'autre part qu'aucun roman ou nouvelle ne font partie de son oeuvre littéraire. Ce ne sont que des poèmes et des pièces. Deux exceptions "Toussaint Louverture" (1960) qui est un livre historique et le "Discours sur le colonialisme" qui est un pamphlet.

Ne parler que de la vie d'écrivain de Césaire serait mettre dans l'ombre ce qui lui tient presque le plus à coeur : son oeuvre de maire de Fort de France, ville sous-développée et qui nécessite la construction d'égout, d'écoles, de dispensaires, de maternités, de quartier entier comme par exemple "Trenelle" et parallèlement la mission de faire vivre un parti : le parti progressiste Martiniquais, qui, ne recevant aucun autre subside que ceux de ses membres, dispose de moyens réduits pour se faire connaître à travers le pays.

Cependant grâce à un électorat extrêmement fidèle, il est le doyen de l'Assemblée nationale française.

Cette fidélité provient du fait que Césaire est reconnu comme un défenseur des plus sincères; son programme politique étant centré sur la revendication de l'autonomie de la Martinique; étape vers un indépendance non aventurière. ■



Les Editions Bellarmin, de Montréal, viennent de publier un important ouvrage du P. Richard Arès, "Nos grandes options politiques et constitutionnelles", un dossier sur les quatre options : Canada, Canada bilingue, Canada français, Québec. Cet ouvrage est en vente à la librairie de L'ACTION. ■

Québec aura son Salon international du livre

Après les villes de Nice, Bruxelles et Francfort, Québec aura son Salon international du livre de Québec Inc., organisme qui, pendant de nombreuses années, tint des assises régulières, coincide avec l'année internationale du livre décrétée par l'UNESCO.

Le Salon international du livre de Québec aura lieu les 4-5-6 et 7 mai au Manège militaire, Grande-Allée. Cette activité sera la première du genre en Amérique du Nord et tout laisse croire qu'elle continuera au cours des années à venir.

Le but est défini dans le même thème même : "Le livre, ouverture sur le monde" et le sigle, avec une partie de son hémisphère qui représente l'aspect international, le livre ouvert, emblème des activités et le bleu de la province de Québec, est tout à fait dans le ton de l'organisation. La conception du sigle a été réalisée par M. Marcellin Després de l'agence Després-Publicité.

M. Lucius Laliberté, libraire du Québec, est le président de ce salon international tandis que M. Lorenzo Michaud agit comme directeur général.

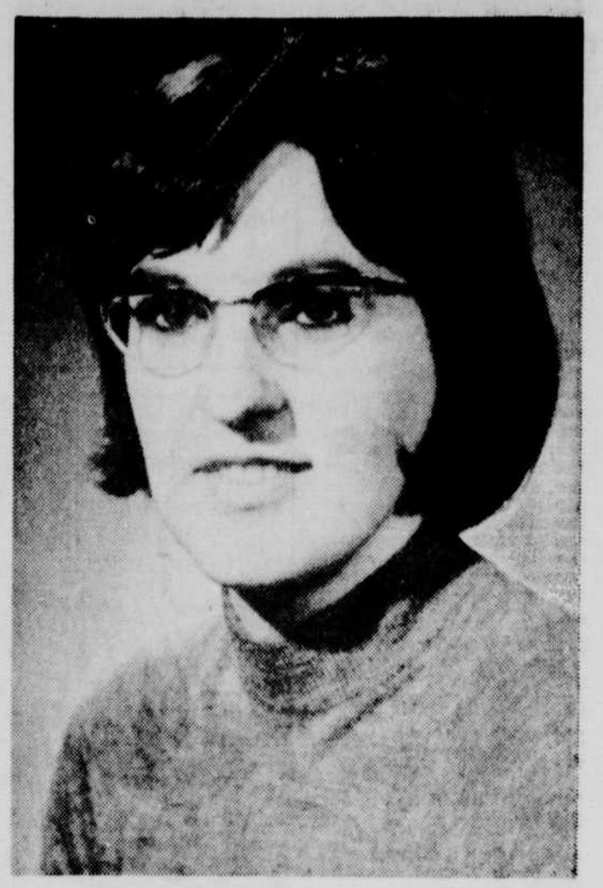
Si on a choisi Québec comme siège de cette entreprise de grande envergure, c'est en vertu de sa situation historique et de sa vocation internationale de plus vieille ville française non seulement du Canada mais de l'Amérique du Nord.

Le salon est organisé par les associations de libraires et d'éditeurs en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec, le Conseil des Arts du Canada et l'organisme canadien créé à l'occasion de l'année internationale du livre dont la présidence est assurée par M. Roger Duhamel.

On s'attend à ce que quelque 450 éditeurs participent à cette activité; ce qui représenterait la tenue d'environ 150 stands et l'exposition de 50,000 volumes.

Le nombre des visiteurs pourrait s'élever à 70,000 et on établit à 90 pour cent la participation canadienne.

Lisez marabout
POUR VOUS INSTRUIRE ET VOUS DISTRAIRE
LES LIVRES DU TOUT SAVOIR
EN VENTE PARTOUT



Une autodidacte écrivain pour tous les enfants

Une autodidacte... Madame Paule Doyon de Grand-Mère est la maman de cinq enfants dont les âges s'échelonnent entre huit et seize ans. C'est une autodidacte entêtée. Elle aime Shakespeare, Proust, Céline Beaudelaire, Himbaud, Nelligan, Ducharme, Vian. D'une curiosité insatiable, la philosophie et les sciences la passionnent. A travers tout cela, elle essaie de conserver intacte en elle, le noyau fragile de l'émerveillement. Elle a publié quelques contes dans "Perspectives", de même qu'une nouvelle dans "Châtelaine". Elle a aussi publié aux Editions Paulines, deux ouvrages pour les jeunes : Noirette et Comic et Alain. ■

Publications des Editions du Jour, reçues à l'Action

Vaudou et magie noire de Sir John Manolesco.

Vaudou et magie noire représente trois années de recherche que l'auteur a faites à Port-au-Prince et dans les autres provinces d'Haïti. Invité spécial du président Duvallier en qualité d'astrologue, Sir John Manolesco a pu rencontrer des personnes qui pratiquaient le vrai vaudou. C'est le résultat de son enquête qu'on peut lire dans **Vaudou et magie noire**, un livre absolument fascinant qui devrait connaître beaucoup de succès.

Récemment, Sir John Manolesco a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le plus vieil ordre de l'Europe fondé durant les premières croisades. Rappelons que cet ordre ne compte que 56 membres dans le monde entier (Churchill, Sir Alexander Montgomery, la princesse Anne, etc.). L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem est surtout célèbre pour ses réalisations dans le domaine des sciences occultes et l'astrologie.

Détenteur de plusieurs doctorats, Sir John Manolesco publiera bientôt aux Editions du Jour deux autres ouvrages : **La radiesthésie**, art de manipuler le pendule, suivi d'un traité médical de la radiesthésie, et **La défense de l'astrologie** dans lequel il résumera le progrès scientifique dans l'astrologie.

Le Loup de Marie-Claire Blais.

A plus d'un titre, **Le Loup** est un ouvrage important dans l'oeuvre de Marie-Claire Blais. En premier lieu parce que l'auteur quitte temporairement l'univers de Pauline Archange qui a donné à notre littérature quelques-uns de ses beaux livres : **Les Manuscrits de Pauline Archange, Vivre, vivre !** et **Les Apparences.** Deuxièmement parce qu'il nous présente une autre facette de ses talents en explorant un monde neuf.

Empire State Coca Blues de Louis Geoffroy.

L'auteur présente ainsi son recueil :

"Il y a longtemps, et pour moi il s'agit d'une éternité que ces poèmes ont été écrits si bien que maintenant embourgeoisé et père de nombreux romans et d'une petite fille, je ne sais qu'en dire sinon des évidences que le lecteur, le moins au fait de la poésie en général et du cheminement poétique d'un jeune auteur plein d'ambition, aura tôt fait de remarquer comme une poutre au milieu de l'oeil de son voisin lecteur.

"Trip-tyque : il y a donc description lyrique de trois époques, trois femmes, trois voyages et trois consommations qui sont bien loin dans mon souvenir, si bien que pour me les remettre en mémoire, je me vois obligé de relire ces poèmes comme s'il s'agissait de ceux d'un autre de la même façon que vous les lirez vous-même si jamais ça vous intéresse de vous plonger dans la gratuité et l'inutilité (c'est un fait bien connu dans les milieux politiques que la poésie et inutile)".

Cynique et sarcastique, Louis Geoffroy ne l'est pas toujours car il y a dans sa poésie une tendresse qui en fait l'un des meilleurs poètes de l'émotion.

Louis Geoffroy a publié l'an passé **Le Saint rouge et la pécheresse** qui a obtenu un beau succès.

Origines de Gilbert Langevin.

Directeur-fondateur des Editions Atys, auteur de plusieurs chansons endisquées par Pauline Julien, Gilbert Langevin est considéré comme un des meilleurs poètes de sa génération.

Dès 1966, Raoul Duguay écrivait dans la revue Partie-Pris : "Gilbert Langevin est l'un des poètes les plus importants du Québec. C'est un humaniste nécessaire".

Origines réunit en un seul volume les principaux recueils de poèmes de Langevin, parus de 1959 à 1967 : **A la gueule du jour, Symptômes, Un peu plus d'ombre au dos de la falaise, Noctuaire** et **Pour une aube.**

De la mort de Duplessis à l'avènement d'Expo 67, voilà en quelque sorte un panorama poétique dont les dimensions sociales, historiques et même politiques témoignent de notre évolution existentielle.

Gilbert Langevin a dé publié aux Editions du Jour **Stress** et **Pour ouvrir le feu.** ■

Arts & littérature

Texte rédigé par Georgette Lacroix pour l'émission ARTS & LITTERATURE .. CHRC FM STEREO ... le samedi de 7 h. 30 à 8 heures.

Visite québécoise de l'écrivain Jacques Nantet

Par Georgette LACROIX

Ancien journaliste, écrivain, essayiste, historien, critique littéraire, producteur et commentateur à l'ORTF, collaborateur aux Nouvelles littéraires, Jacques Nantet est présentement chargé de mission sur le continent nord-américain. Il effectue en effet une tournée de visites et de conférences au Québec, aux Etats-Unis, à Porto-Rico pour les relations culturelles du ministère des Affaires étrangères de France.

J'ai eu le plaisir de m'entretenir avec M. Jacques Nantet, spécialiste de la littérature russe et arabe et de la littérature noire d'expression française. C'est dire qu'il connaît très bien les pays et les auteurs francophones de l'Afrique, du Liban, des Antilles. Il vient d'ailleurs de publier, chez Fayard, "Panorama de la littérature noire d'expression française" et "Tocqueville", dans la collection Les Maîtres modernes, chez Seghers. Ses conférences dans les universités américaines et canadiennes portent sur ces deux principaux sujets.

M. Jacques Nantet est également l'auteur des ouvrages suivants : les sanctions, Bataille pour la faiblesse, soyons neutres, les Juifs et les nations, Histoire du Liban et Pierre Mendès-France. Aux Nouvelles littéraires, il traite surtout de la littérature russe mais il entend étudier davantage la littérature québécoise à laquelle il confère déjà une place d'importance dans le patrimoine culturel de la francophonie.

M. Jacques Nantet rentrera en France aux environ du 15 mai après avoir visité : Montréal, Toronto, Ottawa, Sherbrooke, New York, Providence, Dallas, Beaumont, Houston, Détroit, San Francisco, Los Angeles, Porto-Rico etc. de quoi écrire sur la littérature américaine d'expression française ! ■

Canadiana

Analyse d'ouvrages canadiens en collaboration avec l'Office des Communications Sociales

L'Ermite

Dr T. Lobsang Rampa. Montréal, Les Editions de l'Homme, 1971, 222 p., $3.00

Sur le point de mourir, un très vieil ermite tibétain fait partager à un jeune moine les enseignements dont il est dépositaire et lui transmet la mission dont il est lui-même investi. Laissé jadis pour mort par des soldats chinois qui l'ont torturé et lui ont même arraché les yeux, l'ermite a été recueilli par des êtres extra-terrestres omniscients, appelés les Jardiniers de la Terre et auprès de qui les humains ne sont pas plus évolués que les plantes par rapport à nous.'.. Initié par eux aux secrets des origines du monde, de la Terre, de l'homme et de la religion, l'ermite aveugle doit convaincre le genre humain de se livrer à une cure spirituelle efficace pour se guérir de sa maladie...

En fait, cette mission échoit au jeune moine qui serait peut-être Lobsang Rampa lui-même. Dans un avertissement préliminaire, ce dernier "déclare que son livre est d'une véracité absolue" et refuse, d'avance d'en discuter le contenu ou de répondre à toute question pouvant s'y rapporter. "Vous pouvez croire ou ne pas croire, tout dépendra de votre évolution" ! Or, il s'agit ni plus ni moins de croire que notre humanité a été transplantée sur la planète Terre après avoir été semée et expérimentée en laboratoire dans de lointaines galaxies par les Jardiniers extra-terrestres. Sans se prétendre parfaits, ces derniers possèdent un certain nombre des attributs divins. Ce sont leurs Sages qui ont suscité parmi les hommes Confucius, Moïse, Mahomet et le Christ lui-même afin d'établir sur la terre un état d'harmonie universelle...

Très bien traduit par Jean-Louis Morgan, ce livre se rattache aux autres ouvrages du Dr Rampa et plus spécialement au **Troisième oeil.** Il se lit avec intérêt, même si l'on n'est pas un fervent des sciences ésotériques. L'action se déroule en effet en un double récit parallèle : l'histoire du voyage de l'ermite dans la Quatrième Dimension et le détail des derniers jours de sa vie dans la caverne où il a vécu plus de soixante ans et où le feu, l'eau, la briquette de thé et la poignée d'orge prennent une importance extrême dans la vie des deux ascètes. ■

L'héritage et autres contes

(réédition)

Ringuet. Montréal, Fides, 1971, 180 p., $3.50 (Coll. du **Nénuphar**)

Ces contes qui avaient été publiés aux Editions Variétés, en 1946, reprennent une saveur qu'ils ne semblaient pas avoir au moment de leur parution. Après le chef-d'oeuvre de **Trente arpents**, le public lecteur s'attendrait trop à un autre chef-d'oeuvre; la critique même avait très peu salué l'ouvrage. Et pourtant si l'on peut dire qu'ici Ringuet fait ses gammes, il faut avouer qu'il les fait admirablement. Reconnaissons avec Gilles Marcotte que nous avons là en main "quelques-uns des plus beaux contes de notre littérature". **L'Héritage**, le premier et le plus long de ces contes, est celui dont l'auteur se sentait le plus fier; mais aucun des autres ne nous indiffère, soit qu'on y voie la manière de Maupassant par sa façon particulière d'introduire une histoire (**L'amant de Vénus**, p. 72ss — **L'Etranger**, p. 99ss) ou celle de Steinbeck ou d'Hemingway dans les récits dramatiques et colorés (**Nocturne**, p. 47ss, **L'Immortel**, p. 61ss, **Le Sacrilège**, p. 121ss et **Le Bonheur**, p. 150ss), soit qu'on y décèle la personnalité même de l'écrivain Panneton, observateur des moeurs étrangères et curieux de légendes.

Cette édition est donc très bien venue : l'ouvrage est de qualité, mais il y a plus. Ainsi que le remarque en note préliminaire Jean Panneton, "la jeune critique québecoise commence à proposer une toute autre lecture de **L'Héritage**" (p. 10). Ce faisant, il renvoie à la très belle étude de Raymond Turcotte (**Les Cahiers de Sainte-Marie**, no 4, avril 1967, pp. 17-27) qui dégage de l'oeuvre en général les axes de l'incertitude du pays et met l'accent sur l'une des caractéristiques essentielles du type québécois; l'aliénation. Un livre qu'on ne craindra pas de relire. ■

Le livre de la semaine

Sur les chemins de l'Océan Paquebots 1830-1972

(par Georgette Lacroix)
SUR LES CHEMINS DE L'OCEAN, PAQUEBOTS 1830-1972 (Léonce Peillard)

Si j'étais un homme, j'aurais voulu être marin et tous les ouvrages sur la mer, les découvertes, les aventures au long cours, les expéditions fluviales, les traversées et les croisières me passionnent. Sans quitter ma chambre, j'aime m'embarquer sur un paquebot de luxe ou sur un vieux rafiot, sur une galère du temps passé, pour explorer le monde d'hier ou d'aujourd'hui, découvrir l'île au trésor... ce bouquin qui, pendant quelques heures, va me sortir de ma vie sédentaire et me projeter sur la scène des grandes émotions !

HACHETTE vient de publier: SUR LES CHEMINS DE L'OCEAN, PAQUEBOTS 1830-1972... par LEONCE PEILLARD de l'Académie de Marine, officier de la Légion d'honneur, conseiller littéraire de la Principauté de Monaco, etc...

LEONCE PEILLARD est né le 25 novembre 1898 à Toulon, d'une famille de marins et il a fait ses études dans les ports avant de s'engager dans l'armée anglaise et d'être licencié en droit.

Pour écrire SUR LES CHEMINS DE L'OCEAN, PAQUEBOTS 1830-1972, LEONCE PEILLARD s'est rendu à Londres, Hambourg, Marseille, Ottawa, chercher les livres de bord, des rapports, des documents, des lettres, des interviews auxquels il a ajouté ses souvenirs personnels et son ouvrage est un vaste tableau qui s'adresse à tous ceux qui aiment l'aventure et la mer car il est l'histoire des clippers américains, des navires anciens et modernes, des premiers vapeurs, des navires de plaisir ou de guerre qui ont flotté sur toutes les mers, portant le pavillon des plus grandes nations terrestres ou maritimes.

SUR LES CHEMINS DE L'OCEAN, PAQUEBOTS 1830-1972 par LEONCE PEILLARD, publié par HACHETTE... en vente à la Librairie de L'ACTION.

Empêché de recevoir les honneurs qui lui sont dus pour des raisons politiques

MOSCOU (AFP) — Alexandre Soljenitsyne, prix Nobel de littérature 1970, ne pourra pas recevoir, demain, comme prévu, les insignes de son prix — un diplôme et une médaille d'or à l'effigie d'Alfred Nobel — qui devaient lui être remis par M. Karl Ragnar Gierow, secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise.

Les autorités soviétiques ont en effet refusé le visa d'entrée à ce dernier qui devait se rendre à Moscou à cette occasion.

M. Gierow a précisé qu'aucun motif ne lui avait été donné pour justifier ce refus, mais que les autorités soviétiques lui avaient laissé entendre que "la question pourrait être discutée ultérieurement".

Alexandre Soljenitsyne n'avait pu se rendre à Stockholm, en décembre 1970, pour y recevoir son prix Nobel, parce qu'il craignait de ne pas pouvoir revenir en URSS.

Le montant du prix — $85,000 — avait été déposé en son nom dans une banque étrangère, mais l'écrivain avait été avisé par le ministère du Commerce extérieur qu'il n'en recevrait qu'un pourcentage.

Témérité

Au cours de l'interview qu'il avait accordée jeudi dernier à des journalistes occidentaux Alexandre Soljenitsyne avait annoncé son intention d'inviter Mme Ekaterina Fourtseva, ministre soviétique de la Culture, à la cérémonie privée qu'il envisageait d'organiser chez lui, le 9 avril prochain, pour y recevoir les insignes de son prix Nobel.

Considérant cette interview comme "une preuve de courage et peut-être de témérité excessive", le New York Time écrivait mardi matin que si les dirigeants du Kremlin faisaient d'Alexandre Soljenitsyne "un martyr pour la franchise de ses déclarations, ils ne feront qu'augmenter son prestige et son influence". ■

Scout-Action

UNITE ST-GEORGES

Depuis déjà de nombreuses années, les responsables du district ont mis sur pied une unité regroupant des jeunes de 17 et 18 ans provenant de différents milieux. Cette unité, tout en faisant vivre à ces jeunes une expérience de vie de groupe un peu hors de l'ordinaire, a pour but de les sensibiliser au rôle d'un animateur dans le scoutisme.

Les activités de l'unité St-Georges s'étendent habituellement du mois d'octobre à Pâques. L'unité 71-72 vient donc tout juste de terminer ses activités. Elle regroupait une vingtaine de membres. C'est un camp à l'Ile d'Orléans qui est venu clôturer d'une façon pour le moins fantastique une année qui a été marquée, comme pour tout groupe, de moments forts et de moments difficiles.

Tous les participants ont été unanimes à dire que la St-Georges fut pour eux une expérience inoubliable. Nous verrons bientôt la plupart d'entre eux prendre maintenant des responsabilités réelles dans leur groupe respectif.

TOURNOI DE GOURET DE SALON

Après le succès éclatant remporté par le tournoi de gouret de salon qui s'est tenu récemment à la branche éclaireur, c'est maintenant au tour des pionniers de se lancer dans une telle activité. Un tournoi pour les garçons de 14-17 ans aura en effet lieu les 15 et 16 avril prochain à l'école St-Jean-Baptiste.

Jusqu'à maintenant, une dizaine de postes, c'est-à-dire environ 150 garçons, ont confirmé leur participation à ce tournoi. On espère doubler ce nombre dans les jours qui suivent.

Tous sont évidemment invités à venir applaudir les exploits de ces jeunes.

40e ANNIVERSAIRE

Deux groupes célébreront bientôt leur 40e anniversaire de fondation.

Le groupe de St-François d'Assise tiendra une manifestation le 13 mai prochain tandis que celui de St-Jean-Baptiste en aura fait autant le 30 avril.

Dans ce dernier cas, une invitation est lancée à tous ceux qui ont fait du scoutisme à St-Jean-Baptiste et que les organisateurs n'auraient malheureusement pu rejoindre. Ces personnes n'ont qu'à communiquer au secrétariat et il nous fera plaisir de les mettre en contact avec les responsables de cette fête.

STAGE DE FORMATION

Deux stages de formation se terminent en fin de semaine. La troisième partie du stage 2e cycle, regroupant une vingtaine de participants, se tient en effet à la Maison des Soeurs de la Ste-Famille de Bordeaux à Sillery. Ce stage a remporté jusqu'ici un énorme succès.

D'autre part, se termine également un stage de formation dans la région de Thetford-Mines. Là encore, les participants ont semblé, dans l'ensemble, fort satisfaits du partage d'expériences qui a pu se faire à l'intérieur de ce stage.

PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE

Dans un plan conjoint avec le gouvernement, deux nouveaux animateurs, Emilien Dumais et Jules Roy, aideront, pour une période de 3 mois, à assurer un service encore meilleur au secrétariat. Il reste aux animateurs et à tous les adultes de bien vouloir en profiter.

STAGE D'EXPRESSION

Un stage d'expression est organisé dans le district et se tiendra les 21-22-23 avril prochain. Ce stage sera animé par un spécialiste, Guy Desruisseaux du centre national.

Différents ateliers seront au programme: marionnettes, montage audio-visuel, ombres chinoises, chants mimés, panneau-actu, graphisme, masques etc...

C'était là un voeu exprimé par l'ensemble des animateurs lors du derniers congrès des chefs. Ceux qui aimeraient avoir plus de détails n'ont qu'à communiquer au secrétariat.

LA PROCHAINE QUINZAINE

7-8-9 avril: Stage 2e cycle: Stage Thetford.

10 avril: Rencontre de l'équipe Louvetisme.

11 avril: Rencontre sur la pastorale; rencontre des organisateurs du rallye-cycliste.

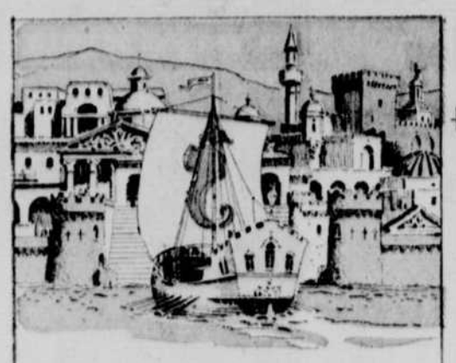
15-16 avril: Assemblée générale de l'association; conseils nationaux; tournoi de gouret de salon pionnier.

21-22-23 avril: Stage d'expression. ■

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD R. FOSTER



Résumé: Le Prince Vaillant débarque à Dondaris et est heureux de constater que la ville n'a pas été ravagée par la guerre.



Il est chaudement accueilli par le roi Gian, qui l'informe que Arn est parti pour aider à restaurer les pays vaincus.



Vaillant écoute pendant des heures le récit des exploits accomplis par Arn durant la guerre. "Quel grand roi il sera quand viendra son heure!" s'exclame Gian.



Au même moment, il y a à Dondaris un homme d'affaires ingénieux nommé Klept. Les bijoutiers de la ville réserve ses services quand ils ont une commande pour un certain bijou, et habituellement il trouve quelqu'un, demandant tant pour la livraison et tant pour le chantage plus tard.



Cette fois, il est au guêt pour un certain rubis... il le trouve... dans la poignée de "l'épée chantante". Il suit le bijou jusqu'au palais et il découvre tout ce qu'il peut au sujet du propriétaire actuel.



Oh, Klept est ingénieux, l'envie de tous les autres voleurs. En premier, il se huile le corps, puis endosse une légère chemise foncée qui se déchirera facilement et un respectacle manteau par-dessus.



Il retrousse ces vêtements sous sa ceinture et les recouvre avec une tunique souillée d'un serviteur. Il est prêt pour les affaires.

© King Features Syndicate, Inc., 1972. World rights reserved.



Personne ne remarque le nouveau travailleur aidant à décharger les provisions à l'entrée de la cuisine du palais.
La semaine prochaine:
LE VOLEUR DE "L'EPEE CHANTANTE"

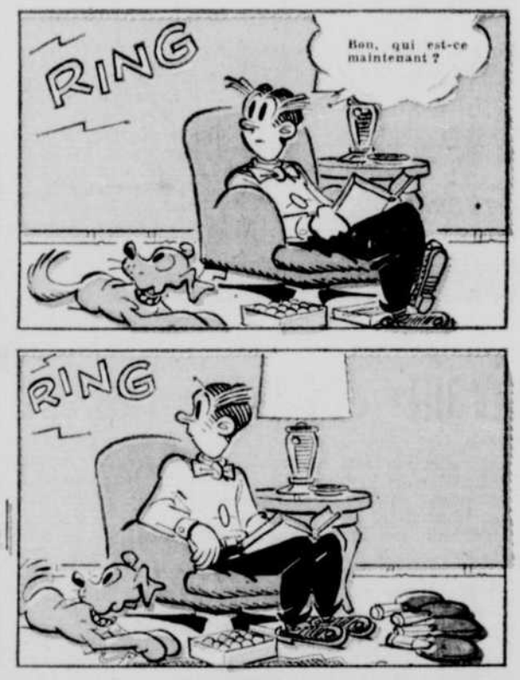
1836 4-16

La Famille TETEBECHE

par Chic Young









© King Features Syndicate, Inc., 1972. World rights reserved.

Index
Rubriques des annonces classées

FINANCE (100)

105 Argent à prêter
110 Argent demandé
115 Associés demandés
120 Hypothèques
125 Occasions d'affaires

SERVICES (200)

205 Arbres et parterres
208 Assurances
211 Cartes professionnelles
214 Cours - Enseignement
217 Déménagement - Transport
220 Entreposage
223 Entrepreneurs
226 Extermination (vermine)
229 Garderies
232 Imprimerie
235 Infirmières
238 Photographie
241 Plomberie - Chauffage
244 Rembourrage
247 Réparation - entretien
250 Réceptions - restaurants
253 Salons de beauté
256 Services divers

LOGIS (300)

305 Chalets à vendre
306 Chalets à louer
307 Chalets demandés
310 Chambres à louer (Champlain)
311 Chambres à louer (Limoilou)
312 Chambres à louer (Montcalm)
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)
314 Chambres à louer (St-Roch)
315 Chambres à louer (St-Sauveur)
316 Chambres à louer (Les Saules) Duberger, Neufchâtel)
317 Chambres à louer (Charlesbourg)
318 Chambres à louer (Rive-Sud)
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)
320 Chambres à louer (Banlieues)
321 Chambres demandées
325 Chambre et pension
326 Chambre et pension demandées
330 Logements à louer (Champlain)
331 Logements à louer (Limoilou)
332 Logements à louer (Montcalm)
333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)
334 Logements à louer (St-Roch)
335 Logements à louer (St-Sauveur)
336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
337 Logements à louer (Charlesbourg)
338 Logements à louer (Rive-Sud)
339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)
340 Logements à louer (Banlieues)
341 Logements meublés à louer
342 Logements à partager
343 Logements demandés
350 Maisons à louer
360 Maisons seules à vendre
370 Maisons à revenu à vendre
380 Maisons demandées
385 Maisons mobiles
390 Terrains à louer
391 Terrains à vendre
392 Terrains demandés
395 Terres à louer
396 Terres à vendre
397 Terres demandées

DIVERS (400)

405 Accessoires de bureaux
408 Animaux
411 Antiquités
414 Appareils électriques
417 Appareils photo
420 Articles de sport
423 Avis divers
426 Bicyclettes
429 Camping
432 Clavigraphes
435 Divers à vendre
438 Divers à louer
441 Divers demandés
444 Embarcations
450 Machines à coudre
453 Machinerie
456 Matériaux de construction
459 Meubles
462 Monnaie - timbres
465 Musique
468 Perdu - trouvé
471 Radio - T.V. - Stéréos
474 Souffleuses à neige
477 Tapis - tuiles - prélarts
480 Tableaux - peinture
483 Tondeuses
486 Tissus - vêtements

EMPLOIS (500)

510 Couples demandés
520 Emplois demandés
530 Femmes - filles demandées
540 Hommes demandés
550 Hommes et femmes demandés
560 Professeurs
570 Professionnels
580 Représentants
590 Service domestique

AFFAIRES COMMERCES - INDUSTRIES (600)

610 Bureaux à louer
611 Bureaux demandés
620 Commerces à louer
621 Commerces à vendre
622 Commerces demandés
630 Edifices
640 Entrepôts à louer
641 Entrepôts à vendre
642 Entrepôts demandés
650 Locaux à louer
651 Locaux demandés

VEHICULES MOTEURS (700)

705 Accessoires et pièces
710 Autos à louer
711 Autos à vendre
712 Autos demandées
720 Camions, autobus à louer
721 Camions à vendre
722 Camions demandés
730 Dépannage
740 Equipement de ferme
750 Garages - Stationnements à louer
751 Garages - Stationnements demandés
760 Machinerie à vendre
761 Machinerie à louer
770 Motocyclettes
780 Moto-neiges
785 Service d'autos
790 Véhicules - tout terrain

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Annonces à la ligne agate : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier ... $1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

FINANCE (100)

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ième hypothèque avec ou sans remboursement. Tél.: 663-6806.
1-29531 18-3 (24 fs) 105

1ère et 2e Hypothèque, Québec, extérieur, Notaire Germain Boulanger, 529-8803.
29834 7-4 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon Carrier & Laforce, notaire, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813.
1-29609 21-3 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.
29829 6-4 (24 fs) 105

135 Agence matrimoniale

Agence Matrimoniale : Agence de rencontres Lyse - séparés, divorcés, veufs, célibataires. Tél.: 524-1365.
1-29709 31-3 (24 fs) 135

Le 111-Est Enrg. organise des rencontres pour vous; discrétion absolue, 335 St-Joseph Est, Québec — 529-8397 Montréal : 284-2901. Inciption pour dames. Gratis.
3-29803 5-4 (1 ms) 135

SERVICES (200)

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 „Du Pont, Québec, 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski, 723-6630.
1-29703 30-3 (24 fs) 226

247 Réparation - entretien

TAPIS
Montminy tapis — Vente, posage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
3-29540 16-3 (1 ms) 247

253 Salons de beauté

Salon de coiffure à louer, 400, 3e Avenue, tél.: 524-1656.
2-29819 5-4 (4 fs) 253

LOGIS (300)

306 Chalets à louer

12 CHALETS, semaine, mois, saison, tranquilité, piscine, lac, pêche, amusement. Pour information; Tél.: 826-2543, si possible le soir.
3-29773 (31-3) (1-7-8-14-154-) 306

325 Chambre et pension

PARADIS
POUR PERSONNES
DE 65 ANS ET PLUS
Logées, nourries, pour la somme de $240.00 par mois chaque couple (2) dans motel avec toutes commodités, site enchanteur dans Beauport. Ecrire Casier 469, 3, Place Jean-Talon, Québec.
3-29713 30-3 (3 fs) 6-4 (3 fs) 325

331 Logements à louer (Limoilou)

ST-PASCAL
Logements de luxe
à prix modiques
3 pièces ..... $ 90
4 pièces $125
5 pièces $135
Informations : Jour et soir, 1780, Ernest Lapointe — 661-3652 ou 663-9077.
1-29527 17-3 (24 fs) 331

332 Logements à louer (Montcalm)

839 Bougainville, 5 pièces, 3e étage, salle de bain, chauffé, eau chaude à l'année. $125.00 après 6 heures, 683-0361.
5-29813 5-4 (6 fs) 332

Rue Lockwell — 2 pièces, meublés, chauffés, électricité, eau chaude fournie, tapis. Téléphone : 523-1453.
29823 6-4 (6 fs) 332

St-Sacrement — Logement à louer, 4 pièces, chauffé, eau chaude. Libre le 1er mai. Tél.: 527-3590.
29849 6-4 (3 fs) 332

PLACE DES BRAVES
HABITAT
846, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
681-5745 663-0842
- Chauffage à l'électricité
- Electricité et service de télé-câble fournis
- Cuisinière électrique et réfrigérateur fournis
- Système d'interphone
- Espace de rangement et buanderie à l'étage
- Laveuse de vaisselle si désiré
- Tapis mur à mur
- Service de concierge
- Logements meublés si désiré

2½-3½-4½
- Insonorisé
- Piscine intérieure
- Sauna
- Stationnement intérieur.



CIP LA CIE D'IMMEUBLES COURVILLE LTEE
1-29525 21-3 (24 fs) 332

335 Logements à louer (St-Sauveur)

St-Sauveur, libre 1er mai, 2 pièces, chauffage électrique, douche, eau chaude, entrée seule, près boul. Langelier, pour adultes. Tél.: 524-2941.
3-29605 18-3 (1 mois) 335

St-Sauveur — 4 pièces, douche, 220, eau chaude, tambour vitré, 3e plancher. $65.00. Tél.: 323-9437, 523-2794.
3-29885 7-4 (3 fs) 335

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel, Ville Vanier)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3½-4½-5½ pièces. Tél.: 683-4807.
29816 5-4 (24 fs) 336

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3½-4½-5½ pièces. Tél.: 527-7617.
1-29345 13-3 (24 fs) 336

1½ A 5½ (PIECES)
Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de **$95.00**
PLACE BONAVENTURE
600 LOGEMENTS
PLACE VANIER
500 LOGEMENTS
Tél.: 681-6257 ou 527-9752
Réservation pour mai
1-29707 4-4 (24 fs) 336
Duberger, Neufchâtel

place apollo
2½ PIÈCES
MEUBLÉS
STYLE :
Colonial-moderne-futuriste
527-4504
4-29555 16-3 (24 fs) 336

337 Logements à louer (Charlesbourg)

LOGEMENTS NEUFS
4½ PIECES
Chauffés, éclairés, eau chaude. Tél.: 626-3955, 828-2736.
1-29526 16-3 (3 mois) 337

EN VACANCE
12 mois SUR 12



à
PLACE CHARLEBOURG
6800, 1ère AVENUE
ENCORE QUELQUES LOGEMENTS
JOUR 681-0221 · SOIR 628-0573
3-29535 21-3 (24 fs) 337

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

PLACE de la CONCORDE
3, 4, 5 PIECES
- Spacieux
- Piscine intérieure
- Saunas • Télécâble
- Incinérateur • Garage
- Intercom • Ascenseur
- Buanderie à l'étage
- Terrasse • B.B.Q. • Jardin
- Près centres d'achats, écoles, églises, arrêt d'autobus
- Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.
3180, boul. Neilson
Tél. : 651-4643
29821 7-4 (24 fs) 339

NOUVEAU PROJET
face université
angle
chemin Ste-Foy
et rue Belmont
OUVERT AUX VISITEURS DE 7 a.m. à 9.30 p.m. SAMEDI, DIMANCHE DE 2 A 4.30 HEURES. 1½, 2½, 3 ET 4, MEUBLÉS OU NON CHAUFFES ELECTRICITE, EAU CHAUDE, STATIONNEMENT INTERIEUR, SERVICE DE CONCIERGE, BUANDERIE INCLUS, LIBRES IMMEDIATEMENT.
POUR INFORMATION
681-3025
1-29683 25-3 (24 fs) 339

- 3214 - chemin Ste-Foy
Neufs 1½ - 2½ - 3 - 4
Service de concierge, chauffage, électricité, stationnement intérieur inclus, buanderie, remise, incinérateur, insonorisé, meublé ou non, libre immédiatement.
656-9732
1-29698 25-3 (24 fs) 339

340 Logements à louer Banlieues

Place Orléans, Beauport, 4 pièces, un mois gratuit chauffé eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, tél.: 527-5917.
29822 8-4 (24 fs) 340

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223.
3-29498 15-3 (1 ms) 340

Logement à louer — Récent 5 pièces, thermostat, individuel, eau chaude, autobus scolaire, entrée laveuse-sécheuse, ventilateur, remise au sous-sol. Tél. 661-5571.
3-29706 29-3 (1 ms) 340

Courville — Logement neuf, 3½ pièces, chauffé, eau chaude, près polyvalente, tapis, tél.: 661-5804.
3 29811 5-4 (12 fs) 340

Logement à louer — 3 pièces, thermostat individuel, eau chaude, entrée laveuse - secheuse, remise sous-sol, $80. Boulevard Ste-Anne Villeneuve. Tél.: 661-5571.
3-29705 28-3 (1 mois) 340

Loretteville — 289 boul. L'Ormière, 4½ grandes pièces, chauffées, éclairées, poêle électrique et frigidaire inclus. Stationnement. $135. par mois. Tél.: 842-0632.
29833 8-4 (6 fs) 340

Neufchâtel — Logement, 3½ pièces, chauffé, entrée seule, $80. par mois, remise salle de bain, 220, demi-sous-sol, stationnement, tél.: 842-9760.
5-4 (6 fs) 340

St-Louis de France — Beau 7 pièces dans Jumelée, 2 salles de bain, libre le 1er juin, aussi 1 logement de 3½ pièces, chauffé. Tél.: 653-8130.
29884 7-4 (3 fs) 340

AUBAINES (tout compris)
Logement à louer — 3½, 4½ pièces, meublés ou non. S'adresser à 842-9734.
29883 7-4 (3 fs) 340

341 Logements meublés à louer

Meublé — Grande-Allée, Salaberry, Belvedère, chambre boudoir, 1½-1-2-3 pièces, endroit tranquille, mai $60., $90., $100., $125. Tél.: 651-9908.
5-29818 5-4 (6 fs) 341

344 Logements à louer

2 logements de 4 pièces chauffés, plus salle de bain situés Blv. Valcartier, Loretteville. Tél.: 842-3284.
3-29807 6-4 (3 fs) 344

Paroisse St-Joseph, 4 pièces, entrée 220, pas de bain. Tél.: 525-7633.
29846 8-4 (1 fs) 344

LOGEMENTS variés, 1½ à 5½ pièces meublés ou non meublés, dans québec et Banlieue.
GRATUIT
Allons vous chercher pour visiter nos logements
Lovem Inc.
683-1665
Service 24 heures
1 mois gratuit à tout nouveau client
1-29468 14-3 (36 fs) 344

355 Maisons à vendre

Courville, Blv. des Chutes, grande-propriété, entièrement modernisé il y a 3 ans, grand terrain asphalté et usagé. Vue magnifique face au fleuve, conviendrait pour bureau, maison de repos, ou pour communauté religieuse. Revenu - $8400. par année. Tél.: 667-2038.
2-29844 6-4 (1 ms) 355

360 Maisons seules à vendre

Orsainville — Maison seule à louer 2½ pièces, grand terrain, chauffage à l'électricité, meublé. Tél.: 623-4835 après 6 h.
3-29799 5-4 (6 fs) 360

Orsainville — Maison seule à louer ou à vendre, 7 pièces, grand terrain, garage, foyer, chauffage. Tél.: 623-4835 après 6 h.
3 29798 5-4 (6 fs) 360

365 Maison à vendre banlieue

Maison à prix modiques à partir de $125.00 capital intérêt taxes incluses. Construction R. Bergeron Inc., 653-9622.
4-4-29714 29-3 (24 fs) 365

370 Maisons à revenu à vendre

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT
... consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN
LTEE
321, ST-PAUL, QUEBEC
TEL.: 529-8121
1-29836 8-4 (s. au 29-4) 370

380 Maisons demandées

Pour achat ou vente de propriétés, commerces, terrains ou autres, consultez-nous. Gilles Thériault Courtier, François Pouliot & Normen Thériault représentants. Immeubles Canadiens Enr. tél.: 529-6178.
1-29536 22-3 (24 fs) 380

Ne courez pas après les
PROBLEMES !
Lors de la vente ou de l'acnat d'une propriété, faites confiance à notre service de vente d'immeubles.
TRUST GENERAL DU CANADA
Courtier
La plus importante Société de Fiducie Canadienne française.
2, ave Chauveau, Québec - 688-0630
1-29608 27-3) (24 fs) 380

391 Terrains à vendre

CHARLESBOURG EST, magnifique terrain à construire, 125 x 100. Prix d'occasion, Raymond Bélanger notaire. Tél.: 523-5352.
1-29670 24-3 (24 fs) 391

2 terrains à vendre dans Québec, paroisse Sacré-Coeur, rue Père Lacombe, 35 X 90. Tél.: 626-1446.
29826 6-4 (3 fs) 391

214 Cours - Enseignement

Devenez ELECTROLOGISTE
Dans un laps de temps relativement court
COURS JOUR ET SOIR
La destruction des poils superflus ouvre la voie à une nouvelle profession, agréable et rémunératrice, appelée à une grande expansion. L'Epilation permanente par électrolyse vous assurera un avenir enviable dans la localité de votre choix.
ECOLE D'ELECTROLYSE ONYX ENR.
530 ST-JEAN — QUEBEC — TEL. : 524-8220
29901 8-4 (mar.j.s. au 4-5) 214

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE
GIFFARD
1½ - 3 - 4 - 5 pièces - meublés et non-meublés
Tous services inclus. Intercom.
Autobus à la porte. Période gratuite à discuter.
Pour visiter : 3475 Petitclerc, app. 17; ou 3465, app. 201
683-9029 — 661-5266
1-29681 27-3 (24 fs) 340

Courville
LOGEMENTS
NEUFS
Modernes, 2½ pièces meublés si désiré et 4 pièces, tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis. Entrée laveuse et sécheuse.
BEAUPORT
4 pièces
Tél.: 828-2172
1-29476 14-3 (24 fs) 340

LES IMMEUBLES
PACO ENR.
LORETTEVILLE
Rue du Golfe
4½ pièces, chauffés, eau chaude fournie, stationnement inclus.
S'adresser à
842-5161 ou 683-9222
6-4 (3 fs) 340

DIVERS (400)

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS A.B. MACHINES INC 485 BOUL. LANGELIER. 525-4692.
1-29702 30-3 (24 fs) 432

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539, clavigraphe OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
1-29647 22-3 (24 fs) 432

UNDERWOOD
CLEMENT & CLEMENT, 555, boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.
1-29533 18-3 (24 fs) 432

Machines à écrire et additionnées, toutes marques, caisses enrégistreuses, ameublements de bureau, services et réparations Lirette Dactylo Inc., 124, boul. Lormière, Neufchâtel. Tél.: 842-9257.
3-29628 21-3 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

Réfrigérateurs garantis neufs avec légères imperfections. Transport, bonne occasion. Tel.: 837-0816.
29890 7-4 (6 fs) 435

Attention $3,000 de produits, coiffure et barbier, toutes marques à vendre à l'unité ou à la douzaine. Prix de débarras. tél.: 529-1156.
3-29621 21-3 (1 mois) 435

APPAREIL RADIO-COMMUNICATION POUR TOUS LES CANADIENS
Tout Canadien, de dix huit ans et plus peut posséder son propre système de radio-communication, entre l'auto, la maison ou le bureau. Le gouvernement canadien émet un permis peu dispendieux. Appareil disponible à partir de $149. Aussi walkie-talkie sur CB ou canal privé. Electronique & Communication Enr., 426, rue Ste-Agnès, Québec 8. Tél.: 523-1857.
1-29712 (1-8-15-4) (3 fs) 435

454 Marchandises Sèches

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier : paletots habits, pantalons, chemises, lingeries, dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez Catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 842 Est, St-Joseph, Québec.
1-29797 4-4 (24 fs) 454

456 Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE-XI, Ville Bélair. Tél.: 842-1911.
1-29610 21-3 (24 fs) 456

459 Meubles

MENAGE style canadien 1972, neuf, complet à vendre, $2,295, appareils électriques couleur. Tél.: 667-4343.
1-29649 23-3 (24 fs) 459

Ménage complet neuf (Espagnol) 1972, poêle de luxe, réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, etc, etc, valeur : $2,900. pour $1,795. Tél.: 663-7485.
1-29673 24-3 (24 fs) 459

MENAGE neuf 1972, chambre, salon, cuisine, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, tables, lampes, sommier-caisse, matelas, laisse pour $1,595. Tél.: 667-5100.
1 29666 24-3 (24 fs) 459

MENAGE NEUF
(ENTREPOT)
3 pièces, style espagnol, colonial, moderne à partir de $450. Livraison, entreposage. Sur rendez-vous seulement. Tél.: 623-5315.
4-29418 9-3 (24 fs) 459

PAUL ROBITAILLE INC.
$75,000. d'ameublement et appareils électriques à prix d'escompte, marques renommées. Nos prix et notre choix vous le prouveront. Notre service après vente est reconnu depuis 1953. 504, Canardière. Tel.: 529-9488.
29651 24-3 (24 fs) 459

CROTEAU LTEE 525-8155
175 EST ST-JOSEPH
CENTRE D'ECONOMIE
CENTRE-ville, centre des fiancés. Visitez notre salon du meuble, conseiller en ameublement. 30 ensembles pour faciliter votre choix, bas prix, administration minime. Produits de réputation internationale : RCA, Hitachi, Philco Ford, Bélanger, Enterprise, Indésit, Biltmore, Singer, Ouellette, etc., etc. Aucun comptant 36 mois et plus.
29837 8-4 (24 fs) 459

465 Musique

CHOIX DE



GUITARES "YAMAHA"
ST-CYR & FRERES inc.
754 St-Joseph-Est, Québec
et Place Laurier
Tél. : 522-1233 — 522-1234
1-29532 22-3 (merc.s. au 15-4) 465

466 PIANOS-ORGUES

PIANOS
Bonne occasion; pianos petits modèles comme neufs. $495.00. Tél.: 837-0816.
29889 7-4 (6 fs) 466

477 Tapis - tuiles - prélarts

TAPIS OZITE
$2.58 vg. carrée
Foyer du Meuble Inc., 144, St-Vallier Ouest, Québec, tél.: 523-3760.
1-29475 14-3 (24 fs) 477

EMPLOIS (500)

520 Emplois demandés

Désire aider dame âgée dans Québec, peut coucher au même endroit, suis honnête et fiable. Ecrire Casier 463, 3 - PLACE JEAN-TALON, Québec.
2-29808 (7-4) (6 fs) 520

chef cuisinier demandé, emploi Québec et environs. Tél.: 522-0038. Laisser message à Mme Lessard.
3-29804 5-4 (6 fs) 520

Jeune fille diplômée, perforatrice I B M, cherche emploi immédiatement. Tél.: 683-4274.
29828 6-4 (6 fs) 520

530 Femmes - filles demandées

On demande une fille avec expérience pour comptabilité et tenue de livre générale. Connaissances de la dactylographie serait un atout. Faire parvenir votre demande par écrit à : Casier 464, 3, Place Jean-Talon, Québec.
1-29902 8-4 (4 fs) 530

555 Médecins

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes 885 Est St-Joseph. Tél.: 524-4061
1-29534 17-3 (24 fs) 555

596 Emplois-Voyageur

Si vous avez besoin d'une ligne supplémentaire pour les Cantons de l'Est et le Lac St-Jean, adressez-vous à : J.A. Fulum, L'Epiphanie, Case Postal 88 P.Q.
2-29815 6-4 (3 fs) 596

AFFAIRES COMMERCES-INDUSTRIES (600)

622 Commerces demandés

Commerce ou maisons demandés
Ai plusieurs demandes de clients qui désirent acheter commerce, ou maison seule ou à revenu... vous voulez vendre ? Alors communiquez avec...
Immeubles Canabec Inc.
COURTIERS EN IMMEUBLES
100 Place d'Youville — Québec 6
Suite 600
525-7243
3-28347 8-1 (samedis, 52 fois) 622

641 Entrepôts à vendre

Ste-Foy, rue Industrielle local 60 x 40 sur terrains 14000 pieds carrés, vendre ou à louer. Tél.: 656-9466.
1-29668 24-3 (24 fs) 64

650 Locaux à louer

Charny — Local à louer 22 x 30 chauffé, conviendrait pour professionnels, hommes d'affaires, et commerces tél.: 839-9378.
3-29710 29-3 (24 fs) 65



ELLES SERONT PLUS BELLES SI VOUS DONNEZ DE VOTRE SANG AVANT DE PARTIR.

LES EMISSIONS TEMOIGNAGE

CKCV — 1280 — 5 hres 20
Paul HAMEL, s.j., invite chaque jour, à l'émission TEMOIGNAGE, quelques témoins du monde chrétien.
Samedi, 8 avril — Cardinal Léger : Nous sommes souvent pour l'Africain cause de scandale.
Lundi, 10 avril — J.-G. Dubuc : L'impact des mass-media sur la culture populaire.
Mardi, 11 avril — J.-G. Dubuc : Pourquoi les incroyants parlent-ils tant de Dieu ?
Mercredi, 12 avril — J.-G. Dubuc : Pas facile d'évoquer le sacré à l'écran.
Jeudi, 13 avril — M. Marcotte : Trop de gens oublient qu'ils sont inaptes au mariage.
Vendredi, 14 avril — M. Marcotte : Comment prévenir les mariages-fiascos ?
Samedi, 15 avril — Cardinal Léger : Qu'est-ce que le Tiers-Monde ?

Calendrier

SAMEDI, 8 AVRIL 1972
S. Albert

Les marées de samedi le 8 avril
Hautes: 1.00 a.m. — 1.20 p.m.
Basses: 7.45 a.m. — 9.20 p.m.

Demain :
1er dimanche de Pâques, Quasimodo

Les marées de dimanche le 9
Hautes: 2.15 a.m. — 2.35 p.m.
Basses: 9.10 a.m. — 10.15 p.m.

SOLEIL: Lever: 5.27 Coucher: 18.38
LUNE: Lever: 3.11 Coucher: 15.38

Les marées de lundi le 10 avril
Hautes: 3.25 a.m. — 3.40 p.m.
Basses: 3.25 a.m. — 11.15 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN AVRIL
Nouvelle lune le 13, à 15 h. 31 p.m.
Premier quartier le 20, à 7 h. 45 a.m.
Pleine lune le 28, à 7 h. 45 a.m.
Dernier quartier le 6, à 18 h. 45 p.m.

Mots croisés

Problème No 2075

HORIZONTAL

1—Bruyant comme le tonnerre.
2—Mot arabe signifiant cours d'eau — Meuble.
3—Regarder en visant — Bisons.
4—Paradis — Qui appartient aux Slaves.
5—Philosophe allemand — Inf.
6—Dans trésor — De l'alphabet grec.
7—Estonie — Poss. — Fin de participe.
8—A tel point.
9—Continuant.
10—Du verbe aller — Que l'on apporte en naissant — Pron. pers.
11—Irréflexion — Métal.
12—Porte avec violence — Connais.

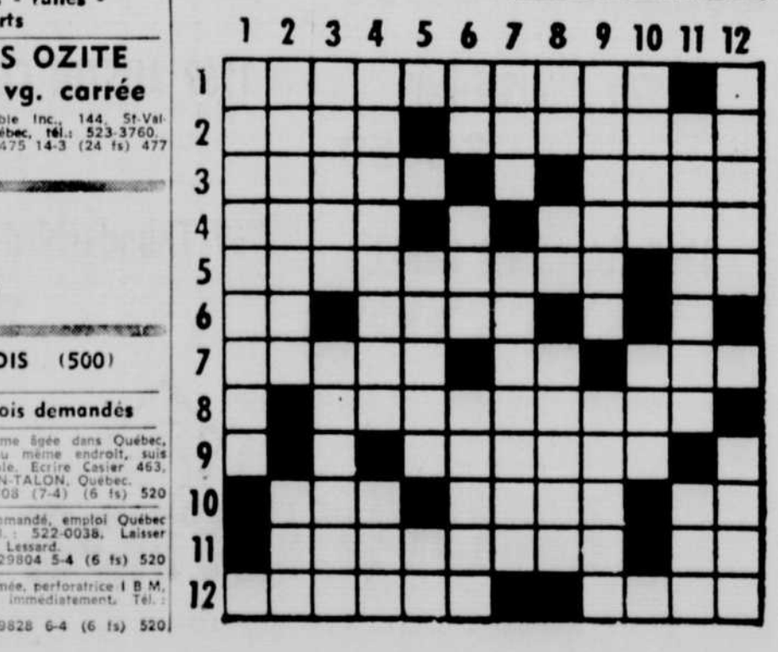
VERTICAL

1—Couvert d'une espèce de duvet.
2—Ce qu'on sait seulement par bruit public — Eux.
3—Dieu marin — Unité de volume pour le bois de chauffage (pl.).
4—Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre — Nombre des années.
5—Critique envieux — Dans.
6—Soleil — Le levant — Briller.
7—Canton suisse — Bâtiment affecté au logement des soldats.
8—Avant-midi — Côté d'où descend un cours d'eau.
9—Assemblage de noues formant un canal — Armes blanches.
10—Amena vers lui — Homme ignorant.
11—Vient de nouveau — Pron. pers.
12—Comparer le poids — Couleur entre le bleu et le vert.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION-QUEBEC la "Clé des Mots Croisés", 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix : $2.00 et la "Nouvelle clef des Mots Croisés" (2 et 3 lettres). Prix : $0.60.

Solution du problème No 2074

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	I	S	I	V	E	■	D	A	M
2	E	V	I	N	C	E	R	■	S	O	L	E
3	C	O	L	■	R	■	A	O	U	T	E	S
4	O	C	■	C	A	L	I	C	E	■	N	S
5	M	A	R	O	T	E	■	T	■	F	E	E
6	S	T	R	I	C	T	E	■	A	R	S	■
7	I	I	■	T	H	O	R	I	T	E	■	E
8	D	O	N	T	■	M	E	T	R	E	S	■
9	E	N	E	E	■	M	I	N	I	O	N	S
10	R	■	R	B	■	T	A	R	T	R	E	■
11	E	N	V	O	L	E	E	■	E	U	S	■
12	R	E	I	N	E	S	■	P	R	I	E	■



711 Autos à vendre

CONSEILLER EN VOITURES USAGEES



JACQUES SOULARD

1971 CHEVELLE	Hard-top, 2 portes, V-8, automatique, radio, toit vinyle, bas millage.	**$2995**
1970 CHEVROLET	Biscayne, sedan, 6 cyl., automatique, radio, très propre.	**$2295**
1969 CHEVROLET	Impala, h.-t., 2 portes, automatique, radio, (P.S.-P.B.), toit vinyle.	**$2150**
1969 CHEVELLE	Hard-top, 2 portes, automatique, radio, toit vinyle, bas millage.	**$1895**
1967 OLDSMOBILE	Cutlass, h.-t., 2 portes, aut., radio, (P.S.-P.B.), toit vinyle, balance de garantie.	**$1695**
1968 MERCURY	Hard-top, 2 portes, aut., radio, (P.S.-P.B.), toit vinyle.	**$1450**
1965 BUICK	Le Sabre, hard-top, 2 portes, automatique, radio, (P.B.-P.S.).	**$450**
1964 VALIANT	Décapotable, 6 cylindres, automatique, radio.	**$450**
1970 TOYOTA	Fastback, 4 vitesses, très propre.	**$1395**
1968 ENVOY	S.W. 4 cylindres, très propre.	**$750**

AUCUN COMPTANT

CHEVROLET OLDSMOBILE

565, boul. Hamel — 529-4564

29906 8-4 (2 fs) 711

VEHICULES MOTEURS (700)

705 Accessoires et pièces

SPECIALISTE pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 335 rue des Sables, 524-7791.
1-29477 15-3 (24 fs) 705

711 Autos à vendre

Mustang 1968, Fastback, automatique, power brake, power steering, 34,000 milles, très bonne condition. Tél.: après 8 heures P.M. 837-7421.
3-29886 7-4 (6 fs) 711

Godbout Autos Enr.
MAZDA
Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point Lévis. Tél.: 837-9371.
1-29589 6-4 (24 fs) 711

VENTE **MAZDA** SERVICE
GARAGE O. Gosselin Inc.
185, avenue St-Sacrement, Qué.
681-0525

29831 6-4 (24 fs) 711

RINFRET
AUTOS INC
Dispositeur
VOLKSWAGEN
50 RUE DELISLE
ROND POINT
LÉVIS
TEL 833 2133

1-29645 22-3 (l. mer. s. au 15-5) 711

---

711 Autos à vendre

Alouette Autos Inc.
Datsun Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: 683-2967.
1-29669 24-3 (24 fs) 711

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1970 Volkswagen Kerman Ghia, 1969 Volkswagen Fastback, automatique, garantie 5,000 milles, 1968 Volkswagen transmission ordinaire, 1966 Volkswagen, 50, rue Delisle, Rond Point, Lévis. Tél.: 833-2133.
1-29832 7-4 (24 fs) 711

TURMEL AUTOMOBILES
SPECIAUX
DU PRINTEMPS
1971 Pinto, 1971 Volvo 142-E, 1970 Volvo 142-S, 1969 Volvo 142-S, 1968 Cortina sedan, 1385 Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793.
1-29809 5-4 (24 fs) 711

770 Motocyclettes

Scooter — Vespa, 90 cc, 4 vitesses, état neuf, 2000 milles, avec support à bagages. Tél.: 527-5554 après 3 heures 30.
8-4 (3 fs)

795 Roulottes à vendre

GARAGE ANDRE BELANGER
DEPOSITAIRE des roulottes Sunset, et Holiday. Vente, service, réparations, installations d'attache, roulottes neuves, usagées, 3367 Boul. Hamel, Les Soules, 527-0749.
29897 8-4 (24 fs) 795

EMILE LEVASSEUR
VENTE, maisons mobiles, roulottes L'Islet, tentes remorques Bellevue, Lionel, Terra-Jet, pièces, accessoires, spéciaux: prix défiant toute compétition. Ouvert le soir, Rond-Point, Lévis, 833-2611.
1-29682 25-3 (24 fs) 795

LAVAL SERVICE DES VENTES OUVERT TOUS LES SOIRS

VOLKSWAGEN '72
GARANTIE 24 MOIS - 24,000 MILLES
Volks '68, '69, etc. Garantie 1,000 milles ou 30 jours
777 OUEST, BOUL. CHAREST — 683-4451
"Showroom" chaud dans l'usagée

29839 (8, 10, 18, 26-4) 711

PROFITEZ DE VRAIES AUBAINES

1969 DATSUN 1600	2 portes, 4 vitesses	$1250
1968 CHRYSLER NEWPORT	4 portes, équipée	$1595
1967 IMPERIAL CROWN	équipée, 4 portes, hard-top	SPECIAL
1967 DODGE	Dart G.T., aut., console, h.-t., sièges baquets	$1350

charlesbourg
CA AUTOMOBILES LTÉE **TOYOTA**
7925 boul. Henri-Bourassa — Tél.: 623-9843

29892 8-4 (1 fs) 711

Rond-Point LEVIS Rond-Point
Une voiture pour chacun

1971 - METEOR	1969 - MARQUIS
1971 - MARQUIS	1969 - FORD LTD
1971 - MAZDA	1969 - DODGE
1970 - METEOR	1968 - MERCURY
1970 - CORTINA	1968 - PONTIAC

Arthur BLAIS autos Inc.
61, ROUTE KENNEDY, LEVIS — 837-3681
MARQUIS — METEOR — MONTEGO — COUGAR
COMET — CAPRI — CORTINA et CAMIONS FORD

29850 8-4 (1 fs) 711

1970 CHEVROLET
Impala, 4 portes, hard-top, toit vinyle.
$2,595

1969 OLDSMOBILE
2 portes, hard-top, tout équipée, toit vinyle.
$2,250

1968 OLDSMOBILE 98
Luxury, sedan.
$2,250

LEGER COMPTANT



Ne vous laissez pas abattre par les problèmes d'argent
ROGER BARRE AUTO.

1970 CORTINA
G.T., 4 vitesses.
$1,750

1969 CHEVROLET
Impala, hard-top, 4 portes.
$2,175

1968 METEOR
2 portes, hard-top, fastback.
$1,775

GARANTIE OK. GW

1095, DE LA CANARDIÈRE — TEL.: 529-3331

29810 (5-8-10-4) 711

CHEZ LAURENTIDE, SONT BIIEN CORRECTS



1971 DATSUN
Avec radio, comme neuve, jaune pâle. **$1,750**

1971 PINTO
Avec radio, très propre. **$1,750**

1970 PLYMOUTH
Hard-top, 2 portes, automatique, power-steering, radio, couleur marron, très belle valeur. **$1950**

1970 PARISIENNE
Convertible, couleur bleu, toit blanc, superbe. **$2450**

1969 RAMBLER REBEL
6 cylindres, sedan, autom., une très bonne valeur pour seulement. **$950**

1971 FORD TORINO
Station-Wagon autom. radio, power steering, power brake, presque neuve. **$3,100**

1970 FORD Country Squire
3 sièges, tout équipée, elle est magnifique, balance de garantie du manufacturier. **$3,100**

1970 L.T.D.
Convertible, bleu marin, balance de garantie du manufacturier. **$1950**

1969 AUSTIN COOPER
Très belles performances. **$950**

1969 Thunderbird Landau
Un bijou qui n'a seulement que 2,700 milles, valait neuf $8,000, maintenant: **$3,100**

Conditions de paiement très faciles
ouvert tous les soirs

LAURENTIDE

25 sud, rue Dorchester — 525-8181

29905 8-4 (1 fs) 711

NOUVELLE GARANTIE 12 MOIS
SANS LIMITE DE MILLAGE

LA MAISON VOLVO A QUEBEC !

au service du public depuis 14 ans.



TURMEL
AUTOMOBILES INC.
CONCESSIONNAIRE
1385 Nord, rue Dorchester — Tél.: 522-2793

29891 8-4 (1 fs) 711

---

770 Motocyclettes

Fervents de la MOTO
vous avez rendez-vous chez
AUCLAIR
AUTOMOBILES INC.
concessionnaire
HONDA, BSA
et sous-distributeur exclusif
HARLEY-DAVIDSON
pour Québec et le Lac-St-Jean
Facilités de paiement
VENTE ET SERVICE



200, BOUL. HAMEL — VILLE VANIER — 681-8022
Ouvert le jeudi et le vendredi soir

1-29303 2-3 (j.v.s. au22-4 770

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 85-633
DANS LA COUR PROVINCIALE
JOS LAHOUD AUTOMOBILES INC., demanderesse
vs
J.-C. BERNIER, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour d'avril 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 549, 1ère Avenue, Québec.

Lesdits biens consistent en: 1 compresseur, 1 pick up Fargo, 2 roulottes, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 8 avril 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
PROVINCE DE QUEBEC,
No 85-633
IN THE PROVINCIAL COURT
JOS LAHOUD AUTOMOBILES INC., plaintiff
vs
J.-C. BERNIER, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on April 20th, 1972 at 549, 1st Avenue, Quebec.

The said goods and chattels consist of: 1 compresseur, 1 pick up Fargo, 2 roulottes, etc.

The whole will be sold according to Law.

QUEBEC, April 8th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC,
No 79-803
DANS LA COUR PROVINCIALE
LE QUOTIDIEN LTEE, demanderesse
vs
AUTO SKI INC., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour d'avril 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 6, rue Rodrigue, Lévis, Qué.

Les dits biens consistent en: Bureaux, chaises, fauteuils, machine à écrire, classeurs, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 8 avril 1972
A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 79-803
IN THE PROVINCIAL COURT
LE QUOTIDIEN LTEE, plaintiff
vs
AUTO SKI INC., defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, the 20th day of April 1972, at 6, rue Rodrigue, Lévis, Qué.

The said goods and chattels consist of: Desks, chairs, armchairs, typewriter, flies, etc.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, April 8th, 1972
A. BLAIS, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 78-762
DANS LA COUR PROVINCIALE
Dr PAUL BROCHU, demandeur
vs
LOUIS-PHILIPPE PERKINS, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le dixneuvième jour d'avril 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 200, 34e Rue, app. 2, Québec.

Les dits biens consistent en: téléviseur, stéréo, mobilier de salon, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, 8 avril 1972
A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 78-762
IN THE PROVINCIAL COURT
Dr PAUL BROCHU, plaintiff
vs
LOUIS-PHILIPPE PERKINS, defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, the 19th day of April 1972, at 200, 34e Rue, Apt. 2, Québec.

The said goods and chattels consist of: Television, Stereo, Livingroom Furniture, etc.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, April 8th, 1972
A. BLAIS, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 81-128
DANS LA COUR PROVINCIALE
ADRIEN MORENCY, demandeur
vs
JEAN-CLAUDE ROBITAILLE, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 18e jour d'avril 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 256, St-Luc, Québec, Qué.

Les dits biens consistent en: Divan, fauteuil, téléviseur, auto Volkswagen.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, 8 avril 1972
A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 81-128
IN THE PROVINCIAL COURT
ADRIEN MORENCY, plaintiff
vs
JEAN-CLAUDE ROBITAILLE, defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, the 18th day of April 1972, at 256, St-Luc Street, Quebec, Qué.

The said goods and chattels consist of: Divan, Armchair, television, Automobile Volkswagen.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, April 8th, 1972
A. BLAIS, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 82-906
DANS LA COUR PROVINCIALE
PAUL LAFERRIERE, demandeur
vs
ADRIEN BEGIN, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour d'avril 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 24, Trans-Canada, Lévis, Qué.

Les dits biens consistent en: Machines à écrire, bureaux, chaises, fauteuils, machine à additionner, classeurs, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, 8 avril 1972
A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 82-906
IN THE PROVINCIAL COURT
PAUL LAFERRIERE, plaintiff
vs
ADRIEN BEGIN, defendant

PUBLIC NOTISE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, the 20th day of April 1972, at 24, Trans-Canada, Lévis, Qué.

The said goods and chattels consist of: Typewriter, desks, chairs, armchairs, adding-machine, files, etc.

The whole will be sold according to law.

QUEBEC, April 8th, 1972
A. BLAIS, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 81-164
DANS LA COUR PROVINCIALE
JACOB & THOMPSON LTD., demanderesse
vs
LEVIS WOODOOR INC., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 18e jour d'avril 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 57 Kennedy Road, Levis.

Lesdits biens consistent en: 1 fauteuil, 2 fauteuils, 1 bureau, 1 filière 3 tiroirs, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 8 avril 1972
LOUIS COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 81-164
IN THE PROVINCIAL COURT
JACOB & THOMPSON LTD., plaintiff
vs
LEVIS WOODOOR INC., defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on April 18th, 1972 at 57, Kennedy Road, Levis.

The said goods and chattels consist of: 1 chair, 2 chesterfields, 1 desk, 1 filling cabinet 3 tirors, etc.

The whole will be sold according to Law.

QUEBEC, April 8th, 1972
LOUIS COULOMBE, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 85-710
DANS LA COUR PROVINCIALE
GEORGES LABRECQUE LTEE, demanderesse
vs
JEAN-LOUIS REEL, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour d'avril 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 8180 du Zoo, Orsainville.

Lesdits biens consistent en: 1 caisse enregistreuse de marque National, 1 téléviseur, 1 grille-pain, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 8 avril 1972
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 85-710
IN THE PROVINCIAL COURT
GEORGES LABRECQUE LTEE, plaintiff
vs
JEAN-LOUIS REEL, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on April 20th, 1972 at 8180 du Zoo, Orsainville.

The said goods and chattels consist of: 1 National cash, 1 television, 1 toaster, etc.

The whole will be sold according to Law.

QUEBEC, April 8th, 1972
EMILIEN MILLER, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 85-706
DANS LA COUR PROVINCIALE
LE JOURNAL DE QUEBEC INC., demanderesse
vs
JEAN-LOUIS REEL, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour d'avril 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 8180 du Zoo, Orsainville.

Lesdits biens consistent en: 1 caisse enregistreuse de marque National, 1 téléviseur, 1 grille-pain, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 8 avril 1972
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 85-706
IN THE PROVINCIAL COURT
LE JOURNAL DE QUEBEC INC., plaintiff
vs
JEAN-LOUIS REEL, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on April 20th, 1972 at 8180 du Zoo, Orsainville.

The said goods and chattels consist of: 1 National cash, 1 television, 1 toaster, etc.

The whole will be sold according to Law.

QUEBEC, April 8th, 1972
EMILIEN MILLER, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 86-553
DANS LA COUR PROVINCIALE
MAURICE POLLACK LTEE, demanderesse
vs
YVON PELCHAT, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour d'avril 1972, à 11 heures 30 de l'avant-midi, à 295, des Lilas ouest, app. 6, Québec.

Lesdits biens consistent en: 1 téléviseur RCA, 1 stéréo RCA, divan, fauteuil, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 8 avril 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 86-553
IN THE PROVINCIAL COURT
MAURICE POLLACK LTEE, plaintiff
vs
YVON PELCHAT, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11.30 o'clock in the forenoon on April 20th, 1972 at 295, des Lilas ouest, apt. 6, Québec.

The said goods and chattels consist of: RCA Television, RCA Stereo, divan, chesterfield, etc.

The whole will be sold according to Law.

QUEBEC, the April, 8th 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 82-452
DANS LA COUR PROVINCIALE
THEO TURGEON INC., était demanderesse
vs
REAL DIONNE, était défendeur
AUTO SKI INC., était la tierce saisie défaillante

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 19e jour d'avril 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 6, Rodrigue, St-David, P.Q.

Lesdits biens consistent en: 2 machines à additionner, 1 pupitre et sa chaise, 1 machine à photocopie, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 8 avril 1972
LOUIS COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 82-452
IN THE PROVINCIAL COURT
THEO TURGEON INC., plaintiff
vs
REAL DIONNE, defendant
AUTO SKI INC., garnishee

Public notice is hereby given that the goods ant chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10:00 o'clock in the forenoon on April 19th, 1972 at 6, Rodrigue, St-David, P.Q.

The said goods and chattels consist of: 2 adding machines, 1 desk and his chair, 1 machine à photocopie, etc.

The whole will be sold according to Law.

QUEBEC, the April, 8th, 1972
LOUIS COULOMBE, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 80-631
DANS LA COUR PROVINCIALE
JEAN LESIEGE & ASS. INC., demanderesse
vs
SIMCRAFT LTEE, défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 18e jour d'avril 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 39, Principale, St-Agapit, P.Q.

Lesdits biens consistent en: 1 machine à écrire Smith Corona, 7 filières en métal, 1 table à dessin, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 8 avril 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 80-631
IN THE PROVINCIAL COURT
JEAN LESIEGE & ASS. INC., plaintiff
vs
SIMCRAFT LTEE, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 1.00 o'clock in the forenoon on April 18th, 1972, at 39, Principale, St-Agapit, P.Q.

The said goods and chattels consist of: 1 Smith Corona typewriter, 7 filling cabinet, 1 drawing table, etc.

The whole will be sold according to Law.

QUEBEC, le 8 avril 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 76-834
DANS LA COUR PROVINCIALE
SHELL CANADA LTD., demanderesse
vs
CLAUDE BEGIN, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 18e jour d'avril 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 57, Boul. Kennedy, Lévis.

Lesdits biens consistent en: 4 fauteuils, 1 filière 3 tiroirs, 1 bureau, 1 bibliothèque, 1 table de centre, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 8 avril 1972
LOUIS COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 76-834
IN THE PROVINCIAL COURT
SHELL CANADA LTD., plaintiff
vs
CLAUDE BEGIN, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on April 18th, 1972, at 57, Kennedy, Blvd, Levis.

The said goods and chattels consist of: 4 chesterfields, 1 filling cabinet, 3 tirors, 1 desk, 1 book case, 1 center table, etc.

The whole will be sold according to Law.

QUEBEC, April 8th, 1972
LOUIS COULOMBE, B.S.C.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour la journée de samedi, avec un aperçu pour dimanche :

Abitibi, Pontiac - Témiscamingue, Laurentides, St-Maurice et Lac St-Jean: généralement ensoleillé et venteux. Maximum entre 20 et 30. Dimanche: ensoleillé et froid.

Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : généralement ensoleillé et venteux. Maximum de 20 à 30. Dimanche: généralement ensoleillé et froid. ■

Le rôle de l'IRA ne se limite pas à l'action militaire

LONDONDERRY (AFP) — L'IRA est prête à faire la preuve, devant la communauté catholique d'Irlande du nord, que son rôle ne se limite pas à l'action militaire, mais qu'elle sait aussi ce que parler politique veut dire. C'est ce que laisse entendre, une déclaration de la brigade de Londonderry de la branche provisoire de l'armée clandestine.

"L'IRA provisoire a été souvent accusée par le passé de ne pas avoir de politique, mais nous espérons dans le courant de la semaine prochaine dégonfler ce mensonge en distribuant des déclarations politiques", déclare la brigade des "provisoires" de Londonderry.

"Beaucoup a été dit au sujet de la paix aux cours des dernières semaines. Nous, IRA provisoire, voulons déclarer de façon tout à fait catégorique que, nous aussi, nous voulons la paix, mais pas la paix à n'importe quel prix. Tout en poursuivant notre campagne contre l'armée britannique nous avons toujours eu l'opinion publique présente à le'sprit et nous sommes entièrement prêts à écouter les gens et nous sommes toujours désireux de rencontrer les représentants des secteurs de Creggan, du Bogside et de Brandywell — les trois bastions catholiques de Londonderry — pour discuter de ce qui est le mieux pour les gens de ces secteurs", ajoute le communiqué.

Cette déclaration tout à fait inhabituelle revêt une signification particulièrement intéressante dans le contexte de surenchère politique qui caractérise l'Ulster depuis l'annonce de l'initiative de paix du gouvernement britannique, estiment les observateurs.

Le fait que les "provos" qui ont jusqu'ici été soutenu à fond par la communauté catholique de Derry éprouvent le besoin, dans une déclaration publique, de préciser qu'ils sont prêts à discuter avec les représentants des ghettos catholiques, est en soi significatif. C'est peut être le signe que la communication entre l'IRA et sa base ne se fait plus aussi bien que par le passé.

Constatations troublantes

Trois constatations éclairent d'un jour troublant cette insolite déclaration :

1. C'est de Londonderry qu'est venue, presque au lendemain de l'initiative britannique, l'annonce d'une trêve de quatre semaines qui aurait été décrétée par la brigade locale des "provos". Bien que démentie dans la journée par l'état major de Dublin, la nouvelle a cependant troublé quelques bons esprits, et les rumeurs faisant état, sinon de dissenssions, du moins d'un certain flotement dans les rangs de l'armée clandestine, ont pris corps. Il est un fait, en outre, que les activités militaires de l'Ira provisoire, dans le secteur de Derry, depuis le 24 mars n'ont pas connu il s'en faut de beaucoup leur virulence habituelle.

2. M. Sean MacStiofain, chef d'état major des "provos" était dimanche à Londonderry où il a participé à une marche sur le cimetière de la ville, et où il a pris la parole. A moins que la déclaration de la brigade de Derry ne soit un faux, il peut paraitre raisonnable de penser qu'elle n'a pas été faite sans son assentiment.

3. John Hume, leader du parti travailliste social démocrate SDLP et chef de file des catholiques modérés en Irlande du Nord, a fait savoir mardi qu'il présiderait jeudi soir à Londonderry une réunion ouverte aux seuls membres de son parti. Prendre la parole au coeur même du bastion traditionnel des "provos" est une gageure et peut apparaitre comme un défi à leur égard. Il semble que l'IRA ait préféré prendre les devants sur la voie de l'ouverture politique. ■

L'horoscope

DIMANCHE LE 9 AVRIL 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vos espoirs sont combinés et la journée vous apporte de nouveaux éléments de satisfaction. Faites votre journal.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Recherchez la compagnie des personnes qui peuvent vous aider plutôt que vous nuire. Bonne journée pour les transactions financières.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une journée propice à des grandes réalisations. Le début de l'après-midi sera marqué d'une heureuse rencontre.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne chargez pas trop votre programme. Il n'en tient qu'à vous de favoriser des échanges cordiaux dans votre milieux social.

24 juillet au 23 août (Lion) — N'entretenez pas de doutes, faites la lumière sur vos problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent.

24 août au 23 septembre (Vierge) — L'avant-midi sera monotone, mais l'après-midi offrira beaucoup de variété et d'intérêt. Conversation profitable.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — On seconde vos ambitions, mais on contrecarre une initiative à laquelle vous attachiez beaucoup de prix.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Influences planétaires stimulantes. Vous ferez beaucoup de travail en peu de temps. Perspectives intéressantes pour les constructeurs.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Votre jugement sera un précieux collaborateur, aujourd'hui. Vous recevrez une information précieuse sans le solliciter.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Un supplément de patience et beaucoup de perspicacité sont indispensables à la réussite de votre entreprise de la journée.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Tout ne marchera pas sur des roulettes, mais l'intérêt sera maintenu par le dynamisme des événements en cours.

20 février au 2 Omars (Poissons) — Ne divulguez pas les confidences que vous avez reçues. Vous consacrerez pas mal de temps à réfléchir et à faire des plans.

LUNDI LE 10 AVRIL 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — Eliminez les pertes de temps et gardez-vous de parler pour ne rien dire. L'influence de la planète Mars est puissante.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous ne manquez pas de courage et les circonstances vous obligeront à faire vos preuves. Assistez les jeunes dans leurs entreprises.

22 mai au 21 juin (Cémeaux) — Tenez-vous loin des bagarres. Vous faites la connaissance d'une personne qui est appelée à vous rendre de grands services.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Faites un excellent usage de vos talents et de votre personnalité. Sur la route, redoublez de prudence.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous aurez une affaire importante à régler. Localisez vos ennuis, vous pourriez plus facilement y remédier.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous adopterez une attitude qui ne vous ressemble pas. Redevenez vous-même et faites la chasse au pessimisme.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous mettez une dernière main à de petits travaux en cours et préparez une bonne fin de mois.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Evitez de gonfler d'orgueil pour un petit compliment. Le vent-et-vient quotidien vous mettra en contact avec des personnes intéressantes.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — La précision et l'amabilité seront vos deux clés de succès, aujourd'hui. Cherchez des moyens d'améliorer vos méthodes de travail.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Etudiez les grandes réussistes qui ont eu d'humbles commencements, vous y trouverez des idées maitresses.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous éprouvez le besoin de vous renouveler et cherchez des moyens de le faire. Un court voyage à l'horizon.

20 février au 20 mars (Poissons) — Un mélange d'opinions vous tournoie dans la tête, et c'est le cas de le dire : "vous ne savez pas où donner de la tête".

Services spéciaux

Mesdames, mesdemoiselles
Le temps est venu
D'ENTREPOSER VOS FOURRURES
Confiez-les à des experts
GASTON ST-HILAIRE ENR.
Marchand de fourrure
Réparation — Transformation et Location de cape
Membre MFA
274, 7e Rue, Limoilou, 529-1181

29542 1- 4(s. au 20-5) S.S.

FOURRURES
ENTREPOSAGE
VENTE - REPARATION
TRANSFORMATION
Jos. Robitaille ENR.
700, RICHELIEU - 522-3288

1-29528 28-3 (24 fs) S. S.

Le chasseur se fait chasser

CARACAS (Reuter) — Ce fut la plus lamentable des corridas que l'on ait vue de mémoire d'afficionado vénézuélien. Une telle farce qu'un journal de Caracas n'hésitait pas lundi à écrire que le matador aurait dû être fusillé, le taureau rendu à ses vastes prairies et les spectateurs remboursés.

Le taureau s'appelait Betulio. Le matador s'appelle toujours Joselito Alvarez. Betulio, 1,100 livres, par deux fois chassa Alvarez de l'arène et sauta même une fois la barrière de protection qui ceinture la piste pour poursuivre son bourreau tremblotant.

La première fuite permit au matador de reprendre ses esprits et de rassembler tout son courage. Cape dans une main, épée dans l'autre, il repartit vaillamment à l'assaut sous les quolibets de la foule.

Mais ç'en était trop. Betulio fonça sur le matador, sauta la barrière de protection et jeta la panique parmi les spectateurs.

Le timide Alvarez, n'en pouvant plus, piqua alors un sprint vers une cabine téléphonique et appela le président de la corrida dans la tribune d'honneur pour expliquer qu'il ne pouvait pas tuer la bête... parce qu'elle ne voulait pas rester tranquille. Après une brève discussion, le président décida de mettre un terme à la mascarade en appelant un autre taureau. ■

Un vol spatial en coopération

HOUSTON, Tex. (P.C.) — Le directeur du centre spatial de Houston, au Texas, M. Christopher Kraft, a déclaré qu'il était fort possible que des astronautes américains et soviétiques participent ensemble à un vol spatial en 1975.

M. Kraft a ajouté que Washington et Moscou devraient prendre une décision à ce sujet d'ici six mois.

Le directeur du centre de Houston commentait devant les journalistes les progrès des entretiens sur la possibilité d'amarrer les vaisseaux spatiaux l'un à l'autre. Ces entretiens ont commencé en octobre 1970 dans le cadre de la coopération spatiale. ■

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

Londres ferme l'une de ses rues aux véhicules

LONDRES (AFP) — Carnaby Street — la rue chic du quartier Soho d'où avait été lancée la mode "pop" dans les années soixante — est désormais réservée aux piétons. Toujours à l'avant-garde des innovations, elle devient, à titre expérimental et pour six mois, la première rue de Londres interdite à la circulation automobile.

Il aura fallu plus de cinq ans au conseil du grand Londres pour imposer cette décision, après avoir constaté que dans la journée à Carnaby Street, on comptait en moyenne 15 piétons pour deux voitures. La célèbre rue sera fermée à la circulation automobile de 11h. du matin à 20h.00 du soir, du lundi au samedi. Les livraisons pourront ainsi se faire dans la matinée.

Quant aux passants qui la fréquentent et qui sont essentiellement des touristes, ils auront "quartier libre" dans l'après-midi pour faire du lèche-vitrines et s'acheter à prix d'or ces "hardes" qui fourniront la preuve à leurs amis qu'ils reviennent bien d'Angleterre. ■

Nécrologie

ANTIL (Marie-Anna) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 7 avril 1972, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Marie-Anna Antil. Elle laisse dans le deuil son frère : Alphonse Antil de Québec, sa soeur : Mme G.-A. L'Hoir de Lévis. Elle demeurait autrefois à Rivière-du-Loup.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin à 8 heures 45, pour l'église St-David et de là au cimetière St-Patrice, Rivière-du-Loup. 8-4 (1 fs)

AUBE (M.-Rose) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 5 avril 1972, à l'âge de 57 ans, est décédée Dame M.-Rose Gaudreau, épouse de M. Paul Aubé. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, ses gendres et ses belles-filles : M. et Mme Fernand Aubé (Georgette Collin), M. et Mme J.-Claude Aubé (Roseline Brochu), M. et Mme J.-Claude Blanchet (Florence Aubé), M. et Mme Wilson Turgeon (Pauline Aubé), Dominique et Fernande. Elle demeurait à Notre-Dame du Rosaire, Co. Montmagny.

Les funérailles auront lieu samedi, le 8 avril, à 3 heures.

Départ de la salle du Couvent de Notre-Dame du Rosaire, sous la direction de Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique, Montmagny, à 2 heures 50, pour l'église de Notre-Dame du Rosaire et de là au cimetière paroissial. 7-4 (2 fs)

BEAUPRE (Daniel) — A Québec, le 6 avril 1972, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Daniel Beaupré, apprenti décorateur chez Simpsons-Sears, fils de M. Lauréat Beaupré et de Dame Jeannine Bacon. Il laisse dans le deuil son frère, ses soeurs : Raynald, Jocette, Nathalie. Il demeurait au 334, rue St-Prime, Duberger.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de-L'Incarnation, à 9 heures 30, pour l'église de St-François Xavier et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera fermé de 5 à 7 heures. 7-4 (2 fs)

BENOIT (Antonio) — A Québec, le 5 avril 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Antonio Benoit, notaire à sa retraite, époux de Dame Lumina Ross. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre : M. et Mme Albert Gagné (Thérèse), ses petits-enfants : Benoit, Louise, Elisabeth, Raymond et Pierre Gagné, son frère : le Père Paul Benoit, Jésuite de Montréal, ses beaux-frères : M. Octave Casista, M. J.-Dumais, Amqui, 3 belles-soeurs : Mme Ernest Casista, Mme Henri Delaunais, Mme J.-Baptiste Casista. Il demeurait au 1646, de la Capricieuse.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canardière, à 9 heures 45, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière Belmont. 7-4 (2 fs)

CLOUTIER (Aline) — A Québec, le 7 avril 1972, à l'âge de 58 ans, est décédée Dame Aline Trudel, épouse de M. Camille Cloutier. Elle demeurait au 356, 6e Rue, Limoilou.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 avril, à 11 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière à 10 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 8-4 (3 fs)

DROLET (Ludger) — A Québec, le 6 avril 1972, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Ludger Drolet, fils de feu M. Francis Drolet et de Dame Blanche Robitaille. Il demeurait au 70, avenue Plante, Ville de Vanier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 8 avril 1972, à 2 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 260, Beaucage, à 1 heure 45, pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures. 7-4 (2 fs)

DUGAL (Jeanne) — A Québec, le 6 avril 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Jeanne Bolduc, épouse de feu M. Arthur-J. Dugal. Elle laisse dans le deuil son fils : M. Louis-Paul Dugal, vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, sa belle-fille : Mme Louis-Paul Dugal (Marie Necker), son gendre : M. Antonin-F. Belleau, ses petits-enfants : M. et Mme S.D. Oaks (Monique), Lise et Michel-N. Dugal, ses arrière petits-enfants : Michel et Philippe Oaks, sa soeur et ses belles-soeurs: Mme J.-O. Chalifour, Mme Wilfrid Bolduc, Mme M.-C. Chavanne.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles. 7-4 (2 fs)

DUMONT (Joseph) — A Lévis, le 6 avril 1972, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph Dumont, époux en 1ères noces de feu Dame J. Barras et en secondes noces de Dame Yvonne Lemieux. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses gendres et ses belles-filles : M. et Mme Roger Dumont (Lucille Bernier), M. et Mme Jacques Dumont (Thérèse Ruel), ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme J.-M.-A. Gosselin, Mme Adélard Dumont, Mme Alphonse Martel, M. Henri Lemieux, M. Arthur Barras, M. Alexandre Bouchard, Mme Lucien Barras, Mme Maurice Moffet. Il était le beau-père de M. J.-Paul Bourget. Il demeurait au 87 boul. de l'Entente, Lauzon.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, Lauzon, à 9 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière de Lauzon. 7-4 (2 fs)

DUBORD (Archélas) — A l'hôpital Assomption, Ville St-Georges Est, Beauce, le 7 avril 1972, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Archélas Dubord, époux de feu Dame Malvina Jacques. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : M. l'abbé Léo Dubord, curé de St-Honoré de Beauce, M. et Mme Placide Dubord (Carmen Labonté), M. et Mme Bruno Dubord (Candide Domingue), tous de St-Evariste de Frontenac, M. et Mme J.-Luc Dubord (Hélène Pépin) Ville-Laval, Mme Etienne Poulin (Eva-Reine Fortin) de Villamantic, Conn.; ses filles et gendres : M. et Mme Pierre Labonté (Eva), M. et Mme François Tanguay (Thérèse) de St-Evariste, M. et Mme J.-Louis Fortin (Jeannette), M. et Mme Régis Labonté (Yolande), M. et Mme Emilien Poulin (Adrienne), M. et Mme Lucien Poulin (Juliette) de Ville-Laval, M. et Mme F.-X. Boutin (Irène) de Terrebonne, M. et Mme Rosaire Poulin (M.-Rose) de Sherbrooke), Mlle Jeannine Dubord, de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe; sa soeur, Mme Jean Richard (Octavie) de Sherbrooke; sa belle-soeur, Mme Thomas Groleau (Délina Jacques) de la Guadeloupe; de nombreux petits-enfants et arrière petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi le 10 avril 1972, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Jacques & Frères, de La Guadeloupe, à 9h.45, pour l'église de La Guadeloupe et de là au cimetière de St-Evariste. 7-4 (2fs)

FAUCHER (Benoit) — A Pont-Rouge, Co. Portneuf, le 7 avril 1972, à l'âge de 49 ans, est décédé subitement M. Benoit Faucher, machiniste à la Building Product Company, époux de Dame Thérèse Cantin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Jacques, Gaétan, Marjolaine, Denis, son frère et ses soeurs : Irène (Mme Arthur Jobin), Annette (Mme Georges Cantin), Claire (Mme Raymond-Marie Bussières), Louise (Mme Noel Paquet), Jean-Louis (Pauline Leblond). Il demeurait au 14, rue St-Pierre, Pont-Rouge.

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures 30.

Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée, 247, Du Pont-Ouest, Pont-Rouge à 3 heures 15, pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. 8-4 (1 fs)

CARRIER (Emile) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 6 avril 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Emile Carrier, époux de Dame Sylvia Dubé. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Mme Séverin Lévesque (Nicole), M. Charles Carrier (Danielle Baril), Lise (Mme Pierre-V. Reneau), Jacques, M. et Mme Laurent Carrier (Paulette Flansverry), Serge, Hélène, Clémence, Pauline, Luc, Denise, Marc, Pierre et Julien, ses frères et ses soeurs : M. et Mme Adrien Carrier (Emelia Leclerc), M. et Mme Emilien Giroux (Laurette), M. et Mme Gérard Caron (Marguerite), M. et Mme Lucien Carrier (Régina Pellerin), M. et Mme Gérard Carrier (Rita Ouellet), M. et Mme Philippe Carrier (Gabrielle Mercier), M. et Mme Raymond Peters (Thérèse), M. et Mme Robert Caron (Agathe), M. et Mme André Fournier (Madeleine), M. et Mme Alexandre Carrier (Nicole Arton), M. et Mme Roland Demers (Germaine). Il demeurait à Ste-Perpétue.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril, à 3 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, Ste-Perpétue à 3 heures 20, pour l'église de Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial. 8-4 (1 fs)

GAGNON (Clorinde) — A St-Michel de Bellechasse, le 6 avril 1972, à l'âge de 90 ans, est décédée Dame Clorinde Roy, épouse de feu M. Joseph-H. Gagnon.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Emile Ruelland de St-Michel, à 1 heure 50, pour l'église St-Michel et de là au cimetière paroissial. 7-4 (2 fs)

NOEL (Marcel) — A Québec, le 6 avril 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Marcel Noël, époux de Dame Zoé Cameron. Il demeurait au 920, rue Scott.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures. 7-4 (2 fs)

GAGNON (Clarilda) — A l'hôpital St-Ambroise, Loretteville, le 6 avril 1972, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Clarilda Savard, épouse de feu M. Adolphe Gagnon. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marguerite (Mme Gilles-Marie Bédard), Juliette, Adolphe (Noëlla Rochette), Emilienne (Mme Gérard Johnson), Yvette, son gendre : M. Adrien Auclair, ainsi que plusieurs petits-enfants. Elle demeurait au 253, boul. L'Ormière.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 2 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures. 7-4 (2 fs)

GAGNON (Marie-Andrée — A Québec, le 7 avril 1972, à l'âge de 6 ans, est décédée Marie-Andrée Gagnon, fille de M. André Gagnon, professeur à l'Université Laval, et de Dame Georgette Mercier. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses grands-parents : M. et Mme Lucien Gagnon, Mme Eusèbe Mercier, sa soeur : Louise, ses frères: Jean, Pierre, Denis, Bernard, ainsi que plusieurs oncles et tantes. Elle demeurait au 2906, de Courcelle, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy à 10 heures 45, pour l'église St-Louis de France et de là au cimetière Belmont.

Prière de compenser une offrande de fleurs par un don au Fond Spécial d'hématologie de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. 8-4 (1 fs)

GARNEAU (Yvonne) — A Cap St-Ignace, le 7 avril 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Dame Yvonne Marois, épouse de feu M. Albert Garneau. Elle laisse dans le deuil son frère et sa soeur : Emilien, Mme Omer Patry de Lévis (Blanche). Elle demeurait autrefois à Courville, Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Edouard de la Durantaye, Cap St-Ignace, à 9 heures 45, pour l'église du Cap St-Ignace et de là au cimetière de Courville. 8-4 (1 fs)

GERMAIN (Louis-Antoine) — A St-Basile, Co. Portneuf, le 6 avril 1972, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Louis-Antoine Germain marchand de meubles, époux de Dame Lucille Dussault. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et soeurs : Germain, Rosaire (Loretta Simard), Juliette (Mme Paul-Emile Létourneau), Rachel, Georgette (Mme Andrew Passaro), Mme Robert Germain, Mme Alexandre Germain, Raymond (Gisèle Julien), Dolorès (Mme Lucien Boucher), Jeanne (Mme Jos. Bouchard), Geneviève (Mme E. Paquin), ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Jérôme Perron, M. Pierre Dussault, M. et Mme Léo Dussault, M. et Mme Michel Dussault, M. et Mme Eddy Brassard, M. et Mme Claude Dussault, M. et Mme Gilles Paquin. Il demeurait au 365, de l'Eglise.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 9 avril, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils, 18, avenue du Parc, St-Basile à 2 heures 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial. 8-4 (1 fs)

GOSSELIN (Maud) — A St-Michel, co. Bellechasse, le 6 avril 1972, à l'âge de 75 ans, est décédée Dame Maud Young, épouse de feu M. J.-Ernest Gosselin. Elle demeurait au 49, St-Ferdinand, Lévis. Elle laisse dans le deuil: ses enfants, ses gendres et ses belles-filles: M. et Mme Gilles Gosselin (Lucille Labrie), M. et Mme Roland Gosselin (Murielle Vermet), M. et Mme Roland Labrie (Kathleen Gosselin), M. et Mme Jacques Gosselin (Cécile Gaumond); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme John Young, M. et Mme Harry Young, M. et Mme Truman Work M. William Queen, M. et Mme Lionel Plamondon, Mme Hosewell Young, Mlle J.-D'Arc Gosselin.

Les funérailles auront lieu samedi le 8 avril, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis, à 2h.45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 7-4 (2fs)

MORIN (Eugène) — A Courville, le 7 avril 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement M. Eugène Morin, époux de Dame Marie-Louise Lévesque. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille : Madeleine, ses enfants adoptifs : Mme Roland D'Amour (Laurette Veilleux), Mme Benoit D'Amour (Edithe), M. et Mme Clément D'Amour (Gilberte Pelletier), Jean D'Amour, Jacqueline D'Amour M. et Mme Hervé Cantin (Rose-Aimée D'Amour), M. et Mme Réal Hains (Françoise D'Amour), M. et Mme Georges Thibodeau (Simone Lalancette), ses gendres : Gérard Gosselin, Georges-Henri Roy, ses frères et soeurs : Alphonse, Louis (Huguette Bérubé), Claudia (Mme Alexandre Avoine), Aurore (Mme Pierre Laprise), Adèle (Mme Alfred Bouchard).

Les funérailles auront lieu lundi, 10 avril, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, Courville à 9 heures 50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. 8-4 (1 fs)

RAINVILLE (Alfred) — A Courville, le 7 avril 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Alfred Rainville, époux en 1ères noces de feu Dame Thérèsa Grenier, et en secondes noces de Dame Camila Parent. Il demeurait au 731, avenue Royale, Beauport. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean (Thérèse Lebel), Maurice (Céline Lebel), Jacques Georgette Larivière), Germain (Véronique Robitaille); sa soeur, Alice (Mme René Renaud); ses belles-soeurs: Adrienne (Mme Emile Rainville), Cécile (Mme Antonio Rainville), Mme Donat Parent; ses beaux-frères: et belles-soeurs: M. et Mme Fernand Grenier, M. et Mme Georges Purdon; ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi le 10 avril 1972, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, 738, avenue Royale, Beauport, à 9 h. 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.
(Le salon sera fermé de 5h. à 7h.) 7-4 (2fs)

REMERCIEMENTS DECES

TREMBLAY — La famille Tremblay remercie bien sincèrement, tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Marcelle Tremblay, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 2896 8-4 (1 fs)

REMERCIEMENTS

La famille Paquet de l'Ancienne-Lorette, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Emile Parent, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 2-29903 8-4 (1 fs) Rem.

LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473

Tarif de publication

Avis de décès, Services anniversaires :
Formule régulière (sans photo) : $3.50
Mots additionnels chacun : 0.05
Photo : $10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies
Formule régulière : $3.50
Mots additionnels chacun : 0.05

Compte rendu de funérailles
Sans photo : $20.00
Photo : $10.00 additionnel par parution

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

Faites lire votre quotidien

LE FANTOME — Par Lee Falk et Sy Barry



LE MONDE

L'Inde s'indigne de la conduite des E.-U. au Vietnam

New Delhi (Reuter) — L'Inde, en formulant l'une de ses critiques les plus virulentes à l'encontre de la politique des Etats-Unis au Vietnam, a condamné vendredi les bombardements américains sur le Nord-Vietnam.

M. Swaran Singh, ministre indien des Affaires étrangères, a dit des bombardements qu'ils représentaient catégoriquement un facteur négatif" concernant la situation au Vietnam et a ajouté que l'Inde estime qu'aucune solution militaire n'est possible dans la région.

Parlant devant le Parlement, M. Singh a déclaré : "Nous persisterons à élever la voix contre l'escalade des activités militaires et contre les bombardements sur le Nord-Vietnam. Nous continuerons à mobiliser l'opinion internationale pour mettre en avant les conditions susceptibles de faciliter un règlement négocié".

M. Singh a réitéré l'affirmation de l'Inde selon laquelle toutes les troupes américaines devraient se retirer du Vietnam. Il a toutefois écarté toute idée de reconnaitre le gouvernement provisoire révolutionnaire du Sud-Vietnam.

Négociations

Sur la question de savoir si le Nord-Vietnam n'est pas également coupable d'avoir provoqué l'escalade militaire en lançant une grande offensive au sud de la zone démilitarisée, M. Singh a dit : "Le Vietnam appartient aux Vietnamiens, ceux du nord comme du sud, ce n'est pas un territoire américain".

Evoquant les aspects d'une solution politique, M. Singh a souligné que le dernier plan américain en huit points constituait un point positif par rapport aux précédentes propositions des Etats-Unis. Mais, a-t-il ajouté, les Américains ont "ignoré leur propre plan en menant des raids aériens intensifs contre le Nord-Vietnam et en abandonnant les conversations de paix de Paris".



Les atrocités de la guerre au Vietnam

Des réfugiés qui évacuent la ville de Quang Tri n'ont aucune pitié pour ces cadavres qu'ils croisent en route. Il s'agit de soldats du Nord-Vietnam qui auront comme tombe que le bord de ce chemin ! (Photo U.P.I.) ■

En marge du procès d'Angela Davis

SAN JOSE (AFP et Reuter) — Deux hommes — un Noir et un "Chicano" Mexicain des Etats-Unis — ont été inculpés du meurtre de James Carr, un ancien détenu qui devait témoigner au procès d'Angela Davis.

James Carr avait partagé une cellule pendant dix mois en 1964 avec George Jackson, l'un des "Frères de Soledad". Il a été abattu jeudi matin alors qu'il sortait du domicile de sa belle-mère.

Quinze minutes après le meurtre, la police arrêtait une voiture, dont les occupants étaient les assassins de Carr. Les deux hommes ont été formellement inculpés du meurtre.

Il s'agit de Chester Ligons, 28 ans, et de Richard Rodriguez, 22 ans, tous deux originaires de Los Angeles. La police a découvert un revolver et un fusil dans la voiture.

Cet assassinat, aux mobiles encore mystérieux, pourrait être lié à l'affaire Angela Davis.

En effet, James Carr, un Noir de 29 ans, était le gendre de M. et Mme Hammer, un couple de Blancs, amis de la jeune militante noire et chez lesquels elle avait d'ailleurs passé trois jours après sa libération sous caution le 23 février dernier.

Une mystérieuse voiture

Autre fait mystérieux: selon le procureur au procès d'Angela Davis, Jonathan Jackson avait emprunté, trois jours avant sa tentative d'enlèvement et la fusillade qui a suivi au tribunal de San Rafael, une voiture à une certaine Mme Majors, domiciliée au même endroit que la famille Hammer.

Cette voiture fut retrouvée deux semaines plus tard sur le parking de l'aéroport de San Francisco où, toujours selon le procureur, Angela Davis était allée attendre Jonathan Jackson le jour de la fusillade.

James Carr en savait-il trop et l'a-t-on supprimé pour l'empêcher de parler? Il avait été interrogé la semaine dernière par le ministère public en relation avec l'affaire Angela Davis. Jeudi matin, il quittait la maison des Hammer et se préparait à monter dans sa voiture lorsqu'il fut fauché par une volée de balles. Treize minutes plus tard, les assassins présumés étaient arrêtés alors qu'ils conduisaient cette même voiture.

Angela Davis avait également vécu chez les Hammer pendant deux semaines, peu de temps avant la fusillade du tribunal de San Rafael pour laquelle elle est inculpée.

Quant à James Carr, condamné en 1963 pour le hold-up d'une épicerie, il rejoignit à la prison de Soledad George Jackson qui lui a appris à lire, à écrire et lui inculqua par la même occasion ses idées révolutionnaires.

Carr fut libéré sur parole en juillet 1970, soit un mois avant la fusillade de San Rafael qui fit quatre morts, dont le jeune frère de George, Jonathan.

Inscrit à l'Université de Santa Cruz, en Californie, James Carr fit la connaissance de Betsy Hammer qu'il épousa le 7 mars 1971 et dont il eut un fils âgé de sept mois. Carr a toujours professé une admiration immense pour George Jackson, l'un des frères de Soledad.

PLACE NORMANDIE

Route Marie-Victorin
(3) St-Nicolas

LA VILLE DE L'AVENIR

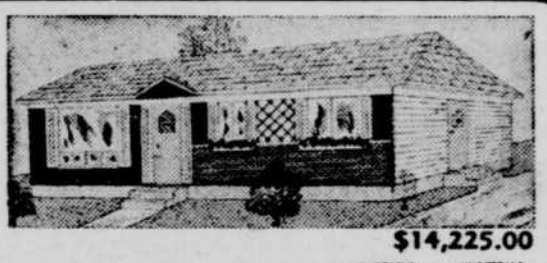
PLACE NORMANDIE A ST-NICOLAS

Célèbre son 1er anniversaire

"Le 10 avril 1972"

Pour souligner cet événement
les promoteurs offrent

3 MAISONS POUR LE PRIX DE $14,000.00 chacune



$14,225.00



$15,675.00



$15,950.00



$16,950.00

Occupation immédiate

1er paiement 1er juin

A QUI LA CHANCE ?

Montreal Trust
COURTIERS

UNE VILLE OU VIVRE

Novelec **Projet-pilote anti-pollution**

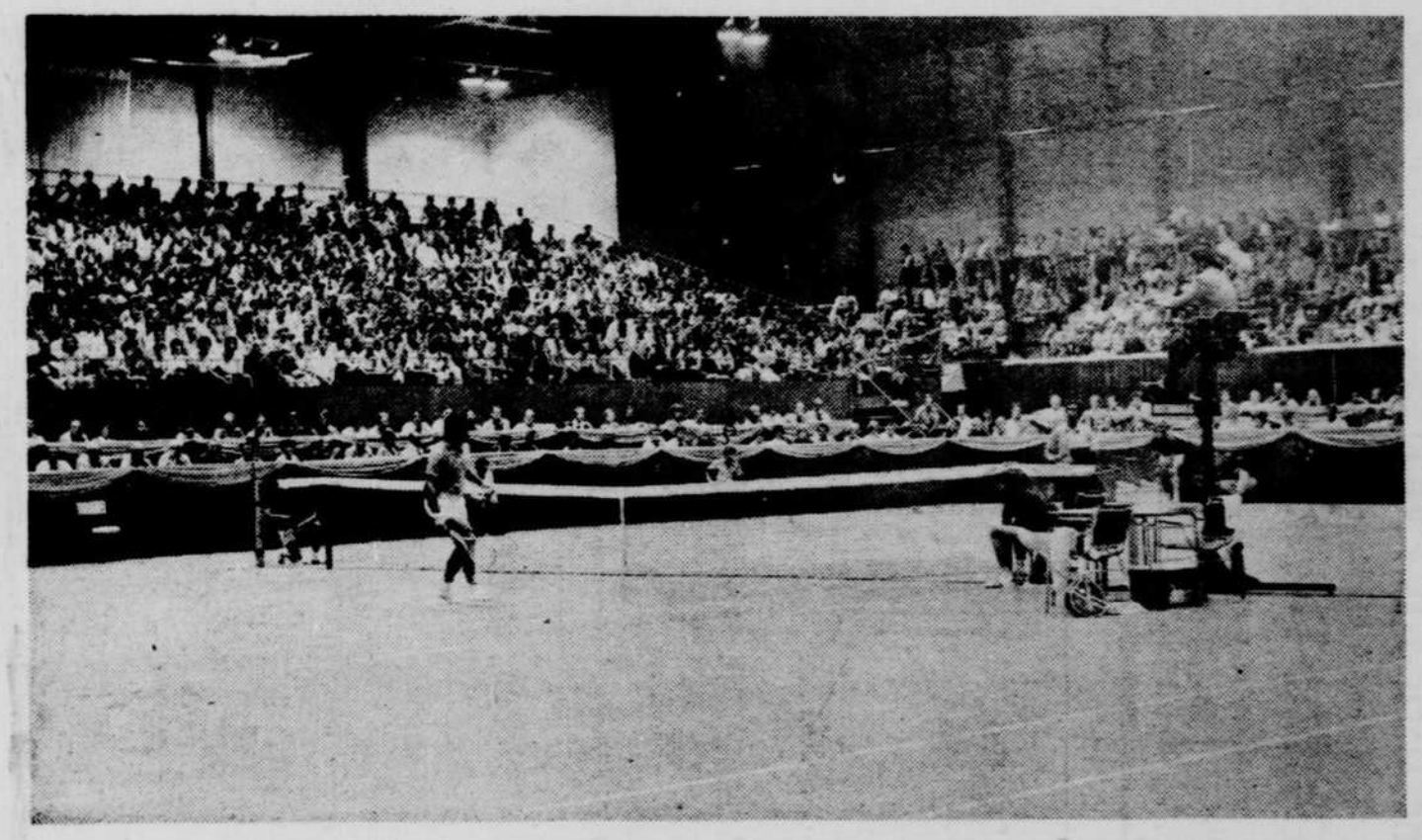
l'Action Québec

Québec
64e année, No 179
Samedi,
8 avril 1972

15 cents

LA PROCHAINE GREVE DES FONCTIONNAIRES SERAIT DE PLUS DE 24 HEURES

— Détails p. 1



Les meilleurs tennismen du monde au PEPS de Québec

Québec connait encore les rigueurs sinon de l'hiver, au moins de l'encombrement de la neige et il est surprenant de constater que demain, le 12 avril les amateurs de tennis pourront assister à des matches entre les meilleurs tennismen du monde. En effet, c'est à 1 heure demain que les premières rencontres du tournoi Rothmans seront présentées au PEPS. Cette année 30 des meilleures raquettes mondiales se disputeront une bourse totale de $50,000. Cette photo a été prise l'an dernier lors du premier tournoi Rothmans à Québec. Les organisateurs s'attendent à une foule record cette année. Nous vous y donnons rendez-vous ! ■

(Détails en page 17)

Choquette n'est pas du même avis que Drury

— Détails p. 1

Pas de nouvel hôtel de ville à Lauzon

— détails p. 2

mini-loto
TIRAGE: VENDREDI 7 AVRIL
94101
21 GAGNANTS DE $5000.
4101
168 GAGNANTS DE $500.
101
1701 GAGNANTS DE $100.

inter-loto
500 Place d'Armes Montréal Québec
Tel 873 5350 et 873 5353

TIRAGE: 7 AVRIL 972138 BILLETS VENDUS
973 GAGNANTS $561500 EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	1	5	0	5	6	1	4	GAGNE	$125,000.
11 BILLETS SE TERMINANT PAR			0	5	6	1	4	GAGNENT	$5,000.
89 BILLETS SE TERMINANT PAR				5	6	1	4	GAGNENT	$1,000.
870 BILLETS SE TERMINANT PAR					6	1	4	GAGNENT	$250.

Le deuxième numéro complet
2 3 1 6 4 0 4
GAGNE $50,000.
Le troisième numéro complet
1 5 9 7 4 1 6
GAGNE $25,000.

Lévis-Québec à pied sec